

NF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027/23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

La plus fabuleuse exposition de
**meubles rustiques
 campagnards**
 unique en Suisse
Trisconi & Fils
 Meubles rustiques
 à Monthey, à 50 m de la Placette
 La maison n'a pas de succursale
 Tél. 025/4 12 80 ou 4 36 50

Ski

**Slalom
 d'Oslo**

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

DAVID BAT TOUS LES GOLIATH



Le slalom spécial, coupe du monde, qui s'est disputé hier dans les environs de la ville d'Oslo, a donné lieu à une bataille très serrée entre les favoris. Finalement, le petit Italien Leonardo David (18 ans) a battu tous les Goliath, à commencer par Stenmark (2^e) et Phil Mahre (3^e).

PHOTO NF

Voir page 18

Grand Conseil La loi sur la viticulture Tous pour un atout!

Hier matin, au Grand Conseil, les députés ont principalement débattu du projet de loi sur la viticulture. Et, à l'unanimité, ils ont voté l'entrée en matière. Ils ont ainsi suivi l'appel du rapporteur de la commission, M. Rolet Mathier, qui souligna d'emblée: « Notre atout majeur demeure toujours celui de la qualité »...

Je ne veux pas revenir ici sur les objectifs de cette loi, puisque je les ai déjà exposés dans un récent article (cf. NF du mardi 6 février); je me contenterai donc de relever l'une ou l'autre remarque, l'une ou l'autre réticence, formulées à l'occasion de ce débat sur l'entrée en matière. Remarques et réticences que M. Guy Genoud ne manqua pas d'apprécier, de dissiper, lors de son intervention finale.

Premier député à s'exprimer, M. Pierre Moren rappelle opportunément que ce projet a obtenu « l'adhésion des milieux de la profession »... chose qui n'est pas à négliger puisque ces milieux sont évidemment concernés à plus d'un titre!

Après ce rappel, se manifestent certaines observations, presque des craintes, que je me permets de résumer en me référant aux déclarations de trois députés: MM. Joseph Genetti, Wilhelm Schnyder et Niklaus Stoffel.

Par Roger Germanier

Au nom du groupe radical, M. Genetti insiste particulièrement sur les « obligations des encaveurs », telles que prévues à l'article 20 du projet de loi. Il se demande s'il est raisonnable d'exiger tout un équipement (« permettant un contrôle précis de la quantité et de la qualité des apports de vendanges »), équipement dont le coût pourrait être disproportionné par rapport à l'importance de l'encavage.

Au nom du groupe chrétien-social du Haut-Valais, M. Schnyder s'inquiète de la « représentativité » des vigneron

d'outre-Raspille dans les organisations professionnelles, et du « paiement différencié des apports de vendanges », selon les régions et les zones de provenance (art. 21 du projet de loi). Selon M. Schnyder, le paiement « échelonné selon les zones doit être abandonné ».

Au nom du groupe démocrate-chrétien du Haut-Valais, M. Stoffel annonce qu'il s'oppose à l'entrée en matière... à moins que des « apaisements » ne lui soient fournis sur deux points essentiels: la représentation de la viticulture haut-valaisanne au sein de l'OPEVAL (organi-

Suite page 7

UN VOTE ABUSIF!

Voir page 7

Communes ecclésiastiques
LES POINTS CHAUDS DE LA LOI
 par Gérald Rudaz
 Voir page 7

Audience
 du pape

Un regard
 sur Puebla

Voir page 3



Un garde
 du corps de
 Jean-Paul II
 raconte

Voir page 34

Perspectives
 Réponse
 à un sectaire

par A. Fontannaz

Voir page 3



Fruits et légumes
 du Valais en 78

Exercice
 guère
 rassurant

Voir page 34

L'Iran
 me fait
 mal!

par Suzanne Labin

Voir page 2



Londres
 De l'anarchie
 gréviste à une
 future dictature
 syndicale

par Pierre Hofstetter

Voir page 3

L'exemplaire développement de l'Institut agricole de Grangeneuve (Fribourg) Une sorte de piété et d'art voués à l'agriculture

En sept ans, j'ai eu l'occasion d'aller trois fois à Grangeneuve.

La première, c'était avec l'ancien conseiller d'Etat Ducotterg qui vient de mourir. J'aimais cet homme à la fois délicat et ferme, réservé et enthousiaste. Il avait sa tête et ses dossiers bourrés de projets. Malgré la réticence de ses concitoyens, il croyait dur comme fer à leur réalisation.

Après un premier échec de transformation de l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve; courageux, il repartit en guerre avec un projet un peu moins coûteux.

La réussite se dessinant et avec la satisfaction du devoir accompli il passa le flambeau à M. Joseph Cottet.

Ce vrai chef d'entreprise paysanne, pragmatique, très bon technicien, fut le conseiller d'Etat nommé au meilleur moment pour réaliser un programme juste assez ambitieux pour cet Etat de Fribourg avant tout agricole.

Grâce à lui j'ai, en quelque sorte, vu pousser ce qui s'appelle aujourd'hui l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG).

Ces dernières années, on y a investi 25 500 000 francs en chiffre rond. Quand ce programme sera terminé, cela en fera une trentaine.

Rien n'est surdimensionné: quatre bâtiments neufs, deux transformés, infrastructure et équipement nécessaires: c'est bien construit, remarquable-

ment aménagé, mais sans luxe inutile.



On découvre avec plaisir le complexe, l'ancien et le moderne, depuis la route de Posieux qui frôle presque l'Ecole ménagère. Plus à droite, ce sont les constructions basses et également nouvelles des Stations fédérales.

A la gloire
 du paysan

C'était au début de l'hiver. Les allées étaient pourtant impeccablement ratissées, les jardins sarclés et propres. Un premier signe...

En pénétrant dans le vaste

hall du nouveau bâtiment - dont l'entrée est décorée par une puissante sculpture taillée dans le bois (famille paysanne et bovin) - je croise des jeunes gens très gais et, plus loin, des jeunes filles tout aussi épanouies (car il y en a quelques-unes qui suivent également les cours de l'école professionnelle).

Ils sont heureux, décontractés.

Cette première impression se confirmera tout au long de ma visite.

Comment pourrait-il en être autrement dans un cadre pareil.

Tout est merveilleusement net et ordonné, grâce à la tranquille autorité du directeur

Paul Bourqui, à ses collaborateurs et, en ce qui concerne plus précisément l'intendance, grâce à M^{me} Jeanne Broch qui, venue de l'hôtellerie, a l'œil à tout: ménage, lingerie, conciergerie, classes, salles, cuisine, réfectoire, caves, etc.

Cet immeuble reçoit chacun, pauvre ou aisé, comme un hôte d'honneur.

Il est à lui seul un témoignage de la noblesse paysanne fribourgeoise.

Comme je comprends la remarque d'un élève: « Je suis content et fier d'être ici pour apprendre et préparer mon avenir. »

Les voilà chez eux: éleveurs, agriculteurs, fromagers ou vigneron, avec une grande joie

au fond du cœur parce que ce bel ouvrage, poussé jusqu'à ses plus extrêmes exigences, redonne effectivement une dimension saisissante, exceptionnelle à leur travail de paysan.

Le Grangeneuve d'aujourd'hui matérialise une sorte de piété et d'art voués à l'agriculture, sans rien négliger de ses raffinements anciens et surtout modernes.

Suite page
 panoramique 10-11

TEXTE ET PHOTOS
 AL - NF

Le principal des nouveaux bâtiments...



...l'ancien, entièrement rénové, a toujours fière allure.



Comment est financée la révolte en Afrique du Sud

(voir NF de mercredi)

Voici la seconde partie du document exclusif publié dans son numéro de février par la revue «Impact» sur le financement des mouvements révolutionnaires. Rappelons que la première partie de ce passionnant article de André Laforge a paru dans notre édition d'hier.

Le Conseil œcuménique des Eglises (W.C.C.)

Le Conseil œcuménique des Eglises dispose d'un budget de 35 millions de dollars sur lequel la Commission d'aide et d'assistance (CESEAR) prélève les sommes destinées à libérer les peuples de l'oppression et du racisme. Le professeur Hoffmann² a fourni la preuve que les fonds recueillis pour la lutte contre le racisme, l'un des soucis majeurs du COE, alimentaient tout simplement les mouvements terroristes noirs de Rhodésie et d'Afrique du Sud. Quelques chiffres montrent qu'il ne s'agit pas d'une aide symbolique.

Le «Fonds spécial de lutte contre le racisme», précise «Observer», a été créé en mai 1969 au cours d'une réunion que présidait à Londres le sénateur Georges S. Mc Govern. Depuis lors, le COE a versé environ 200000 dollars par an à ce fonds. Déjà en 1970, la majeure partie des sommes allait à des mouvements africains dont 14 sur 19 étaient des combattants ou des terroristes. Quatre d'entre eux étaient ouvertement communistes. En 1971, malgré les critiques, 200000 dollars ont encore été versés au Fonds spécial. De plus, 7500 dollars sont allés à la MALCOM X Liberation University, 7500 dollars au Groupement de défense d'Angela Davis et des frères Soledad, et 2500 dollars au mouvement syndical Cesar Chavez. Au fil des ans, plus d'un million de dollars ont alimenté le racisme noir.

Selon le «Christian Guardian Reporter» de Nouvelle-Zélande², ce seraient 2,64 millions de dollars qui auraient été affectés à la lutte contre le racisme. Le chiffre aurait été annoncé lors d'une réunion du Comité central du COE à Genève. Le journal demande si les chrétiens admettront longtemps encore que leurs subventions au COE servent à entretenir la pénétration communiste en Afrique australe, contre les intérêts des USA...

En août 1977, une allocation de 530000 dollars a été répartie entre 35 groupes «anti-racistes» dans 14 pays. Réunie

pour la première fois en France, à Strasbourg, à la fin du mois de juillet 1978, la Commission d'aide et d'assistance, (CESEAR) du COE décide d'allouer 85000 dollars aux mouvements révolutionnaires de Rhodésie, afin de combattre le racisme. Albert von der Heuvel et Jean Fisher, respectivement président et directeur de la Commission, tout en se défendant de prendre des positions politiques, déclarent: «Notre action se traduit sur le terrain (en Afrique du Sud, en Argentine ou au Chili, par exemple) en apportant une aide aux groupes qui combattent pour que leur situation ne se prolonge pas». Il n'est évidemment pas question du Cambodge, du Vietnam, du Laos, ni du racisme entretenu en Ouganda par Idi Amin Dada qui avait expulsé trois mille Indiens, afin de préserver la pureté de la race noire africaine!

La décision d'allouer 85000 dollars, au Front patriotique du Zimbabwe n'a été officiellement connue qu'au début du mois d'août. D'autres subventions avaient été accordées au SWAPO, au Congrès national africain, au Congrès panafricain d'Azanie, au Congrès des syndicats de travailleurs.

Réactions contre le COE

Cette fois, le COE a soulevé une vague de protestations indignées. Le 21 août, l'Armée du Salut décide de suspendre ses relations avec le COE. Dans son organe «The War Cry», Wesley Harris écrit: «Nous ne sommes pas intéressés par la lutte politique entre partisans et adversaires. C'est contre l'usage de la violence que nous soulevons nos objections». En Colombie britannique, «Province» du 26 août³ s'élève vigoureusement contre la décision de la CESEAR, en rappelant que le COE avait rejeté les initiatives pacifiques prises par l'évêque méthodiste rhodésien, Abel Muzorewa, qui avait accusé les groupes révolutionnaires de saboter son plan de réconciliation. Il est temps, conclut «Province», de quitter le COE et les organismes «qui incitent à donner de l'argent aux révolutionnaires marxistes». Le «South African Digest» du 25 août⁴ est tout aussi sévère et dénonce «le diabolique WCC» (désignation américaine du COE) qui favorise les pires ennemis du gouvernement multiracial souhaité et «a donné la respectabilité des terroristes d'Afrique

Un concours Zweifel

Zweifel Pomy Chips SA, le célèbre producteur de spécialités «snack», organise actuellement un concours de pronostics en rapport avec les chips épicées. Ce qui frappe dans ce concours - au demeurant extrêmement simple - ce sont les prix exceptionnels qui viendront récompenser les heureux gagnants. Avec l'appui de la fée chance, on peut gagner un circuit en voiture-salon de l'Orient-Express, pour 26 personnes. Un autre gagnant aura 6 jours pour découvrir le charme de la Provence, en compagnie de 9 autres personnes de son choix. Ou passera un week-end de 3 jours à Londres, en famille ou avec des amis (8 personnes). Enfin, Naples accueillera 6 touristes de plus, pendant 5 jours!

On remarquera que les prix du concours et les destinations choisies présentent un rapport plus ou moins étroit avec les variétés de chips épicées que produit Zweifel: Provençale, Tomato, Chicken Curry, Paprika et Pizza.

Les formules de participation à ce concours sont remises gratuitement dans tous les magasins vendant des chips Zweifel, donc pratiquement partout!

du Sud en les présentant comme de nobles révolutionnaires combattant pour la dignité et la libération de leurs frères». De leur côté, deux évêques anglicans, le D^r Graham Leonard (évêque de Truro) et le D^r Eric Kempf (évêque de Chichester) critiquaient dans leurs lettres pastorales l'aide apportée au Front patriotique rhodésien. L'Eglise anglicane de Grande-Bretagne remet en cause son adhésion au COE lors de son synode de novembre. La même attitude est observée aux Etats-Unis par l'United Methodist Church. Il est à noter que, paradoxalement, des pressions sont exercées sur le Vatican pour obtenir l'adhésion de l'Eglise au COE. Et la France ne semble pas trop s'émouvoir du soutien financier apporté, conjointement avec la gauche australienne, par le COE au parti «Vannaku Pati» (ex «National Party») des Nouvelles-Hébrides, parti antifranchais d'inspiration marxiste. La crainte d'être accusée de colonialisme conduit la France à s'incliner devant les provocations du COE qui, poussé par les presbytériens anglais, réclame l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.

Au service des desseins soviétiques

D'autres organisations catholiques, protestantes et juives, profitant de la campagne menée par le président Carter en faveur des droits humains, interfèrent dans la politique étrangère des Etats-Unis et soulèvent de vives controverses. La liberté religieuse et la justice sociale servent de supports à leur action. Ces organisations recueillent des fonds, influencent les membres du Congrès. Selon l'«US New World Report»⁴, elles déboursent plus de 600 millions de dollars par an à titre d'aide étrangère; environ un tiers de cette somme provient du gouvernement américain. Naturellement, on retrouve parmi les bénéficiaires les mouvements de rébellion en Rhodésie. L'organisation protestante la plus importante est le Church World Service, affilié au NCC. Pendant la guerre du Vietnam, le Church World Service apportait une aide au Nord-Vietnam par l'intermédiaire du COE. Au printemps 1978, il avait attiré l'attention de plusieurs officiers fédéraux en fi-

nançant l'acheminement de blé pour le Vietnam: deux millions de dollars ont été consacrés à ce premier ravitaillement direct depuis la guerre. En outre, 360 millions de dollars sont recueillis par l'United Jewish Appeal et répartis par des groupes comme Hadassah et United Israel Appeal. Si les groupements juifs ne cherchent pas à dissimuler les buts politiques de leur aide, les organisations chrétiennes se retranchent derrière un paravent de neutralité humanitaire, mais sont bien obligés de reconnaître officiellement que des considérations politiques déterminent le choix des pays bénéficiaires de leurs dons.

Malgré les critiques de plus en plus vives, le soutien aux mouvements de libération étrangers fait partie des objectifs du CROP (Christian Role Overseas Project), un organisme siégeant à New York qui sollicite l'argent pour le Church World Service sous diverses dénominations. Quant à l'Interfaith Center on Corporate Responsibility de New York, il milite en faveur de l'arrêt des investissements en Afrique du Sud. Il convient de noter que la Conférence catholique s'oppose à toute aide

militaire aux régimes anticommunistes du Nicaragua, de Rhodésie, d'Indonésie et de Corée du Sud. C'est ce qui a fait dire à un membre du gouvernement: «Les activités sont sélectives. Vous n'avez jamais entendu de lamentations sur les prisonniers politiques de Cuba».

Même s'il est très difficile de préciser, à travers le labyrinthe des organismes, le montant exact des versements effectués sous tant d'appellations diverses, nous pouvons mesurer l'importance considérable des aides de toutes sortes dont bénéficient les mouvements de rébellion dits de libération et même les groupements terroristes. Les Soviétiques n'ont nul besoin de gaspiller leur or pour conquérir le continent africain. Ce sont les chrétiens et les «impérialistes» occidentaux qui couvrent de dollars leurs avant-gardes.

André Laforge

² Citée par le «Herald of Freedom» (11.8.1978), P.O. Box 3000, Manville, NJ 08835 (USA).

³ «Le comportement actuel du Conseil œcuménique des Eglises», par J.G.H. Hoffmann, «L'Impact» N° 125 de novembre 1978.

⁴ Cité par le «Herald of Freedom» (20.10.1978).

L'Iran me fait mal !

Par Suzanne Labin

Les événements d'Iran ne peuvent inspirer hélas! que des réflexions tristes et désabusées: un peuple envivré réclame son retour au Moyen Age et un monde aveuglé favorise l'expansion du communisme, autre forme de Moyen Age.

Voici des ouvriers qui, il y a vingt-cinq ans encore, dans le climat de l'islam traditionnel, vivaient misérablement sous la schlague du patron, tels qu'on les décrit dans *Les mille et une nuits*. Puis ils reçoivent des droits syndicaux, des contrats collectifs, des congés payés, des salaires moins indécents. Arrive un prophète barbu qui anathématise la vie moderne, et ces ouvriers se soulèvent pour revenir à l'islam traditionnel.

Retour aux mille et une nuits

Voici des jeunes qui, il y a vingt-cinq ans encore, dans le climat de l'islam traditionnel, passaient le plus clair de leur temps à apprendre par cœur les versets du Coran, et n'avaient d'autre horizon que de reprendre le métier du père, tels qu'on les décrit dans *Les mille et une nuits*. Puis ils reçoivent un enseignement ouvert sur le monde et les hommes, des aliments sains pour les enfants, des bourses pour les grands, des écoles professionnelles et techniques. Arrive un prophète barbu qui anathématise la vie moderne, et ces jeunes se soulèvent pour revenir à l'islam traditionnel.

Voici des jeunes filles et des femmes qui, il y a vingt-cinq ans encore, dans le climat de l'islam traditionnel, vivaient recluses sous leurs voiles noirs, promises et ensuite parquées au harem, telles qu'on les décrit dans *Les mille et une nuits*. Puis elles reçoivent le droit d'aller et venir à visage découvert comme tous les êtres humains, d'étudier à l'université, d'embrasser des professions, de choisir un mari monogame. Arrive un prophète barbu qui anathématise la vie moderne, et ces femmes se soulèvent pour revenir à l'islam traditionnel.

Et ainsi de suite. Toute la société iranienne, devenue moderne, mobile, juridique, réclame de revenir aux cloisonnements, à la stagnation et aux cadis de l'islam, et qu'on recommence à couper la main aux voleurs, puisque c'est dit dans le Coran. Qu'on ne cherche pas à ces accès d'arriérisme je ne sais quelles bases économique-sociologiques. De tous les points de vue qui font une part à la raison, ces accès ne peuvent apparaître que comme un délire. La seule explication possible, c'est justement qu'il s'agit d'un délire provoqué par une prédication inlassable, longtemps sourde puis soudainement fiévreuse des mollahs de tous grades, lesquels, contrairement à l'idée courante sur l'absence de clergé dans l'islam, forment une confrérie fortement structurée.

Ce sont eux qui furent les grandes victimes de la modernisation du pays. Ils y perdirent non seulement leur primauté, mais encore leurs terres dans la réforme

agraire. Le retour de l'Iran au régime de l'an 800 leur fera regagner influence, prestige et argent.

Mais cette explication, si elle est vraie, me remplit de tristesse. Voici pourquoi.

Quand j'étais au parti socialiste, je me scandalisais d'entendre les «réactionnaires» imputer toute révolte des travailleurs aux agitations d'une bande de meneurs qui en tiraient du pouvoir. Ce qui me blessait dans cette vue, ce n'était pas tant qu'elle méconnaissait la générosité et le progressisme dont je gratifiais alors l'action socialiste, c'est qu'elle niait toute capacité de jugement aux masses, traitées comme des troupeaux de moutons suivant les bergers qui les mènent au cri et au bâton. Or, n'est-ce pas ce que je suis en train de dire des masses iraniennes? Est-ce valable seulement pour elles, parce qu'elles sont encore ignorantes, alors que ce n'était pas valable dans l'Europe cultivée, et où la religion chrétienne, heureusement, n'édicte pas de règles politiques?

Ces circonstances nous ont, en effet, épargnés un temps. Mais ces masses européennes, après un élan vers le haut, derrière un socialisme de style Jaurès-Blum, n'ont-elles pas suivi, vers le bas, la démagogie communiste qui conduit la société, et elles en premier lieu, dans l'enfer? A la lumière de tant de barbarie contemporaine portée, en Occident aussi, par tant de votes populaires, ne doit-on pas finir par se demander si les masses, partout, et pas seulement en Asie, ne sont pas essentiellement sensibles aux excitations verbales, aux visions messianiques, à l'encadrement par les fanatiques, si elles ne nourrissent pas dans leur sein les ferments de l'intolérance, de l'aliénation et, disons le mot, de l'obscurantisme?

Voilà la question redoutable qui me hante quand je vois triompher Khomeiny sur les épaules de millions d'Iraniens. Je ne conclus pas encore, mais je m'inquiète, je me tourmente.

L'océan sans couleur

Je m'inquiète aussi, je me tourmente quand je vois, parmi les commentateurs, une méconnaissance aussi profonde et aussi constante des ressorts du communisme. On dirait parfois qu'ils déraillent exprès. Ils s'interrogent sur la possibilité de sa connivence avec la contre-révolution islamique, comme si elle ne sautait pas aux yeux dès lors qu'on voit les grèves dirigées par le Toudéh communiste, et les mollahs s'en prendre à l'impérialisme américain sans un mot contre l'impérialisme soviétique, tellement plus dur pourtant, et plus dangereux pour l'Iran.

On fait mine de s'étonner que des marxistes, des matérialistes, des progressistes voguant au vent

de l'histoire, puissent s'allier aux revenants du IX^e siècle. Faisant ainsi aux leaders communistes l'honneur de les croire liés par les doctrines dont ils se réclament, alors qu'il s'est avéré cent fois, depuis cinquante ans, qu'ils s'en moquent éperdument. Ils ne s'en servent que comme attrape-nigaud là où des nigauds veulent bien s'en laisser attraper, mais ils n'hésitent pas à exploiter n'importe quels ressorts matériels, affectifs ou idéologiques, quelque archaïques qu'ils soient, pour peu que ça les avance vers leur but unique: le pouvoir.

Le communisme est un océan sans couleur qui s'engouffre partout où s'ouvre une brèche dans la résistance de l'Occident, sans autre stratégie que de miner tout ce qui est minable, où que ce soit au monde, jouant chaque fois sur les crises et les passions immédiatement disponibles, infiltrant tous les milieux, poussant tous les complices, sans le moindre souci de cohérence avec l'idéologie par laquelle on le définissait dans l'Encyclopédie de 1920. Avant les chiites d'Iran, il s'était embusqué derrière les hindouistes de Bali, les animistes d'Afrique, les royalistes de Grèce, les hippies drogués de Berkeley, les généraux putschistes du Pérou, les félibriges d'Occitanie, les catholiques d'Irlande, les esquimaux autonomistes du Groenland. Vous osez vous en étonner, journalistes de France, alors que vous le voyez en ce moment même, chez vous, à propos de l'Europe, faire dans l'ultra-nationalisme tout en chantant «l'Internationale»? Bien sûr que le communisme marche avec Khomeiny, ô aveugles volontaires de la gauche mondiale qui refusez obstinément de voir le communisme où il se trouve, et vous réjouissez que parte le shah sans

du tout vous émouvoir qu'arrive Brejnev.

Il n'y a pas de substitut à l'anticommunisme

Les événements d'Iran comportent une autre leçon importante. On y voit les purs de l'islam se réclamer du socialisme. Bien des chefs d'Etats musulmans: Soekarno, Nasser, Khadafi, ceux d'Irak et ceux du Yémen Sud, l'ont fait avant eux. Or on nous disait que la foi islamique était fondamentalement incompatible avec le communisme, qui ne pourrait jamais passer là où on adore Allah et son prophète. Il est pourtant passé.

Rappelez-vous. On nous avait assuré aussi que la religion catholique constituait une barrière infranchissable à l'expansion communiste. Elle a été franchie, et nous avons dû voir, le cœur serré, une partie de l'Eglise suivre certaines eaux marxistes.

Toutes ces illusions provenaient de ce qu'on rêvait d'échapper au communisme sans mobilisation spéciale, par la protection naturelle, gratuite, pigmentaire en quelque sorte, qu'offrirait telle-foi, ou tel système de pensée, ou tel mode de vie. J'ai toujours averti, et l'expérience hélas confirme, qu'il n'existe pas d'immunité automatique, que toutes les super et infrastructures sont pénétrables par la marée microbienne qui les assied, dès lors qu'elles ne s'en défendent pas expressément.

Une fois de plus je dois répéter mon avertissement: l'unique cuirasse qui tienne contre le communisme est une volonté claire et farouche de combattre le communisme. Et cette volonté, cette cuirasse, il faut se la forger dans le feu de la clairvoyance, de l'effort et du courage.

Hit parade Enquête N° 5

1. Y.M.C.A. (Village People)
2. Le chanteur (Daniel Balavoine)
3. Goldorak (Noam)
4. Le freak (Chic)
5. Je vole (Michel Sardou)
6. Kiss you all over (Exile)
7. Où est ma ch'mise grise? (Patrick Topaloff/Sim)
8. Kennedy Airport (Sheila)
9. Pardonne (Eric Charaden)
10. Tout petit la planète (Plastic Bertrand)
11. Je viens pas te parler d'amour (Daniel Guichard)
12. Too much heaven (The bee gees)
13. Heidi (bande originale du film)
14. Santa Maria de la mer (Mireille Mathieu)
15. Heart of glass (Blondie)
16. Rosalie (Carlos)
17. McArthur Apark (Donna Summer)
18. Sing to me Mamma (Karen Cheryl)
19. Nous (Hervé Villard)
20. Fier et fou de vous (William Sheller)

Nouveau venu: N° 16. En hausse cette semaine: N° 2, 3, 7, 8, 9, 10, 11 et 19.

Tirage contrôlé: 38122 exemplaires (FRP 26.5.1977)

Le quotidien du Valais romand Atteint plus de 69% des ménages

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

TARIF DE PUBLICITE NOIR-BLANC dès le 1.1.1979			
Annonces:	10 col. x 25 mm.		— 58,5 le mm.
Réclames:	6 col. x 44 mm.		2,35 le mm.
Réclames tardives:	6 col. x 44 mm.		2,80 le mm.
Communiqués de sociétés:	6 col. x 44 mm.		1,20 le mm.
Gastronomie:	6 col. x 44 mm.		1,40 le mm.
Mortuaires:	6 col. x 44 mm.		— 90 le mm.
Contrats d'annonces:			
1 000 mm.	3 %	15 000 mm.	12,5 %
2 500 mm.	5 %	22 500 mm.	15 %
5 000 mm.	7,5 %	30 000 mm.	17,5 %
10 000 mm.	10 %	40 000 mm.	20 %
Contrats de réclames:	1 mm. réclame = 1 mm. annonce		
Rabais de répétition:	3 x 5 %	13 x 10 %	52 x 20 %
Annonces sans rabais:	6 x 7,5 %	26 x 15 %	

Announcements avis et remerciements mortuaires - in memoriam annonces politiques

TARIF COULEUR dès le 1.1.1979	
noir + 1 coul. vive	— 75 le mm. (min. 500 mm.)
noir + 1 coul. vive (sociétés locales)	— 73 le mm. (min. 500 mm.)
noir + 2 coul. vives	— 86 le mm. (min. 1/4 p.)
noir + 3 coul. vives	— 98 le mm. (min. 1/4 p.)
trichromies	— 38 le mm. (min. 1/4 p.)
quadrichromies	— 98 le mm. (min. 1/4 p.)
Rabais:	comme pour noir/blanc (contrats et répétition)

TARIFS SPECIAUX dès le 1.1.1979	
Pavé en manchette à gauche du titre	Fr. 121.—
Pavé en manchette cahier sports	Fr. 110.—
Supplément pour emplacement prescrit	20% du brut

L'audience générale du pape

Un regard sur Puebla

C'est de l'assemblée latino-américaine de Puebla que le pape a parlé à l'audience générale d'hier. La troisième Conférence générale de l'épiscopat latino-américain est un événement qui attire l'attention de toute l'Eglise et qui suscite un grand intérêt même dans les milieux profanes. La première Conférence de l'épiscopat latino-américain remonte à 1955. Pie XII la convoqua à Rio de Janeiro (25 juillet - 4 août) pour faire un examen des problèmes religieux posés déjà

alors par la difficile situation du continent latino-américain. On scruta les signes des temps pour trouver les voies les meilleures pour le renouveau de l'activité apostolique de l'Eglise. En particulier, la pénurie du clergé porta à une collaboration plus étroite au plan continental. L'institution du CELAM fut le résultat le plus remarquable de la Conférence de Rio de Janeiro : résultat dynamique, qui connaîtrait un développement croissant.

De Bogota à Puebla

Pour mieux adapter la mission de l'Eglise aux besoins de l'Amérique latine, à la lumière des enseignements du concile Vatican II,

Paul VI convoqua en 1968 la deuxième Conférence de l'épiscopat latino-américain. Elle se réunit à Medellín, du 24 août au 6 septembre 1968. Elle eut pour thème : « L'Eglise dans la transformation de l'Amérique latine, à la lumière de Vatican II. » Ces brefs rappels donnent une

idée de la formation et du développement de ce splendide organisme de collégialité épiscopale, qu'est le CELAM et qui se trouve présentement réuni à Puebla. J'ai eu la grande joie de pouvoir inaugurer personnellement cette assemblée, en présidant la concélébration, dans le sanctuaire de No-

tre-Dame de Guadelupe, le 27 janvier, et en prononçant le discours d'ouverture, au grand séminaire de Puebla, le lendemain.

Je voudrais ici souligner la méthode de travail de cette conférence, ainsi que la qualité des travaux de préparation.

De notre correspondant à Rome Georges Huber

Elle a pour thème : « L'évangélisation de l'Amérique latine, aujourd'hui et demain. » Le « document de travail » (172 pages) est le fruit de recherches et d'études de chacune des conférences épiscopales de l'Amérique latine. A leur tour, celles-ci s'inspirèrent, pour ce qui concerne l'évangélisation, des travaux aux deux derniers synodes internationaux d'évêques, réunis à

Rome, en 1974 et en 1977, consacrés respectivement à l'évangélisation et à la catéchèse.

De l'échange d'expériences, de propositions et de suggestions du synode de 1974, le pape Paul VI tira l'instruction apostolique *Evangeliium nuntiantium*, qui est un des documents les plus caractéristiques et les plus féconds de son pontificat.

Telle est la genèse du thème de l'actuelle Conférence de Puebla. Le choix de ce sujet remonte à 1976. La préparation dura deux ans. Les conférences épiscopales tinrent aussi compte de la contribution des communautés ecclésiales locales, dans l'élaboration du « document de travail », qui sert de base à la Conférence de Puebla. Chaque conférence épiscopale est représentée à Puebla par son président et par un certain nombre de délégués. Ont en outre été invités à Puebla des prêtres, religieux, religieuses, diaques et laïcs.

La sésion concerne aussi bien les institutions collégiales - par exemple les conférences épiscopales, en voie de développement dans l'Eglise occidentale - que les diverses formes de l'activité collégiale.

L'actuelle Conférence de Puebla est précisément une forme de l'activité collégiale de l'épiscopat latino-américain. Point de doute : les institutions collégiales, tout comme les formes de l'activité collégiale, correspondent vraiment aux exigences de notre temps.

Le corps épiscopal

Parlant de la collégialité des évêques, la constitution dogmatique *Lumen gentium* emploie aussi l'expression « corps épiscopal ». Il semble qu'il y ait ici une analogie encore plus profonde par rapport à l'Eglise tout entière, que saint Paul, comme on le sait bien, en maints passages de ses épîtres, appelle « le corps du Christ ». Cette analogie nous introduit dans les profondeurs du mystère intime de l'Eglise.

Le « corps épiscopal » a trait à la structure extérieure la plus importante de l'Eglise : son unité hiérarchique. Cette structure extérieure reste néanmoins au service du mystère intérieur de l'Eglise : le corps mystique du Christ. C'est pour cette raison et dans ce but que cette structure est aussi un « corps » : le corps ou collège épiscopal.

En ces jours-ci, où le « corps », c'est-à-dire le collège épiscopal étudie le problème de l'évangélisation du continent latino-américain, aujourd'hui et demain, il faut souligner la présence dans ses membres et à travers ses membres, du Seigneur Jésus lui-même. C'est ce que dit la constitution *Lumen gentium* : « En la personne des évêques qu'assistent les prêtres, le Seigneur Jésus-Christ, pontife suprême, est donc présent au milieu des croyants. Assis en effet à la droite du Père, il ne cesse pas d'être présent au sein de la communauté des pontifes. C'est par eux, en tout premier lieu, par leur ministère, qu'il adresse à tous les peuples la parole de Dieu, et qu'il administre continuellement aux croyants les sacrements de la foi. Grâce à leur paternelle sollicitude, il incorpore de nouveaux membres à son corps au moyen de la régénération surnaturelle. Et enfin, par leur sagesse et leur prudence, il dirige et prépare le peuple du Nouveau Testament dans sa marche vers l'éternelle béatitude. » En effet, c'est à eux « qu'ont été confiés le témoignage à rendre à l'Evangile de la grâce de Dieu et le glorieux ministère de l'esprit et de justice ».

Je vous invite à prier pour les évêques réunis ces jours-ci à Puebla et pour tous les pays qu'ils représentent.

Georges Huber

De l'anarchie gréviste à une future dictature syndicale

Hier les camionneurs et les cheminots, aujourd'hui le personnel des services hospitaliers : la « grévisse » continue de se manifester crûment de tous côtés, sous les travaillistes, et avec des conséquences encore plus graves. Comme la fermeture d'hôpitaux, et les malades renvoyés chez eux ! En outre, « si vous voulez enterrer vos morts, vous en ferez d'abord la demande au comité de la grève », a remarqué avec une amère ironie le *Daily Mail*, à propos de l'incroyable situation à Liverpool où les fossoyeurs ont cessé le travail jusqu'à ce qu'ils obtiennent une augmentation de salaire de 46 %, pas moins.

A ce honteux spectacle vient de s'en ajouter un autre, mais de l'ordre du ridicule celui-là : à l'entrée de Transport House, quartier général du tout-puissant syndicat des transporteurs et manœuvres, Moss Evans, le secrétaire général de l'union, apparaissant devant une montagne de débris, et comme barricadé de force - et par qui ? par les éboueurs en grève à Westminster.

Anarchie syndicale, conflits sociaux multiples, revendications salariales exorbitantes, et au diable les morts et les malades, tel est le tableau, après des années de socialisme « welfare state ». A propos de l'anarchie syndicale, on a dit : « C'est la base qui se rebiffe. » Il est évident que la limite d'augmentation des salaires de 5 % préconisée par le gouvernement Callaghan, pour soi-disant lutter contre une inflation dont il est lui-même responsable, est évidemment une absurdité ; une sorte d'égalitarisme absurde dont les premiers touchés sont les petits salariés, devant faire face à la continuelle montée des prix. Il est non moins évident que le gouvernement socialiste porte de lour-

des responsabilités dans le gâchis actuel : gaspillant des centaines de millions de livres du contribuable à entretenir une énorme bureaucratie en grande partie superflue, et en dérisoire « aide à l'étranger », dont les bénéficiaires sont pour la plupart des tyrans de pseudo-démocraties à parti unique, alors que ces millions eussent pu servir à des salaires convenables pour un personnel indispensable au pays.

De Londres, par Pierre Hofstetter

Les désordres actuels ne sont pas la conséquence d'un manque de fermeté du gouvernement, mais tout au contraire celle de son habitude toute autocratique à intervenir dans la vie des gens, remarque de son côté Jonathan Sumption dans le *Sunday Telegraph* : « La source de nos difficultés actuelles est que depuis quelques années ce n'est pas le patron qui décide combien sera payé son personnel. C'est le gouvernement qui le fait. » Et Sumption

d'ajouter : « L'Etat est devenu le mécanisme de la distribution (ou de la redistribution) du revenu. Un système de conduite économique dans lequel les principales décisions concernant l'emploi sont faites centralement va inévitablement causer des désordres civils ; car le gouvernement, qui prend les décisions, ne peut difficilement les prendre sans placer les intérêts de certains de ses sujets devant ceux des autres. »

Cependant, que fait le Gouvernement travailliste ? Il mijote un nouveau « contrat social » avec le TUC (le Trades Union Congress) et sous lequel les grands dirigeants syndicalistes sont amenés à tenir un rôle encore plus important. « Il a offert (au TUC) un pacte qui accorderait aux grands chefs des unions une influence sans précédent sur le planning économique - y compris le montant des augmentations salariales », note un chroniqueur. Cela, évidemment, en vue des élections générales, en espérant que fin soit mise à l'anarchie sociale grâce au pouvoir accru de la grande centrale syndicale.

Mais l'on voit aussi où pourrait

aboutir un tel pacte : en fait, à une sorte d'effarante dictature syndicale, telle que l'envisage Anthony Burgess dans son dernier livre, *1985* (l'année suivant les prophéties de George Orwell dans *1984*). Avec une Grande-Bretagne maintenant appelée TUCland (le pays du TUC), « l'Etat des travailleurs », où toutes les affaires sont pratiquement nationalisées, mais où se poursuivent cependant de chroniques affrontements entre unions et nouveaux chefs de l'Etat. La nouvelle version du « Grand Frère » de Burgess, c'est un M. Pettigrew, « le grand théoricien du TUC, le président permanent du praesidium du TUC », sous lequel le « coupable » est envoyé dans un « centre de réhabilitation », en vue de son endoctrinement, et où on lui apprend « l'anglais de l'ouvrier », version avilie et prolétarienne de la langue classique.

Ira-t-on jusque-là ? Le fait est que le Labour est toujours prêt à quelque manœuvre démagogique pour se maintenir au pouvoir. Ainsi, du fameux pétrole de la mer du Nord ; un bénéfice de 5 milliards de livres jusqu'ici. Et qu'en a-t-on fait sous le Gouvernement travailliste ? Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, chiffres en main, accuse : au lieu d'investir ces milliards dans l'industrie, pour son développement et son équipement, on a gaspillé cette fortune dans un « boom de la consommation » sans intérêt pour l'avenir. Et qui plus est, en achetant voitures, machines à laver, etc., de marques étrangères, et donc importées. Beau résultat de l'administration socialiste.

MIGROS: HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Pierre Arnold: « Nous avons la conscience tranquille »

ZURICH (ATS). - 1978 a été une bonne année pour la Migros. Le chiffre d'affaires global du groupe a en effet été amélioré de 3,4 % l'année dernière par rapport à 1977. Il s'est élevé à 7,48 milliards de francs contre 7,23 milliards en 1977. Le chiffre d'affaires du commerce de détail a, quant à lui, atteint 6,44 milliards (6,27), ce qui représente une augmentation de

2,7 % et même de 3 % en termes réels en raison d'un renchérissement négatif de 0,3 %. Les prix de la Migros ont enregistré une baisse à la fin de l'année dernière et dans l'alimentation surtout, selon des informations fournies par le directeur de la Migros, Pierre Arnold, lors d'une conférence de presse donnée, hier à Zurich. Un autre chiffre permet également à Pierre

Arnold de se réjouir et de dire « nous avons la conscience tranquille », le taux d'autofinancement de la Migros a été de 109 % pour l'année passée.

Les ventes dans les 22 MMM marchés (nombre inchangé par rapport à 1977) ont progressé de 8,2 % : chiffre d'affaires 1978, 1,04 milliard (963,0 millions).

« Première » mondiale dans les Alpes vaudoises :

Une compétition internationale de ballons

CHÂTEAU-D'ŒX (ATS). - La station vaudoise de Château-d'Œx va vivre, du 9 au 18 février, une « première » mondiale : une compétition de ballons à air chaud, en hiver et dans les Alpes. Des équipages de huit pays sont annoncés : Grande-Bretagne (équipe qui vient de réussir la traversée de la Manche), France, Italie, Allemagne, Pays-Bas, Luxembourg et Suisse. Les conditions imposées aux concurrents sont rendues difficiles en raison de l'altitude et du relief accidenté : ils devront utiliser les moindres courants qui se déplacent en montagne dans des sens très variables.

Le coup d'envoi sera donné, samedi matin, par un habitué de Château-d'Œx, l'acteur britannique David Niven - le héros du film *Le tour du monde en 80 jours* - qui tirera un coup de pistolet à partir d'une montgolfière.

Réponse à un sectaire

Il doit être bien entendu que le terme « sectaire », dans cet article, n'a rien de péjoratif. Il est employé dans son sens étymologique : « adepte d'une secte » ou « personne qui s'est détachée d'une communion religieuse. »

M. Georges Donnet-Monay proclame sa foi sectaire.

Peu importe à quelle secte il accorde sa foi : toutes se situent sur une même ligne d'insuffisance, les 3000 à 5000 sectes qui divisent la révélation divine. Il serait au moins prétentieux pour l'une d'elles de s'affirmer supérieure aux autres, en arguant qu'elle est le fruit d'un rétablissement qui ne se ramènerait pas à une simple réforme et qui la laverait du sceau d'apostasie.

Les caractéristiques déficientes qui affectent toutes les sectes sont l'étroitesse de leur doctrine et leur origine purement humaine.

L'Eglise, à l'inverse, est universelle.

Elle l'est avant tout par le fait qu'elle vit la totalité de la révélation que Dieu a faite aux hommes par les prophètes et surtout par le Christ. Elle la vit, non pas comme un bien qui lui appartiendrait et dont elle pourrait disposer, mais comme un appel d'absolu offert à tous et capable d'élever tout homme au-delà de soi-même, au-delà de toute limite, au-delà de tout particularisme sectaire.

Elle est universelle par le fait qu'elle vit la totalité de la vie du Christ, dans la charité, l'amour, le don de soi, l'obéissance fon-

dée sur la confiance et l'espérance.

L'Eglise est authentique, elle est Eglise du Christ parce que, malgré les faiblesses et les déficiences de chacun de ses membres, elle reste fidèle à cette multiple totalité. Elle se déclare authentique, non par prétention humaine, mais parce qu'elle se sait fondée par le Christ et assurée en lui à travers toutes les vicissitudes de l'histoire.

Perspective

Par A. Fontannaz

M. Donnet-Monay constate que la multiplicité des Eglises protestantes « est une preuve de l'impossibilité où l'on se trouve de se mettre d'accord avec l'enseignement de la Bible, si l'on s'en remet à la sagesse humaine pour les interpréter et les comprendre ».

Pourquoi sa logique est-elle si courte ? Pourquoi ne poursuit-il pas son raisonnement en l'appliquant aux innombrables sectes qui divisent le monde chrétien, la plupart à la façon de feux-fol-

lets, quelques-unes de façon moins éphémère ?

Dérivant presque exclusivement du protestantisme déchiré, les sectes ne retiennent qu'une infime parcelle de vérité, accommodée à la vision oh ! combien humaine et souvent infantile du fondateur.

On éprouve, à la vérité, une réelle gêne à parler des fondateurs de sectes, car on semble vouloir profiter par-là d'arguments trop faciles. On éprouve une infinie tristesse à voir des personnes que le Christ avait éclairées se laisser si facilement détourner de la lumière et attirer par de si ridicules racontars humains.

Hélas ! cette apostasie, les apôtres l'avaient prédite, et non celle de l'Eglise, comme l'affirme candidement M. Donnet-Monay.

« L'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, certains renieront la foi pour s'attacher à des esprits trompeurs et à des doctrines diaboliques, séduits par des menteurs hypocrites, marqués au fer rouge dans leur conscience. » 1 Tim. 4, 1-2.

« Car un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais au contraire, au gré de leurs passions et l'oreille les dérangeant, ils se donneront des maîtres en quantité et détourneront l'oreille de la vérité pour se tourner vers des fables. » 2 Tim. 4, 3-4.

A. Fontannaz

Soirée du PDC de Fully

Le PDC de Fully organise le samedi 10 février, dès 20 heures, au « Ciné Michel », sa traditionnelle soirée annuelle.

PROGRAMME

Souper Soirée récréative animée par un groupe de jeunes

Bal conduit par l'orchestre « Rocade »

INSCRIPTION Par personne 30 francs
Café de l'Avenir, tél. 5 32 36
Restaurant de Fully, tél. 5 33 59
ou auprès des présidents de la fanfare et de la jeunesse, ou auprès d'un autre membre du comité.

Facilitez l'organisation en vous inscrivant, si possible, avant jeudi soir 8 février.

A samedi donc, dans la détente et la bonne humeur, sous le signe de l'amitié.

Le comité

Sierre

Pharmacie de service. Y- Pharmacie Cina, tél. 55 64 40.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 555151.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociaux: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro)

- Service social pour handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71)

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072 et 556042.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 556363.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 555550.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Panne - Accidents.

Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.

Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 551016. Eggs et Fils, tél. 551973.

Groupe AA. - Chippis, tél. 557681.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. - Tél. 551964 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturelle. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/311269.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratfiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. 225716.

Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS Panne - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Ouest, Sion, jour: 228143.

Service de dépannage du 0,8⁹00. - Téléphone 382363 et 863450.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848. Voeffray, tél. 222830.

Garderle. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderle d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchold 20, Sion, tél. 228622 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.

Nendaz-Station. - Discothèque scotch-bar Lapin Vert ouvert tous les soirs de 22 à 3 heures.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

CSFA. - 11 février, course à skis. Renseignements et inscriptions au stamm.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

CSFA. - 11 février, course à peaux de phoque. Inscriptions et renseignements au 216121 ou 223052 (M. Germanier) jusqu'au mercredi 7 février 1979. - A Pâques, Haute-Route. Inscriptions et renseignements au 233145 (E. Lambiel) jusqu'au mercredi 7 février 1979.

CAS et OJ du CAS. - Samedi 10 février, cours de sauvetage du BEEE groupe, à Thyon. Inscriptions auprès de Marcel Fauchère, Sion, tél. privé 22 05 40, tél. prof. 23 35 45.

Groupe alcooliques anonymes «Océdures». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21155 et 5461.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 36217.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 36212.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 36219, François Dirac, tél. 36514.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 37339.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 37333.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie du Crochetan, tél. 41544.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41192.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 41454 et 42330.

Ambulance. - Tél. 46262.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 46262, J.-L. Marmillod, 42204, Antoine Rithner, 43050.

Dancing Treize Etolles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 41484.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 46611.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 44337.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 44410, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 41832; Jean, tél. 41339.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamaten, tél. 462233.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie G. Meyer, Brigue, 231160.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots, tél. 234353, 236246 et 238042. Naters, tél. 231261.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 237337.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

D^r CLAUDETTE



AUJOURD'HUI madame

Un menu

Champignons à la grecque
Côtes de veau gendarme
Riz
Compote de pommes

On n'acquiert pas la renommée sur un lit de plumes.
Proverbe turc

Le plat du jour

Côtes de veau gendarme

Mettez 4 côtes de veau dans un plat creux avec 1 oignon et du persil haché, 1 branche de thym émietée et beaucoup de poivre. Arrosez avec 4 cuillerées à soupe d'huile, laissez mariner pendant deux heures, en retournant la viande de temps en temps.

Épongez la viande, poudrez-la légèrement de féculé. Faites cuire à la poêle dans 50 g de beurre comme des côtelettes ordinaires. Salez. Délayez une cuillerée à café de féculé dans la marinade, ajoutez une gousse d'ail hachée, versez dans la poêle après avoir retiré la viande, laissez cuire dix minutes et versez sur les côtelettes.

Biscuit de Savoie

Travaillez dans une terrine 200 g de sucre en poudre et 4 jaunes d'œufs. Battez les 4 blancs d'œufs en neige très ferme. Incorporez à la pâte 60 g de féculé de pommes de terre, 40 g de farine et les blancs montés en neige. Versez la pâte obtenue dans un moule à biscuit préalablement beurré et chemisé de féculé. Remplir aux deux tiers et cuire à feu moyen pendant vingt minutes.

Trucs culinaires

Vos pâtisseries ne colleront plus sur la tôle du four si, après avoir graissé cette dernière, vous saupoudrez de féculé.

Vos beignets et vos gâteaux seront plus légers si vous préparez vos pâtes en remplaçant la moitié de la farine par la même quantité de féculé.

Votre potage est trop clair, mélangez alors dans un bol une cuillerée à soupe de féculé et quatre cuillerées à soupe d'eau froide; versez dans le potage sans cesser de remuer. Augmentez les doses suivant quantité.

Si votre mayonnaise tourne, délayez à part une cuillerée à café de

féculé dans une cuillerée à soupe d'eau froide; incorporez à la mayonnaise ratée en tournant constamment.

Question de santé

Quels sont les aliments qui contiennent de la vitamine E?

Ils sont divers et variés; on en trouve en plus grande quantité dans les épinards, les poireaux, les choux de Bruxelles, les asperges, le soja, les noisettes, le riz, le germe de blé, le beurre d'été. Rappelons que la vitamine E paraît capable de prolonger la vie cellulaire.

Peau sèche et couperose

Voilà que, depuis un an que je suis dans la ménopause, j'ai le visage plein de petites veines. Je m'adresse à vous pour vous demander s'il n'existe pas de remède ou de crème pour cela. Nous pouvons dire, hélas, qu'aucune crème ne viendra à bout de votre couperose. Dès que ce mécanisme de veinules apparentes s'est installé, les seules solutions qui s'offrent sont essentiellement dermatologiques: électrocoagulation, neige carbonique. Cela dit, considérez que la ménopause est une période de bouleversements intenses et que la bonne conduite de ce passage difficile avec un médecin avisé vous aidera à préserver votre capital organique aussi bien qu'esthétique.

Épilation électrique

sans douleur et sans risque de cicatrices

INSTITUT DE BEAUTÉ

M.-N. DAYER-CRETTAZ

Esthéticienne diplômée fédérale

Bâtiment Gonset

Elysée 17, Sion Tél. 027/22 23 24

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service

Mercredi et jeudi, Fasmeyer, tél. 221659.

Vendredi, Zimmermann, tél. 221036 et 224168.

Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.

Permanence femmes. - Contact, aide, information. Du lundi au vendredi de 9 à 11 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 027/23 48 25 ou 027/23 41 51.

Patinoire. - 8 h. - 11 h. 30, 14 h. - 16 h. 30, public.

District d'Hérens-Conthey:

Pharmacie de garde, Ardon. - M^{me} Mireille Turci, 86 11 64.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22295, Gilbert Pagliotti, 22502, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations, par Frassa Transports, 24343.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Patinoire. - 8 h., écoles; 17 h., novices; 19 h., HCM; 20 h. 30, Verbier-Martigny 2.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: affaiblie.

Seuls les secteurs de l'aciérie et de l'hôtellerie ont clôturé sur une note soutenue.

FRANCFORT: en baisse.

Tous les compartiments se sont à nouveau repliés, dans un marché maussade.

AMSTERDAM: affaiblie.

Durant une séance peu animée, la cote s'est à nouveau effritée au fil des compartiments.

BRUXELLES: en baisse.

A l'exception de quelques valeurs isolées, la baisse a été de règle sur un large front.

MILAN: meilleure.

Dans un marché sélectif, les plus-values l'ont modérément emporté dans le secteur industriel.

LONDRES: affaiblie.

Tous les titres de la cote ont généralement cédé quelques pence, dans un volume d'affaires calme.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	177
dont traités	115
en hausse	80
en baisse	16
inchangés	19
cours payés	400

Tendance générale bancaires	meilleure
financières	meilleures
assurances	meilleures
industrielles	meilleures
chimiques	meilleures
obligations suisses	bien soutenues
obligations étrangères	bien soutenues

CHANGE - BILLET

France	38.50	40.50
Angleterre	3.20	3.50
USA	1.62	1.72
Belgique	5.50	5.80
Hollande	83.—	85.—
Italie	19.—	21.—
Allemagne	89.50	91.50
Autriche	12.20	12.60
Espagne	2.15	2.45
Grèce	4.—	5.—
Canada	1.35	1.45
Suède	37.—	40.—
Portugal	3.—	4.—
Yougoslavie	7.75	9.—

PRIX DE L'OR

Lingot	13 375.—	13 550.—
Plaquette (100 g)	1 335.—	1 365.—
Vreneli	110.—	120.—
Napoléon	106.—	116.—
Souverain (Elisabeth)	106.—	

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir deux films, horaire spécial
A 20 heures - 14 ans
LA CARAPATE
avec Pierre Richard et Victor Lanoux
A 22 heures - 18 ans
LES GUERRIERS DE L'ENFER
Etrangers hier, amants aujourd'hui.
Film obsédant, que personne ne devrait ignorer.

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Jill Clayburgh, prix d'interprétation féminine à Cannes en 1978, et Alan Bates
LA FEMME LIBRE
Un film de Paul Mazursky

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Matinée pour enfants à 17 heures - 12 ans
LE RETOUR DU CAPITAINE NEMO
Soirée à 21 heures - 12 ans
L'ARBRE AUX SABOTS
d'Ermanno Olmi. Palme d'or Cannes 78.
Le plus grand film du monde.

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures et soirée à 21 heures - 18 ans
MŒURS CACHÉES DE LA BOURGEOISIE
de Tonino Cervi avec la radieuse Ornella Mutti
A Venise, les passions se déchangent.
Nocturne à 23 heures - 18 ans
LA PROF DONNE DES LEÇONS PARTICULIÈRES
Edwige Fenech séduite par son élève.

HAUTE-NENDA Cinalpin

Matinée pour enfants à 17 heures - 7 ans
ASTERIX LE GAULOIS
Soirée à 21 heures - 12 ans
PAIR ET IMPAIR
Bud Spencer et Terence Hill, deux superflambeurs.

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 10 ans
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES
avec Louis de Funès
Un film de Jean Girault

SION Capitale
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
MORT SUR LE NIL
avec Peter Ustinov et Jane Birkin
tiré d'un roman d'Agatha Christie

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

RELACHE

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE

FULLY Michel

Aujourd'hui et demain à 20 h. 30 - 16 ans
Kirk Douglas est un pirate dans
SCALAWAG, LE TRÉSOR DE BOX CANYON
Des aventures... Des bagarres...

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 18 ans
Un chef-d'œuvre en son genre...
mais pour public averti !!!
LA MARGE
avec Sylvia Kristel (Emmanuelle)

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE, en même temps que Paris et Genève et avant Lausanne
Le dernier né de la série des « Gendarme »
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES
avec Louis de Funès et Michel Galabru
et toute la célèbre équipe
Du rire garanti à 100 % !!!

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un « western » truculent et drôle
LES QUATRE DE L'AVE MARIA
avec Terence Hill et Bud Spencer

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Un fantastique film à grand spectacle !
Peter Ustinov dans le rôle d'Hercule Poirot
MORT SUR LE NIL
avec David Niven, Jane Birkin, Mia Farrow, etc.
Tiré de l'une des meilleures œuvres d'Agatha Christie.

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Romy Schneider est extraordinaire dans
UNE HISTOIRE SIMPLE
Le dernier film de Claude Sautet

BEX Rex

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Un grand film d'aventures
LES GRANDS FONDS
avec Robert Shaw et Jacqueline Bisset

Mesdames et Messieurs
Hâtez-vous de vous inscrire au nouveau cours de

Rock'n'Roll
vendredi 9 février à 19 h.
SION, av. de la Gare 28
Deuxième sous-sol
Tél. 021/54 41 56 ou inscription sur place
36-300273

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Affiliated Fund	D	7.29	7.87
Chemical Fund	D	7.20	7.87
Technology Fund	D	8.31	9.08
Europafonds	DM	25.15	26.50
Unifonds	DM	17.35	18.30
Unirenta	DM	38.30	39.50
Unispecial 1	DM	60.15	63.20

Crossbow Fund	FS	3.84	3.94
CSF-Fund	FS	16.13	16.48
Intern. Tech. Fund	D	8.62	8.76

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

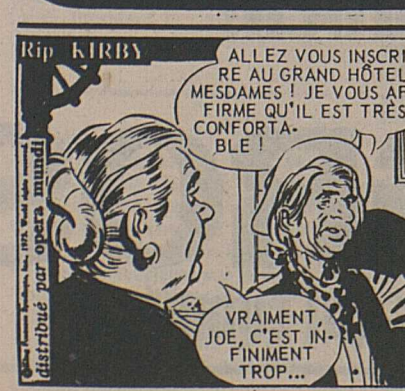
Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP _____ Lieu _____



TÉLÉVISION

(tv) Suisse romande

13.55 **Point de mire**
14.05 **Cléopâtre**
Un film de Joseph Mankiewicz, avec Liz Taylor, Richard Burton et Rex Harrison.

16.40 **La burette**
Télé-service à la carte. - Deux jeunes accordéonistes: Nicole et Jacky. - Notre rubrique de prévention des accidents chez les enfants: le bain - Un film: la vie s'apprend en jouant. - Une création de l'atelier Monique Bosshard

17.30 **Téléjournal**
17.35 **Contes du folklore japonais**
Le jeune homme et la mer.

17.45 **Chronique montagne**
Expédition française au Dhaulagiri 78. Première partie: l'approche.

18.10 **Courrier romand**
Fribourg.

18.35 **Pour les petits**
Aglaié et Sidonie

18.40 **Système D**
Le jeu des incollables

19.00 **Un jour, une heure**
1^{re} partie

19.30 **Téléjournal**
19.45 **Un jour, une heure**
2^e partie

19.55 **Votation fédérale**
Sur les sentiers pédestres.

20.05 **Passe et gagne**
Le jeu des incollables

20.20 **Temps présent**
Spécial Iran: le face à face

21.30 **Un juge, un filic**
2^e série.
Ce soir: Un alibi en béton

22.25 **Spécial cinéma**
Cinecantorama
L'actualité cinématographique cantonale

22.40 **Téléjournal**

(tv) Suisse alémanique

16.00 **Senlorama**
Personnalités insolites

16.45 **Gastronomie (6)**
17.00 **Pour les petits**
17.30 **Télévision scolaire**
L'Islande (3)

18.00 **Conduire mieux (6)**
18.15 **L'éducation à l'âge scolaire (6)**

18.45 **Fin de journée**
18.50 **Téléjournal**
19.05 **Action contact**
19.35 **Point chaud**
20.00 **Téléjournal**

(tv) France 1

12.15 **Réponse à tout**
12.30 **Midi première**
13.00 **TF1 actualités**
13.35 **Télévision régionale**
13.50 **Objectif santé**
Les analyses de laboratoire

14.00 **Pour les jeunes**
14.05 Moby Dick. 14.11 Acilion, l'ami des enfants. 14.17 Variétés. 14.20 Infos-magazine. 14.32 Initiation à l'art lyrique. 14.36 Poésie. 14.39 Les animaux. 14.42 Variétés. 14.45 Initiation à la philatélie. 14.49 La fourmi atomique. 14.55 Bricolage-système D. 14.58 Le petit prince orphelin. 15.22 Les Robinsons du Pacifique

18.02 **A la bonne heure**

(tv) France 2

12.00 **Quoi de neuf?**
12.15 **Les compagnons de Jésus**
4. Au cœur de l'épée. Avec: Georges Claisse, Pierre Clementi

12.45 **A2 première édition**
13.20 **Page magazine**
Agriculture

13.50 **Magazine régional**
13.50 **Une Suédoise à Paris (4)**
Feuilleton de Patrick Saggio. Avec: Merete Degenkolkow, Alan Fournes, etc.

14.03 **Aujourd'hui madame**
2. La sectorisation

15.05 **Les rues de San Francisco**
6. Expédition punitive. Série avec Karl Malden

15.55 **L'Invité du jeudi:**
Jean Daniel
Sa carte d'identité: origines, carrières, idées. Une journée de sa vie. Ses rencontres, etc.

17.28 **Fenêtre sur...**
Nathalie Sarraute, ou la voix de l'indicible

17.58 **Récré A2**
18.35 **C'est la vie**
L'hôpital psychiatrique

18.55 **Des chiffres et des lettres**
19.20 **Actualités régionales**
19.45 **Emission réservée aux grands partis politiques**
CDS

20.00 **Journal de l'A2**
20.40 **Le canard à l'orange**
Comédie de Douglas Home. Avec: Jean Poiret, Hugh Preston, Christine Minazzoli, Alain Lionel, etc.

22.15 **Première**
22.50 **Journal de l'A2**

(tv) Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.10 **Téléjournal.** 16.15 Les étapes du divorce. 17.00 Pour les enfants. 17.15 Pour les jeunes, série. 17.50 **Téléjournal.** 18.00 Programmes régionaux. 20.00 **Téléjournal.** 20.15 **Métallurgie:** les conflits de la Ruhr. 21.00 Adamo et Reinhard Mey. 21.45 Wer dreimal lügt, jeu. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Heisse Ware, comédie. 0.25 **Téléjournal.**

ALLEMAGNE 2. - 16.30 Le droit du travail (6). 17.00 **Téléjournal.** 17.10 Sindbad. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Kläger und Beklagte, série. 19.00 **Téléjournal.** 19.30 Le grand prix, jeu. 20.50 Action en faveur de l'enfance déshéritée. 21.00 **Téléjournal.** 21.20 L'Allemagne d'est en ouest. 22.05 Damen haben Vortritt, télépièce. 23.15 **Téléjournal.**

ALLEMAGNE 3. - 18.00 **Sesamstreet.** 18.30 **Telekolleg I.** 19.00 Les sources de la Mafia, série. 20.05 Sports sous la loupe. 20.50 Samba Brazil, film. 21.20 Le monde des animaux. 21.45 **Magazine régional.** 22.15 **Informations.**

(tv) Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-12.20 **Lola Montes,** film. 17.00 **AM, DAM, DES.** 17.25 Pour les enfants. 18.00 **Gastronomie.** 18.25 **Téléjournal.** 18.30 Programme familial. 19.00 **Images d'Autriche.** 19.30 **Magazine culturel et sportif.** 20.00 Le baron tzigane, opérette. 21.40 L'hôtel de Duke-Street (1). 22.30-22.35 **Sports et informations.**

(tv) Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.
6.05 **Bonjour**
8.00 **Notabene**
10.00 **Agenda**
12.00 **Musique tessinoise**
12.15 **Félicitations**
12.40 **Rendez-vous de midi:** Informations et musique
14.05 **Musique baroque**
15.00 **Kurt Felix au studio 7**
16.05 **Théâtre**
17.00 **Tandem**
18.30 **Sport**
18.45 **Actualités**
19.30 **Chansons de la collection «Röselgartner»** et danses populaires
20.30 **Passepartout**
21.30 **Famille et société**
22.05 **Nouveautés du jazz**
23.05-24.00 **Country & Western**

(tv) Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
6.00 **Musique et Informations**
8.45 **Radioscolaire**
9.00 **Radio-matin**
11.50 **Les programmes du jour**
12.10 **Revue de presse**
12.30 **Actualités**
13.10 **La ronde des chansons**
13.30 **Chants populaires italiens**
14.05 **Radio 2-4**
16.05 **Après-midi musical**
18.05 **Causerie**
18.30 **Chronique régionale**
19.00 **Actualités**
20.00 **Table ronde**
20.40 **Symphonie N° 99, Haydn, Concertino pour hautbois et orchestre, Beck, etc.**
21.50 **Chronique musicale**
22.05 **Disques à gogo**
22.30 **Orchestre Radiosa**
23.05-24.00 **Nocturne musical**

(tv) Suisse italienne

9.00-9.30 **TV scolaire**
10.00-10.30 **TV scolaire**
17.50 **Téléjournal**
17.55 **Pour les tout-petits**
Histoires de cirque. 12. Le cercle de feu et le tigre volant

18.00 **Pour les petits**
Déclic: les courbes

18.25 **Pour les enfants**
L'or de Hunter (6)

18.50 **Téléjournal**
19.05 **Paco le camionneur**
La fuite d'un vieux coureur

19.35 **L'univers, un cataclysme ininterrompu**
3^e et fin

20.05 **Magazine régional**
20.30 **Téléjournal**
20.45 **4 Tocchi di Campana**
(A Gunfight). Western de Lamont Johnson, avec Kirk Douglas, Johnny Cash, Jane Alexander. (Sous-titres allemand et français)

22.10 **Enquête d'actualité**
23.10-23.20 **Téléjournal**

(tv) France 1

12.15 **Réponse à tout**
12.30 **Midi première**
13.00 **TF1 actualités**
13.35 **Télévision régionale**
13.50 **Objectif santé**
Les analyses de laboratoire

14.00 **Pour les jeunes**
14.05 Moby Dick. 14.11 Acilion, l'ami des enfants. 14.17 Variétés. 14.20 Infos-magazine. 14.32 Initiation à l'art lyrique. 14.36 Poésie. 14.39 Les animaux. 14.42 Variétés. 14.45 Initiation à la philatélie. 14.49 La fourmi atomique. 14.55 Bricolage-système D. 14.58 Le petit prince orphelin. 15.22 Les Robinsons du Pacifique

18.02 **A la bonne heure**

(tv) France 2

12.00 **Quoi de neuf?**
12.15 **Les compagnons de Jésus**
4. Au cœur de l'épée. Avec: Georges Claisse, Pierre Clementi

12.45 **A2 première édition**
13.20 **Page magazine**
Agriculture

13.50 **Magazine régional**
13.50 **Une Suédoise à Paris (4)**
Feuilleton de Patrick Saggio. Avec: Merete Degenkolkow, Alan Fournes, etc.

14.03 **Aujourd'hui madame**
2. La sectorisation

15.05 **Les rues de San Francisco**
6. Expédition punitive. Série avec Karl Malden

15.55 **L'Invité du jeudi:**
Jean Daniel
Sa carte d'identité: origines, carrières, idées. Une journée de sa vie. Ses rencontres, etc.

17.28 **Fenêtre sur...**
Nathalie Sarraute, ou la voix de l'indicible

17.58 **Récré A2**
18.35 **C'est la vie**
L'hôpital psychiatrique

18.55 **Des chiffres et des lettres**
19.20 **Actualités régionales**
19.45 **Emission réservée aux grands partis politiques**
CDS

20.00 **Journal de l'A2**
20.40 **Le canard à l'orange**
Comédie de Douglas Home. Avec: Jean Poiret, Hugh Preston, Christine Minazzoli, Alain Lionel, etc.

22.15 **Première**
22.50 **Journal de l'A2**

(tv) Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-12.20 **Lola Montes,** film. 17.00 **AM, DAM, DES.** 17.25 Pour les enfants. 18.00 **Gastronomie.** 18.25 **Téléjournal.** 18.30 Programme familial. 19.00 **Images d'Autriche.** 19.30 **Magazine culturel et sportif.** 20.00 Le baron tzigane, opérette. 21.40 L'hôtel de Duke-Street (1). 22.30-22.35 **Sports et informations.**

(tv) Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.
6.05 **Bonjour**
8.00 **Notabene**
10.00 **Agenda**
12.00 **Musique tessinoise**
12.15 **Félicitations**
12.40 **Rendez-vous de midi:** Informations et musique
14.05 **Musique baroque**
15.00 **Kurt Felix au studio 7**
16.05 **Théâtre**
17.00 **Tandem**
18.30 **Sport**
18.45 **Actualités**
19.30 **Chansons de la collection «Röselgartner»** et danses populaires
20.30 **Passepartout**
21.30 **Famille et société**
22.05 **Nouveautés du jazz**
23.05-24.00 **Country & Western**

(tv) Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
6.00 **Musique et Informations**
8.45 **Radioscolaire**
9.00 **Radio-matin**
11.50 **Les programmes du jour**
12.10 **Revue de presse**
12.30 **Actualités**
13.10 **La ronde des chansons**
13.30 **Chants populaires italiens**
14.05 **Radio 2-4**
16.05 **Après-midi musical**
18.05 **Causerie**
18.30 **Chronique régionale**
19.00 **Actualités**
20.00 **Table ronde**
20.40 **Symphonie N° 99, Haydn, Concertino pour hautbois et orchestre, Beck, etc.**
21.50 **Chronique musicale**
22.05 **Disques à gogo**
22.30 **Orchestre Radiosa**
23.05-24.00 **Nocturne musical**

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.

6.00 **Top-matin**
Le journal d'informations et variétés

6.00 **7.00, 8.00 Editions principales**

6.20 **Top-secret**
6.30 **Top-régions**
6.40 **Quelqu'un**
6.50 **Top-sports**
7.20 **Top-enfants**
7.32 **Billet d'actualité**
7.45 **Echanges**
8.05 **Revue de la presse romande**

8.25 **Memento des spectacles et des concerts**

8.35 **A propos**
par Catherine Michel

8.45 **Top à André Charlet**

Radio romande II

PARLEMENT JURASSIEN Projet de règlement

Les groupes parlementaires jurassiens discutent, ces jours, en séance interne, du projet de règlement du premier Parlement jurassien. La commission comprenant onze membres qui avait été chargée d'établir un projet s'est surtout inspirée du règlement bernois en la matière et des dispositions spéciales de l'Assemblée constituante. Les propositions qu'elle soumet et qui seront débattues lors d'une prochaine séance plénière, c'est-à-dire lors de la première séance de cette année, n'ont rien de révolutionnaire. On note toutefois que le discours inaugural d'une législature sera désormais prononcé par le benjamin de l'assemblée.

Les articles relatifs à l'activité des députés suppléants suscitent de nombreuses controverses. On sait que les suppléants avaient été institués parce que le nombre des députés du Parlement avait été réduit à 60. On pensait ainsi faire accéder les jeunes et les femmes à la vie politique. On sait aujourd'hui que ces deux buts n'ont pas été atteints. Néanmoins, les suppléants étant élus, il s'agit de prévoir comment ils fonctionneront. Le règlement précise que s'ils sont les élus du canton, ils ne peuvent remplacer que les députés de leur circonscription électorale. Cela paraît logique, dans la mesure où il ne doit pas être possible, en jouant des suppléants, de modifier la force respective des districts au sein du Parlement jurassien. Mais quelle part les suppléants peuvent-ils prendre au débat? Ceux qui siègeront dans les commissions pourront-ils s'exprimer devant le Parlement, même s'ils n'y siègent pas? Quelle sera alors leur rétribution? On peut prévoir des discussions nourries sur ces questions. Souhaitons qu'elles soient plus claires que lorsque l'Assemblée constituante instaura ses fameux suppléants dont l'existence ne paraît guère devoir dépasser la première législature.

Il existe également un problème au sujet du jour des séances puisque les Jurassiens écartent résolument le système des sessions saisonnières, que la petitesse du canton ne justifie pas. Il semble qu'on en arrive au maintien des séances le jeudi, le vendredi proposé par certains ayant soulevé de nombreuses objections. Mais siégera-t-on l'après-midi et le soir en séance de relevée? Notons à ce sujet que la presse jurassienne est intervenue pour tenter d'éviter que

le Parlement ne tienne séance le vendredi. Elle n'est guère favorable non plus aux séances nocturnes.

On peut prévoir aussi que le choix du nombre de membres dans les commissions et la répartition des sièges par parti fassent l'objet des affrontements habituels entre les partisans du système proportionnel selon le plus grand reste ou selon le plus fort quotient. La première solution qui avantage les grands partis sera sans doute retenue. Le projet prévoit en outre cinq commissions parlementaires, seulement, à savoir: vérification des pouvoirs, coopération et partage des biens, justice et pétitions, gestion et finances, ainsi que travaux publics et transports. Relevons l'inclusion de la coopération à la commission de partage des biens. C'est dire que les milieux dirigeants du canton du Jura entendent entretenir des relations étroites non seulement avec leurs voisins immédiats, mais également avec des territoires plus éloignés, comme ce sera notamment le cas du Québec.

Quant au débat parlementaire proprement dit, il ne devrait pas s'écarter notablement des usages en vigueur dans les autres parlements cantonaux. Nous relèverons cependant que, au chapitre des interventions des députés, deux innovations sont prévues: la résolution et la question d'actualité. La première devrait consister en une déclaration, une protestation ou un message que le Parlement jurassien jugerait à propos d'adopter en toute circonstance. Elle correspond à une habitude politique solidement implantée dans le Jura durant toute la lutte d'indépendance cantonale. Quant à la seconde, elle constitue un véritable face à face entre les représentants du peuple et les ministres: toutes les séances,

les députés disposeraient de deux minutes pour poser une question à laquelle le ministre interpellé devrait répondre sur le champ. Bien que cette innovation, qui est reprise des règlements de l'Assemblée nationale française et du Parlement québécois, ne fasse pas l'unanimité, elle devrait être admise. Reste enfin un des derniers articles du règlement qui prévoit la possibilité d'admettre des observateurs au sein du Parlement jurassien. Une telle disposition ne provoquerait-elle pas une réaction négative de la Berne cantonale, attendu qu'elle pourrait aboutir à la désignation de représentants autonomistes du Jura bernois siégeant avec voix consultative au sein du Parlement jurassien. Il est encore trop tôt pour le dire, mais ce sujet pourrait bien alimenter les rapports entre les cantons de Berne et du Jura, ces prochaines semaines.

V. G.

L'armée suisse vue de Londres Un équipement démodé et hors d'usage!

LONDRES/BERNE (ATS). - Le célèbre hebdomadaire britannique *The Economist* consacre cette semaine une trentaine de ses pages à un dossier sur la Suisse. Une série de remarques intéressantes sur la politique, l'économie et les diverses institutions de notre pays permet au citoyen britannique de se faire une idée de la situation helvétique actuelle.

Le lecteur anglais pensera peut-être, en comparant celle-ci à celle de la Grande-Bretagne, qu'il faut de tout pour faire un monde. De son côté, le citoyen suisse sera sûrement étonné à la lecture de ce dossier d'apprendre entre autres que l'armée qui le protège dispose d'un «équipement non seulement démodé, mais souvent hors d'usage».

Selon l'auteur de l'article, M. Norman Croffland, «la vulnérabilité de notre armée de l'air est inquiétante. Trois de nos escadrons seulement sont équipés d'appareils modernes nommés «Mirage». Et dernièrement, un membre du Palais fédéral, M. Paul Wyss, louait le

courage des pilotes de l'armée suisse qui volent parfois sur des avions vieux de 25 ans dont certaines parties sont encore en bois. L'arsenal de l'infanterie n'est pas plus à jour. Il est composé de canons datant de 1933 et de mitrailleuses de l'après-guerre. Enfin, une grande partie de l'artillerie mobile se sert de fusils fabriqués entre 1935 et 1943». Mais le célèbre et historique courage helvétique à la guerre fait fi de ces défaillances matérielles puisque, comme le dit un porte-parole du DMF (Département militaire fédéral), «l'armée c'est le peuple». Celui-ci n'est en effet pas désarmé: dans le grenier de chaque citoyen dort un fusil ou plus, cela dépend

du nombre de représentants mâles par génération.

En ce qui concerne la neutralité de notre pays, l'auteur estime qu'elle «ne correspond plus à la réalité, depuis que les voisins de la Suisse qui s'entredéchiraient entre eux dans le passé ont maintenant formé le Marché commun».

Lettre à un jeune homme de 18 ans

Cher futur concitoyen,

Pour être tout à fait explicite et à la page, je devrais adresser cette lettre à un jeune homme «et à une jeune fille»; à une «future concitoyenne» aussi bien qu'à un futur concitoyen. Mais je suis victime d'une éducation selon laquelle le genre masculin comprend le féminin et «l'homme» est un terme générique qui embrasse les femmes.

Si je dis futur concitoyen, c'est que l'on ne peut être concitoyen avant d'être citoyen. Jusqu'à ce jour, cela arrive dès que l'on a 20 ans. On nous propose de changer et de vous faire citoyen tout de suite, à 18 ans. Je dirai oui sans aucune réticence; je voterai oui des deux mains si cela pouvait se faire. Je crains bien que, ce faisant, je ne me range dans la minorité de la minorité, la majorité étant celle des citoyens qui ne votent pas. Et que je le dise tout de suite, je ne crois pas que le projet passera ni

devant le peuple, ni devant les cantons.

C'est bien pourquoi je regrette - et c'est mon seul regret en cette affaire - que l'on nous somme de voter là-dessus. Ma déconvenue sera facile à supporter: j'ai à ce sujet une certaine habitude. Mais je ne puis me résigner à la vôtre. Car j'estime que vous êtes en droit d'éprouver un légitime dépit, au soir du 18 février, si vous vous dites: «Les vieux n'ont pas voulu de nous.»

Consolez-vous, cela viendra après quelques échecs. On n'a pas fait autrement pour accepter les femmes devant les urnes et dans les conseils du pays. Vous avez du moins cette chance: quand on recommencera l'expérience, vous aurez droit de vote, et alors, vengez-vous bien.

J'ai consulté avec beaucoup de curiosité, dans la brochure qui nous dispense le commentaire officiel sur les prochaines votations fédérales, les «raisons qui s'opposent à la réali-

sation de l'initiative» qui vous concerne.

J'ai lu avec effarement que «les temps actuels ne paraissent guère propices à la réalisation du vœu exprimé». Pourquoi, parce que dans neuf cantons où l'on a tenté d'abaisser l'âge civique, on a enregistré un refus. Cela, je le concède, ce pouvait être une raison de ne pas «lancer» l'initiative. Mais maintenant que c'est chose faite, je ne vois pas comment on peut voir dans les neuf refus cantonaux une raison d'y ajouter un refus idéal. Tout au plus peut-on faire un pronostic pessimiste, comme je me le suis permis un peu plus haut.

J'ai lu avec effarement que l'on redoutait une «discordance» par rapport à l'âge de la majorité civile. «Il ne serait pas raisonnable, nous dit-on, qu'un parlementaire de 18 ans puisse se prononcer sur une demande de crédit de plusieurs millions de francs, alors que personnellement il ne serait habilité que dans une mesure

restreinte à conclure des contrats impliquant des obligations financières.» L'argument est pitoyable, car on n'attend pas que vous ayez 20 ans pour vous imposer de légitimes obligations militaires, alors que «personnellement» vous n'êtes et ne serez jamais «habilité» à vous servir d'une arme pour régler vos propres conflits.

Mais j'ai lu avec amusement la dernière raison invoquée pour le refus de l'initiative. «Des enquêtes ont révélé que les avis des jeunes gens eux-mêmes sur l'abaissement de la majorité civique divergent.»

Rien que cela suffirait à me prouver que vous êtes mûrs pour exercer les droits démocratiques. Vos avis divergent, et j'aime à croire que c'est parce que nombre d'entre vous sont persuadés que le droit de vote et l'éligibilité comportent des devoirs et des responsabilités.

Quel que soit le résultat du prochain scrutin, dites-le bien haut à vos aînés.

Sylvain Maquignaz

Veyras

vendredi 9 février 1979

dès 19 h. 30

Super, super

LOTO

organisé par le club de pétanque de Veyras en triplex: Noble-Contrée La Croisée Muzot

Abonnement de 25 tirages Fr. 25.-
valeur Fr. 62.50
4 séries spéciales hors abonnement:
1 téléviseur portatif
1 radio Philips
1 appareil de photo Kodak
1 grille-pain
Jambon du Valais - fourneau à raclette
Fromage du Valais - 1 machine à café
Rotel

36-6023



Grand Conseil La loi sur la viticulture

Suite de la première page

sation professionnelle de l'économie viti-vinicole valaisanne) et, je cite, à condition que « les vins rouges soient également inclus dans la régionalisation ».

Certes, d'autres questions furent posées lors de ce débat sur l'entrée en matière, mais je crois avoir rapporté celles qui reflètent le plus le caractère « contraignant » que d'aucuns

prêtent à ce projet de loi. Aussi ne m'arrêterai-je pas sur le problème du raisin de table ou de la formation professionnelle (M^{me} Françoise Vannay) ni sur celui du domaine expérimental ou des critères de zonification (M. André Mabillard), et passerai-je aussitôt à la réponse de M. Guy Genoud, qui sut apporter les « apaisements » souhaités... jusqu'à entrainer tous pour un atout : l'incessante promotion de la qualité.

M. Genoud précise d'abord à l'intention de M. Genetti que les mesures seront adaptées, « au point de vue de leur coût, à la grandeur des encaveurs ». Les équipements exigés ne seront donc pas disproportionnés...

La zonification ?... « Tout le vignoble ne pourra pas être mis en première zone, si nous voulons vraiment aller vers la recherche de la qualité », commence par s'exclamer M. Guy

Tous pour un atout !

Genoud. Mais il s'empresse d'ajouter que le dossier n'est pas fermé sur ce sujet, qu'il est maintenant ouvert. Ainsi, toutes les communes viticoles de la rive gauche « doivent faire des propositions jusqu'au 30 juin » afin de permettre le ré-examen de ce problème. Et M. Genoud de poursuivre, à l'adresse particulière de M. Stoffel : « Nous reconnaissons qu'il faut procéder au moins à une deuxième régionalisation, celle des vins

rouges. » La « représentativité » de l'OPEVAL ?... En cours de débats, M. Pierre-Noël Julien avait informé l'assemblée que cette organisation était précisément en voie de restructuration et que l'OPEVAL attendait toute « bienvenue ». Dès lors, et toujours pour l'« apaisement » de MM. Schnyder et Stoffel (et Dirren), M. Genoud se déclare entièrement d'accord pour que la deuxième lecture sur ce pro-

jet de loi sur la viticulture interviennent seulement « lorsque l'OPEVAL aura mis définitivement en place ses nouvelles structures »...

Et c'est ainsi que tous les groupes du Grand Conseil, unanimes, décident de voter, d'accepter l'entrée en matière. Bref, ils optent tous pour un même atout... mais avec des cartes qui seront quelque peu modifiées avant de jouer.

Roger Germainier

LES MODALITÉS DU PAIEMENT DES VENDANGES FIXÉES PAR... LE GRAND CONSEIL ?

Les députés ne peuvent tenir de tels engagements

Si l'on devait appliquer la loi sur la viticulture telle que sortie des débats d'hier après-midi, ce ne serait plus au Conseil d'Etat, mais au Grand Conseil qu'il appartiendrait de fixer les degrés Oechsle pour la dôle ou le goron et de poser tous ces actes qui, chaque automne, régissent le paiement des vendanges ! Pourquoi ? Tout simplement parce que, par 46 voix contre 39, les députés en ont décidé ainsi, en acceptant un amendement du groupe DC du Haut, proposé par le député N. Stoffel et soutenu par le Haut-Valais unanime !

Rien n'y fit !

M. Guy Genoud, chef du département, eut beau exposer qu'un tel transfert de compé-

tences était formellement impossible parce que contraire à la Constitution, qui attribue au Conseil d'Etat la tâche de faire exécuter les lois, rien n'y fit.

Le Législatif bernois a pris congé du conseiller d'Etat Jaberg

Son nom restera lié au Jura

BERNE (ATS). - Le Grand Conseil bernois, parvenu hier au terme des affaires relevant de la direction de la justice et des communes, a pris congé du conseiller d'Etat Ernst Jaberg, qui se retire après 12 ans passés au gouvernement pour présider aux destinées de la Banque Cantonale de Berne.

Rendant hommage au démissionnaire, M. Peter Hügi, en sa qualité de président du Parlement, a surtout souligné l'engagement dans la question jurassienne de celui qui fut l'artisan de l'additif constitutionnel. Ce fut aussi l'occasion pour un député francophone d'exprimer à M. Jaberg la recon-

naissance de la députation du Jura bernois et de Bienne (romand) pour le travail constructif qu'il a réalisé et pour la compréhension qu'il a manifestée à l'égard de la population du Jura bernois.

Dans sa brève allocution, M. Jaberg a tenu à rendre hommage à M. André Ory, son « conseiller de la première heure », aujourd'hui député, et qui occupait à l'époque la charge de vice-chancelier. Pour M. Jaberg, les accords tripartites signés entre le canton du Jura, Berne et la Confédération, constituent une étape, mais d'autres suivront, qu'il s'agira d'aborder avec pondération et fermeté.

Le conseiller national radical Staehli se retire

Le conseiller national radical Roland Staehli, de Tramelan, une des figures de proue de l'antiséparatisme jurassien, a annoncé qu'il ne briguera pas un nouveau mandat de conseiller national en octobre prochain. M. Staehli était entré au Conseil national il y a quatre ans seulement. Il invoque des motifs de santé pour justifier sa décision. Celle-ci fait en tout cas la place libre pour l'élection de son successeur. Comme on pouvait le supposer déjà lors de l'annonce de la candidature de M^{me} Geneviève Aubry à l'assemblée du parti radical bernois pour le siège cantonal au Conseil des Etats, ce sera M^{me} Aubry qui sera portée en liste. Elle a de bonnes chances d'être élue, attendu qu'elle pourra profiter d'un soutien assez large dans les organisations féministes du canton. Il faut aussi se rappeler que le parti radical a décidé de ne présenter qu'une seule liste dans l'ensemble du canton, de telle sorte que les candidats jurassiens auront besoin du soutien des électeurs de l'ancien canton pour passer la rampe. On peut aussi envisager une candidature de M. Raymond Gsell, président de la Fédération des communes du Jura bernois. M.

Gsell est une personnalité connue qui pourrait devancer M^{me} Aubry dans l'ensemble de la circonscription électorale.

Avec le retrait de M. Staehli, le renouvellement des figures de tête de l'antiséparatisme jurassien se poursuit. M. Staehli était en effet indiscutablement le plus habile et le plus solide des adversaires politiques des autonomistes jurassiens. **Victor Giordano**

Foire suisse de la machine agricole à Lausanne

Quelques nouveautés

LAUSANNE (ATS). - 140 exposants présentent leurs nouveautés techniques, sur 32 000 M2, à la 6^e Foire suisse de la machine agricole (Agrama), qui ouvre ses portes aujourd'hui au palais de Beaulieu, à Lausanne. Organisée par l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles (6000 employés), elle est la plus grande manifestation du genre dans notre pays. Les visiteurs y sont attendus jusqu'au 13 février.

Parmi les nouveautés en matière d'équipement agricole, signalons de nouvelles hâcheuses-récolteuses à maïs et petites motofaucheuses pour la montagne, d'importantes améliorations sur les moissonneuses-batteuses, une nouvelle méthode d'arrachage des fanes de pommes de terre. Les tracteurs sont également présents : il s'en vend 3000 à 4000 par année chez nous.

● PARIS (ATS/AFP). - Des tableaux et des dessins de grands maîtres valant plusieurs centaines de milliers de francs, volés dans des musées ou chez des collectionneurs, ont été récupérés lundi à Paris chez des recycleurs par la police.

Un pastel de Degas, des dessins de Watteau, de Renoir, de Picasso, de Diaz et de Whistler ont été retrouvés au cours d'une perquisition chez un trafiquant.

Pas plus qu'un avis de droit de M. de Werra, juge fédéral. Et c'est ainsi que le Parlement - ou plus exactement les 85 députés sur 130 qui ont pris part au vote - s'est voté une tâche qu'il ne peut pratiquement pas assumer ! On ne voit pas comment, en effet, le Parlement pourrait se réunir chaque fois qu'une décision est à prendre au sujet des vendanges ! Le comble, c'est qu'à l'appui de l'argumentation haut-valaisanne, on fait état d'antécédents (loi en faveur des handicapés) que M. Genoud reconnaît, mais en se défendant toutefois de tenir pour vérités d'aujourd'hui des erreurs d'hier !

Ce vote sema la confusion dans l'assemblée.

« CE N'EST PAS CE QUE L'ON A VOULU », déclaraient certains, alors que le président Roten tentait de consulter la salle sur l'opportunité de revoter, en raison de cette fausse interprétation de la véritable portée du verdict venant de tomber.

« Je m'y oppose de toutes mes forces », déclara le député Stoffel. Et tandis que l'on jubilait sur les travées haut-valaisannes et que les commentaires allaient bon train à la tribune du public garnie de nombreux viticulteurs, on en resta là...

La suite ? A la discussion sur

l'ensemble du projet, abandonné hier à l'article 24. Ou, en tout cas, aux deuxième débats.

Battus par 42 voix contre 31 sur leurs propositions de supprimer les zones (MM. W. Schnyder pour les chrétiens-sociaux et N. Stoffel pour les DC), les députés du Haut-Valais ont maintenu leur « union sacrée » tout au long de la discussion et c'est en quelque sorte une revanche qu'ils ont voulue - et trouvée - lors du fameux vote sur le premier alinéa de l'article 21.

Une gestation difficile

Cet article 21 est la clé de la loi. Il ouvre le chapitre « promotion de la qualité », qui est le but principal du projet. Il dit que la vendange doit être payée selon les régions et les zones de provenance et selon la qualité, notamment la teneur en sucre naturel (degré Oechsle).

Le Haut-Valais ne veut pas entendre parler de zones.

Le groupe DC, par le député Charly Darbellay, lui a offert un compromis, en proposant de renverser l'ordre de ces deux critères : en premier lieu la qualité et, après seulement, les régions et les zones de provenance. M. Genoud, chef du département, a rappelé qu'il existe aussi une rive gauche dans le Bas-Valais, ainsi que des vignobles en altitude. Le groupe DC, par M. Darbellay, a encore proposé que l'écart du

prix entre les zones ne puisse dépasser le 6%. Tous ces amendements doivent être repris par la deuxième commission, qui aura également à s'occuper de quelques autres propositions et remarques faites au cours de l'examen des articles. Nous citerons le cas de l'article 20 (équipement d'encavage des petits commerces) qui firent l'objet d'interventions de MM. P. Moren et Rapillard. Le groupe socialiste (M^{me} Vannay) a vu la commission et le Grand Conseil accepter une adjonction en faveur du raisin de table et du jus de raisin et le groupe social-indépendant (M. Fontannaz) sa proposition d'étendre le contrôle aux plants importés. MM. P. Putallaz, B. Varone, G. Cotter, A. Mabillard et d'autres, que nous oublions certainement, ont participé d'une manière très constructive à ce passage au crible des 24 articles (sur 33 au total) de la loi. MM. Y. Berclaz, président de la commission, R. Mathier, rapporteur, et Genoud, chef du département, ont apporté à chacun les renseignements demandés.

L'élaboration de cette loi - on s'en doutait - s'avère difficile. Parce que si le postulat de la qualité semble admis par tout le monde, les moyens de la mettre en pratique sont loin de faire l'unanimité. Dans cette matière qui couvre l'étape du vin, de la vigne à la cave, la notion de qualité se lie souvent à des questions d'intérêts difficiles à démêler. Espérons vive-

ment que, finalement, tout puisse se régler en bonne harmonie, à la valaisanne, si ce n'est autour de trois décis, du moins entre députés qui ont tous à cœur le bien commun de notre canton dans lequel la vigne tient une très large part.

Gérald Rudaz

CE MATIN

- Motion Bernard Comby et consorts concernant la création d'une école hôtelière valaisanne.
- Postulat du groupe démocrate-chrétien du district de Sierre par André Zuferey, pour l'extension de l'école de commerce.
- Projet de décret sur l'octroi d'une aide extraordinaire à l'Union valaisanne du tourisme (prés. : Ch. Darbellay, rapp. : F. Pont).
- Projet de décret concernant la classification des routes, prévue à l'article 18 de la loi sur les routes du 3 septembre 1965 (prés. : O. Pfammatter, rapp. : G. Jordan).
- Projet de décret concernant la correction de la route d'Albinen, sur le territoire de la commune d'Albinen (prés. : R. Zuber, rapp. : M. Andenmaten).
- Projet de décret concernant la construction de la route Sion - Bramois - Chippis, tronçon Sion - déviation de Bramois, sur le territoire de la commune de Sion (prés. : B. Lonfat, rapp. : E. Fux).
- Assermentation du conseiller d'Etat, M. Bernard Comby.

COMMUNES ECCLÉSIASTIQUES LES POINTS CHAUDS DE LA LOI

La discussion sur l'entrée en matière de la loi sur les communes ecclésiastiques a été marquée, hier matin, par un exposé remarquable de M. Pierre Putallaz, président de la commission, qui a souhaité « un large et total débat » afin d'affiner la loi. Tour à tour, le groupe DC du Bas, par M. François Rouiller, le groupe DC du Haut (M. Richard Gertschen), le groupe chrétien-social (M. Adolf Anthamatten) entrèrent dans les vues de M. Putallaz. C'est pourquoi il fut

décidé, afin de laisser à chacun le temps nécessaire à la réflexion, de discuter de l'entrée en matière cette session et de reporter le vote et la discussion des articles à la session de mars.

Points forts de cette discussion : la position du groupe radical (M. Jean Vogt), qui demande « la liberté totale d'adhésion ou non à une religion », c'est-à-dire un « non » catégorique à une déclaration de non-appartenance qui ne s'accorde pas avec le respect de la liberté

de croyance. M. B. Morand a appuyé cette position à titre personnel, en s'insurgeant contre l'obligation que crée la loi, pour celui qui n'entend pas appartenir à une commune ecclésiastique, de s'exclure de l'Eglise.

Le groupe socialiste (M. C. Rouiller) avança des arguments identiques pour s'opposer à toute déclaration expresse de non-appartenance, et pour dénoncer le caractère fiscal de la loi, qui augmente la charge déjà lourde des contribuables.

M. Rouiller proposa le renvoi du projet au Conseil d'Etat.

Diverses autres interventions ayant trait aux liens de l'Eglise, à la fusion des paroisses, au mode d'élection des autorités de la commune ecclésiastique, animèrent ce débat qui permit, comme le souhaitait le président de la commission, de faire le tour complet des problèmes soulevés par l'application de la modification de l'article 2 de la Constitution cantonale, objet de la loi présentée.

L'élément qualitatif de la responsabilité

M. Georges Roten, premier vice-président, a présidé, hier, la séance de relevée. Excellent exercice pour celui qui, dès la prochaine session de mai, occupera à plein temps le fauteuil présidentiel. M. Guy Genoud, président du Conseil d'Etat, eut immédiatement la parole pour répondre aux divers intervenants de la matinée sur la loi concernant les communes ecclésiastiques.

La loi, exposa M. Genoud, ne va pas jusqu'à la séparation totale entre l'Eglise et l'Etat. Elle consacre le statut d'Eglises libres dans un Etat libre et il est vain de revenir sur cette question qui a été tranchée de façon nette par le Grand Conseil lors de la discussion sur l'article 2 de la Constitution cantonale.

La loi, poursuivit M. Genoud, comporte évidemment des dispositions à caractère fiscal, son but étant de transférer les charges du culte de la

commune politique à la commune ecclésiastique. L'impôt prévu n'est d'ailleurs qu'une solution subsidiaire, applicable lorsque les propres ressources de la communauté religieuse ne suffisent plus. Il comporte, cet impôt, un élément qualitatif qui est le sens de la responsabilité de chacun des membres de la commune ecclésiastique. Si l'on ne veut pas payer cet impôt, il faut, par une déclaration, renoncer à faire partie de la commune. M. Genoud a précisé que celui qui use de

ce moyen s'exclut de la commune, mais non de l'Eglise. Au lieu d'une telle déclaration, ne pourrait-on pas procéder par adhésion volontaire ? Ce serait entrer dans le système en vigueur à Genève, où le 20 % seulement des catholiques ont fait adhésion à la commune et paient l'impôt. Ce serait laisser à une minorité - et pas nécessairement ! - le soin de payer. Ce serait une prime à la débandade.

Les biens de l'Eglise ? Certains ont fait des propositions à leur sujet. Mais, déclara M. Genoud, ces biens ont des propriétaires, inscrits au Registre foncier. Vouloir s'en approprier, ce serait commettre une pure spoliation. En conclusion, M. Genoud releva que pour notre canton à 99 % chrétien, la

Renvoi repoussé

Le groupe socialiste, par M. C. Rouiller, ayant fait une proposition de renvoi, celle-ci fut mise au vote. Elle a été repoussée par 80 voix contre 27.

Le projet de loi sera repris par le Grand Conseil à la session de mars par le vote sur l'entrée en matière et la discussion des articles.



Coop-informations

Jaffa
Grape-fruits
en sacs pratiques
le kg seulement

Hits <weekend>
du jeudi 8 février au samedi 10 février 1979

95

Huile de tournesol
Sonina
Teneur élevée en acides gras essentiels polyinsaturés (min. 50%). Riche en vitamine E.
2 bouteilles de 1 litre
au lieu de 7.50



N'oubliez pas!
Le 14 février c'est la St. Valentin.
Votre magasin Coop vous propose à cette occasion un grand choix de fleurs à des prix avantageux.



Actions de vin

avec recommandation du maître de chais jusqu'à épuisement du stock

Rosé Utiel RUBI ROSA

La diversité des vins espagnols avec toutes leurs nuances permet à chacun d'en trouver un à son goût et pour chaque occasion. Notre Rosé Utiel est un vin léger que l'on peut servir légèrement frais à chaque repas.

1 litre **1.95** (+ dépôt)

Rioja 3 bandes TORRE MAYOR

Un vin espagnol qui nous vient de la province de Rioja, au nord-est de l'Espagne. Le Torre Mayor est un vin fruité, légèrement corsé et d'un goût agréable.

7 dl **3.40**

Hits hebdo 7-13 février 1979

<p>Salades en sachets midi</p> <p>Sachets de 250 g</p> <p>Vous avez le choix entre les sortes suivantes:</p> <p>Salade de racines rouges</p> <p>-90 au lieu de 1.15</p> <p>Salade de céleris</p> <p>1.15 au lieu de 1.40</p> <p>Salade de carottes</p> <p>1.- au lieu de 1.25</p>	<p>Oeufs d'importation moyens</p> <p>2 boîtes de 6 pièces</p> <p>1.50 au lieu de 1.90</p>	<p>Cervelas</p> <p>dans emballage sous vide</p> <p>Triopack (3 pièces de 100 g)</p> <p>1.65 au lieu de 2.10</p>
	<p>Fromage à raclette étranger</p> <p>en tranches: emballages d'env. 250 g</p> <p>le kg 10.80 au lieu de 12.90</p>	<p>en blocs: morceaux d'env. 500 g</p> <p>le kg 10.- au lieu de 13.10</p>
	<p>Sirop d'oranges</p> <p>Bouteille de 1 litre (+ consigne)</p> <p>2.40 au lieu de 2.70</p>	<p>Farine blanche Coop</p> <p>1 kg -95 au lieu de 1.20</p>

Prix choc actuel

Couches-culottes Combinette Moltex

pour le jour	pour la nuit	pour les tout-petits
20 pièces seulement 3.80	12 pièces seulement 2.95	12 pièces seulement 3.95

Datation Coop **Coop compte pour qui sait compter!**

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

coop valais

Viande hachée de bœuf	100 g	-85
Poulet frais Coqu'ain	étr. kg	6.50
Coraule de Gruyère	kg	7.90
Oranges Moro	kg	1.-
Johannisberg Fleur du Rhône, Provins	7 dl	4.90

de MARTIGNY à BRIG

**Votations fédérales et cantonales
du 18 février 1979**

Libres opinions

● Pénurie d'énergie: une leçon à méditer

Le 5 janvier de cette année, le gouvernement tchécoslovaque a été obligé de prendre des mesures exceptionnelles: fermeture de toutes les écoles, arrêt du travail dans certaines usines, réduction de l'éclairage dans les rues, rattrapage de la production le samedi et le dimanche, limitation des programmes de télévision à trois heures par jour. Le 11 janvier, le gouvernement décidait encore la prolongation des «vacances» scolaires et universitaires jusqu'au 29 janvier. Pourquoi? Simplement parce que le froid a provoqué une demande d'énergie telle que l'approvisionnement à gogo n'a pu être assuré.

Et pourtant, nous apprend Josef Hodic dans *Le Monde* (23.1.79), la Tchécoslovaquie compte parmi les pays les plus développés si l'on considère le critère de la quantité d'électricité produite par habitant: 4206 kWh par habitant en 1976, soit autant que les pays du Benelux et beaucoup plus que la France (3611 kWh). La production d'énergie électrique a augmenté de 40,5%

de 1971 à 1977. Elle est aujourd'hui de 66,4 milliards de kWh, et c'est insuffisant.

La production d'électricité dépend, presque en totalité, du charbon. Or, les gisements facilement exploitables sont pratiquement épuisés. Et, sur quoi comptent les Tchèques pour combler leur déficit énergétique? Sur l'énergie atomique qui, d'ici 1990, devrait

fournir 44,5 milliards de kWh au pays. Au cours des années 80, des centrales nucléaires doivent notamment être construites à proximité de Prague et Bratislava et leur fournir le chauffage nécessaire.

La construction de la centrale nucléaire de Bratislava, comme l'implantation prochaine des centrales prévues tout au long de la frontière septentrionale de l'Autriche illustre de façon éclatante l'inaïté du renoncement à l'énergie nucléaire voulu par le peuple autrichien. En effet, certaines centrales tchèques seront plus près de centres d'habitation autrichiens que ce n'est le cas pour la centrale de Zwentendorf à laquelle l'Autriche a renoncé et pour laquelle des milliards ont été dépensés en pure perte. Ainsi, ce petit pays neutre, non

seulement n'est pas à l'abri des dangers que pourraient comporter les centrales tchèques, mais encore il doit s'en remettre aux pays de l'Est pour l'essentiel de son approvisionnement énergétique. Aux amateurs de sécurité de méditer la leçon! Car, en fait de sécurité, les Autrichiens ont remis la leur en mains communistes, tant pour celle qui concerne le risque d'accidents que celle qui concerne le risque de rupture d'approvisionnement.

Faut-il suivre leur exemple? Faut-il vraiment croire que nous autres Suisses, nous puissions échapper (grâce au soleil, par exemple!) au besoin d'énergie nucléaire comme étant l'une des énergies complémentaires au pétrole, au gaz, au bois, à l'hydro-électricité? Poser la question, n'est-ce pas aussi y répondre?

En fait, qui voudrait simplement se réserver la possibilité de réagir en cas de rupture d'approvisionnement en énergie conventionnelle sera bien inspiré de ne pas se priver d'un recours raisonnable à l'énergie nucléaire. Il faudra donc refuser l'initiative antiatomique, le 18 février prochain. R. Gremaud

Sentiers et chemins pédestres Pourquoi un article constitutionnel?

Chaque année plus de 1000 km de chemins pour piétons disparaissent dans notre pays. Et sur ce nombre, il y en a 400 qui sont des chemins marqués comme tels. Ils sont transformés en routes, barrés, laissés à l'abandon ou interrompus. On attend souvent du piéton qu'il accepte de faire de longs détours à proximité d'autoroutes bruyantes. Les lois et ordonnances actuelles favorisent cet état de choses car elles tendent unilatéralement à faciliter le trafic motorisé. Cela est en particulier vrai pour les ordonnances fédérales concernant les subventions: la Confédération alloue d'importantes subventions pour l'amélioration du réseau routier, sans tenir compte des chemins pour piétons.

L'article constitutionnel sur lequel nous voterons le 18 février tend à empêcher que l'on continue à supprimer, sans remplacement, des chemins pour piétons. Il donnera à la Confédération, aux cantons et aux communes une base juridique claire et moderne pour cette protection et ce développement si nécessaire des réseaux pédestres.

Là où les chemins pour piétons sont interrompus par des routes nouvelles ou d'autres installations destinées à la circulation, il y aura lieu de créer de nouvelles voies de communication, à l'écart du trafic motorisé. C'est pourquoi, les lois de la Confédération, des cantons et des communes doivent être adaptées aux conditions nouvelles. Or une base constitutionnelle est nécessaire pour cela.

Comité d'action suisse
« Sentiers et chemins pédestres »

Le Vorort dit non à l'initiative atomique

Le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie s'oppose à l'initiative atomique qui sera soumise au vote du souverain le 18 février 1979. A son avis, cette initiative signifie pratiquement l'interdiction de l'énergie atomique et elle rend ainsi un mauvais service à l'approvisionnement de la Suisse en énergie. La situation politique internationale étant incertaine, la politique énergétique suisse doit avoir pour tâche principale de libérer notre pays de sa dépendance unilatérale des produits pétroliers. Il est

impossible d'atteindre ce but sans développement modéré de notre approvisionnement en énergie électrique au moyen de centrales atomiques. Il n'existe à l'heure actuelle aucune autre solution qui puisse nous assurer d'une manière décisive un approvisionnement équilibré en agents énergétiques.

Quant à la sécurité des installations atomiques, les Chambres fédérales ont adopté le 6 octobre 1978 un arrêté fédéral qui complète dans une très large mesure la loi de 1959 sur l'énergie atomique par une régle-

mentation nouvelle et plus sévère de la procédure d'autorisation, par des dispositions sur les déchets radioactifs et par la création d'un fonds d'immobilisation.

En lançant le référendum contre cette révision législative, qui va jusqu'à l'ultime limite de la réglementation possible dans ce domaine, les milieux qui sont à l'origine de l'initiative ne font que confirmer l'extrémisme politique par lequel ils mettent en péril la sécurité de notre approvisionnement en énergie et celle de places de travail.

Les fanatiques

Depuis 1924 où j'ai ouvert les yeux et jusqu'à aujourd'hui, j'ai déjà connu bien des fanatiques: les fascistes et les nazis de mon adolescence, les communistes de Staline, les chiïtes de Khomeiny et maintenant les fanatiques de l'environnement et de l'écologie.

Ces derniers sont peut-être plus dangereux et plus efficaces que tous ceux qui déjà ont failli perdre les démocraties parce qu'ils agissent du dedans alors que les autres étaient des ennemis du dehors, bien visibles, bien déclarés.

Les «environnards» (C'est ainsi que je les appelle), j'en connais beaucoup et leur technique m'est familière:

D'abord une haine déclarée du système économique, ensuite une méfiance viscérale de toutes les techniques et de tous les techniciens. Un bon «environnard» ne croit pas un mot de ce que dit un technicien, que ce dernier soit économiste ou savant atomiste n'y change rien.

Pour finir, un mépris granitique de l'évidence.

Il est évident, par exemple, qu'il existe dans le monde deux cents

centrales nucléaires qui jamais n'ont causé d'accidents: c'est égal, c'est dangereux, un point c'est tout.

Il est évident que le pétrole pollue cent fois plus que ne l'a jamais fait et ne le fera jamais l'énergie pacifique nucléaire. C'est égal, on est contre le nucléaire, un point c'est tout.

Il est évident que la vitrification des déchets a résolu le problème. C'est égal, le problème demeure, un point c'est tout.

Il est évident qu'il est mille fois plus dangereux de monter dans sa voiture que de travailler dans une centrale nucléaire. C'est égal, le nucléaire est dangereux, un point c'est tout.

Une question mérite d'être posée avec clarté: pourquoi ce refus d'accepter les faits? Pourquoi cette haine, cet acharnement?

La réponse est toute simple: pour nuire à une société de progrès matériels et de techniques, le seul moyen efficace reste de lui mesurer l'énergie. Sans énergie abondante, pas de progrès, pas de techniques et pas d'industries. Cependant, il n'est pas question de s'attaquer de front aux démocraties, on va le

faire du dedans en utilisant l'arme absolue: la peur.

Faisons peur, pensent-ils, brandissons tous les épouvantails et ces imbéciles voteront eux-mêmes leur mise sous tutelle.

Et pour ce travail, nos environnards sont aidés, bien sûr, par nos chers intellectuels, toujours les mêmes, ceux qui ont applaudi à la «libération» du Vietnam, ceux qui n'ont rien dit pour le génocide du Cambodge, ceux qui «mouillaient» pour Mao et pour ses gardes rouges, ceux qui depuis vingt ans n'ont jamais arrêté de mentir, de tromper et d'applaudir chaque fois que les démocraties perdaient une bataille. Ceux qui se croient dans le sens de l'Histoire alors que l'Histoire leur a tourné le dos depuis belle lurette.

Il faut dénoncer le fanatisme, et non pas ouvrir le dialogue comme le pensent d'indécrottables naïfs. A-t-on jamais pu dialoguer avec les nazis, les fascistes, les communistes, les fanatiques religieux. Il n'y a pas de dialogue possible avec ceux qui nient l'évidence.

J'ai essayé souvent, toujours en pure perte. Je sais maintenant que la seule attitude possible, c'est de dire non.

Et pour commencer, chers lecteurs du *Nouveliste*, fichez-moi cette initiative antiatomique en l'air.

Votez non et restez résolu, car la bataille ne fait que commencer.

René Michel
Vercorin

Les sentiers au service du tourisme

Que peuvent bien offrir nos villes et villages aux touristes? En hiver ce sont bien sûr des multitudes de remonte-pente que recherchent les skieurs. Et on ne s'est pas fait faute d'en construire au point d'inquiéter certains promoteurs en mal de rentabilité.

En été, eh bien, ma foi, quand on a assez roulé en automobile, qu'on a prévu des courts de tennis, des piscines, des golfs et d'autres jeux ou sports de plein air, il reste, pour les chercheurs de silence et pour les partisans d'un effort salutaire et point trop sophistiqué, la promenade à pied.

Occupation qu'on a baptisée tourisme pédestre en pensant avant tout à nos estivants touristes.

A leur intention, toutes les stations ont balisé, loin des routes à autos, des itinéraires pour promeneurs et excursionnistes: ces amateurs de randonnées sans danger.

En Valais, une association cantonale, branchée sur l'Union valaisanne du tourisme, a créé en outre un vaste réseau couvrant tout le territoire du canton et se préoccupant de

relier entre elles nos vallées et nos vallons élevés et d'en faire découvrir les beautés.

On ne se trouve donc pas en face du néant!

Et pourtant on pourrait faire mieux encore si à chaque construction de route on avait, simultanément, le souci de sauvegarder les chemins, de ne pas les détruire, de les rétablir en cas de besoin.

Le contreprojet qui sera soumis au peuple prochainement ne poursuit pas d'autre but: créer les bases légales qui obligent les cantons à aménager les chemins pédestres, puis à les entretenir.

Ajoutons encore que les Valaisans eux-mêmes ressentent à leur tour le besoin de parcourir ces chemins, car ils sont aussi touristes à leurs heures, dans leur canton et ailleurs.

Et même si l'on sentait moins chez nous cette nécessité de protéger notre réseau de chemins pédestres, il n'est pas anticonfédéral de souhaiter que cela se fasse dans d'autres cantons.

Association valaisanne de tourisme pédestre

Pour un « oui » massif à l'initiative des « Jeunes Bons Templiers »

L'initiative des jeunes Bons Templiers vise à interdire la publicité en faveur des produits engendrant la dépendance, c'est-à-dire essentiellement l'alcool et le tabac. Si elle est adoptée le 18 février, une législation appropriée déterminera les détails d'application. La tâche sera aussi aisée ou plus aisée qu'en d'autres domaines.

Voici quelques faits et réflexions qui devraient retenir l'attention des citoyens et des citoyennes.

L'attitude des hommes politiques

En dernière minute, en catastrophe, comme pour venir renforcer encore l'artillerie bien argentée des adversaires de l'initiative, le Conseil fédéral annonce un projet destiné à restreindre la publicité en faveur du tabac et de l'alcool.

Depuis dix ans, à quatorze reprises, des interventions ont eu lieu à Berne contre les méfaits de l'alcool. Chaque fois, le Conseil fédéral a exprimé de même des intentions apaisantes.

Nos députés se sont laissés persuader à nouveau à propos de l'initiative: ils l'ont rejetée en second vote presque à deux contre un.

C'est pourquoi il importe que le peuple réagisse. S'il vote OUI en masse, le Conseil fédéral et nos députés se sentiront mieux «encouragés» à réaliser les bonnes intentions. Hélas! la minorité acceptante ne risque pas d'être trop forte. Allez voter! Votez OUI!

Nos «élites» valaisannes, magistrats, prêtres, médecins, enseignants

Un comité national de patronage a été constitué en faveur de l'initiative. Il a groupé d'emblée une soixantaine de personnalités de milieux responsables en priorité de la santé morale et physique de notre jeunesse et de tout le peuple. Seule personnalité de notre canton: Gabrielle Nanchen.

D'autre part, le projet d'un comité valaisan d'action a été abandonné, semble-t-il, devant des refus et désistements prudents, si-

vie dont je n'ai nulle envie?»

Mais! M. Germanier! Depuis quand les auteurs de l'initiative et les quelque 77000 signataires qui la soutiennent prétendent-ils vouloir vous «imposer un mode de vie» ou une quelconque restriction dans votre usage quotidien d'alcool ou de tabac? Jamais, au grand jamais il n'a été question d'une telle ambition dans leur esprit. L'article 32 quinquies dit au contraire ceci: «Toute publicité en faveur de produits pour fumeurs et boissons alcooliques est interdite...» Non! M. Germanier, et vous le savez très bien - ce qui est encore pire - jamais les jeunes Bons-Templiers n'ont eu cette prétention. L'objet de l'initiative porte - faut-il encore le rappeler - sur l'interdiction de toute publicité sur un objet malsain voire nocif pour l'homme (voyez à ce sujet les récentes statistiques établies notamment auprès des écoliers). Et ici je ne me soucie pas tellement de vous et de moi. Mais avez-vous songé une seule fois, en rédigeant vos lignes, à l'influence extraordinaire qu'exerce la publicité en général sur les enfants et les adolescents. Or, vous n'ignorez pas non plus combien le cinéma et la multitude de mass media dont nous dépendons prennent une place toujours plus prépondérante dans l'éducation de la jeunesse (ce qui n'est pas forcément réjouissant mais combien réel). Désirons-nous donc continuer inopinément à laisser déferler à un rythme affolant une publicité dégradante qui ne se gêne guère de prostituer la beauté, les personnes et que sais-je pour mieux vendre ces véritables «clous de cerceau» qui ravagent l'homme dès son stade foetal et qui corrompent, disons-le, à petit feu et malgré elle, une jeunesse faussement conditionnée.

Ne portez-vous pas à cet égard une lourde responsabilité, M. Germanier, en proclamant par la voie de votre quotidien et dans tous les foyers valaisans - et vous savez

que vous êtes écouté - qu'il faut laisser libre cours à la publicité dans ce domaine? Vous brisez du même coup froidement l'élan admirable de ces personnes jeunes peut-être mais conscientes encore que notre société peut être sauvée. Quant à votre façon de sensibiliser l'opinion populaire en appuyant sur le facteur de l'emploi dans l'industrie tabagique, elle est subtile sans plus. A vous entendre on aurait envie de déduire: FUMONS et BUVONS encore plus et surtout faisons consommer plus intensément nos jeunes par une publicité encore plus astucieuse afin d'éponger définitivement le chômage en Suisse! Quelle absurdité dans cet appel presque perfide à la solidarité des hommes!

Passons sur vos calembours finaux qui ne dissimulent en fait rien d'autre qu'un esprit décidé jusqu'au dernier trait de plume à susciter rire et moquerie dans une affaire hautement sérieuse et touchant à la destinée de notre jeunesse.

Non! M. Germanier, en lançant leur initiative, les jeunes Bons-Templiers étaient animés d'une conviction autrement plus profonde que celle qui vous a incité à prendre la plume pour tenter, à court d'arguments, de les dénigrer («toujours animé d'un bon sentiment», je le suppose). Alors, laissez-leur croire jusqu'au bout à leur noble entreprise, car dans ce monde conditionné à tout point de vue par le déferlement publicitaire, la véritable LIBERTÉ n'est-elle pas celle de vouloir, avec une intime conviction, une société plus viable et de lutter pour y parvenir?

C'est en tout cas ce que j'avais compris de l'initiative des Bons-Templiers. En espérant que plus d'un lecteur ne se soit pas laissé duper, je vous en conjure: laissez-nous vivre en bonne santé et mourez en mauvaise santé, personne ne vous en empêche, si tel est votre souhait le plus cher! R. Métrailler

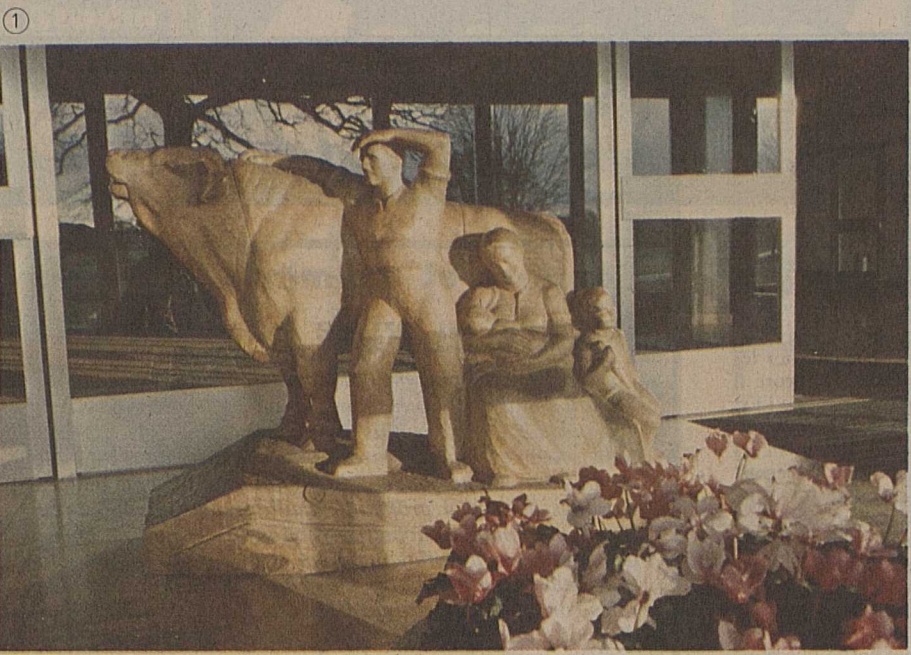
Milieu attentif à l'aspect économique

Réfléchissez à ceci: l'industrie du tabac et de l'alcool dépense plus de cent millions chaque année pour la publicité. Cela paye. Cela nous coûte cher: par la publicité, consommation et abus ont fort augmenté; en peu d'années, nous nous sommes rapprochés de la France. Le Conseil fédéral estime que l'alcoolisme coûte environ 1,5 milliard de francs par année à la collectivité.

Notez que, relativement aux liqueurs, à la bière et au tabac, nos bons vins seraient avantagés et non désavantagés par un frein efficace à la publicité.

Et joyeusement, je suis la trace de gens qui vont mourir en bonne santé au-delà de 90 ans, sans avoir connu un seul jour d'ennui, sans avoir été à charge de leur famille ni de la société.

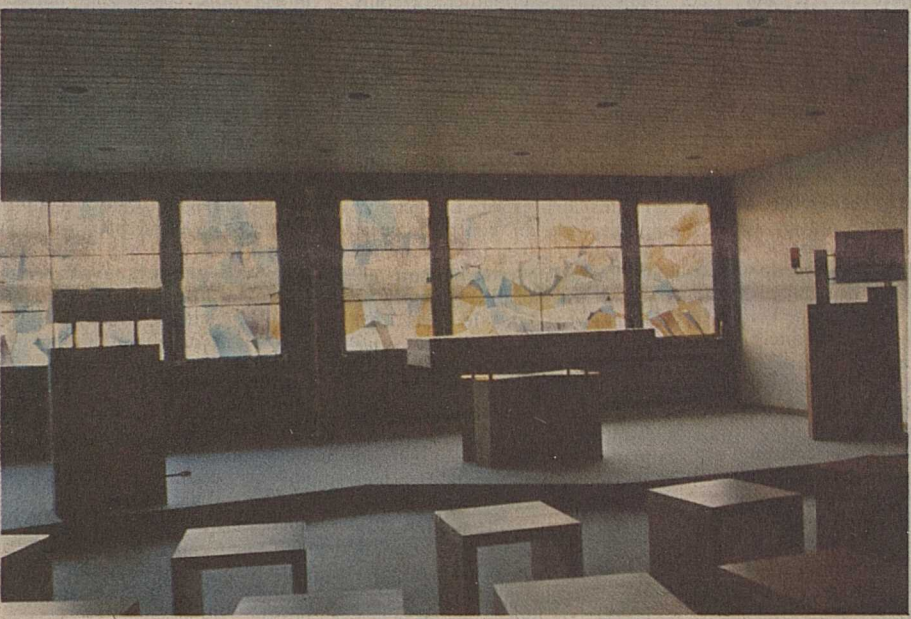
Autrement dit, contrairement à un journaliste connu, je ne crains pas que l'adoption de l'initiative ne m'amène à périr d'ennui. C. L.



Sûr de lui, précis, puissant : le directeur Paul Bourqui.

Praticien de l'agriculture moderne et promoteur de l'économie fribourgeoise : le conseiller d'Etat Joseph Cottet.

L'exemplaire agricole de G Une sorte voués à



Suite de la première page

Succès logique

L'Institut agricole de Grangeveuve connaît un succès plus que réjouissant. C'est le contraire qui serait étonnant, lorsqu'on l'a visité et découvert (trop rapidement) son fonctionnement.

On y dénombre 1075 élèves pour la « formation de base », dispensée dans les trois centres différents : agricole (721), laitier (185), et féminin (145), y compris les apprentis des services internes de l'IAG (24) ; 638 sont d'expression française et 437 de langue allemande. A ceux-là s'ajoute le nombre surprenant, et combien réconfortant pour les promoteurs, de 2961 personnes cotisantes aux services de vulgarisation agricole, fromagère et ménagère pour la « formation continue des adultes ».

Alors qu'il y a statu quo pour les élèves des formations laitière et féminine, ce sont surtout les écoles d'agriculture d'hiver et de chefs d'entreprise qui enregistrent un accroissement intéressant. Il a fallu organiser 1796 nouvelles heures de cours théoriques et pratiques dans les divers programmes des écoles précitées.

Les effectifs ont doublé depuis 1972.

Visite édifiante

Le directeur Bourqui ayant dû s'absenter l'après-midi, acaparé par les soucis des planteurs de tabac, c'est M. Cottet lui-même, M^{me} Broch, intendante, et M. André Fracheboud, chef administratif et adjoint à la direction, qui me pilotèrent dans les méandres de l'institut.

Ainsi ce passage de la théorie (autour d'une table délicieusement garnie) à la pratique ne pouvait se faire dans de meilleures conditions pour le journaliste intéressé, ébloui et, finalement, passionné par tant de découvertes.

Mon seul regret est de ne pas avoir eu deux jours à disposition pour une telle visite.



Le bâtiment principal est composé d'abord d'un centre d'accueil donnant sur un hall vaste et lumineux, prolongé par une ravissante petite chapelle, dont les vitraux sont de l'artiste Yoki Haebich. Ce rez-de-chaussée comprend encore l'intendance, l'infirmerie, l'aumônerie, la salle de lecture, les salles des coopératives agricoles, des éleveurs et des sélectionneurs. Le premier étage est presque exclusivement réservé : 1. à un réfectoire qui ressemble bien davantage à un agréable restaurant ou à une

« cafeteria » et 2. à un grand auditoire équipé des meilleurs moyens de projections de films ou de diapositives.

J'allais oublier les cuisines, capables de préparer plus de cinq cents repas, à midi, par exemple.

Au deuxième étage, se trouvent la direction de l'IAG, les services administratifs, un hall ravissant, baptisé salle des vigneronns, et quatre autres salles : des paysannes, des montagnards, des maraichers et des planteurs de tabac.

L'entresol abrite l'auditoire des consommatrices avec une cuisine modèle de démonstration, dominée par un très grand miroir, disposé de façon à permettre à chaque occupante de voir ce qui se passe sur la cuisinière et le comptoir. Puis, on découvre un atelier-labo des viandes et, bien sûr, les abris de protection civile servant de dépôt, dans les règles.



La ferme (ancienne) et les ateliers pratiques (nouveaux) sont plus au nord de la propriété. Ils vont bientôt être reliés au bâtiment des chambres, des trois studios et des salons de détente et d'audio-visuel, par un nouvel immeuble qui contiendra les laboratoires des stations agricoles.

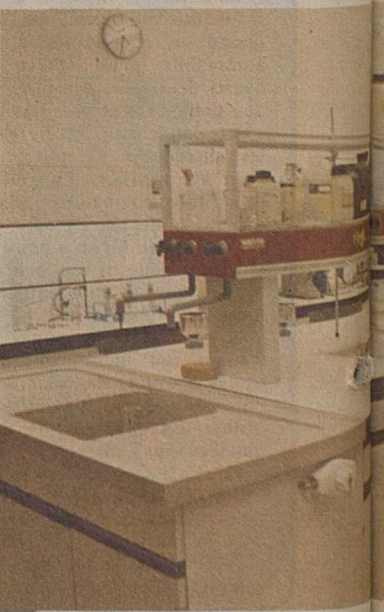
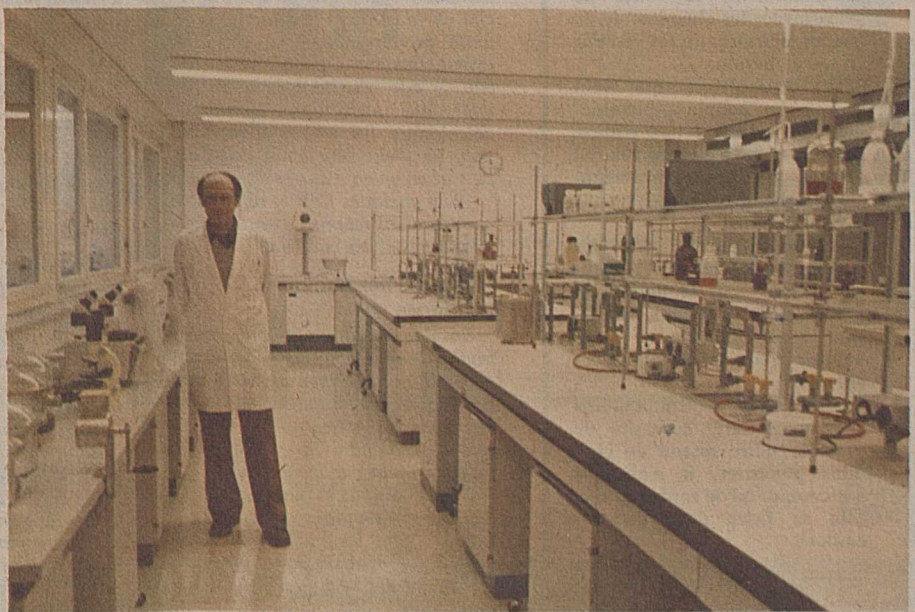
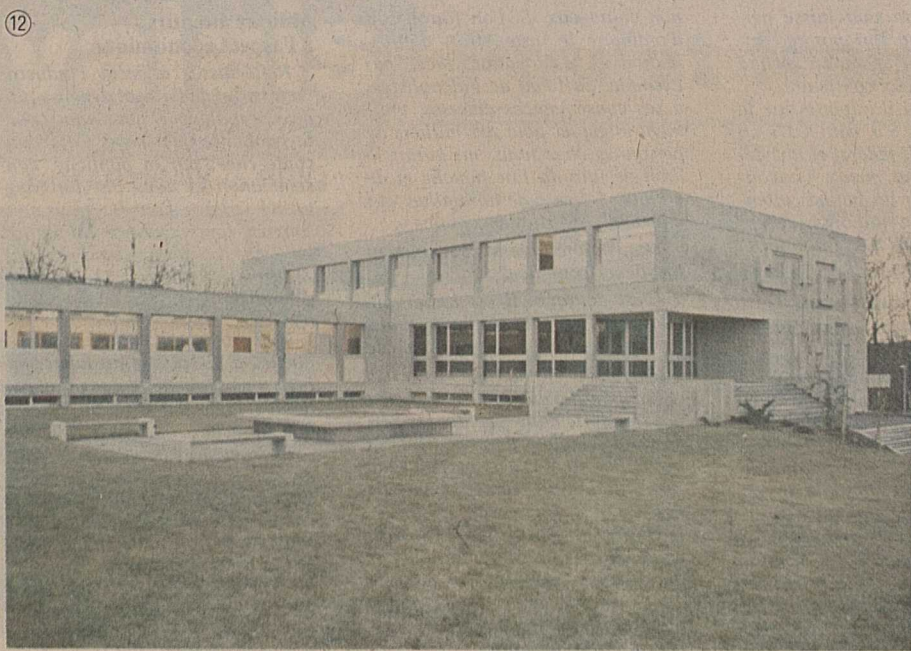
J'ai noté en passant que les ateliers de ferronnerie et de

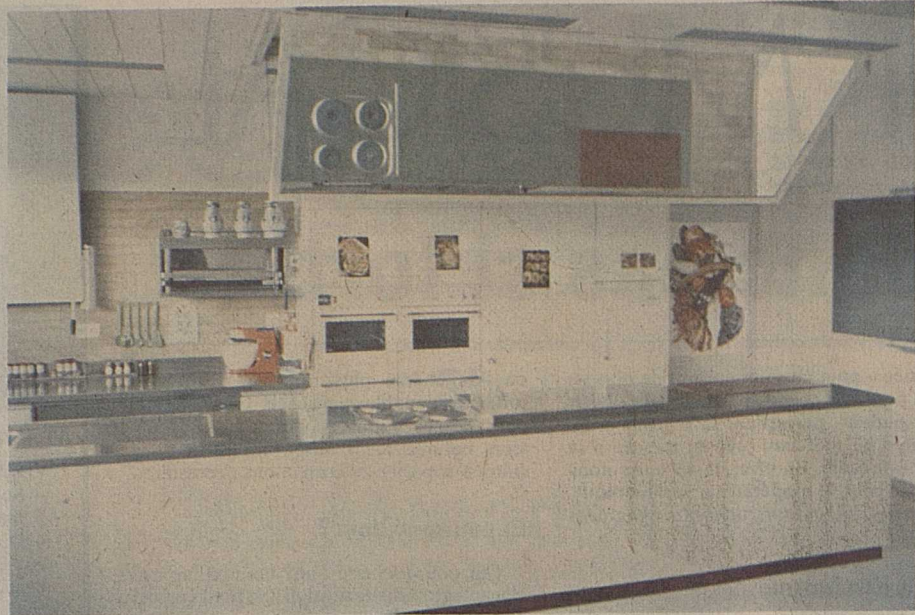
mécanique qu'il faut puisse se ment de circonstancialisés travaux compliqués d'une au

L'ancien d'agriculture rénové nouvelles les de cl

L'économie portée

On dire lions six le dépassent vient de l' presque ex tionnelle laitière. Il voir de l' du service consultat une ordé cise et ré formation centrale lait ses plus la dalle qui a d' Dans on trou laboratié ment pat

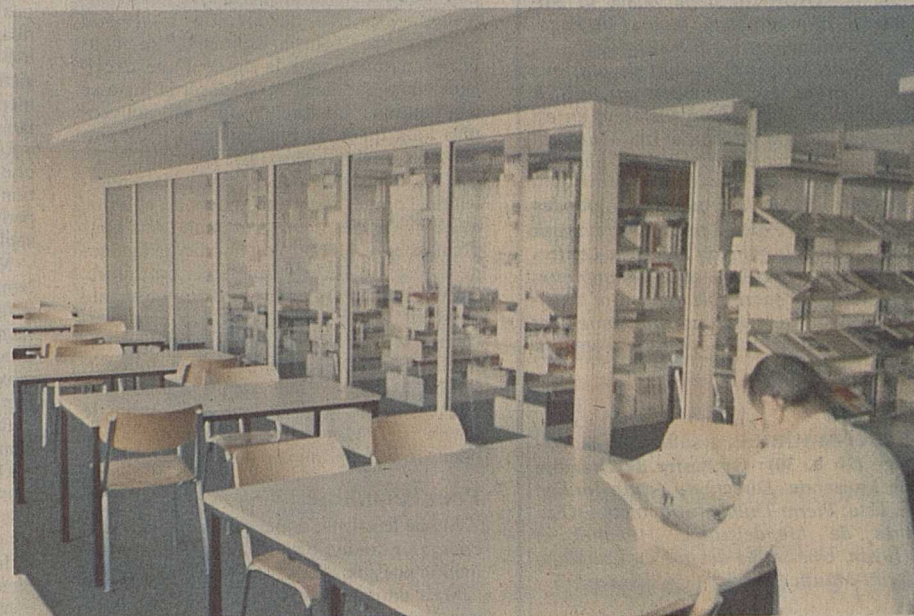




Le développement de l'Institut de Grangeneuve (Fribourg) de piété et d'art agricultures



Souriante perfectionniste, très compétente intendante : M^{me} Jeanne Broch.



ment tout ce
d'un paysan
er, pratique
amporte quelle
ant aux spé
ent les gros
réparations
tracteur ou
e. MS 900 B

Joseph Kurmann. Labos de micro-biologie, de chimie, de diagnostics des mammites, de consultations et de paiement du lait de qualité, se succèdent au rez-de-chaussée. Plus loin, il y a celui du contrôle de la productivité laitière, qui prolonge les locaux du service des enquêtes d'économie. Au premier étage de l'ancien bâtiment, il y a la direction et le secrétariat de la centrale, une salle de séminaires, l'Inspection cantonale des laiteries et des étables, le service sanitaire laitier et un labo de consultations.

Dans ce même ancien bâtiment, on trouve toutes les ins-

tallations classiques ou ultra-modernes, capables de fabriquer n'importe quel produit laitier : fromage, vacherin, tomme, séré, yaourt nature et aux fruits, berlingot de lait, de crème, petit fromage à pâte molle, etc.

C'est un centre exemplaire, non seulement pour la Suisse, mais, si mes informations sont exactes, pour l'Europe.

La Centrale cantonale fribourgeoise d'économie laitière laisse éclater un véritable culte du fromage (non seulement de Gruyère) et de tout ce qui touche au traitement du lait, cette denrée noble entre toutes.

Au revoir IAG

J'ai eu l'impression d'être accueilli par l'Institut agricole de Grangeneuve comme un collègue ou un habitué, tellement tout m'est apparu exactement fonctionnel, d'une conception et d'une beauté qui s'inscrivaient dans mon esprit comme quelque chose de connu, tant il devient impossible, après ce genre de visite, d'imaginer les choses autrement ou mieux faites.

Au revoir Grangeneuve; je l'espère vivement et avec plaisir.

A.L.

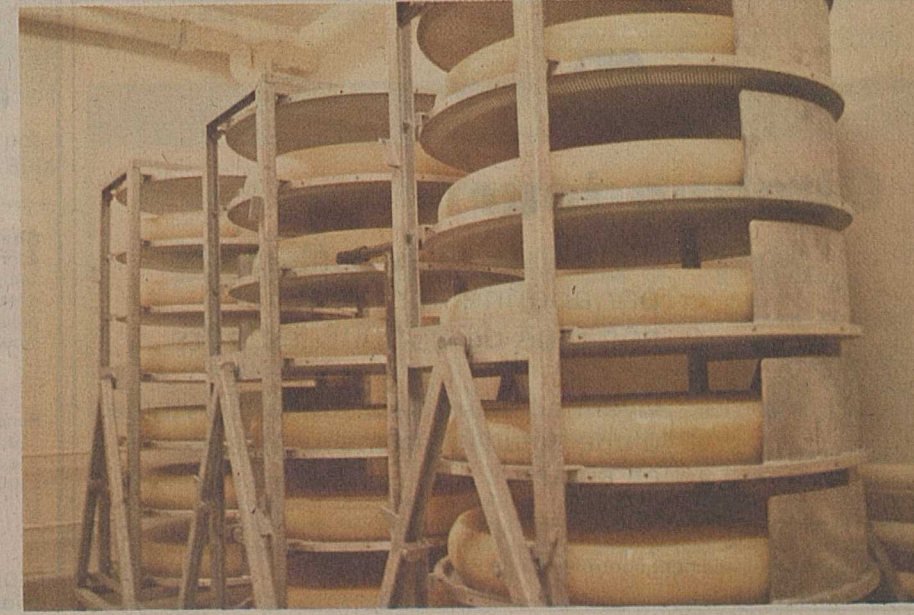
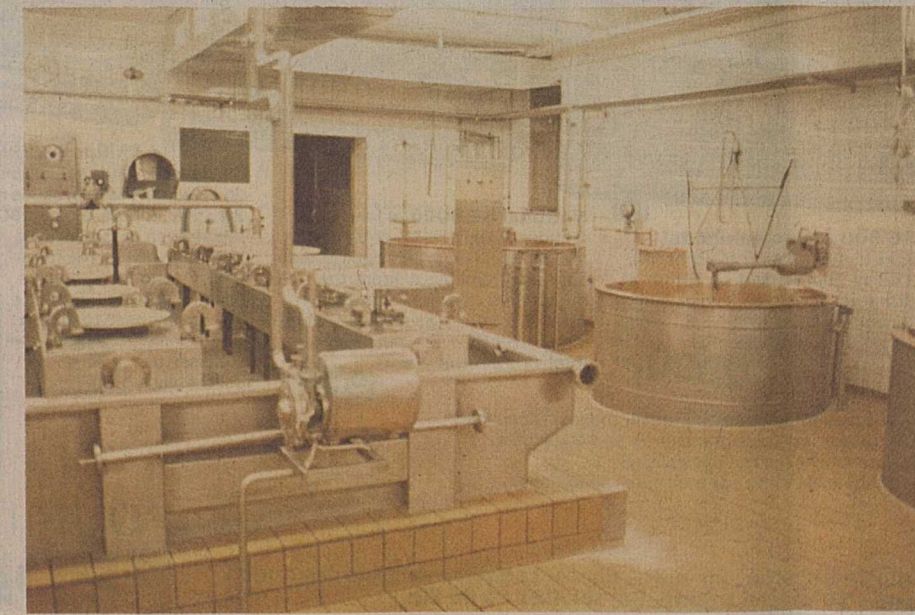
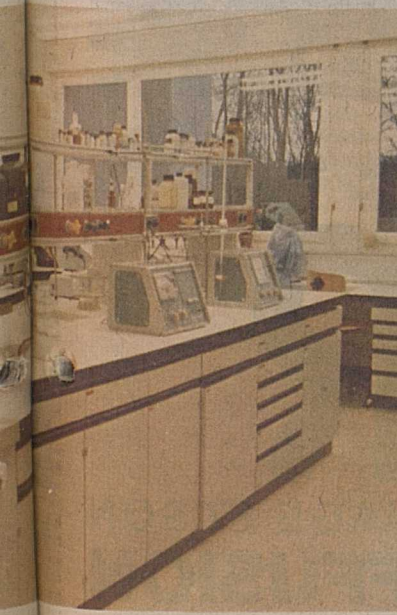


Nos illustrations

① Tout de suite dans l'ambiance : la sculpture de bois de l'entrée, à la gloire de la famille paysanne et de l'élevage bovin. ② Une des nombreuses salles de travail ou de conférences : ici, celle des planteurs de tabac. ③ Le hall du deuxième étage du bâtiment principal, dit « des vigneron ». ④ L'auditorium des consommatrices, c'est-à-dire sa cuisine modèle, dominée par un miroir réfléchissant le dessus de la cuisinière et du comptoir. ⑤ Le restaurant-caféteria. ⑥ Un des salons de détente, de lecture et d'audio-visuel; leurs décorations sont signées Bataillard, Haebich, Aeby, etc. ⑦ La bibliothèque, elle aussi, remarquablement organisée. ⑧ La chapelle œcuménique. ⑨ Le grand auditorium servant également de salle de cinéma et de projections, où j'ai vu le spectacle « Le pays de Fribourg », qui est un splendide montage de diapositives projetées en alternance sur trois écrans parallèles, présentant, en tout, le même paysage à trois saisons différentes ou alors, au contraire, un très large et ravissant panorama. Les photos sont de Léo Hilbert et le commentaire rappelle que la terre de Fribourg est toute d'accueil et d'amour. Quant au pays de Fribourg, c'est réellement un mariage d'amour entre le progrès et la nature, entre l'homme et sa terre. ⑩ L'ancien bâtiment de la Centrale cantonale d'économie laitière et ⑪ le nouveau. ⑫ Une étudiante et un groupe d'étudiants de l'école professionnelle dans la menuiserie. ⑬ Le docteur-biologiste Joseph Kurmann, responsable de la recherche et de l'enseignement des laboratoires laitiers. ⑭ Un local de recherches. ⑮ La fromagerie principale classique à droite, moderne et industrielle à gauche. ⑯ Des gruyères dans leur support basculant de traitement.

bich, Aeby, etc. ⑦ La bibliothèque, elle aussi, remarquablement organisée. ⑧ La chapelle œcuménique.

⑨ Le grand auditorium servant également de salle de cinéma et de projections, où j'ai vu le spectacle « Le pays de Fribourg », qui est un splendide montage de diapositives projetées en alternance sur trois écrans parallèles, présentant, en tout, le même paysage à trois saisons différentes ou alors, au contraire, un très large et ravissant panorama. Les photos sont de Léo Hilbert et le commentaire rappelle que la terre de Fribourg est toute d'accueil et d'amour. Quant au pays de Fribourg, c'est réellement un mariage d'amour entre le progrès et la nature, entre l'homme et sa terre. ⑩ L'ancien bâtiment de la Centrale cantonale d'économie laitière et ⑪ le nouveau. ⑫ Une étudiante et un groupe d'étudiants de l'école professionnelle dans la menuiserie. ⑬ Le docteur-biologiste Joseph Kurmann, responsable de la recherche et de l'enseignement des laboratoires laitiers. ⑭ Un local de recherches. ⑮ La fromagerie principale classique à droite, moderne et industrielle à gauche. ⑯ Des gruyères dans leur support basculant de traitement.





Jeudi 8
SION, théâtre de Valère (20 h. 30): «L'âne et l'hospice» de J. Arden, par le Théâtre populaire romand (TPR). Au programme des manifestations de l'abonnement CMA.

Dimanche 11
SION, théâtre de Valère (17 heures précises): «Quartetto della Scala di Milano». Au programme: œuvres de Paganini, Malipiero et Verdi.

Cet exceptionnel concert de musique de chambre sera retransmis par la RSR de Sion en direct. L'organisation en est confiée aux JM de Sion et figure au programme des manifestations de l'abonnement CMA.

C'est là une des premières grandes occasions d'expérimenter l'acoustique de la nouvelle salle du théâtre si confortablement rénovée. Venez-y nombreux: ce sera une admirable rencontre musicale. Nous reviendrons prochainement sur ce concert, mais réservez d'ores et déjà vos places!

Mardi 13
SAINT-MAURICE, grande salle du collège (20 h. 30): Orchestre de chambre de Lausanne. Direction: Armin Jordan. Soliste: Pierre Thibaud (trompette). Œuvres de Mendelssohn, Hummel et Haydn. Une soirée des JM du Chablais-Saint-Maurice.

Prochainement
Vendredi 16
SION, théâtre de Valère (20 h. 30): le chœur «Pro Arte» de Sion (dir. Oscar Lager) donnera, avec le concours de solistes, une grande soirée vocale de cantates: airs et chœurs.

Un concert sur lequel nous reviendrons prochainement.

Vendredi 16 et samedi 17
SION, Petitthéâtre (20 h. 30): «L'amour les yeux ouverts», une pièce écrite et mise en scène par Wingler, auteur suisse.

Savez-vous que
 le prix de l'Association des musiciens suisses pour de jeunes solistes aura lieu les 25 et 26 août 1979 en public à La Chaux-de-Fonds? Ce prix avait notamment révéilé les Ernst Häfliger, Heinz Hollger, Hansheinz Schneeberger, etc.

N. L.

AGRAMA 1979

Nouveaux tracteurs Massey-Ferguson à quatre roues motrices

A l'occasion de l'Agrama qui se déroule du 8 au 13 février 1979 à Lausanne, Massey-Ferguson présente son programme de vente complété par la nouvelle gamme de tracteurs à quatre roues motrices produits par les usines Massey-Ferguson de Fabbri-co.

Voici la nouvelle gamme de tracteurs MF à quatre roues motrices: MF 254, quatre roues motrices, 50 ch (DIN) (37 kW) à 2250 tr/mn; MF 274, quatre roues motrices, 65 ch (DIN) (48 kW) à 2200 tr/mn; MF 1114, quatre roues motrices, 110 ch (DIN) (81 kW) à 2400 tr/mn; MF 1134, quatre roues motrices, 135 ch (DIN) (99 kW) à 2400 tr/mn.

En plus du confort d'utilisation, des nouveautés techniques importantes combleront d'aise les agriculteurs modernes les plus exigeants.

Il est intéressant, entre autres, de relever les particularités les plus marquantes des nouveaux tracteurs à quatre roues motrices de Massey-Ferguson. Tous les modèles sont entièrement conçus d'origine comme des véritables tracteurs à quatre roues motrices.

JEUDI MUSICAL

Ne criez donc pas si fort!

La sonorisation électronique de plus en plus perfectionnée - pour certains surtout de plus en plus puissante - crée des habitudes: à chaque soirée on perd une grande partie de son plaisir parce que l'orchestre joue trop fort. Il s'impose sans pudeur, perturbant la conversation, blessant l'oreille sans vergogne. A croire que la qualité d'un morceau joué se mesure à la puissance de son intensité! Et, malheureusement, cela fait école. En effet, le 45 tours nous offre généralement un braillard. Encore que celui-là, on peut le modérer par la technique. Mais, la vedette servant de référence, voici que les jeunes, les enfants mêmes s'imaginent devoir crier pour bien chanter.

A «mezzo voce»

Qui veut apprendre à bien chanter - et que ce soit du grégorien ou de la chanson pop - doit d'abord acquérir une solide formation vocale. Cela signifie qu'il doit former sa voix pour lui donner son meilleur timbre naturel, pour la doter d'une excellente souplesse, pour lui imposer la justesse d'intonation. L'apprentissage est souvent plus long qu'on se l'imagine. Et il est impensable qu'il puisse se faire en criant.

C'est «mezzo voce», dans la «demi-teinte» comme disent nos chefs de chœurs, que l'on aura les meilleures conditions pour dominer sa voix, pour la plier aux exigences de la justesse et de la souplesse et du timbre.

Certes, une voix naturelle est intéressante et, si elle est belle, ne doit pas être contrainte. Mais la plus belle des voix dites naturelles doit pouvoir s'exprimer en douceur. Il faut l'exercer à cela, d'autant plus souvent que c'est «mezzo voce» qu'on domine le mieux les innombrables conditions d'une bonne interprétation vocale.

Pour l'équilibre

Même le soliste, donc, doit s'exercer sans crier pour donner à sa voix la meilleure formation possible.

Mais dans un chœur? C'est encore plus important, un autre facteur intervenant.

En effet, dans un chœur on doit soigner aussi l'équilibre entre les différents registres et la parfaite justesse de chaque voix par rapport aux autres registres.

Une répétition devrait donc se faire le plus souvent à mi-voix. Car chaque chanteur doit en référer sans cesse aux autres voix pour assurer à l'harmonisation une justesse irréprochable et un équilibre soutenu.

Le chanteur qui crie n'entend plus son propre registre et ignore complètement les autres voix. De plus il couvre bien souvent ses voisins qu'on ne peut donc plus surveiller du pupitre directionnel. Si une faute apparaît, le chef doit pouvoir la repérer pour en demander la correction. Mais cela lui sera impossible si une voix domine effrontément toutes les autres.

Chantons aussi avec l'oreille. Et si nous n'entendons plus les autres membres du chœur, c'est que ceux-ci ne chantent pas assez fort ou que nous, nous chantons trop fort. Inutile, je pense, de préciser qu'il s'agit presque toujours de ce second cas...

Pour le dynamisme

Une des qualités trop souvent ignorées de nos chœurs est le dynamisme. Il ne s'agit pas seulement ici d'une différenciation des nuances, mais aussi et surtout de cette qualité qui veut que tout le chœur, tous les registres, toutes les voix réagissent simultanément aux différentes inflexions imposées par l'œuvre à travers le chef.

Une question d'intensité? Oui, mais aussi une question de tempo, une autre d'intonation ou de finale, une question de détail peut-être, d'accentuation sur un mot, et pas seulement en intensité.

Mais si je dois réagir de la sorte, en même temps et de la même manière que les autres, il faut que je les entende. Tous! Si seulement tous nos chœurs chantaient aussi bien avec leurs oreilles (mais oui!) qu'avec leur voix, nous aurions affaire à des ensembles merveilleux.

Reste le point le plus apparent, celui du changement de l'intensité.

On constate en général que nos chœurs n'ont pas de difficultés à chanter «ff». Et s'ils se trouvent en «p», ils ont assez d'aisance pour passer au «ff». Encore qu'il y a différentes manières d'appliquer raisonnablement le «crescendo».

Mais - et les chefs de chœurs ne me contrediront pas - nos chanteurs connaissent beaucoup plus de difficultés à exécuter d'heureux «decrescendo». Et s'ils passent effectivement du «ff» au «p» voire au «pp», ils le font généralement avec trop de heurts.

Ceci tient indubitablement au fait que, dans nos chœurs, on chante sans cesse trop fort. Et déjà aux répétitions où l'on prend ces mauvaises habitudes.

Je connais personnellement l'un ou l'autre chœur qui, eux, ont de la peine à briller dans les «forte». Savez-vous pourquoi? Simplement parce que leurs chefs, conscients de tous les avantages qu'ils peuvent en tirer, n'acceptent jamais des répétitions

où l'on chante plus fort qu'un «mezzo-forte» raisonnable et efficace. Tomberait-on dans l'excès opposé? Non, car les chanteurs, naturellement, auront moins de difficultés à apporter les corrections nécessaires.

Et pourquoi donc?

Oui, pourquoi crie-t-on? Pour en imposer davantage? Quelle illusion! Si, pour ce faire, on doit effectivement brailler, c'est qu'on s'est vraiment insuffisamment armé pour réussir. On oublie souvent que l'énergie, la passion même, ne passent pas nécessairement par la force.

Un chœur dont les chanteurs s'exécutent avec une précision rigoureuse, dans un équilibre d'ensemble parfait, en relation avec les contraintes de la musique et du texte, peut en imposer terriblement en chantant... «piano».

Un passage «nerveux» est-il donné en un lamentable «cafoillage»? Alors oui, il faudra peut-être crier pour faire remarquer qu'on veut en accentuer le sens. Mais soignez-le sur le plan rythmique, dans le détail, auprès de chaque voix! Voici que comme par enchantement, on réalise que, même «piano», ce passage prend par lui-même ce caractère de nervosité, l'auteur y étant pour quelque chose, évidemment.

Doit-on crier pour atteindre certaines hauteurs? Alors on n'est pas dans le bon registre ou l'œuvre en question est-elle écrite vraiment dans une écriture trop «tendue»? Ceci n'arrive pas fréquemment. Mais si cela devait se présenter, on aurait grand avantage, durant les premières répétitions, à baisser le morceau en question et à le reprendre dans sa tonalité originale dès que les chanteurs n'auront plus de difficultés de solfège, de lecture, etc. Le phrasé étant assimilé, le ton original sera beaucoup mieux supporté.

Ne criez donc pas, s'il vous plaît! Cela ne vous avantage pas aux oreilles de vos auditeurs et surtout, cela ne vous sert strictement à rien pour votre satisfaction et travail.

Ne soyons pas égoïstes! En chantant, écoutons les autres en nous servant de notre oreille comme d'un excellent régulateur de justesse de dynamisme, de précision.

N. Lager



Musique sacrée

1. Vivaldi: Gloria, Kyrie, Credo
 - Solistes, Ensemble vocal et instrumental de Lausanne
 - Direction: Michel Corboz
 - 1 LP STU 70910

Voici, donné par l'excellent Michel Corboz, le fameux Gloria pour deux sopranos, altos, chœur et orchestre. C'est là une œuvre peut-être trop «concertante» actuellement, mais combien riche en effets sonores de la meilleure veine au service aussi bien de l'adoration que de la glorification. Le génie vivaldien s'y exprime intensément. Mais il apparaît aussi, dans un autre esprit, dans le Kyrie (RV 587) et dans le Credo (RV 591), toutes des œuvres isolées dont on n'a pas encore pu trouver un éventuel complément à l'entité d'une messe entière.

M. Corboz, très à l'aise, exige de ses solistes et de son chœur une admirable adaptation aux inflexions diverses présentes dans la présente gravure excellente aussi sur le plan technique de l'enregistrement.

2. Telemann: deux motets
 - Solistes et chorale Philippe Cail-lard, Orchestre de chambre de la Radiodiffusion sarroise
 - Direction: Karl Ristenpart
 - 1 LP ERA 9507 (nouvelle gravure réalisée en 1978)

Il est intéressant de comparer la présente gravure à la précédente, notamment en ce qui concerne l'ensemble vocal et les solistes. Notons que Ristenpart est fort bien servi avec les P. Wiitsch (ténor), J. Stämpfli (basse), M. Larrieu (flûte), M. André (trompette) et autres.

Les deux grands motets présentés ont le charme de présenter des caractères très différents: avec «Wie ist dein Name gross» - l'extraordinaire «Ode au Tonnerre» - Telemann est brillant et élégant tout à la fois, alors que dans «Deus judicium tuum regida», il manifeste beaucoup plus d'intériorité à travers pourtant un monument architectural sortant de l'ordinaire.

Ces deux gravures vous les trouverez chez votre disquaire habituel. N. L.

STEREO

Nouveautés 79
Chaînes compactes
Tourne-disques
Radios

de chez REDIFFUSION

Racks hi-fi

En vente chez REDIFFUSION exclusive-ment: **Redi-Rack SR 5000.** Récepteur FM/OM à sinus 2 x 50 W. Tourne-disques automatique à entraînement par courroie, deck à cassettes stéréo avec Dolby. Rack et enceintes à 2 voies inclus. Location p.m. Fr. 61.70 + 6.- pour service total. Prix à l'emporter Fr. 1750.-

DUAL 1600. Une classe de pointe! Récepteur FM avec 8 touches de sélection, puissant amplificateur à puissance musicale 2 x 120 watts, tourne-disques à entraînement direct, deck à cassettes ultra-moderne avec Dolby. Rack et enceintes à 3 voies compris. Location p.m. Fr. 169.50 + 6.- pour service total. Prix à l'emporter Fr. 4985.-

ITT 80. Tuner 4 longueurs d'ondes à 5 stations FM fixes. Amplificateur à sinus 2 x 55 W. Tourne-disques à entraînement direct, deck à cassettes avec Dolby. Rack et enceintes à 3 voies inclus. Location p.m. Fr. 103.15 + 6.- pour service total. Prix à l'emporter Fr. 2995.-

Nikko. Rack avantageux avec radio FM/OM, ampli à sinus 2 x 50 watts. Tourne-disques à entraînement direct, deck à cassettes avec Dolby. Avec deux boxes 50 W. Location p.m. Fr. 69.65 + 6.- pour service total. Prix à l'emporter REDI Fr. 1990.- seulement.

Philips SX 6984. 3 longueurs d'ondes avec 5 touches de sélection FM, puissance musicale 2 x 35 W, tourne-disques et enregistreur à cassettes avec réduction de bruit de fond DNL. Enceintes comprises. Location p.m. Fr. 36.50 + 6.- pour service total. Prix à l'emporter Fr. 995.- + cassettes C-60 Philips gratuites.

Sharp SG 500 à télécommande! 4 longueurs d'ondes avec 7 touches FM, sinus 2 x 45 W. Tourne-disques autom. et deck à cassettes. Enceintes 3 voies comprises. Location p.m. Fr. 103.- + 6.- pour service total. Prix à l'emporter Fr. 2990.-

National SG 5090. 4 longueurs d'ondes, 6 touches de présélection FM. Sinus 2 x 30 watts. Tourne-disques à entraînement direct, enregistreur à cassettes avec Dolby. Avec enceintes à 3 voies. Location p.m. Fr. 69.85 + 6.- pour service total. Prix à l'emporter Fr. 1995.-

Rendez-vous maintenant dans le premier magasin spécialisé... où vous trouverez un plus grand choix de nouveautés, ... où vous êtes servis par des spécialistes, ... où vous achetez et louez aux meilleures conditions.

REDIFFUSION SA, Sion: 25, rue du Rhône. Téléphonnez-nous pour une orientation TV-stéréo à domicile: tél. 027 22 04 22.

POUR IMAGE ET SON REDIFFUSION

NE

Chaque jour

38122* familles dont 88,5% par abonnement régulier soit plus de 95000* lecteurs

vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs

* Chiffres officiellement contrôlés par la REMP

Cas positif après les «mondiaux» de cyclocross: Vermeire était dopé!

Le premier cas positif aux contrôles antidoping de l'année cycliste 1979 n'a pas tardé à être découvert: le Belge Robert Vermeire, classé troisième, derrière les Suisses Zweifel et Blaser aux championnats du monde de cyclocross, dans le bourbier de Saccolongo, en Italie, se serait dopé. Un premier contrôle s'est révélé positif. Vermeire serait la victime d'un traitement du médecin de l'équipe belge, qui aurait administré un produit contenant de l'éphédrine. Les résultats des contrôles anabolisants, qui durent une douzaine de jours, ne sont pas encore connus. Une affaire à suivre. W.G.

Tous les meilleurs crossmen au départ du Satus à Genève

La 31^e édition du cross international Satus aura lieu à Genève au stade de Champel Bout-du-Monde, samedi 10 février 1979, sous les auspices du Plainpalais Satus athlétisme et du comité central genevois Satus, et avec la collaboration du service des sports de la ville de Genève. Cinq catégories figurent au programme de ce cross, qui empruntera le parcours habituel avec notamment un long sous-bois, le long de l'Arve.

Avec le renoncement de la Hongrie, de la Bulgarie, de la Belgique et de la RFA, la catégorie des internationaux A comprendra des ressortissants soviétiques, de la RDA, du Portugal, de Tchecoslovaquie et de Suisse. Du côté helvétique, la volonté énoncée par la Fédération suisse de participer au championnat du monde de cross à Limerick en Eire, le 25 mars, s'est traduite par une forte participation des athlètes de la FSA. Mis à part le Bernois Markus Ryffel, actuellement aux Antipodes, tous les meilleurs crossmen helvétiques seront à Genève.

Si l'URSS a délégué trois coureurs inconnus sur le plan international (Virgin, Novochiski et Russanov), tout comme la RDA (Andreas Bäsing et Guenther Harzdorf), la délégation tchécoslovaque comprendra notamment le vainqueur de 1978, Vlastimil Zwiefelhofer (1952) qui, l'an dernier, a couru le 10 000 m en 28'50" et termine 17^e au marathon des championnats d'Europe à Prague en 2 h. 16'37". Il sera accompagné par Alexander Schmidt, 4^e l'an dernier. Quatre Portugais et une équipe helvétique comprenant 18 coureurs compléteront la catégorie des internationaux A.

A l'échelon inférieur, de nombreux concurrents régionaux (Grenoble, Aoste, Brescia, Turin) prendront le départ dans les autres catégories des internationaux B, dames, juniors et vétérans. Chez les femmes, Cornelia Bürki fait figure de favorite.

L'HORAIRE DE CETTE MANIFESTATION EST LE SUIVANT

- 13.45 Vétérans (5 km = 4 tours)
- 14.15 Juniors (6,2 km = 5 tours)
- 14.45 Internationaux B (7,4 km = 6 tours)
- 15.15 Dames (5 km = 4 tours)
- 15.35 Internationaux A (11 km = 9 tours)

Chaque tour a une longueur de 1200 m, et l'aire de départ 200 m. Un classement par équipes sera établi pour les catégories des internationaux A et B.

● **ATHLÉTISME.** - Meilleure performance mondiale. - Au cours d'une réunion en salle à Berlin-Est, l'Allemande de l'Est Marlies Göhr-Ceisoner a établi une nouvelle meilleure performance mondiale du 100 mètres en 11"29. Elle détient le record du monde de la distance en plein air en 10"88.

POIDS ET HALTÈRES
Un nouveau record suisse

En huitièmes de finale de la coupe suisse, Lausanne a éliminé Tramelan par 623,09 points muttoni à 589,250. Face à la formation vaudoise au sein de laquelle on comptait le Chilien Jacques Oliger et l'Américain Frank Di Giacomo, les Jurassiens alignaient trois éléments en âge de juniors. Ceux-ci ont tous à cette occasion amélioré leur record personnel. Le trio Tschan-Stolz-Sauteblin a ainsi réussi un nouveau record suisse juniors avec 440,874 points muttoni. Le chef de file de Tramelan, Tschan, dix-huit ans et demi, se prépare présentement à Macolin afin d'obtenir les minima de qualification pour les championnats du monde qui auront lieu cet été en Hongrie.

Six Jours de Milan, la course la plus chère!

Dès samedi, Felice Gimondi fera ses adieux

Si l'économie italienne connaît ses problèmes, comme celle des autres pays, l'argent n'a jamais manqué pour le sport et les loisirs dans la péninsule. Samedi, à Milan, les Six Jours les plus chers prendront le départ. Ils coûteront

900 000 francs, donc presque un million de nos francs, et atteindront le budget d'un Tour de Suisse, se déroulant en dix jours. Le plateau des 36 coureurs professionnels constitue un tiers du budget, ou 300 000 francs. L'équipe la mieux payée est celle formée de Felice Gimondi, qui fait ses adieux au public lombard à cette occasion, et qui est associé au grand spécialiste Patrick Sercu. Mais les deux vedettes réunies ne touchent pas le cachet d'Eddy Merckx au temps de sa gloire. Il était de 60 000 francs environ. Le participant le moins rétribué encaisse encore 5000 francs, mais il devra payer sa nourriture, la part au soigneur et au mécanicien de son équipe.

La route du Soleil, succès de Thurau

L'Allemand Dietrich Thurau a remporté la première étape de la route du Soleil qui a débuté à Marbella. La veille, son équipe avait déjà remporté le prologue. **Classement de la première étape, Marbella - Marbella (143 km):** 1. Dietrich Thurau (RFA) 3 h. 38'17" (moyenne 39,350); 2. Marc Reynier (Be); 3. Gabriele Landoni (It); 4. Pedro Torres (Esp); 5. Miguel-Maria Lasa (Esp), même temps, puis le peloton, dans le même temps.

Dietrich Thurau au Tour de France

L'Allemand Dietrich Thurau, qui participe à la route du Soleil, en Andalousie, a déclaré avant le départ qu'il participera au Tour de France 1979. Il n'a pas encore pris de décision quant à sa participation au Tour d'Espagne. En revanche, il a supprimé le Tour d'Italie de son programme.

DES SOMMES FABULEUSES!

Les fleurs pour la décoration du «palais des sports», ainsi que les nombreux bouquets des tours d'honneur coûtent 10 000 francs. Les frais de restaurant pour le personnel et les invités 30 000 francs (bon appétit!) et la décoration du palais des sports s'élève à 70 000 francs environ. Les Six Jours de Milan ne sont pas organisés par une société privée, comme c'est le cas ailleurs. La Fédération nationale du cyclisme



italien, présidée par l'octogénaire Adriano Rodoni, est la seule responsable de cette manifestation. Dans le but d'une propagande du cyclisme sur piste, une épreuve pour les amateurs et une autre pour les juniors se déroulent parallèlement aux Six Jours des pros. Les organisateurs attendent 100 000 spectateurs, après les 86 791 entrées de l'an dernier et les 99 346 d'il y a deux ans (recette de 470 000 francs). Walter Grimm

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Angleterre - Irlande du Nord 4-0 (1-0)

Dans le premier match du championnat d'Europe de l'année, au stade de Wembley, l'Angleterre n'a laissé aucune chance à l'Irlande du Nord, qui s'en est retournée battue par 4-0 (mi-temps 1-0). Devant 92 000 spectateurs, Kevin Keegan ouvrit le score à la 25^e minute. En l'espace de dix-huit minutes, l'Angleterre s'est ensuite mise à l'abri de toute mauvaise surprise grâce à des buts de Bob Latchford (46^e et 64^e) et de Dave Watson (50^e).

L'Angleterre, qui avait été tenue en échec par l'Eire en octobre dernier (1-1) a ainsi repris la tête du groupe 1 et elle conserve toutes ses chances de se qualifier.

Dans ce match disputé sur un rythme très rapide, Kevin Keegan fut le principal artisan de la victoire de son équipe avec Barnes et Brooking. Pat Jennings, qui disputait son 75^e match international comme gardien pour l'Irlande du Nord, s'est toutefois montré parfaitement à la hauteur et il n'est en aucune façon responsable de la lourdeur du score. Les Irlandais eurent la malchance de voir un tir de McIlroy être repoussé par la transversale peu après que Keegan eut ouvert la marque.

Classement du groupe 1: 1. Angleterre 3/5 (9-4); 2. Irlande du Nord 3/5 (4-5); 3. Eire 3/3 (4-4); 4. Danemark 4/2 (2-6); 5. Bulgarie 2/1 (2-4).

● **FOOTBALL.** - Servette et le FC Saint-Gall, actuellement en camp d'entraînement en Israël, ont connu des fortunes diverses lors de leur deuxième match d'entraînement. Saint-Gall s'est incliné (0-1) devant Beter Jérusalem (but de l'international Avrami à la 45^e minute). Servette, a pour sa part obtenu le match nul contre Maccabi Jaffa (4-4). Les buts servettiens ont été marqués par Elia, Barberis, Weber et Dutoit.

● **Victoire du CS Chênôis.** - Le CS Chênôis, qui poursuit son stage sur la côte d'Azur, a pris le meilleur sur la sélection d'Arabie saoudite au cours d'un match amical disputé à Nice. Le but genevois a été marqué à la 10^e minute par Claude (Score 1-0, mi-temps 1-0). L'Arabie saoudite avait récemment battu Benfica Lisbonne par 2-1 à Lisbonne.

Vendredi (20 heures) à l'aula du collège à Sion Films-forum sur la prochaine saison du «Continental-Circus»

Patronage Nouvelliste

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est demain 9 février, à 20 heures, à la salle de l'aula du collège, à Sion, qu'aura lieu la séance cinématographique, suivie d'un forum-débat sur le sport motocycliste. Organisée par le «Fan-Club Constantin» et patronnée par notre journal, cette soirée sera l'occasion de mieux se familiariser avec les pilotes de compétition et surtout de connaître l'énorme chemin à parcourir pour atteindre le «Continental-Circus».

POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR L'ÉCRAN

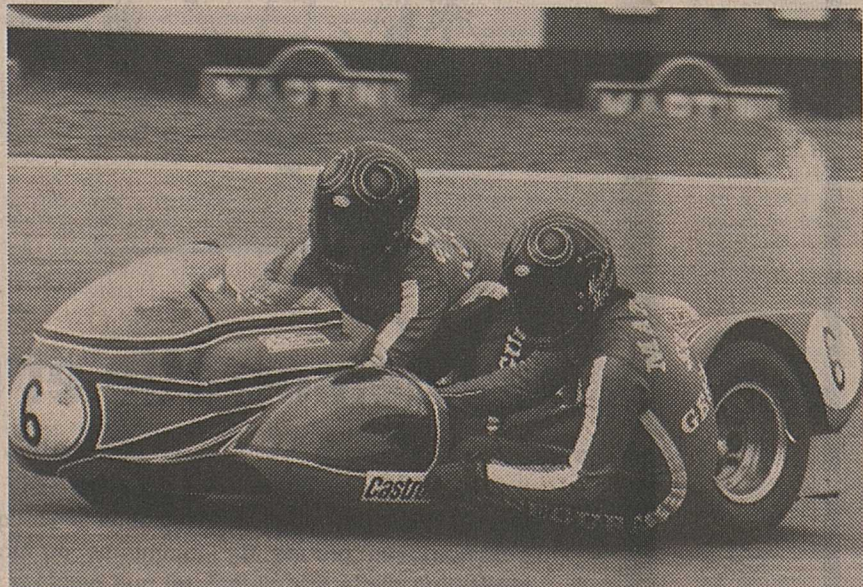
Les organisateurs ont pu s'assurer le film réalisé sur le champion du monde en titre, Kenny Roberts, qui sera projeté pour la première fois. D'autres films viendront compléter le programme de la soirée, dont notamment ceux des records de vitesse, de l'écurie Yamaha, sans compter le métrage sur le Continental-Circus, qui n'est autre que la coupe du monde de la moto. Après la projection, un forum-débat, auquel prendront part les pilotes Philippe Coulon et Hermann Schmid, le président d'organisation du

Grand Prix suisse, le Neuchâtelois Alain Frund, ainsi que les Valaisans Constantin et Perruchoud, devrait permettre d'éclaircir de nombreux problèmes sur les sports motorisés. Le forum sera, nous l'espérons, fort intéressant, car le domaine du sport moto à l'échelon international est pour beaucoup méconnu. Tous ces invités seront là pour répondre à vos questions.

QUI EST HERMANN SCHMID?

Il s'agit d'un passionné de mécanique, habitant Genève. Il a débuté en compétition en 1968, au volant d'un side-car construit par lui-même. Deux ans plus tard, il décrochait le titre de champion suisse. Depuis, il compte à son palmarès trois victoires en grand prix. L'année dernière, il se classa deux fois 7^e (GP d'Italie et de Hollande) et une fois 5^e (GP de Tchecoslovaquie) et fut sacré vice-champion des constructeurs. Pour la prochaine saison, la classe des side-cars sera divisée en deux, soit les machines conventionnelles, dont Schmid est le meilleur constructeur mondial, et le système Seymaz et BEO (utilisé par Biland). Il sera donc fort intéressant de connaître en détails les retombées de ces deux catégories et quelles seront les décisions de la FIM à ce sujet. De nombreuses questions peuvent animer le débat de demain soir.

A tous les amoureux des deux roues et du sport motorisé, nous donnons rendez-vous à l'aula du collège, demain à 20 heures.



Le pilote et constructeur de side-car, Hermann Schmid, sera présent pour répondre à vos nombreuses questions. Photo Bula

BOXE

Meeting international à Ayent Mabillard pour la 7^e fois...

C'est samedi 10 février, qu'aura lieu à Ayent (Saint-Romain) le grand meeting international de boxe, mis sur pied par le Club séduinois.

Cette manifestation mettra aux prises les boxeurs amateurs de Pontarlier et Sochaux contre les Valaisans. Dix combats sont inscrits à l'affiche, auxquels s'ajoutera le grand choc des professionnels Jean-Claude Mabillard et Zdravko Jovicic (champion de Yougoslavie des mi-welters).

Nul doute qu'après son éclatant succès sur Pax Maliba, à Creil, notre Séduinois cherchera à rester invaincu pour son 7^e match et cette motivation laisse présager une belle empoignée.

Sera présent au meeting, Gérard Jacob, champion de France des plumes, qui s'est malheureusement incliné samedi face à Castanon pour le titre européen.

NOUVEAU!... ce que tout le monde rêve....

***1^{re} traction avant * Station wagon**

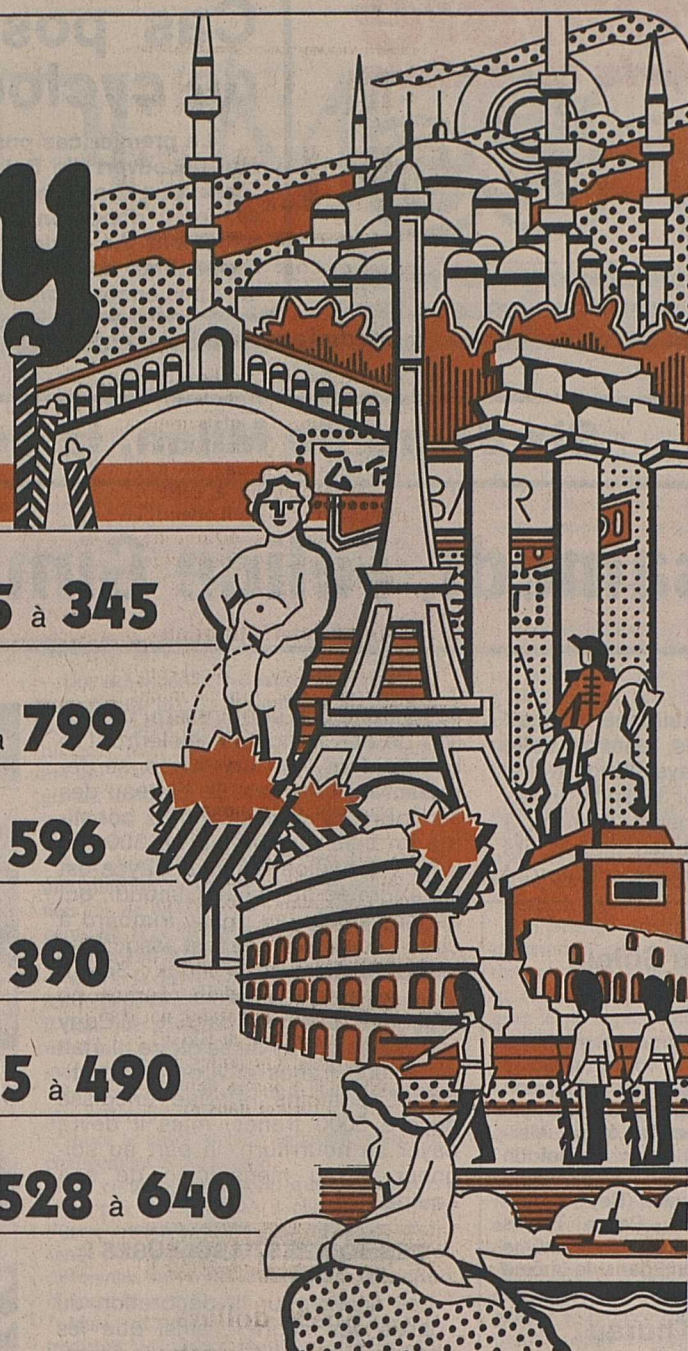
* 4 x 4 tout-terrain

* 5 portes

Jour J - 2
A demain...



Dols City



PARIS 3 jours	de Fr. 225 à 345
LONDRES 4 jours	198 à 799
VIENNE 4 jours	454 à 596
ROME 3 jours	295 à 390
AMSTERDAM 4 jours	385 à 490
ATHENES 5 jours	528 à 640



CEV VOYAGES

RENSEIGNEMENTS ET
RÉSERVATION:
SION TEL. 027/23 14 31

ET DANS LES AGENCES DE LA
**CAISSE D'ÉPARGNE
DU VALAIS**

SION - FULLY - VERBIER - SAXON - SIERRE - MONTHEY - MARTIGNY



Vous rêvez depuis longtemps d'apprendre à piloter?
Vous pouvez réaliser ce rêve dès maintenant
à l'aérodrome de Sion

**Ecole d'aviation
de la section Valais de l'AeCS**

Les samedi 10 et dimanche 11 février, les instructeurs de l'école seront à votre disposition pour vous informer et pour vous faire des

vols d'initiation

Sans formalité, pour Fr. 30.-, à bord d'un avion-école moderne, vous pourrez goûter aux premières joies du pilotage.

Ecole d'aviation, cours pratiques et théoriques toute l'année.
Tél. 027/23 57 07 36-32002

MACHINES A COUDRE

neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction
GARANTIE 10 ANS
Sur demande, par tél., envoi 15 jours à l'essai
Occasions avec garantie
Elvetia Fr. 200.-
Pfaff Fr. 380.-
Bernina Fr. 480.-
Elna Fr. 590.-
Réparations toutes marques
Facilités, location

Agence **VIGORELLI**
av. de Beaulieu 35
Lausanne
Tél. 021/37 70 46

A vendre

colonnes à essence et diesel
révisées

Tél. 027/36 36 60
dès 19 h. 30
*36-300270

A vendre

fumier

de chèvre et cheval

Tél. 027/65 14 71
36-21352

Piquets

béton armé apparent, pour clôture jardin, cour et place de sport, pour vignes et culture en espaliers, 150-380 cm, 1/2 prix dép. usine! Commandez tout de suite! Uninorm
Tél. 021/37 37 12

A vendre

andaineur

de bois de taille
Prix choc

Bonvin Frères
Machines agricoles
1964 **Conthey**
Tél. 027/36 34 64
36-2860

A vendre

50 m3 de fumier

à port de camion, Olion

Tél. 025/7 34 63
36-21393

A vendre

jeune vache

Tél. 027/22 07 04
36-21392

A vendre

une chienne berger de Beauce

âgée de 22 mois avec pedigree

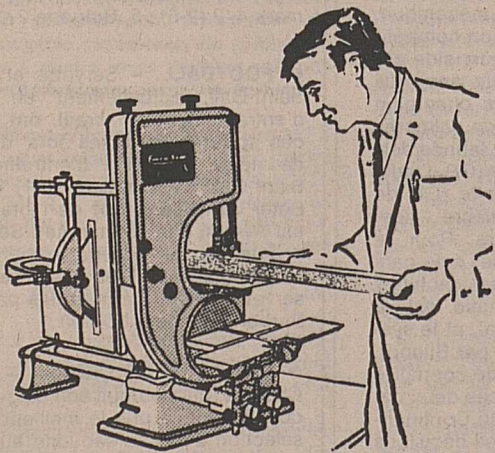
Tél. 037/33 12 98
17-300353

Démonstrations

par spécialiste d'usine

demain vendredi 9 et samedi matin 10 février

de la fameuse machine combinée à travailler le bois **EMCOSTAR**



dans notre magasin

J. NIKLAUS QUINCAILLERIE
STALDER
GRAND-PONT 17, SION - 027/22 17 6911

Occasion tracteur

verger et cultures maraichères, Renault 70 hauteur au volant 130 cm, entièrement révisé, expertisé, bas prix
W. Chappot
Machines agricoles
1906 Charrat
Tél. 026/5 33 33
36-1011

Jeep Overland

carrossée, 1954 expertisée, révisée

Prix Fr. 7500.-

Tél. 022/43 86 11 ou privé 43 27 84

A vendre

Land Rover 88

carrossée, 1966, expertisée,

Très bon état

Tél. 025/7 59 53

dès 18 h. 30
36-21348

A vendre

jeep Willys CJ 6

Expertisée

Prix à discuter

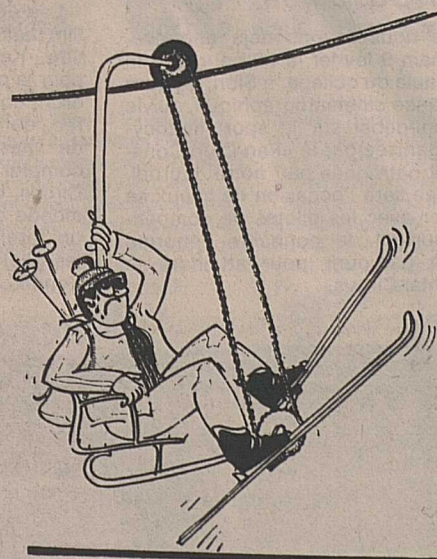
Tél. 026/6 36 46
36-21353

Scout 11 4 x 4

mod. 75, 43 000 km V8, 4 vitesses

Prix Fr. 17 500.-

Tél. 022/43 86 11 ou privé 43 27 84



La démocratie et non l'égoïsme

Il est dans les traditions helvétiques de tenir compte de l'avis des minorités. Mais il n'est pas dans les traditions helvétiques de laisser à une minorité, une commune, un groupe de communes ou un canton le soin de décider d'une réalisation d'intérêt national, tel que celui de notre approvisionnement en énergie. C'est pourtant ce que propose l'initiative dite « pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques ».

Aurait-on admis que le canton de Berne s'oppose à la construction de la Grande-Dixence? C'est pourtant ce que propose cette initiative en matière d'implantations de centrales nucléaires.

NON à l'initiative antinucléaire

Comité valaisan contre la pénurie d'énergie

Les premiers messagers du printemps sont là!

FEMINA
MODES

• A la Place du Midi à Sion
• Au Centre Placette à Sierre

La chronique automobile de J.-M. Wyder DANS LES COULISSES DE LA F2

Jusqu'à ce jour, le championnat d'Europe de formule 2 n'autorisait pas les as des grands prix à apparaître à son palmarès final. Tout au plus ouvrait-il ses portes à quelques-uns d'entre-eux afin qu'ils rehaussent ici et là le « plateau » de certains « meetings ». Cette mesure avait surtout été décrétée pour favoriser l'accès aux distinctions officielles aux espoirs du sport automobile du continent.

A partir de la prochaine saison qui débutera le 25 mars à Silverstone, cette situation se modifiera, avec, pour les vedettes actuelles de la F1, la possibilité de marquer des points dans le cadre de ce trophée. A la limite, rien n'empêcherait par exemple un Depailler ou un Reutemann de fêter conjointement les titres de champion du monde de F1 et de champion d'Europe de F2 au terme de l'année !

Ce système offrira l'avantage d'attirer à nouveau un nombre plus large de « stars » (on pense automatiquement à Laffite, Tambay, Regazzoni, Merzario, Arnoux), donc de drainer de grandes foules, donc d'encourager les organisateurs à... organiser.

Pau en danger

Dans cet ordre d'idées, des informations peu rassurantes nous parviennent de Pau. En effet, pour des motifs financiers, les Palois seraient sur le point de renoncer désormais à mettre sur pied leur grand prix, l'un des derniers au monde à se disputer dans les rues d'une cité...

Un nouvel Italien arrive

L'Italie a fourni régulièrement un imposant contingent de pilotes en formule 2. Il



Marc Surer: il faudra lutter... (Cyril Studio photo)

devrait en être de même en 1979 avec les Colombo, Gabbiani, Ghinzani mais aussi avec Siegfried Stohr, brillant champion national de formule 3, qui s'alignera en néo-

phyte au volant d'une Chevron-BMW B48 du « team » Trivellato.

Martini: non à la F2

Contrairement à ce qu'elle projetait au lendemain de son retrait de la F1, l'équipe Martini, faute d'appuis suffisamment solides, ne s'engagera pas en F2 avec Alain Prost mais « se contentera » de militer en formule 3. Parallèlement à cette activité, Tico Martini suivra d'un œil attentif les performances qu'établira la dizaine de monoplaces de ce type qu'il façonne actuellement pour sa clientèle.

Aussi des Hollandais

En plus du talentueux Bleekemolen, en pourparlers avec Chevron (à moins qu'il obtienne enfin sa licence A pour rejoindre les rangs de l'écurie Lotus B des grands prix européens), les Pays-Bas pourront compter sur la présence de Rothengatter dans le prochain championnat de F2. Le matériel de ce garçon issu de la F3: une Chevron-Hart B48 peinte aux couleurs de l'organisation anglo-saxonne d'Alan Docking. Des Hollandais donc, des Italiens, des Britanniques avec Daly, Dougall, Henton, Warwick en tête, peut-être le tricolore Gailard (voir NF d'hier) et des pilotes de notoriété à la recherche de gloires nouvelles: franchement, la tâche qui attend notre compatriote Marc Surer (March-BMW) ne s'annonce pas des plus reposantes même si les essais privés qu'il a menés depuis le début de l'année le confortent dans un optimisme mesuré...

J.-M. Wyder

HOCKEY SUR GLACE

La coupe Béard en avril à Leysin

Fort du succès remporté l'année dernière, un comité composé de représentants de l'Office du tourisme, Leysin-Sports et HC Leysin a décidé d'organiser à nouveau cette année cette importante compétition internationale. On sait qu'il s'agit d'un tournoi pour juniors jusqu'à 20 ans épaulés par quelques joueurs plus âgés, que l'on peut comparer, dans sa catégorie, à la coupe Spengler.

Fixé au 13, 14 et 15 avril prochain, c'est-à-dire durant les fêtes de Pâques, ce tournoi verra une participation de choix puisque y évolueront - les contrats sont signés et ont été visés par la Ligue suisse de hockey sur

glace, qui patronne la compétition - l'équipe tchécoslovaque du Slovan Bratislava, détentrice de la coupe, une sélection de la ligue nationale américaine, une sélection allemande - Krefeld renforcé - et l'équipe suisse juniors.

Nous aurons l'occasion de reparler de cette deuxième coupe Béard à Leysin, mais d'ores et déjà les sportifs peuvent noter ces dates, car ils sont assurés d'assister à des matches de qualité, les Tchécoslovaques étant toujours excellents et les autres équipes cherchant à se hisser à leur niveau.

ch.

Juniors-élites: toujours Martigny

Les deux formations valaisannes qui évoluent au sein des juniors élites du groupe ouest se comportent fort honorablement.

Malheureusement, Viège qui occupait encore la deuxième place du classement, il y a une dizaine de jours, a rétrogradé à la suite de la défaite subie dimanche dernier face à Forward de Morges.

Par contre, l'équipe de Martigny se maintient admirablement bien en tête du classement. Cela malgré un faux pas intervenu devant la formation de Villars, le dernier jour du mois de janvier. La prochaine échéance pour les Bas-Valaisans se situe à Langenthal et on ose espérer qu'ils récolteront deux nouveaux points.

Derniers résultats

Fleurier - Viège 8-6; Villars - Langenthal 5-5; Forward - Martigny 5-7; Forward - Fleurier 10-3; Martigny - Viège 6-3; Martigny - Fleurier 11-3; Langenthal - Villars 2-3; Forward - Viège 3-5; Martigny - Villars 3-10; Fleurier - Langenthal 7-6; Viège - Forward 2-7.

CLASSEMENT

1. Martigny	5 4 0 1	32-24 8
2. Villars	6 3 1 2	34-25 7
3. Fleurier	5 3 0 2	26-37 6
4. Forward	7 3 0 4	41-43 6
5. Viège	7 3 0 4	31-34 6
6. Langenthal	6 1 1 4	32-33 3

Cross: championnats valaisans

Date: dimanche 18 février 1979.
Lieu: Ayent-Bôtyre, départ route Signèse (carrosserie Chamossaire).
Organisation: Club athlétique; Etoile sportive Ayent-Anzère.
Inscriptions: par écrit avec nom, prénom, année, catégorie, club. Adresse: Daniel Fardel, Préménçon, 1966 Ayent. Tél. privé 027/381528. Bureau 027/223157. Les inscriptions tardives ne seront pas prises en considération. Aucune inscription sur place.
Délai: samedi 11 février 1979 (24 heures).
Finances: la finance d'inscription doit être versée au moment de l'inscription à l'Etoile sportive d'Ayent-Anzère, c.c.p. 19-10827 avec au dos la mention (championnats VS Cross 1979).
Distinctions: chaque athlète terminant la course recevra une médaille.
Assurance: l'organisateur décline toute responsabilité en cas de maladies ou accidents et vols.
Vestiaires: carrosserie Chamossaire (G. Juillard) sur place.
Douches: salle de gymnastique Saint-Romain.
Patronage: *Nouveliste* et *Feuille d'Avis du Valais* - Placette Sion.

CATÉGORIES	DISTANCES	HORAIRE	FINANCES
Ecolières C	71-72	1 km 200	12.30
Ecolières B	69-70	1 km 200	12.40
Ecolières A	67-68	2 km 400	12.50
Ecoliers C	70-71	1 km 200	13.00
Ecoliers B	68-69	1 km 200	13.10
Ecoliers A	66-67	2 km 400	13.20
Cadettes B	65-66	2 km 400	13.30
Cadettes A	63-64	3 km 600	13.40
Dames	62 et plus	3 km 600	13.40
Cadets B	64-65	3 km 600	13.55
Cadets A	62-63	4 km 800	14.10
Juniors H	60-61	6 km	14.30
Pistards	59 et plus	6 km	14.30
Populaires	59 et plus	7 km 200	15.00
Vétérans	45 et plus	9 km 600	15.30
Elites	59 et plus	9 km 600	15.30

Tennis

67 992 dollars pour Heinz Günthardt

Le professionnel suisse a gagné 67 992 dollars de prix au cours de la saison 1978. C'est ce qui ressort du classement aux gains de l'ATP. Cette somme (qui ne comprend pas les montants versés pour des matches exhibitions) lui vaut la 51^e place du classement. La première place revient à l'Américain Eddie Dibbs avec 575 273 dollars. Logiquement, en tant que vainqueur du grand prix, l'Américain Jimmy Connors aurait dû toucher une prime de 300 000 dollars. Mais, tout comme le Suédois Bjorn Borg, il n'a pas participé à un nombre suffisant de tournois du grand prix pour être classé. La prime de 300 000 dollars est ainsi revenue à Eddie Dibbs.

Le classement aux gains pour 1978 se présente ainsi: 1. Eddie Dibbs (EU) 575 273 dollars; 2. Bjorn Borg (Su) 469 441 dollars; 3. Raul Ramirez (Mex) 463 866 dollars; 4. John McEnroe (EU) 460 285 dollars; 5. Jimmy Connors (EU) 392 153 dollars; 6. Wojtek Fibak (Pol) 384 665 dollars; 7. Vitas Gerulaitis (EU) 380 444 dollars; 8. Harold Solomon (EU) 353 234 dollars; 9. Ilie Nastase (Rou) 351 843 dollars; 10. Brian Gottfried (EU) 349 771. **Puis: 51. Heinz Günthardt (S) 67 992 dollars.** Au total, plus de 11 millions de dollars ont été versés aux professionnels en 1978.

Le championnat d'Europe des nations

La phase finale du championnat d'Europe des nations débutera jeudi avec les matches aller des rencontres de classement. Pour la première place, à Pecs, on trouvera aux prises la Hongrie et la Tchécoslovaquie, qui avaient terminé en tête des deux groupes préliminaires.

Voici l'ordre des rencontres: pour la première place: Hongrie - Tchécoslovaquie à Pecs. Pour la troisième place: Grande-Bretagne - Suède à Gloucester. Pour la cinquième place: RFA - France à Hanovre. Pour la septième place: Espagne - Autriche à Gijon.

Les matches retour auront lieu le 11 février.

TENNIS DE TABLE

Deux victoires suisses

La Suisse, avec Thomas Sadecky, Martin Hafen, Renato Wyder et Fraenzi Weibel, a obtenu deux victoires dans le cadre du tournoi de la ligue européenne de troisième division, à Cardiff. Elle a battu Guernesey et l'Islande sur le même score de 7-0.

Classement provisoire: 1. Pays-de-Galles 5-10; 2. Danemark 4/8; 3. Norvège et Suisse 4/6; 5. Portugal 3/2; 6. Guernesey et Jersey 4/2; 8. Malte 3/0; 9. Islande 5/0.

BASKETBALL

La coupe Korac

Deuxième tour des quarts de finale, matches retour: Monceau (Be) - Slavia Prague 86-87; Antibes - Haifa 83-85; Partizan Belgrade - Ceramica Gorizia 111-89; Inter Bratislava - Orthez (Fr) 89-73; Hapoel Yagou Haemek (Isr) - Standard Liège 69-66; Cibona Zagreb - Rieti (It) 71-73; Jugoplastika Split - Caen 96-75; Olimpia Ljubljana - Badalona (Esp) 91-94.

AVF Communiqué officiel N° 25

1. Classement

Le classement du groupe 1 de troisième ligue est rectifié comme suit:

1. Sierre	14 10 3	1 37- 8 23
2. Lens	14 7 5	2 36-18 19
3. Agarn	14 7 3	4 24-16 17
4. Nendaz	14 7 3	4 18-22 17
5. Granges	14 5 6	3 27-17 16
6. Hérém.	14 6 4	4 24-20 16
7. Naters 2	14 5 3	6 14-18 13
8. Varen	14 4 4	6 18-23 12
9. Lalden	14 4 2	8 24-25 10
10. Brig	14 4 2	8 19-30 10
11. Chippis	14 3 3	8 16-31 9
12. Steg	14 2 2	10 12-41 6

Les réclamations à l'encontre de ce classement doivent être faites dans les huit jours auprès du comité central de l'AVF.

2. Conférence des présidents des clubs de l'AVF

Cette conférence a été fixée au vendredi 2 mars, à 19 h. 30, à Sion, à l'hôtel du Rhône.

Les clubs qui désirent traiter des points précis lors de cette conférence voudront en aviser le comité central d'ici au jeudi 15 février 1979, dernier délai, afin qu'ils puissent être portés à l'ordre du jour.

3. Manifestations organisées par les clubs

28 et 29 juillet: FC Bramois, 25^e anniversaire. Les clubs voudront bien tenir

compte de ces dates pour la fixation de manifestations analogues.

4. Conférence des présidents des commissions de juniors des clubs de l'AVF

Cette conférence a été fixée au samedi 24 mars, à 16 h. 45, à Ovronnaz, centre sportif.

Les clubs qui désirent traiter des points précis lors de cette conférence voudront en aviser le comité central d'ici au jeudi 15 février, dernier délai, afin qu'ils puissent être portés à l'ordre du jour.

5. Cours pour masseurs

L'Association valaisanne souhaite organiser à l'intention des clubs qui le désirent un cours pour masseurs, sur une journée, le samedi 3 mars, comprenant le matin une partie théorique (durée approximative deux heures) et l'après-midi une partie pratique (durée approximative deux heures).

Une finance de participation de 25 francs par participant (à charge du club) sera perçue.

Le cours ne sera organisé que si un minimum de dix participants est atteint.

Le délai d'inscription est fixé au 15 février 1979.

Un programme détaillé vous parviendra ultérieurement.

AVF - Comité central

AVHG Communiqué officiel N° 5

Deuxième ligue

GROUPE 12	
Charrat - Saas-Grund	5-4
Ayer - Nendaz	2-4
Lens - Saas-Grund	3-4
Vissoie - Embd-Kalpetran	4-8
Nendaz - Charrat	3-5
Ayer - Sembrancher	1-3
Lens - Embd-Kalpetran	3-2

CLASSEMENT	
1. Lens	12 8 2 2 57-37 18
2. Nendaz	11 8 1 2 44-38 17
3. Embd-Kalpetran	12 6 1 5 66-55 13
4. Saas-Grund	11 5 2 4 47-38 12
5. Ayer	13 5 1 7 56-47 11
6. Vissoie	11 4 0 7 47-54 8
7. Sembrancher	11 4 0 7 38-54 8
8. Charrat	11 2 1 8 48-80 5

Troisième ligue

GROUPE 12a	
Saint-Léonard - Grône	2-4
Sion 2 - Grône	23-3
Martigny 2 - Salvan	11-1
Verbier-Bagnes - Val-d'Illeiz	13-3
Salvan - Sion 2	0-21

CLASSEMENT	
1. Sion 2	10 10 0 0 156-34 20
2. Martigny 2	9 6 1 2 81-29 13
3. Salvan	11 5 1 5 56-83 11
4. Val-d'Illeiz	9 4 1 4 48-69 9
5. Verbier-Bagnes	10 4 1 5 53-51 9
6. Grône	10 1 2 7 29-74 4
7. Saint-Léonard	9 1 0 8 37-98 2

GROUPE 12b

Turtmann - Nendaz 2	7-1
Leukergrund 2 - Grimentz	7-0
Sierre 2 - Leukerbad	6-6
Grimentz - Turtmann	12-5
Nendaz 2 - Leukergrund 2	1-10
Sierre 2 - Montana-Crahs 2	4-3

CLASSEMENT

1. Sierre 2	12 9 3 0 92- 41 21
2. Leukergrund 2	11 9 1 1 97- 38 19
3. Grimentz	11 6 2 3 71- 48 14
4. Leukerbad	11 4 2 5 61- 57 10
5. Turtmann	10 3 0 7 34- 73 6
6. Mont.-Crahs 2	10 2 0 8 40- 71 4
7. Nendaz 2	11 1 0 10 34-101 2

GROUPE 12C

Täsch - Grächen	7-2
Zermatt - Täsch	9-4
Grächen - Steg	(forfait) 5-0

CLASSEMENT

1. Zermatt	10 10 0 0 147- 18 20
2. Täsch	9 6 1 2 70- 19 13
3. Raron	8 4 0 4 39- 93 8
4. Grächen	7 2 1 4 28- 44 5
5. Steg	8 2 0 6 38- 66 4
6. Saas-Fee	8 0 0 8 21-103 0

Coupe valaisanne séries inférieures

Vissoie - Ayer	2-10
Charrat - Sion 2	10-11

Association valaisanne de hockey sur glace
Le président: Henri Favre

Des nouvelles de football

Mondial 82: phase finale à 24 équipes?

Le prochain championnat du monde, qui aura lieu en 1982 en Espagne, regroupera presque certainement 24 équipes, ont laissé entendre à Rome le président de la FIFA, Joao Havelange, et le président de l'UEFA, Artemio Franchi, au cours d'une conférence de presse.

Joao Havelange, après s'être une nouvelle fois montré favorable à une phase finale à 24 équipes, a annoncé que le mois prochain, Hermann Neuberger, président de la commission de la FIFA pour l'organisation de la coupe du monde, se rendra en Espagne pour visiter une dizaine de grandes villes proposées par le comité d'organisation espagnol. La décision définitive sur le nombre de participants à la phase finale sera prise au mois de mai prochain à Zurich lors du congrès de la FIFA.

Les modalités d'organisation restent à définir. La FIFA demande la participation de treize équipes européennes, en plus de l'Espagne, qualifiée d'office en tant que nation organisatrice. « En réalité, a précisé Joao Havelange, le problème est de savoir si l'Espagne a vraiment les moyens d'organiser une compétition à 24 équipes. » Ce qui n'a pas l'air de faire de doute pour le président de la FIFA.

Trevor Francis à Nottingham Forest?

Il est probable que Trevor Francis, l'attaquant international pour lequel Birmingham City demande une somme d'un million de livres - le double du record britannique en matière de transfert - sera transféré à

Nottingham Forest d'ici la fin de la semaine.

Birmingham, qui avait déjà rejeté une offre de 900 000 livres de Coventry City pour Francis, a refusé une offre de 900 000 livres plus deux joueurs faite par Brian Clough, l'entraîneur de Nottingham Forest. Ce dernier a fait une nouvelle proposition qui sera étudiée par le comité directeur de Birmingham dans les jours qui viennent.

Etats-Unis - France le 2 mai

La première des deux rencontres internationales Etats-Unis - France aura lieu le mercredi 2 mai en nocturne, à East-Rutherford, dans le New Jersey. Le deuxième match est prévu pour le 10 octobre. Le terrain d'East-Rutherford, le stade du Cosmos, est recouvert de gazon artificiel. Le stade peut accueillir 81 000 spectateurs.

● SWANSEA. - Match international d'espoirs: Pays de Galles - Angleterre 0-1.

Tirage au sort télévisé au Sport-Toto

On le sait, la Fédération allemande de football a reporté tous les matches qui figuraient sur le coupon du Sport-Toto de la semaine. Cette décision a été prise alors que les coupons se trouvaient déjà dans les dépôts. Ces matches ont été remplacés par des rencontres qui avaient dû être reportées précédemment.

Pour le Sport-Toto, en application du règlement, c'est le pronostic de remplacement qui sera valable pour les matches de la Bundesliga figurant sur le coupon. Le tirage au sort sera retransmis samedi soir par la Télévision suisse alémanique dans le cadre de l'émission « Sportpanorama ».

Dimanche à la salle du Bourg à Martigny

Championnat suisse de lutte libre

90 lutteurs pour 10 titres nationaux

DIMANCHE 11 février prochain, se déroulera à la salle du Bourg, à Martigny, le championnat suisse de lutte libre. Ce dernier verra venir en terre valaisanne les 90 meilleurs lutteurs suisses de la spécialité, soit 30 représentants de chacune des trois régions formant la Fédération suisse de lutte amateur.

Le championnat occupe depuis de très nombreux mois le « Sporting-Club des lutteurs de Martigny », qui a travaillé ferme sous la direction des frères Raphy et Etienne Martinetti.

LES FAVORIS

En catégorie 48 kg le titre se disputera entre Kurt

Burger de Bâle et Werner Wisler d'Hergiswil. On peut déplorer que les Romands soient totalement absents de cette catégorie.

En 52 kg, le titre ne devrait pas échapper à Joseph Thalman de Bâle, champion suisse 1977, et il en sera certainement de même en catégorie 57 kg avec le champion sortant Bruno Kuratli d'Oberried.

En catégorie 62 kg, Ueli Fankhauser de Bâle devrait être accroché par les deux frères Meyer d'Einsiedeln et aussi par le Valaisan Eric Pagliotti. Une catégorie donc où la lutte sera très ouverte.

En 68 kg le champion suisse 1977, Henri Magestrini de Martigny, part favori mais il devra se méfier de Jacob Tanner de Rheinfelden et ne point

négliger des adversaires comme les Zbinden et Tschan de Berne.

En 74 kg, le champion suisse de gréco 1977, Eddy Brun, devrait faire la décision à son avantage.

En 82 kg, le « plusieurs fois sélectionné olympique » Jimmy Martinetti ne devrait pas connaître de gros problèmes.

Par contre, en catégories 90 et 100 kg ce sera vraiment la « bouteille à encre ». D'une part Robert Blaser de Berne, Peter Steiger d'Oberried, Alois Peng de Weinfeldern comme Joseph Broch de Bein-

portion va aux Valaisans, qui seront onze à se présenter sur le tapis. Des grands favoris comme Magestrini en 68 kg, Jimmy Martinetti en 82 kg, mais aussi des lutteurs capables de créer de grosses surprises comme par exemple Michel Closuit en 57 kg, C.-A. Putallaz ou Hernach Stéphane en 57 kg sans oublier des hommes comme Eric Pagliotti en 62 kg, voire même Yvon Nanchen en 82 kg ou Johnny Gay en 100 kg et dans cette dernière catégorie bien sûr l'irremplaçable Etienne Martinetti !

LE PROGRAMME OFFICIEL

- 7.00-8.00 Pesée.
- 8.30 Début des combats.
- 11.30-12.30 Partie officielle.
- 13.00 Reprise des combats.
- 14.00 Début des finales.
- 16.30 Résultat officiel et remise des récompenses.

POUR LA PETITE HISTOIRE...

Rappelons que, pour la petite histoire, le président du comité d'organisation Raphy Martinetti connaît le problème d'une telle organisation puisqu'il fut président du comité d'organisation des championnats d'Europe en 1973 à Lausanne et vice-président et chef technique des championnats du monde également à Lausanne en 1977. Un gage donc de sécurité pour un championnat national qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Championnat national qui sera également « un événement » pour notre confrère *La Gazette de Martigny*, qui assurera pour la première fois un patronage publicitaire et de presse à l'échelon national!

Un rendez-vous donc à ne pas manquer ce week-end à la salle du Bourg, dès 8 h. 30. **Set**

Patronage

Photos M. C.



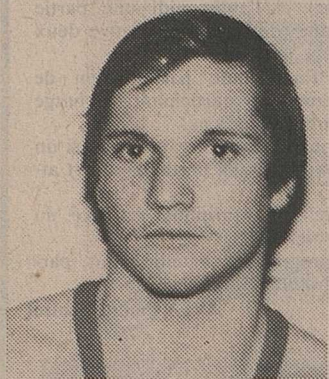
wil ou encore Hansueli Muhlethaler de Thun sont tous à même de décrocher le titre. D'autre part Hans Luthi de Kriesen, Hans Hammerli de Gossau, et Urs Huber d'Olten devront se mesurer au « presque vétéran » Etienne Martinetti qui déclare, avec l'humour qu'on lui connaît : « ... Ne touchez pas au papi ! »

Finalement, en 100 kg et plus, le tenant du titre Hirschbrunner de Wynau part grand favori avec comme outsider Jorg Schneider de Bâle.

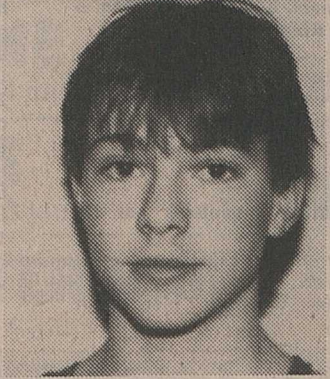
ROMANDS ET VALAISANS

Vingt-sept Romands sont donc qualifiés pour ce championnat suisse et parmi eux la plus forte pro-

Catégorie 52 kg



Michel Closuit, Martigny



Christian Demand, Vevey



Roldan Antonio, Domdidier

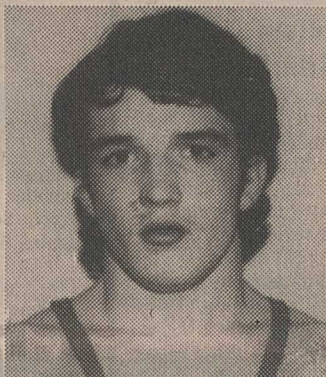
Catégorie 57 kg



C.-A. Putallaz, Conthey



Arnold Brulhart, Sensee



Stéphane Hernach, Illarsaz

Catégorie 62 kg



Nicolas Lambiel, Saxon

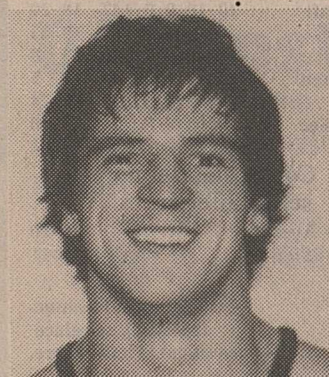


Eric Pagliotti, Martigny



Christian Rouiller, Illarsaz

Catégorie 68 kg



Henri Evard, Neuchâtel



Henri Magistrini, Martigny



Eric Muller, Sensee

Catégorie 74 kg



Marro Rudolf, Sensee

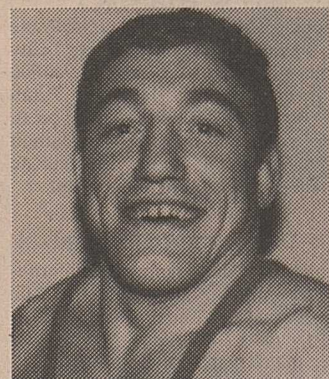


Charly Chuard, Domdidier

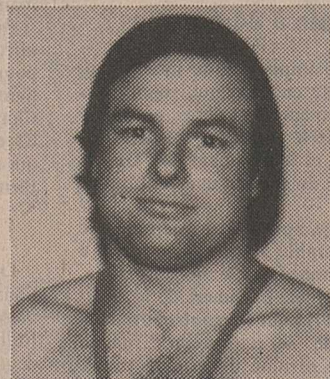


Marcel Corpataux, Sensee

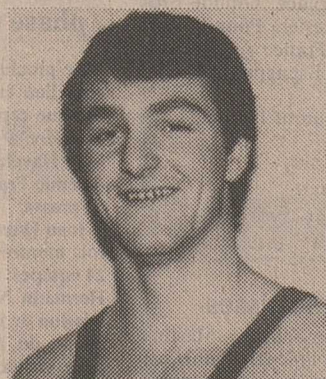
Catégorie 82 kg



Jimmy Martinetti, Martigny



Yvon Nanchen, Martigny



J.-D. Gachoud, Domdidier

Catégorie 90 kg



J.-J. Weissbaum, Fribourg

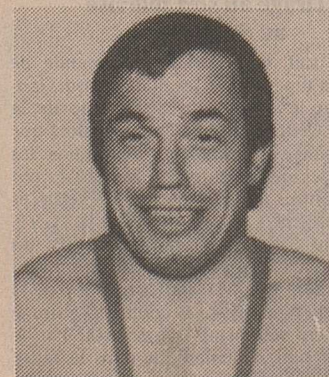


Bruno Gugler, Sensee

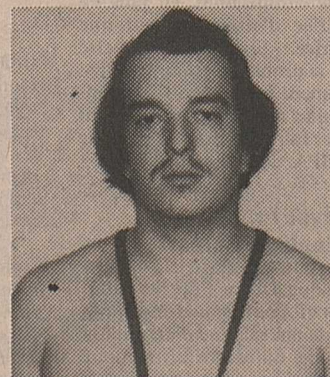


Gilbert Monneron, Domdidier

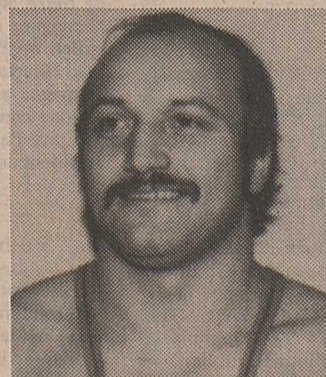
Catégorie 100 kg



Etienne Martinetti, Martigny

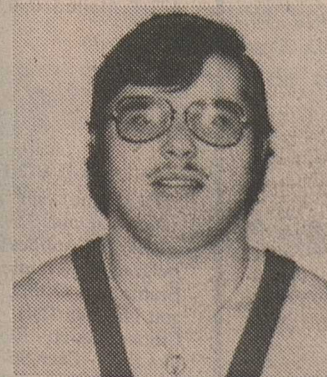


Marcel Piller, Sensee



Johnny Gay, Martigny

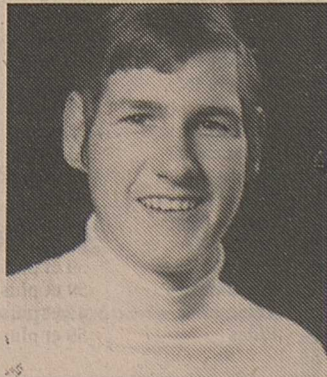
Catégorie + de 100 kg



Dominique Gasser, Domdidier



Hugo Haymoz, Sensee



Eric Clot, Vevey

Prix Unip

Superfresh 1.90
Dentifrice avec brosse à dent WALTHER gratuite 80 g

NIVEA 2.25
Crème 125 ml

Signal 4.75
Dentifrice avec tube gratuit de crème pour les mains Elida 240 g 2 pièces

camay 2.40
Savon de toilette 423 g 3 pièces

maya 1.-
Savon de toilette 135 g

aronal 3.90
Dentifrice 188 g 2 pièces

BEL SOFT 6.50
Bain-crème 200 ml

cadonett 4.20
Laque pour les cheveux avec tube gratuit de crème pour les mains MIXA 380 g

EPA*UNIP

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sion dans petit immeuble résidentiel de construction récente

studio meublé

situation tranquille, à proximité du centre. Tout confort, cuisine, bain et TV 6 chaînes cave et place de parc privées. Fr. 370.- charges comprises

Tél. 027/23 34 95 36-2653

Cherche à louer à l'année région Monthey

chalet - maison - appartement 5 pièces

pour fin mai

Tél. 027/23 18 32 36-21375

21 21 11

A louer sur le coteau à 3 minutes de Sion (avec véhicule)

appartement 2 pièces (non meublé) et **un studio** (meublé)

(verdure, calme et tranquillité)

Tél. 027/22 40 32 entre 13 h. et 14 h. et 19 h. et 20 h.

Jeune dame cherche

appartement 2 ou 2 1/2 pièces

Région Martigny-Saillon

Tél. 026/2 10 31 (heures de bureau) 36-21405

VALAIS

Au cœur de 4 vallées

chalet 8-6 lits

Tél. 021/24 55 16

A louer à Sion

studio meublé

Libre tout de suite

Tél. 027/22 97 73 heures des repas *36-300282

A louer à Sion Petit-Chasseur 16

une place de parc

dans garage commun Fr. 50.- par mois Libre tout de suite

Tél. 027/22 40 57 36-21374

Dame avec un enfant cherche à louer à Saint-Léonard ou Uvrier

appartement 2-2 1/2 pièces meublé

Tél. 027/31 21 72 36-21388

Couple de métier cherche à louer ou à acheter

bar à café ou café-restaurant

Faire offre sous chiffre P 36-300253 à Publicitas, 1951 Sion

A louer à Martigny

magnifique 2 1/2 pièces

Tout confort

Tél. 026/2 31 13 36-2649

A louer à Saxon, dans immeuble récent

confortable 3-pièces

avec machine à laver la vaisselle, parcelle jardin à disposition.

Rens. et visite sans engagement Tél. 027/22 66 23 heures de bureau 36-702



Votre salaire sur un compte CS rapporte plus car il bénéficie d'intérêts

Un compte salaire au CS

De nos jours, la plupart des salariés sont titulaires d'un compte. Mais, attention! Il y a comptes et comptes. Les nôtres rapportent des intérêts, d'autres pas. Dès lors, avant d'en ouvrir un, sachez ce que vous aurez pour votre argent. Questionner le CS ne coûte rien: que vous rapporte un compte salaire au CS?

Premièrement: des intérêts.
Deuxièmement: un simple accord et vous avez le feu vert pour «dépasser». En clair: vous pouvez prélever plus d'argent que vous n'en avez momentanément sur votre compte.

Troisièmement: l'ordinateur du CS se charge, à votre place, de vos paiements réguliers. Désormais, les queues de fin de mois au guichet, c'est pour les autres!

Quatrièmement: vous recevez une carte Bancomat*. Grâce à elle, vous pouvez retirer des billets de banque même en pleine nuit, ou durant le week-end.

vez retirer des billets de banque même en pleine nuit, ou durant le week-end.

Cinquièmement: avec votre carte eurocheque* vous avez toujours 300 francs sur vous, même si vous n'avez pas un sou en poche.

Sixièmement: votre qualité de client du CS vous donne accès à tous les services d'une grande banque, du conseil en placement au crédit, en passant par les paiements à l'étranger. Les bons comptes font les bons amis.

Septièmement: les mouvements mensuels sur votre compte ne vous coûtent qu'un franc.

C'est vrai: le compte salaire du CS vous en donne vraiment pour votre argent.

(*en remplissant certaines conditions.)



Un compte salaire au CS: votre salaire le mérite bien.

Coupon

Pour mieux m'informer sur le compte salaire, envoyez-moi donc la brochure «Notre compte salaire est au CS».

Je désire ouvrir un compte salaire. Veuillez m'envoyer les formulaires.

Nom Prénom Année de naissance

Profession Rue/No

No postal/Localité

A envoyer au: Crédit Suisse

1951 Sion, Av. de la Gare 23/Tél. 027/23 35 45
3963 Crans-Montana, Immeuble Grand-Place/Tél. 027/41 32 32
3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11/Tél. 027/55 46 01
1870 Monthey, Place de Tübingen 2/Tél. 025/4 14 77
1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21/Tél. 026/2 33 22
1907 Saxon, Rue Gottefrey, Tél. 026/6 28 47

David terrasse tous les Goliath du « spécial » à 15 km d'Oslo

Stenmark piégé comme Lüscher

LE SUÉDOIS INGEMAR STENMARK a de nouveau connu des ennuis au cours du slalom spécial de coupe du monde d'Oslo, couru sur les flancs d'une petite colline, à une quinzaine de kilomètres de la ville. L'arrivée du « cirque blanc » en Scandinavie permettait de prévoir qu'il allait enfin réaffirmer sa suprématie dans une discipline où il paraissait pourtant imbattable en début de saison. Il n'en fut rien. Dès le début de la première manche, à l'endroit même où peu auparavant, le Suisse Peter Lüscher avait perdu toutes ses chances, il se laissa surprendre par l'un des « pièges » du parcours. Il parvint pourtant à se reprendre, bien qu'ayant été gêné par un piquet qu'il avait arraché au passage. Il réussit tout de même le sixième meilleur temps grâce à une fin de parcours étourdissante. Il devait se montrer tout aussi brillant dans la seconde manche, ce qui lui permit de devancer tous les adversaires classés avant lui, à l'exception toutefois du jeune Italien Leonardo David, lequel lui a finalement ravi la première place pour sept centièmes de seconde.



La joie de la première victoire en coupe du monde se lit sur le visage de David (au centre). Stenmark (à droite) et Phil Mahre (à gauche) ont marqué à leur manière ce « spécial » d'Oslo. (Bélino UPI)

Première victoire en coupe du monde

Leonardo David, qui se trouvait à égalité à la première place avec l'Américain Phil Mahre au terme de la première manche, a ainsi remporté la première victoire en coupe du monde de sa jeune carrière (il fêtera son 19^e anniversaire le 27 septembre prochain). Cette première victoire, il avait déjà failli l'obtenir lundi à Jasna où il n'avait été battu que par Phil Mahre. Dans la deuxième manche, sur un parcours qui permettait de prendre le maximum de risques, il sembla définitivement battu lorsque Phil Mahre pulvérisa littéralement l'excellent temps réussi par le jeune Bulgare Petar Popangelov. Extraordinaire d'aisance, il parvint pourtant à faire mieux encore que l'Américain. Restait Stenmark, qui partait juste derrière lui. Le Suédois a sorti le grand jeu. Déjà nettement en tête à mi-parcours, il a finalement pris 26 centièmes au jeune Transalpin. Il lui en a manqué huit pour réussir à renverser la situation.

Les Suisses ont connu une journée particulièrement sombre à Oslo. Seul, en définitive, le Fribourgeois Jacques Lüthy a réussi à tirer son épingle du jeu. Parti en 50^e position dans la première manche, il y a obtenu le 16^e temps. Dans la seconde manche, il a encore progressé pour venir prendre finalement la 12^e place. Peter Lüscher est pour sa part sorti de la piste après 6

secondes de course dans la première manche. Martial Donnet, après un premier parcours très moyen, n'a pu éviter la disqualification dans la seconde manche.

Depuis décembre 1976...

Vainqueur de la coupe d'Europe 1978, Leonardo David, qui vient de la vallée d'Aoste, a permis à l'Italie de renouer avec la victoire en slalom spécial. Le dernier succès italien remontait en décembre 1976 et il avait été obtenu, à Madonna di Campiglio, par Fausto Radici. Cette saison, outre sa deuxième place de Jasna lundi, David avait déjà terminé troisième en spécial à Kranjska Gora et troisième en slalom géant à Schladming.

Le succès de David a été complété, dans le camp italien par les places d'honneur de deux anciens, Piero Gros (5^e) et Gustavo Thoeni (8^e). En revanche, Karl Trojer, auteur du quatrième temps de la première manche, n'a pas réussi à confirmer cette performance sur le second parcours.

Mais ce sont sans doute les Autrichiens qui ont obtenu le résultat d'ensemble le plus significatif. Franz Gruber (19 ans) a pris la quatrième place avec le dossard N° 30. Christian Orlainsky, champion d'Europe junior (17 ans le 17 février prochain) a fait mieux encore : sixième alors qu'il partait en 63^e position dans la première manche.

Lüthy 12^e - Donnet, Fournier, Bonvin éliminés

Classement du slalom spécial d'Oslo : 1. Leonardo David (It) 89"15 (47"01/42"14) ; 2. Ingemar Stenmark (Su) 89"22 (47"34/41"88) ; 3. Phil Mahre (EU) 89"31 (47"01/42"30) ; 4. Franz Gruber (Aut) 90"12 (47"42/42"70) ; 5. Piero Gros (It) 90"26 (47"55/42"71) ; 6. Christian Orlainsky (Aut) 90"40 (47"47/42"93) ; 7. Petar Popangelov (Bu) 90"58 (47"08/43"50) ; 8. Gustavo Thoeni (It) 90"81 (48"18/42"63) ; 9. Wolfram Ortner (Aut) 90"85 (47"48/43"37) ; 10. Jose Kuralt (You) 91"11 (47"77/43"34) ; 11. Karl Trojer (It) 91"34 (47"09/44"25) ; 12. Jacques Lüthy (S) 91"70 (48"11/43"59) ; 13. Torsten Jacobsen (Su) 91"75 (47"01/42"14) ; 14. Bjorn Gelfe (No) 91"77 (48"15/43"62) ; 15. Peter Mally (It) 91"79 (47"92/43"87) ; 16. Helmut GSTREIN (Aut) 91"91 ; 17. Stig Strand (Su) 91"94 ; 18. Klaus Heidegger (Aut) 91"97 ; 19. Knut-Erik Johannessen (No) 92"08 ; 20. Jose Magusar (You) 92"57 ; 21. Jostein Masdal (No) 92"92 ; 22. Torsten Melander (Su) 92"99 ; 23. Ingvar Bergsteid (Su) 93"08 ; 24. Alexandre Chirov (URSS) 93"11 ; 25. Leonhard Stock (Aut) 93"26. **Puis :** 35. Werner Rhyner (S) 95"29 (49"88/45"41) ; 36. Peter Schwendener (S) 95"53 (49"47/46"06. 40 classés sur 80 partants.

● **Première manche (62 portes par Sveind Mundal/SU) :** 1. David et Ph. Mahre 47"01 ; 3. Popangelov à 0,07 ; 4. Trojer à 0,08 ; 5. Jacobsson à 0,22 ; 6. Stenmark à 0,33 ; 7. Gruber à 0,42 ; 8. S. Mahre à 0,45 ; 9. Orlainsky à 0,46 ; 10. Ortner à 0,47. **Principaux éliminés :** Peter Lüscher (S), Paul Frommelt (Lie), Bojan Krizaj (You), Anton Steiner (Aut), Christian Hemmi (S).

● **Deuxième manche (56 portes par Harald Schoenhaar/EU) :** 1. Stenmark 41"88 ; 2. David à 0,26 ; 3. P. Mahre à 0,42 ; 4. Thoeni à 0,75 ; 5. Gruber à 0,82 ; 6. Gros à 0,83 ; 7. Orlainsky à 1"05 ; 8. Kuralt à 1"46. **Principaux éliminés :** Steve Mahre (EU), Maro Bernardi (It), Hans Enn (Aut), Philippe Hardy (Fr), Jean-Luc Fournier, Peter Aellig, Martial Donnet, Didier Bonvin (S).

CLASSEMENT DE LA COUPE DU MONDE

Son élimination dans la première manche a presque forcément coûté des points en coupe du monde à Peter Lüscher. Avec le nouveau barème des trois dernières épreuves de chaque spécialité, il lui aurait suffi de terminer parmi les 20 premiers pour marquer quelques points en

coupe du monde. Ses principaux rivaux Ingemar Stenmark et Phil Mahre, ont marqué respectivement 9 et 8 points. Classement de la coupe du monde après le slalom spécial d'Oslo :

Slalom (5 résultats sur 8) : 1. Stenmark 99 ; 2. Phil Mahre 91 ; 3. Neureuther 73 ; 4. David 70 ; 5. Popangelov 68 ; 6. Paul Frommelt 59 ; 7. Lüscher 52 ; 8. Gros 45 ; 9. Donnet 43.

Classement général : 1. Peter Lüscher (S) 174 points (27 points biffés) ; 2. Ingemar Stenmark (Su) 144 (95) ; 3. Phil Mahre (EU) 131 (29) ; 4. Andreas Wenzel (Lie) 122 (6) ; 5. Leonhard Stock (Aut) 94 ; 6. Piero Gros (It) 92 (18) ; 7. Leonardo David (It) 83 (12) ; 8. Bojan Krizaj (You) 72 (6) ; 9. Peter Müller (S) 66 (26) ; 10. Christian Neureuther (RFA) 65 (8) ; 11. Herbert Plank (It) 60 (12) 12. Toni Bürgler (S) 58 (2).

Par nations : 1. Autriche 1154 (messieurs 531/dames 623) ; 2. Suisse 861 (552/309) ; 3. Italie 698 (438/215) ; 4. RFA 574 (148/426) ; 5. Etats-Unis 432 (169/263) ; 6. Liechtenstein 375 (178/197) ; 7. France 286 (26/260) ; 8. Suède 200 (200/0) ; 9. Canada 125 (120/5) ; 10. Yougoslavie 106 (106/0).

Les skieurs du collège de Saint-Maurice se sont mesurés en slalom aux Crossets

Quelque 710 élèves du collège-lycée de Saint-Maurice s'étaient donné rendez-vous mardi sur les hauteurs des Crossets pour la sortie à skis.

Parallèlement, dans le cadre de cette journée organisée par le chanoine Franco Bernasconi et le directeur des sports du collège, Aloys Jordan, se déroulait le 21^e championnat de ski du collège.

Deux épreuves figuraient au programme : un slalom géant avec 100 concurrents et un slalom parallèle (concours inter-classes) groupant 58 participants représentant 29 classes.

En plus, quelque 100 élèves se mesurèrent à Morgins sur une piste de fond.

Deux collèges participaient à cette sortie en « invités » : Saint-Michel de Fribourg et Champittet de Lausanne.

Voici les principaux résultats de cette journée :

Catégorie « Invités » : 1. Bersier Eric, collège Saint-Michel, 59"27 ; 2. Vienne Patrick, collège Saint-Michel, 1'04"26 ;

3. Jutzi Pierre, Collège Champittet, 1'07"53.

Catégorie Elite : 1. Es-Borrot Jean-marc, 2 C.O. A 2, 59"63 ; 2. Claret Joël, 2^e scientifique, 1'00"42 ; 3. Uffer Andréa, 3^e littéraire B, 1'01"42 ; 4. Bühler Félix, 1^{er} Socio-Econ. A, 1'01"45 ; 5. Schmid Eric, 1^{er} littéraire B, 1'01"85 ; 6. Morend Bertrand, 4^e Socio-Econ., 1'01"91 ; 7. Rey Egide, 1^{er} littéraire A, 1'01"91 ; 8. Tissières Xavier, 1^{er} littéraire B, 1'02"55 ; 9. Roggo Nicolas, Philosophie, 1'02"68 ; 10. Bongard Pascal, 4^e Socio-Econ., 1'02"86.

Catégorie I : 1. Donnet Fernand, 2^e Socio-Econ. A, 1'04"78 ; 2. Fellay Jean-Charles, 3^e Socio-Econ. B, 1'06"01 ; 3. Perler Olivier, 1^{er} Socio-Econ. B, 1'06"90 ; 4. Broillet Philippe, 2^e Socio-Econ. A, 1'08"06 ; 5. Veuthey Jérôme, 2^e Scientifique, 1'11"17 ; 6. Berreau Gilles, 2^e littéraire A, 1'11"81 ; 7. Défago Jean-marc, 3^e Socio-Econ. A, 1'11"99 ; 8. Carruzzo Jean-Paul, Physique, 1'12"06 ; 9. Mettan Nicolas, 5^e Socio-Econ., 1'12"99 ; 10. Leresche André, 4^e Socio-Econ., 1'14"25.

Catégorie filles : 1. Exquis Nicole, 1^{er} Scientifique C, 36"6 ; 2. Bochatay Anne-Catherine, 2^e Socio-Econ. A, 39"3 ; 3. Joris Fabienne, 1^{er} Scientifique C, 44"7 ; 4. Défago Christine, 3^e Socio-Econ. A, 44"7 ; 5. Rouiller Bénédicte, 1^{er} Socio-Econ. A, 48"9.

Catégorie II : 1. Desprez Vincent, 2 C.O. A 2, 39"0 ; 2. Corbaz Vincent, 2 C.O. B 1, 39"5 ; 3. Roserens Amy, 2 C.O. A 1, 39"9 ; 4. Amacker Michel, 1^{er} Littéraire A, 40"6 ; 5. Joris Vincent, 2 C.O. A 3, 40"8 ; 6. Rusco Steve, 1 C.O. B 1, 40"8 ; 7. Darbellay Ambroise, 1^{er} Scientifique B, 40"9 ; 8. Valentini Olivier, 2 C.O. A 1, 41"0 ; 9. Bosi Christophe, 1^{er} Littéraire A, 41"6 ; 10. Jordan Patrick, 2 C.O. A 3, 41"9.

SLALOM PARALLÈLE

Catégorie I : 1. Claret Joël, 2^e Scientifique ; 2. Exquis Nicole, 1^{er} Scientifique C ; 3. Produit Grégoire, Rhétorique.

Catégorie II : 1. Es-Borrot Jean-Marc, 2 C.O. A 2 ; 2. Roserens Amy, 2 C.O. A 1 ; 3. Es-Borrot Claude, 1 C.O. A 2.

Le protêt italien est repoussé

Un protêt déposé par le chef de la délégation italienne contre Ingemar Stenmark a été repoussé par le jury. Les Transalpins estimaient que le Suédois avait passé un piquet à cheval lors de son blocage du début de la première manche. Après avoir vu plusieurs fois la scène à la télévision, le jury a confirmé que Stenmark avait passé la porte régulièrement.

Communiqué AVCS Championnats suisses OJ (région ouest)

Les coureurs OJ alpins valaisans sélectionnés pour les championnats interrégionaux suisses ouest à Leukerbad sont convoqués le vendredi 9 février à 8 heures à Leukerbad.

Garçons : à l'hôtel Walliserhof
Filles : à l'immeuble Majesta
Matériel : licence, ski RS et SI, fartés
Finance : 145 francs
Licenciements é dimanche 11 février à environ 15 h. 30.

Le chef cantonal OJ

● Le Norvégien Oddvar Bra a confirmé son excellente forme en remportant nettement le fond 30 km des épreuves préolympiques de Lake Placid. Il s'est imposé avec 25" d'avance sur le Soviétique Nikolai Simiatov et 45" sur le Suédois Sven-Ake Lundbaeck, le champion du monde des 50 km.

Ski-Club Sion Sortie fond aux Mosses

La sortie ski de fond et randonnée aux Mosses aura lieu dimanche 11 février. Les inscriptions sont prises chez Willy Pfister, tél. 86 13 85, jusqu'à jeudi soir. Départ en car de la place de la Planta à 8 heures.

Aide aux investissements en régions de montagne Un lien supplémentaire entre les Chablais vaudois et valaisan

MONTHEY. - Dans notre édition de mercredi, nous avons évoqué la conférence de presse tenue par le comité de coordination de l'Association régionale du Chablais valaisan et vaudois, que préside M. Marcel Mariétan, de Champéry. Comme l'a souligné le préfet du district d'Aigle, M. Pierre Mayor,

par ailleurs vice-président de cette association régionale, la loi sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM) a pour but d'améliorer les conditions d'existence dans ces régions, notamment sur le plan régional, et de freiner l'exode vers les centres.

Les régions de montagne pouvant bénéficier de cette aide sont délimitées d'après le cadastre de la production animale tel qu'établi en vertu de la législation fédérale au moment de l'approbation du programme de développement régional.

C'est ainsi qu'alors que le Pays-d'Enhaut a été reconnu par le Conseil fédéral comme constituant une région à lui seul au sens de la LIM sur le plan cantonal vaudois, il n'a pas été possible de faire admettre sans autre le Chablais vaudois en tant que région.

Il a fallu une sorte d'artifice, une alliance avec le Chablais valaisan qui lui, selon les experts fédéraux, remplissait les conditions pour être reconnu.

Le Chablais vaudois s'est donc trouvé dans une situation assez particulière, consistant à devoir s'intégrer à une région remplissant toutes les conditions exigées afin de pouvoir être, à son tour, reconnu sous la forme d'une sous-région.

Le préfet d'Aigle a relevé que la partie valaisanne a bien joué le jeu qui lui était demandé; les bases d'une convention intercantonale ont été ainsi mises sur pied et adoptées par les représentants des deux sous-régions.

Echecs: invitation aux 9^{es} championnats valaisans

MONTHEY. - Le Club d'échecs de Monthey a le plaisir d'inviter tous les joueurs valaisans, membres d'un club ou non, à la 9^e édition des championnats valaisans individuels, organisés dans le cadre de l'Union valaisanne d'échecs.

Les participants seront répartis, sur la base de la liste de classement de l'Union valaisanne d'échecs, en cinq catégories de jeu:

a) **Tournoi principal 1:** dix joueurs, neuf rondes, tour complet, titre de champion valaisan toutes catégories.

b) **Tournoi principal 2:** dix joueurs, neuf rondes, tour complet, titre de champion valaisan TP 2.

c) **Tournoi principal 3:** dix joueurs, tour complet, titre de champion valaisan TP 3.

d) **Tournoi général:** les autres joueurs, sept rondes, système suisse, titre de champion valaisan TG.

e) **Tournoi juniors:** les jeunes de moins de 20 ans, sans référence à leur classement dans la liste de l'UEV.

Les inscriptions doivent être envoyées individuellement par écrit pour le 15 février 1979 à M. Conrad Rudolph, président du CE Monthey, La Poste, 1868 Collombey (025 - 4 22 05 et 4 68 85).

Elles doivent mentionner le nom, le prénom, l'adresse complète, le numéro de téléphone du joueur ainsi que le local de jeu.

La finance d'inscription de 15 francs pour toutes les catégories, à l'exception de la catégorie juniors, fixée à 7 francs, doit être envoyée avec l'inscription au c.c.p. 19 - 4058, Club d'échecs Monthey, en mentionnant au dos « championnats valaisans individuels ».

Le temps de réflexion est de 40 coups en 2 h. 30, puis de 16 coups à

l'heure pour la catégorie TP 1 et de 40 coups en 2 heures, puis 20 coups à l'heure pour les autres catégories.

Calendrier pour toutes les catégories: samedi 24 février: 1^{re} ronde; samedi 10 mars: 2^e ronde; samedi 31 mars: 3^e ronde; samedi 21 avril: 4^e ronde; samedi 5 mai: 5^e ronde (sauf pour TG et juniors); samedi 19 mai: 6^e ronde; samedi 2 juin: 7^e ronde (sauf pour TG et juniors); samedi 9 juin: 8^e ronde à Monthey; dimanche 10 juin: 9^e ronde à Monthey.

Les sept premières rondes ont lieu au local du joueur qui a les noirs à 14 h. 30. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu à l'adresse ci-dessus.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

La 1^{re} Foire agricole du Valais sur orbite

La première Foire agricole du Valais, qui se déroulera à Martigny du jeudi 15 au lundi 19 mars prochains, est cette fois véritablement sur orbite. La campagne lancée en fin de mois de janvier a porté ses fruits et permis aux organisateurs de constater que l'intérêt pour cette foire patronnée par le Conseil d'Etat du Valais était bien réel.

Cet intérêt se concrétise notamment dans les chiffres suivants. Au 1^{er} février, plus de 2500 mètres carrés effectifs avaient été loués à quelque 50 exposants représentant les aspects les plus divers du domaine rural: machines agricoles lourdes et légères, matériel de caves, de jardinage, outillage, cultures maraîchères, installations d'étables, d'arrosage, frigorifiques, montage et livraison de silos, de citernes, constructions agricole (que ce soit sous forme de hangars ou d'éléments précis, comme les charpentes et leurs traitements) sans oublier des secteurs de vente comme celui des sonnettes et sonnaillies et de tout le matériel d'élevage ou encore celui, très important, des engrais chimiques.

Animation tous azimuts

L'animation n'a pas été oubliée, non plus que tous les secteurs qui font partie de la vie même d'une exposition, quelle qu'elle soit. On trouvera donc au CERM une banque, un kiosque, plusieurs possibilités de se restaurer, grâce notamment à l'ouverture des stands fixes des maisons Provens, Maye, Bras-

serie du Cardinal, Brasserie Valaisanne, alors que les stands Orsat et Morand seront exploités par l'Association des cafetiers-restaurateurs de Martigny, qui ont prévu à leur programme un grand concours de dégustation. Le stand de la FLAV, stand fixe également, sera aussi ouvert.

Hôtes d'honneur désignés

Suivant en cela les excellentes expériences vécues avec le Comptoir de Martigny, la première Foire agricole du Valais a également désigné ces hôtes d'honneur, soit deux organisations nationales et une organisation cantonale. Tout d'abord, on accueillera à Martigny, pour la première fois, l'Union centrale des producteurs de lait qui, en compagnie de la Fédération laitière et agricole du Valais, montrera dans son stand un des côtés les plus spectaculaires de la production laitière: la fabrication du fromage! Un hôte d'honneur qui ne manquera certainement pas d'attirer un grand nombre de spectateurs. Deuxième hôte d'honneur: le centre d'arboriculture et d'horticulture des Fougères de la Station fédérale de recherches agronomiques

Bienvenue chablaisienne à la famille Tran

AIGLE. - Ils viennent d'arriver et déjà ils veulent apprendre le français avec une pointe d'accent vaudois. La famille Tran, d'origine chinoise, a fui le Vietnam. Grâce au formidable mouvement de solidarité de l'entraide œcuménique aiglonne, grâce à la diligence du curé Cardinaux et du pasteur Pittet, aidés de Caritas, ils viennent d'arriver en terre aiglonne où, tous les jours, on leur apprend à s'adapter au mieux à leur nouvelle existence.

Ils ont en outre le bonheur de retrouver une de leur fille, Duong, qui était venue à Aigle par l'intermédiaire de Terre des Hommes, et dont les parents adoptifs ont tout mis en œuvre pour que le reste de la famille puisse rejoindre notre pays et s'installer à Aigle.

Une autre joie fut d'apprendre, à leur arrivée à Cointrin, où une délégation les attendait, que deux de leurs filles dont ils étaient sans nouvelles se trouvent actuellement en Thaïlande. Par contre ils sont toujours sans nouvelles de leur fils aînés,

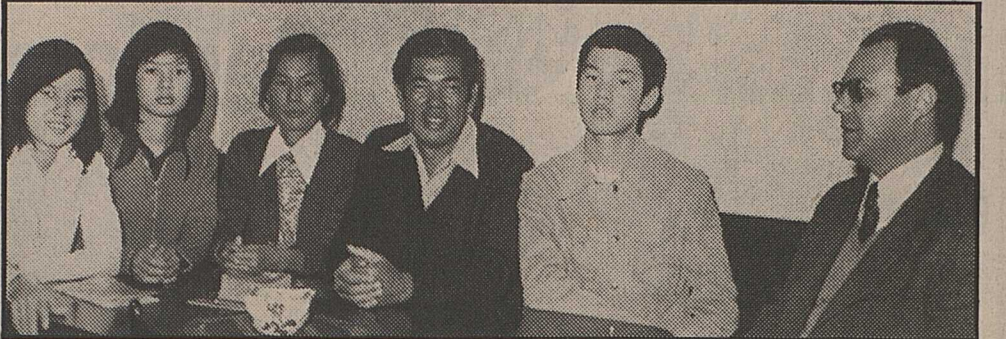
âgé de 19 ans.

Après les dures journées sur les bateaux de réfugiés, ils commencent maintenant à revivre; c'est une véritable joie de les voir s'émerveiller de tout et surtout apprécier les nombreux gestes amicaux et généreux de la population.

C'est dans sa nouvelle habitation que la famille Tran nous a fait les honneurs du thé, rite immuable auquel nous nous sommes soumis avec d'autant plus de plaisir qu'il était excellent. Tous se sont assis autour de la table familiale et un dictionnaire français-chinois; et, moyennant quelques efforts de part et d'autre, nous avons pu échanger quelques mots.

« Je veux apprendre le français au plus vite et me chercher du travail! Mon fils parle déjà un peu cette langue. Ma femme et mes filles apprennent la broderie au point de croix. »

Le curé Cardinaux, en visite, ce jour-là, commençait à se familiariser avec la langue chinoise. Après le latin !..



La famille Tran, en compagnie du chanoine Cardinaux, curé d'Aigle.

« La course autour du monde » à Villars

VILLARS. - On se souvient que le 28 décembre dernier, Pierre Fehlmann était venu présenter le film sur le Disque d'Or.

La même soirée, vu l'affluence de spectateurs, il avait été nécessaire de procéder à une seconde présentation du film.

Le succès remporté par cette projection à Villars a incité l'office du tourisme et l'association des propriétaires de résidences secondaires à répéter la soirée le 9 février prochain, à 20 h. 30 à l'Eurotel.

Billets en vente à l'Office du tourisme à Villars.

Le quotidien des sportifs

Mardi 13 février 20 h. 30
St-Maurice
Grande salle du Collège

Concert de l'orchestre de chambre de Lausanne

Direction: Armin Jordan
Soliste: Pierre Thibaud, trompettiste

Œuvres de: André-François Marescotti, Johann-Nepomuk Hummel, Joseph Haydn

Places: Fr. 12.- à Fr. 24.-
Jeunesse: Fr. 8.-

Réductions membres amis et AR Fr. 2.-

Location: librairie Saint-Augustin, Saint-Maurice
Tél. 025/3 67 48
36-6201

« Opération Utrecht » réussie pour les « Quatre-Vallées »

MARTIGNY. - Dernièrement, un grand nombre de stations valaisannes se sont rendues à la Foire « Vakantje 79 » à Utrecht. Cette foire, une des plus importantes de Hollande, se déroule sur deux jours réservés exclusivement aux professionnels du tourisme, et quatre jours où elle est ouverte au plus large public.

Sur le plan valaisan on saluait la présence de l'Union valaisanne du tourisme, de l'OPAV, de la maison Orsat, de sept stations haut-valaisannes, de Crans-Montana et, plus proche de nous, du groupement « Ski 4-Vallées », comprenant les stations de Veysonnaz, Nendaz, la Tsoumaz - Les Mayens-de-Riddes et Verbier. Les « 4-Vallées » y étaient plus particulièrement à l'honneur, puisqu'elles avaient la charge d'exploiter le restaurant du pavillon suisse.

Un restaurant qui jouissait d'un emplacement idéal et faisait fonction, entre les imposants stands de la Pologne, de l'Allemagne ou encore de l'Italie, de véritable « plaque tournante de la foire ».

Comme devait nous le déclarer à son retour un des responsables, M. Raoul Lovisa, directeur de la sta-

tion de Verbier, le restaurant suisse a connu un impressionnant succès, puisque l'on peut établir le nombre des « consommateurs » à plus de 10 000. Il fut en effet vendu quelque 3000 raclettes, 500 assiettes valaisannes et plus de mille bouteilles d'excellent vin. A noter que la plupart ont été vendues à... coups de ballons!

C'est donc dire que le restaurant géré par les « 4-Vallées » a pleinement joué son rôle de catalyseur d'offre touristique. Il fut en effet distribué un nombre impressionnant de papillons publicitaires couvrant non seulement l'activité des « 4-Vallées », mais aussi celle des villes de Sion et de Martigny, qui avaient accepté de participer à la mise sur pied de ce très important effort publicitaire.

Une telle action, chapeautée par l'ONST, ne peut qu'avoir des retombées positives non seulement pour la région, mais pour tout le Valais touristique. Mentionnons finalement que le stand des « 4-Vallées » a eu le plaisir d'accueillir pendant l'exposition l'ambassadeur d'Italie à Amsterdam et son état-major. Gageons que là aussi, de fructueux contacts ont été noués avec les amis exposants italiens.



Tous les secteurs de la vie rurale seront représentés. Notamment le problème de l'entreposage des fruits et légumes avec, par exemple, la participation d'une entreprise telle que celle établie à Martigny et appartenant à M. Silvio Mosch, entreprise spécialisée dans l'étanchéité des chambres de refroidissement, dont nous voyons ici une des réalisations à Ecône.



Une vue qui évoque bien l'animation du restaurant du pavillon suisse.

DENNER

Actions

valables dès le 8. 2. 79

nouveau chez DENNER

Confitures de

encore plus de fruits

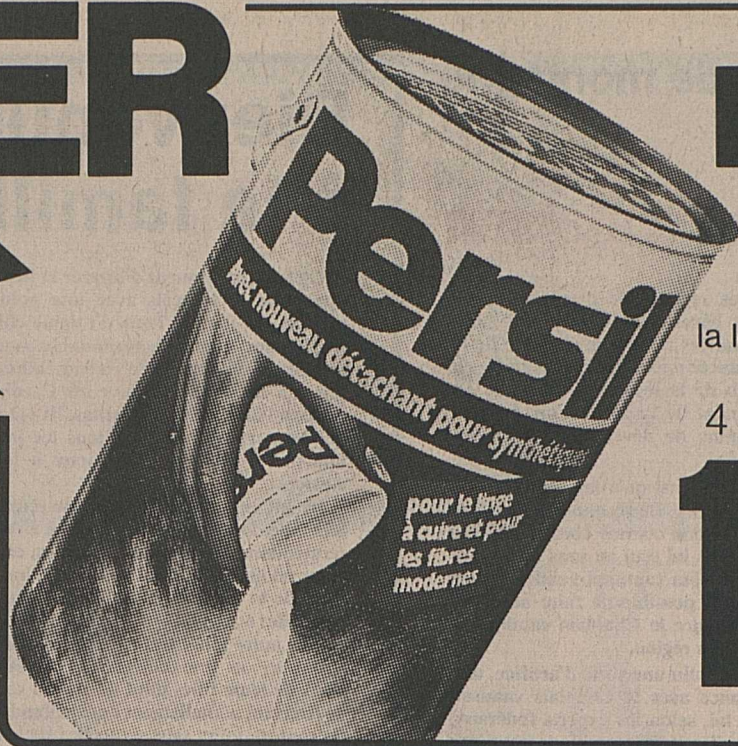


Roco

50 cts meilleur marché

Verre de 450 g

- Abricots ~~1.90~~ **1.40**
- Framboises ~~2.-~~ **1.50**
- Baies de sureau ~~1.95~~ **1.45**
- Fraises ~~2.20~~ **1.70**
- Cerises noires ~~2.50~~ **2.--**
- Myrtilles ~~2.65~~ **2.15**



Persil

la lessive complete idéale

4 kg ~~12.50~~

10.-

Gendarmes

2 paires

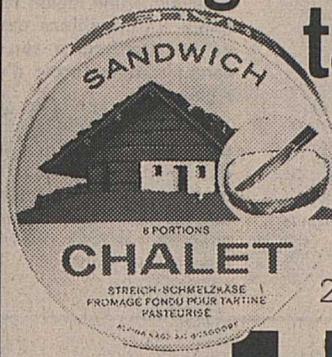


200 g

~~2.50~~

1.90

fromage fondu à tartiner



200 g ~~1.95~~

1.55

gras, 6 portions

Oulevay



100 g ~~2.25~~

1.75



DO-6/8279

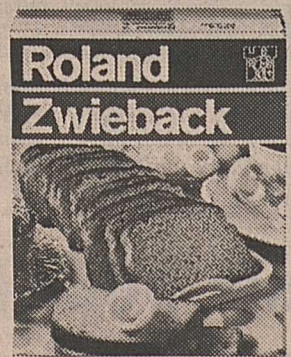
- corsé et riche en arôme 200 g ~~4.95~~

100 sachets double-filtre

3.95

nouveau chez DENNER

Biscottes Roland



200 g ~~2.30~~

1.80

Biscottes HUG à base de grain complet



160 g ~~1.95~~

1.45



quanto

revitalisant textile au frais parfum de fleurs

4 litres ~~6.10~~

5.10



Glaid

rafraîchisseur d'atmosphère 4 parfums agréables et discrets

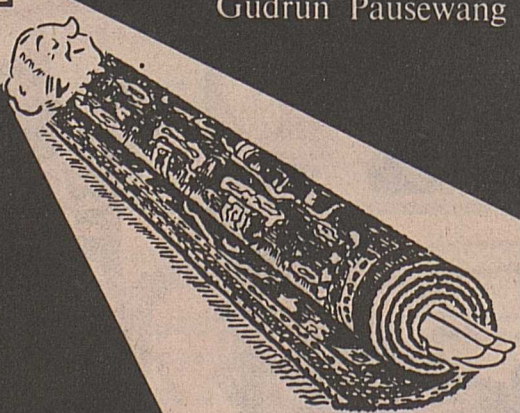
Multipack

2 x 150 g ~~3.70~~

2.70

211

Gudrun Pausewang



L'ENLEVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

C'est ainsi que j'ai pu leur préparer de bons repas.

— Je reviens tout de suite... bégaya don Manolin.

— Non ! Ça ne va pas ! Avez-vous cru que j'allais discourir toute la journée avec moi-même ? Et que vais-je faire ici quand je ne dormirai pas ? J'aurais pu tout aussi bien rester dans ma villa !

— Cette bibliothèque est pleine de livres.

— Des livres, des livres ! reprit doña Agata d'une voix irritée, quelle consolation !

Elle se jeta sur un fauteuil capitonné et s'enfouit le visage dans ses mains. Don Manolin profita de cet instant pour se glisser hors de la chambre, en verrouiller la porte de l'extérieur et descendre rapidement pour aller chercher dans sa voiture le panier aux provisions. En revenant, il entendit que doña Agata secouait la poignée de la porte. Il remonta l'escalier quatre à quatre.

— Je ne reste pas ici un instant de plus, dit-elle, furieuse, en tentant de l'écarter pour passer.

Il lui fallut employer la force pour la repousser à l'intérieur.

— Cela ne vous sert à rien, doña Agata, dit-il tout essoufflé. Aujourd'hui, vous resterez ici. Ce n'est pas un hôtel où vous pouvez aller et venir à votre guise. Vous avez été enlevée, et un enlèvement est une chose sérieuse, il est nécessaire que vous vous en rendiez compte !

— Et quand pourrai-je partir d'ici ?

— Quand vous aurez tenu la promesse qui figure dans votre annonce.

— Vous voulez dire : quand j'aurai fait de vous mon héritier ? Jamais ! Jamais ! hurla-t-elle, hors d'elle.

— Et bien, nous verrons qui tiendra le plus longtemps. Voici le panier qui contient vos repas. Demain soir, je reviendrai vous voir. Peut-être aurez-vous changé d'idée entre-temps.

Il sortit de la chambre et repoussa soigneusement le verrou.

— Ne vous faites pas d'illusions ! cria de loin doña Agata. Je sauterai plutôt par la fenêtre !

(A suivre)

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Restaurant du Vieux-Moulin
Bourg-Saint-Pierre
cherche

sommelière

pour le 1^{er} mars

Tél. 026/4 91 03

36-21327

Cherchons

mécanicien auto

Entrée tout de suite ou à convenir

S'adresser au:
Garage Vulltagio Frères SA
1950 SION
Tél. 027/22 39 24

36-2802

Proximité de Zurich, on cherche

jeune fille au pair

pour garder un nouveau-né et aider au ménage. Chambre indépendante. Possibilité d'apprendre l'allemand. Des cours de langue seront offerts

Tél. 057/5 42 31 (le soir)
P. Strub, Schösslerstrasse 8
8964 Rudolfstetten

Entreprise de maçonnerie
Monthey
cherche

chefs d'équipes maçons

Prendre rendez-vous en téléphonant au 025/4 25 91

36-100085

Café-restaurant La Vinicole
Saint-Léonard
cherche

sommelière

Congé demi-jour par semaine
Entrée immédiate
Bon gain assuré

Tél. 027/31 22 03

36-1352

Nous offrons

place pour mécanicien

aimant la technique très avancée de Citroën (possibilité de formation)

S'adresser au:
Garage 13 Etoiles, Citroën
Rte de Sion 2, 3960 Sierre
Tél. 027/55 02 72 hrs de bureau
et 55 20 76 hors des hrs bureau
36-2848

Pizzeria Chez Franco à Aigle
Tél. 025/2 24 31

cherche

deux sommières

Travail par équipe de 7 h. à 15 h. et de 15 h. à 23 h.

36-21385

Mécanicien

sur voitures et machines agricoles, longue pratique, **cherche emploi à temps partiel**. Région Haut-Plateau ou environ

Faire offre sous ch. P 36-300289 * à Publicitas, 1951 Sion

Salon Coiff Sport à Sierre

cherché

coiffeur, coiffeuse hommes

Tél. 027/55 35 99

36-1825



Extrait de notre programme 1979

**Sortie surprise
18 février**

Voyages circulaires

- Grand tour de Grèce
12 jours: 9-20 avril
- Assise-Casla-Loreto
4 jours: 8-11 mars
- La Hollande en fleurs
7 jours: 22-28 avril,
30 avril-6 mai
- Grand tour de la Tunisie
11 jours: 18-18 mai
- Vienne - L'Autriche
8 jours: 13-20 mai
- Venise
4 jours: 13-16 avril
- Toscane - Ombrie
6 jours: 16-21 avril

- Voyages-cures
à Abano et Montegrotto
Terme
12 jours
19-30 mars; 16-27 avril

- Pèlerinages
 Lourdes (France) 8 jours:
7-14 mai

- Voyages vacances
en France - Italie -
Autriche
de 6 à 15 jours

● Demandez notre catalogue
voyages 1979
Inscrivez-vous rapidement,
vous bénéficierez d'un rabais
spécial sur certains tours.
Renseignements et inscriptions

Voyages L'Oiseau-Bleu
A. Melly et Fils
3960 Sierre
Tél. 027/55 01 50

Vêtements de travail

- chemises longues
- pantalons
très résistants
pour l'extérieur
en tissage du Haut-Valais
jusqu'à la taille 62

Mme J.-B. Henzen
(anc. Donati)

Av. du Gd-St-Bernard 3
Tél. 026/2 35 32, Martigny

M. Willy Donzé, Conseiller aux Etats et
Conseiller d'Etat, Chef du département
de la Prévoyance sociale et de la Santé
publique, Genève, déclare:

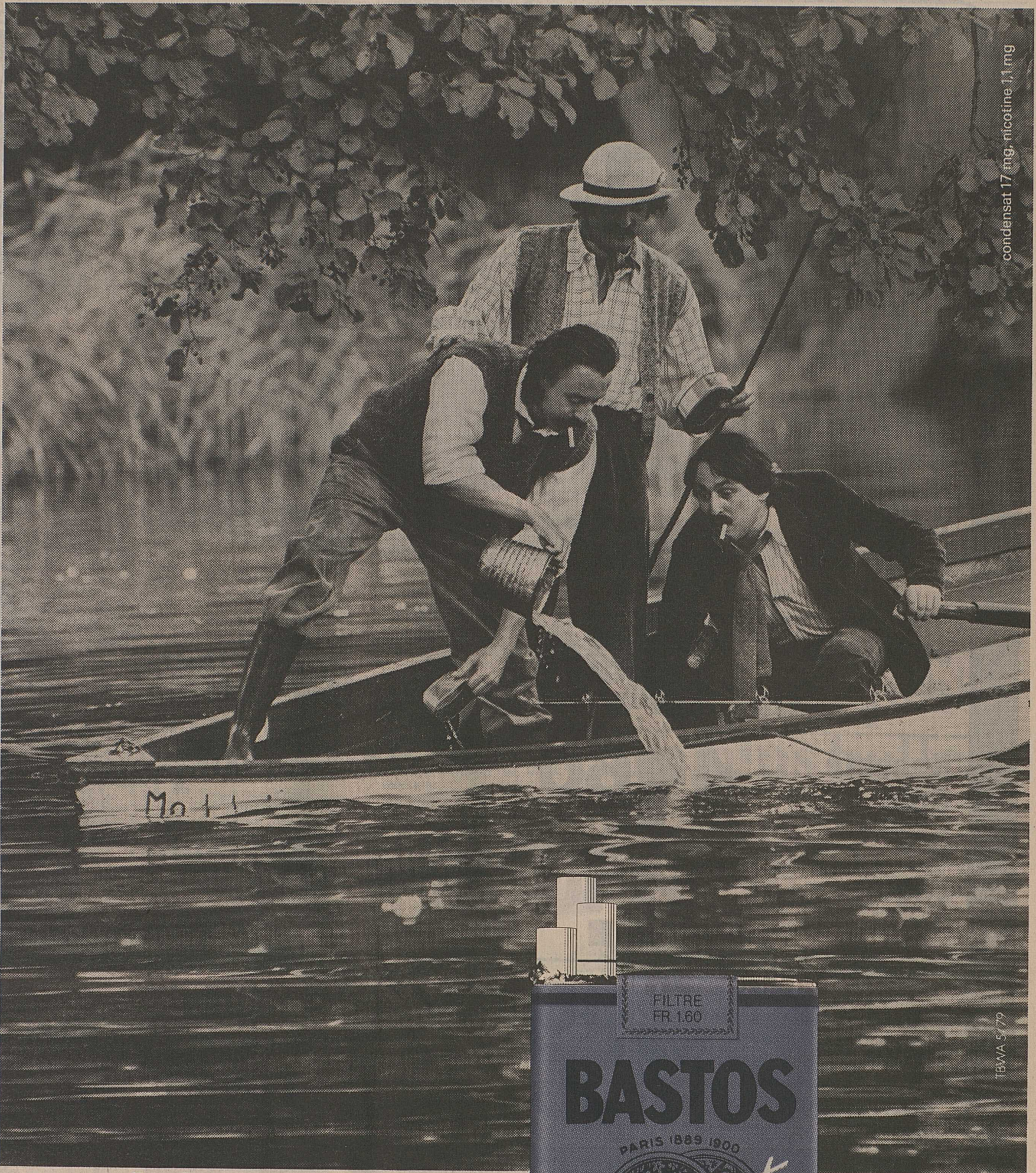
**«Tous nous
sommes
responsables
de la santé
de notre
jeunesse.»**

(C'est pourquoi je voterai le 18 février, à l'inter-
diction de la publi-
cité pour l'alcool et
le tabac.)

Ed. resp. D. Jenni

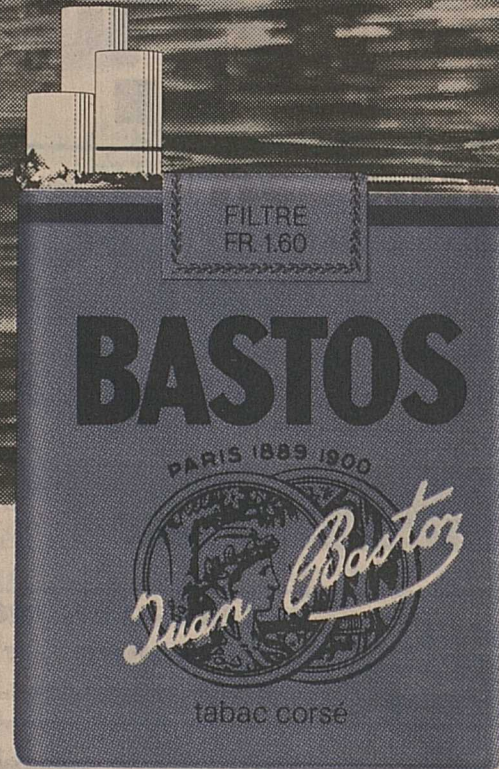
Campagne pour la
Santé

OUI



condensat 17 mg, nicotine 1,1 mg

Savoir fumer. Bastos.



Fr.1.60

TBWA 5/79

**Nervosité
Economie**



**La nouvelle
Peugeot 305**

Peugeot 305: une gamme
de modèles jeunes et dynamiques de 1300 et 1500 cm³.
Epreuvez la nervosité de la 305 et son endurance. Fonctionnellement belle dans ses lignes,
compacte dans ses formes, jugez vous-même à quel point elle est spacieuse et richement
équipée. Cette nouvelle gamme réunit les avantages attendus depuis longtemps dans cette
catégorie. La nouvelle Peugeot 305 vous attend pour un essai chez l'un des quelque 300
agents Peugeot de Suisse!

**PEUGEOT
305**

Je désire recevoir une documentation sur la
nouvelle Peugeot 305.

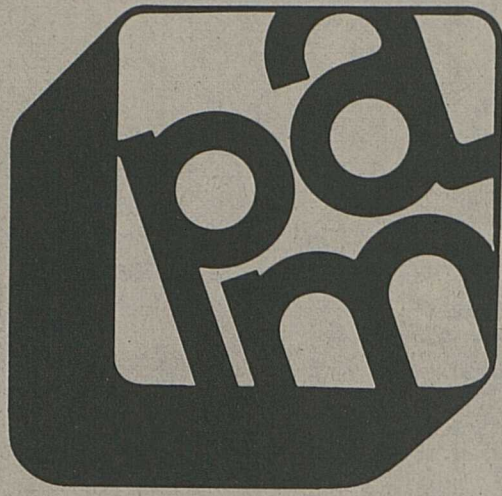
N 1

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

A envoyer à Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31.



c'est moins cher

Cynar 13.20
litre

Haricots 6.30
moyens, Héro
boîte 3/1 2,940 kg

Spaghetti 3.95
aux œufs frais
Dell'oro 4 x 500 g

Nescafé Gold 11.60
sans caféine 200 g

Laque 4.10
Cadonett 460 g

A notre boucherie:
Saucisson 8.80
vaudois kg

MARTIGNY - SION - EYHOLZ
Route de Fully Sous-Gare Près Viège

Jeune fille, bilingue, diplômée, avec expérience pratique, cherche place pour le 1^{er} avril, région Sion-Sierre comme

aide en médecine dentaire

Tél. 027/55 17 64
heures des repas
*36-300274

Demandé pour Martigny

1 gérant de boucherie qualifié
1 aide-comptable débutant(e)

Offre avec curriculum vitae
Chevalines SA
Case postale 314
1211 Genève 2

Sommelière remplaçante

25 ans, connaissant les 2 services, cherche emploi 2 jours par semaine, région Sierre-Sion

Tél. 027/23 33 64
heures de bureau
58 18 26 dès 20 h.
*36-300288

Jeune fille cherche place comme

sommelière

libre le soir ou travail en équipe. Région Monthey-Martigny

Tél. 025/4 25 37
36-425069

Jeune fille cherche place comme

vendeuse débutante ou sommière

Libre le soir
Région Monthey-Martigny

Tél. 025/4 25 37
36-425068

MARTIGNY

Dame garderait

enfants

Tél. 026/2 41 62
36-400127

Homme retraité cherche travail

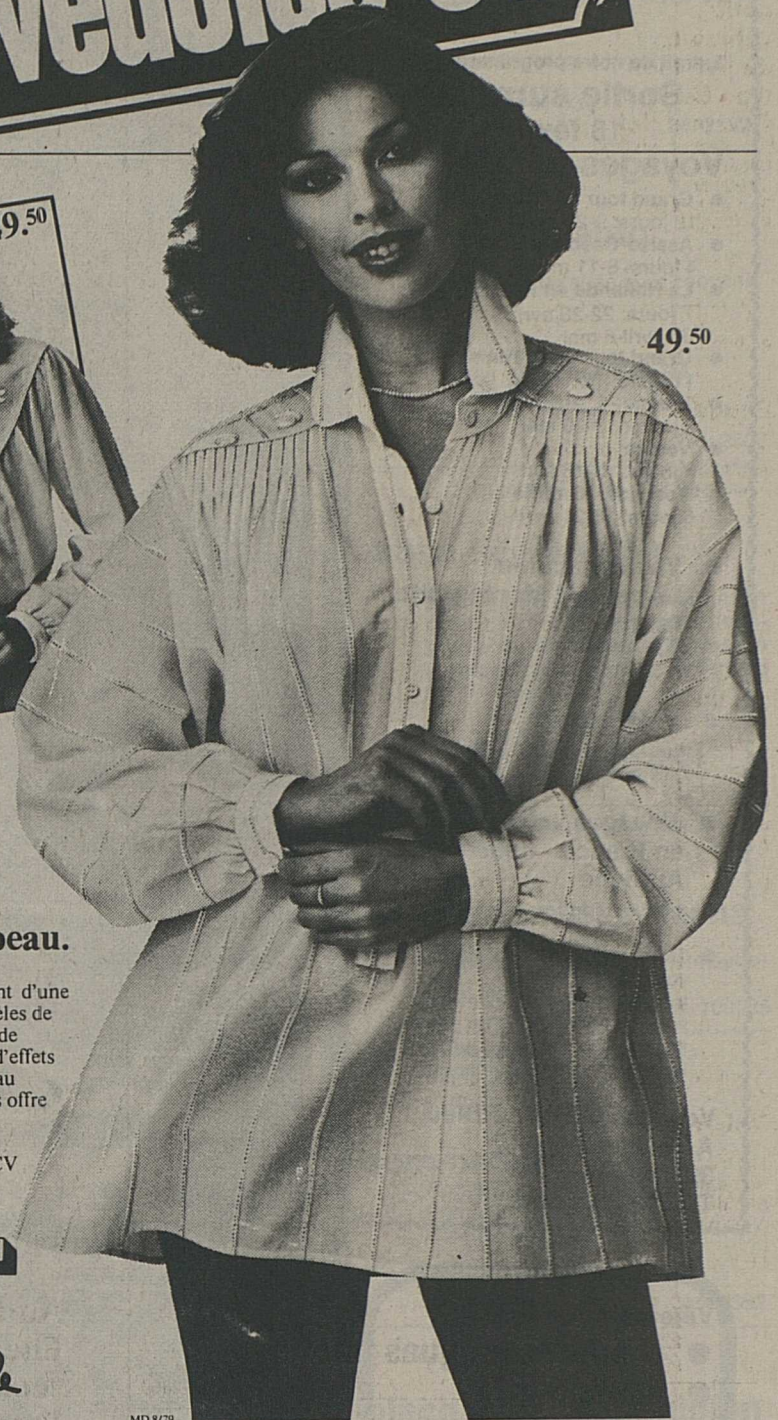
à temps partiel
région Sion
permis de conduire

Tél. 027/23 47 15
*36-300287

Nouveautés CV



49.50



49.50

Le coton est en pleine vogue et... en outre, agréable à la peau.

Les nouvelles blouses sont d'une riche ampleur! Les modèles de style romantique, garnis de broderies et agrémentés d'effets ajourés, sont également au goût du jour. CV vous les offre en coloris mode.

Dans tous les magasins CV et mini-marchés Vögele de toute la Suisse.



MD 8/79

Café de la Croisée
Rue Dent-Blanche 10, Sion
cherche

sommelière

Travail par équipe. Bon gain
Congé le dimanche

Tél. 027/22 53 60 ou 23 35 05
36-1378

On cherche

boulangier-pâtissier

Entrée tout de suite

S'adresser:
Boulangerie Michel Payn, Saxon
Tél. 026/6 24 60

36-21389

Urgent
Famille avec 2 enfants (5 ans et 9 mois), cherche

jeune fille

pour garder les enfants et aider au ménage

Tél. 027/38 20 14
36-21351

L'hôpital de Montreux, cherche
1 ou 2 infirmiers(ères) anesthésistes

ainsi que quelques infirmières et infirmières-assistantes pour ses différentes unités de soins
Les offres avec documents usuels sont à adresser à la direction de l'hôpital de Montreux
Tél. 021/62 33 11

Entreprise de génie civil cherche

un machiniste pelle mécanique deux manœuvres

à former pour travaux de fondations. Travail stable en Valais. Caisse de retraite d'entreprise. Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser: Génie civil et fondations SA
Grône - Tél. 027/58 21 21 - 58 12 05

Aimeriez-vous un travail indépendant ? Alors...

Si vous habitez: Vevey, Monthey, Aigle, Moudon, Lausanne ou leurs régions n'hésitez pas, téléphonez-nous afin de prendre rendez-vous. Nous cherchons de

nouveaux collaborateurs

pour notre équipe de vente.

Nous demandons: bonne présentation, moralité irréprochable.

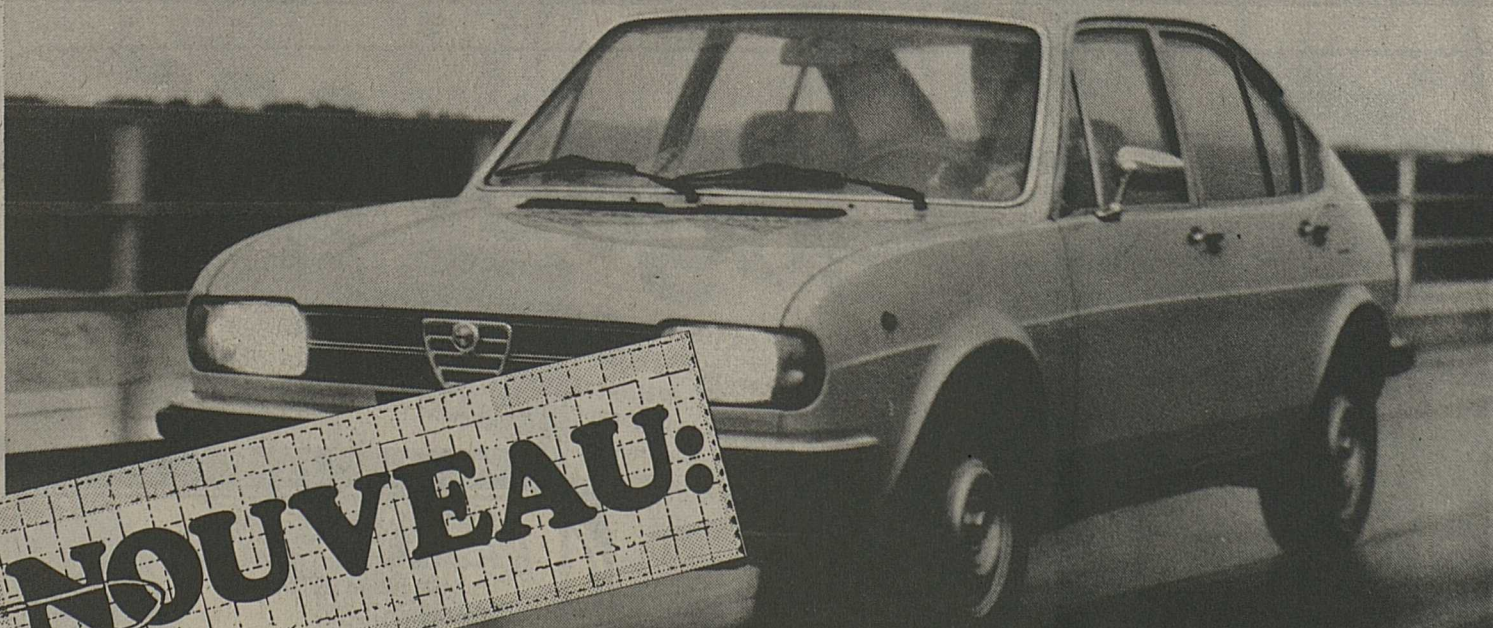
Nous tenons beaucoup à vous former dans votre nouveau métier

Renseignez-vous à:
VITA Compagnie d'assurances sur la vie
Représentation générale
Konzett & Huber, Zurich

Bureau de Lausanne:
Valentin 10, tél. 021/20 33 81

PUBLICITAS art et technique de l'annonce bien pensée

ALFASUD SUPER



NOUVEAU:

moteur 1500/84 CV



VÉHICULES AUTOMOBILES

A vendre
petit véhicule de livraison type Bedford Commercial
 (Ce n'est pas le bus)
 Expertisé. Moteur: 32 000 km
 Bon état général
 Fr. 1700.-
 Tél. 027/55 10 53
 36-21332

A vendre
Peugeot 504
 Bon état
 Expertisée
 Tél. 027/31 11 09
 36-21391

A vendre
Ford Capri 2,3 litres
 Ghia coupé, 1975, 45 000 km
 Véhicule de première main. Avec radio + pneus d'hiver
 Avec garantie
 Fr. 9500.-
 Tél. 027/23 47 76
 22 36 46
 22 04 25
 privé
 36-2848

A vendre
Datsun 180 B
 1977, 35 000 km
 rouge grenat
 Etat de neuf
 Avec garantie
 Fr. 8800.-
 Tél. 027/23 47 76
 22 36 46
 22 04 25
 privé

A vendre, crédit
jeep Daihatsu 1600 cm3
 Année 77, 11 000 km
 + 4 pneus été
 + roues libres
 Portes métalliques
 Prix Fr. 12 850.-
 Tél. 027/41 51 52
 36-765

Fr. 200.-
 par mois
 ou Fr. 6800.-
Renault 16 TS
 Tél. 022/92 81 10

Pour bricoleur à vendre
VW 1500 Coccinelle
 1968, Fr. 200.-
 Tél. 027/23 51 73
 *36-300267

Particulier vend
BMW 2002
 mise en circulation en 74, accessoires, expertisée
 Tél. 027/22 23 70
 bureau
 027/86 13 13
 privé
 36-7432

A vendre
Fiat X 1/9 spéciale
 7000 km,
 rouge mét.,
 Tél. 026/4 24 38
 (heures des repas)
 *36-21341

Fr. 339.-
 par mois ou
 Fr. 13 000.-
Mercedes 280
 Tél. 022/92 81 10

Fr. 200.-
 par mois
 ou Fr. 6800.-
Opel Kadett 1200
 Tél. 022/92 81 10

A vendre
Kadett 1000 S
 20 000 km, 1974
 Fr. 5800.-
 Tél. 027/22 98 75
 36-2833

Fr. 150.-
 par mois
 ou Fr. 4800.-
Toyota Copain
 Tél. 022/92 81 10

A vendre
Mercedes 250 Compact
 exp. parfait état
 Fr. 7400.-
 Tél. 037/33 24 57 ou
 029/ 5 13 49

A vendre cause double emploi
Renault 5 TL
 1974, 68 000 km
 expertisée
 Tél. 027/22 82 37
 (heures de bureau)
 *36-300285

Occasion
petit tracteur Bucher 30 ch
 diesel, révisé
 Prix intéressant
 Tél. 027/36 34 64
 36-2860

A vendre
petit monoaxe
 avec remorque à prise de force
 Etat de neuf.
 Tél. 027/36 10 90
 36-5634



La nouvelle Audi 80. Plus large, plus longue, plus spacieuse et encore plus belle.

Eprouvée en soufflerie, la ligne affinée et sportive de la nouvelle Audi 80 n'est pas seulement belle. Elle est aussi d'une grande utilité technique. La voie plus large et l'empattement allongé lui confèrent à l'Audi 80 une tenue de route exceptionnelle, dans les virages, sous la pluie, qu'il neige ou qu'il gèle. Sur les recommandations d'un jury renommé, le plus grand hebdomadaire européen, écartant du même coup plus d'une douzaine d'autres voitures de qualité, a décerné son «Volant d'Or» à la nouvelle Audi 80 pour sa technique souveraine et l'élégance de sa ligne. En prenant place dans un intérieur agrandi et confortablement agencé, conducteur et passagers se rendent vite compte du nouveau format de la nouvelle Audi 80. Une isolation optimale réduit le ronflement du moteur et les bruits de la route au strict minimum. Dans la nouvelle Audi 80 on retrouve le véritable plaisir de la musique et de la conversation! C'est une nouvelle voiture, à l'intérieur comme



à l'extérieur, qui se présente aujourd'hui et qui déjà fixe de nouvelles normes à sa catégorie. Une voiture avec de nombreuses teintes nouvelles et avec tous les avantages Audi largement éprouvés: moteurs économiques, trains de roulement sûrs, longévité supérieure et réseau de service efficace s'étendant à plus de 500 agences Audi. Quant à la haute qualité de la finition, elle garantit à l'acheteur d'une Audi 80 une excellente valeur de revente que les années ne sauraient entamer.

Audi 80 L: 1,3l., 44 kW (60 ch.), 2 portes, Fr. 14 140.-* **Audi 80 LS:** 1,6l., 55 kW (75 ch.), 2 portes, Fr. 14 920.-* **Audi 80 GLS:** 1,6l., 55 kW (75 ch.), 2 portes, Fr. 15 390.-* **Audi 80 GLS:** 1,6l., 63 kW (85 ch.), 2 portes, Fr. 15 950.-* * Tous les modèles + Fr. 60.- pour frais de transport.

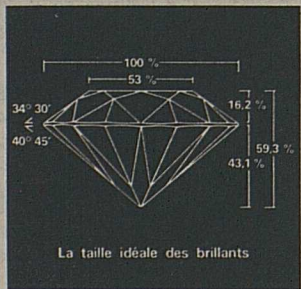
1 année de garantie sans limite de kilométrage - 2 ans d'assurance INTERTOURS-WINTERHUR. AMAG LEASING pour flottes, téléphone 056 43 01 01.

Coupon Envoyez-moi la grande documentation en couleurs de la nouvelle Audi 80. 79

Nom: _____
 Adresse: _____
 Découper et envoyer à: AMAG, 5116 Schinznach-Bad.



Perpétuel symbole de puissance et de sécurité le diamant, une valeur refuge



Bien investir en diamants, mais comment ?

DIASA DIAMOND GROUP SA ne vend que des diamants appropriés à l'investissement.

DIASA DIAMOND GROUP SA a pour objectif de produire toutes les sécurités, afin que l'achat de diamants soit le meilleur des investissements.

DIASA DIAMOND GROUP SA vous offre des diamants dont la qualité est confirmée par un certificat de renommée internationale, reconnu par la plus prestigieuse des compagnies d'assurances du marché de Londres.

DIASA DIAMOND GROUP SA livre de plus, avec chaque diamant, une assurance de cette même compagnie, garantissant les données, et par conséquent la valeur des certificats.

DIASA DIAMOND GROUP SA vous donne la possibilité d'acheter vos diamants directement auprès d'un tailleur.

Consultez

DIASA DIAMOND GROUP SA

N + FA

Je souhaite obtenir des informations détaillées sur les possibilités d'achats directs de diamants.

nom / prénom _____

adresse exacte _____

A renvoyer à: DIASA Diamond Group S.A., Sandmattstrasse 2, 4600 Soleure.

Université populaire de Sion Jacques Freymond et la Chine

à l'Aula du collège ce soir à 20 h. 30.
 Ses recherches et ses observations sur place nous permettent de compter sur une appréciation à longue vue de la position de cette puissance dans le monde et du rôle qu'elle s'approprie à jouer.

Rencontre amicale des aînées d'Ayent et Sion

SAINT-ROMAIN. - Sous l'égide de Pro Senectute, les personnes âgées de la plupart des villes et communes du canton sont organisées en clubs des aînés, groupe de gymnastique, de ski de fond, de marche à pied, etc. Ces groupes sont très vivants et très actifs grâce au dévouement des monitrices et moniteurs.
 Mercredi après-midi, les aînées du groupe de gymnastique d'Ayent

ont reçu 56 collègues de Sion et des environs dans la magnifique salle de gymnastique de Saint-Romain. Sous la direction des dévouées monitrices Mme Beney et Savioz, les aînées d'Ayent ont tout d'abord présenté divers exercices de gymnastique donnés par des aînées, au mois de juin dernier à la fête fédérale de gymnastique à Genève.
 Cette partie de gymnastique a été suivie de danses et de chants puis une collation fut offerte à toutes les participantes.
 Cette rencontre a permis à ces dames de mieux se connaître et de lier des liens d'amitié.
 On parlera encore pendant longtemps de cet après-midi de février. Et déjà l'invitation a été faite aux aînées d'Ayent de passer un après-midi à Sion. Merci à Mmes Beney et Savioz et à la monitrice cantonale, Mme Gapany et bravo à toutes les aînées.



Lors de l'exécution des exercices de gymnastique.

Du bord du lac à Saint-Maurice

Construire un passage sous-voie: pas si simple!

BEX Nouvelle mise à l'enquête

BEX. - Vient de paraître dans la Feuille officielle du canton de Vaud la mise à l'enquête publique de la construction d'un passage inférieur sous la voie du Bex-Villars-Bretaye, au lieu dit « En Chalméry », sur la commune de Bex.

Si, apparemment, cette construction n'est pas exceptionnelle en soi, le projet a déjà beaucoup fait parler de lui, puisqu'il fut refusé l'an passé lors d'une première mise à l'enquête qui suscita l'opposition de quelques habitants en Chalméry.

Pourquoi un passage ?

En premier lieu, le projet avait pour promoteur un agriculteur, M. Jean Schwitzgebel, de Bex. Ce dernier possède des terrains qui, du peu rentables, du point de vue agricole, sont transformés aujourd'hui en zone résidentielle avec chalets. Pour valoriser cette zone, M. Schwitzgebel souhaitait remplacer l'actuel passage à niveau du BVB par une construction bétonnée sous la voie ferrée : largeur du passage : 3,30 m et hauteur 3,50 m. Le coût des travaux était estimé à quelque 40 000 à 50 000 francs.

Ce passage sous voie servirait aux piétons et véhicules à moteur.

L'interruption du trafic BVB durant le mois de mai permettrait de faire ce travail à une période favorable.

Le projet rencontra des oppositions et ne fut pas exécuté.

Et maintenant ?

Aujourd'hui, le projet est à nouveau mis à l'enquête publique, présenté par l'Office fédérale des transports. Vu la prochaine interruption du trafic BVB au mois de mai, les travaux pourraient débiter ces prochaines semaines pour autant qu'ils soient agréés par la commune.

Nous avons demandé à M. Croset, chef d'exploitation de la Compagnie des transports publics du Chablais son avis sur la question.

« Effectivement, il s'agit d'une affaire quelque peu embrouillée. Pour nous la suppression d'un passage à niveau au profit d'une construction sous voie représente toujours un réel avantage ; du point de vue sécurité d'abord, puis sur le plan de l'entretien de ce passage, etc... C'est pourquoi nous sommes positifs à l'égard du projet de M. Schwitzgebel. »

A la question de savoir si le BVB participerait financièrement à la réalisation du projet, M. Croset n'a pas répondu par la négative ; mais pour l'instant, les discussions sont en cours et aucun chiffre ni aucune décision ne peuvent être avancés.

Cet objet apparemment sans grande importance suscite des discussions à tous les échelons car, d'une part, la commune n'a pas vraiment fixé les problèmes de droits de passage, des places de parcs ou du débâlement de la neige. D'autre part, les propriétaires ou habitants de cette zone ne savent pas très bien qui fait quoi, quelles sont les servitudes inscrites, etc... Affaire à suivre donc !

ELLE ARRIVE... La déclaration d'impôts 1979-1980

Dans le courant du mois de février 1979, les administrations communales adressent aux contribuables les formules de déclaration d'impôt.

Ces formules concernent l'impôt pour la défense nationale 20^e période et l'impôt cantonal et communal 1979/1980.

Les déclarations remplies doivent être renvoyées au greffe municipal de la commune de domicile jusqu'au 31 mars 1979, mais au plus tard dans les 30 jours dès réception de la formule.

Les demandes motivées de prolongation de délai seront adressées au Service cantonal des contributions à Sion.

Le fait de ne pas avoir reçu de formule officielle ne dispense pas le contribuable de déposer sa déclaration, qu'il lui appartient de réclamer à l'autorité communale.

Le contribuable doit remplir la déclaration avec ses annexes de façon complète, exacte et détaillée, il doit au surplus la dater et la signer.

Les contribuables inscrits sur le registre du commerce et ceux que la loi fiscale oblige à tenir une comptabilité régulière, notamment les artisans, les commerçants, les industriels, doivent joindre à leur déclaration une copie signée des bilans et des comptes de pertes et profits des exercices déterminants 1977/1978.

Les sociétés anonymes, les sociétés à responsabilité limitée, les coopératives, les associations et fondations, les corporations de droit public et privé reçoivent la formule de déclaration directement du Service cantonal des contributions et doivent la renvoyer, dans les 30 jours, à ce dernier.

Nous rappelons aux contribuables qu'une amende d'ordre devra être infligée s'ils ne se conforment pas aux obligations qui leur incombent en procédure de taxation, notamment s'ils ne déposent pas de déclaration, ne répondent pas aux citations, refusent de fournir des pièces ou des renseignements.

Les déductions sociales figurant sur la formule de déclaration pour l'impôt de la défense nationale ainsi que les tarifs mentionnés à la page 27 des « Instructions » sont provisoires.

Si à la votation fédérale du 20 mai 1979 le nouveau régime des finances de la Confédération est adopté, les déductions sociales seront majorées et les tarifs modifiés.

Par ailleurs, les greffes communaux et les organes du Service cantonal des contributions se tiennent à la disposition du public pour donner toutes précisions supplémentaires.

Service cantonal des contributions

L'homme de la golden était grison...

Il se nomme Ernst Lauber, il n'est pas Valaisan mais Grisonnais, et il a importé d'Amérique la pomme d'or en Europe en 1928.

C'est ce que nous apprend la revue Treize Etoiles sous la plume de Gilberte Favre, dans son numéro de janvier.

Un numéro plus particulièrement consacré pourtant à quelques importants piliers de l'économie du canton : les banques, les assurances et les fiduciaires.

Dans ce numéro, toujours aussi bien imagé par les Ruppen et Andenmatten, on découvre d'intéressantes pages sur la faune en hiver, le parcours Vita, un portrait de l'écrivain et peintre André Closuit, agrémenté de dessins de

l'artiste, un autre portrait du peintre surréaliste Guy Amos, des pages sur la jeune littérature valaisanne, avec le prix Edmond-Troillet, et sur le prix Wakker décerné au village d'Ernen.

Plus toutes les rubriques des fidèles collaborateurs de la revue : Ed. Morand, Lee Eugster, Paul Martinet, Pascal Thurru, Ant. Venetz, Liselotte Kauer, Eugène Gex, sans oublier Skyll et sa page humoristique.

Un numéro de janvier bien étoffé, en vente dans les librairies et les kiosques.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

«Les femmes à poil» au cabaret-théâtre du Manoir

Une espèce de bonne femme à la Bécassine, dans un fourreau à fleurs, et qui roule des yeux en faisant palper ses narines d'un air à la fois niais et sensuel pendant que deux musiciens jouent (très bien !) et, tout à coup, une voix du fond de la salle qui vous fait tourner la tête en disant : « petiole ! » Et voilà ! Vous entrez de plein peid dans le spectacle, spectacle où les musiciens, la musique, les actrices et le texte sont réunis avec intelligence et sensibilité pour votre plaisir. Ah ! j'oubliais le décor : deux tabourets, deux chaises et la photo en pied, grandeur nature, de ce qui semble être un paysan endimanché d'une province française au début du siècle.

Les musiciens : Paolo Bellinati, guitares, et Pavel Pesta, flûte et contrebasse, tissent plus qu'un fond musical puisque la musique prend une importance de premier ordre entre les textes. D'inspiration jazz-brésilienne, elle nous permet à la fois de jouir pleinement d'elle-même pour elle-même et de relâcher notre attention dans le sens où la réflexion n'a pas nécessairement besoin d'intervenir pour que la musique donne du plaisir.

Il faut souligner la sobriété du jeu des actrices : Michèle Gleizer et Jane Friedrich. Quelques attitudes corporelles, peu de gestes, toute l'attention se porte sur les visages, expressifs, tendus vers le public et attachés à une seule chose : la mise en valeur des textes.

Oh ! les textes ! Quelle musique ! Quelle poésie ! C'est toute la vie de la province du début du siècle avec la condition de la femme, les amours, les émotions, les problèmes, les revendications d'un peuple campagnard qui vous

est racontée en un patois très compréhensible, plein d'expressions solides, neuves, plein d'émotions terribles et de critiques vivantes contre toutes les formes d'hypocrisie.

Actualité terrible... Des textes qui résonnent longtemps dans votre tête et qui, tout au long du spectacle, font apparaître un autre acteur : celui qui les a écrits et que l'on voit tout à la fin sortir bien vivant de la photographie que l'on croyait être un décor : Gaston Couté.

J.M.

Les «retailons» d'Octodure

Par ici la bonne soupe

MARTIGNY. - A l'époque des vacances la femme, les gosses prennent la direction des mayens, « alpent » pour des semaines souvent, alors que le mari demeure en plaine pour son travail, ne rejoignant la famille que le soir venu.

Ce veuf de paille - comme on le nomme - mange à midi au restaurant, retrouve des amis dans la même situation. Ce n'est pas désagréable du tout, d'être veuf de paille.

Or récemment (on en était à la fin de l'an dernier) un mari retenu à Martigny par ses obligations professionnelles, dut laisser partir seule son épouse dans sa famille. Trois jours seulement, ce n'est pas long.

Et bobonne de dire : - Pas question d'aller au restaurant car on y mange trop de viande. C'est mauvais pour ton foie. Ça donne des aigreurs à l'estomac. Et en plus c'est cher. Je vais te cuisiner une bonne soupe aux légumes comme on fait en Italie. Une marmite pleine te suffira pour les trois jours. Tu n'auras qu'à la réchauffer à midi et le soir.

Et en effet, la soupe sans bidoche fut si épaisse que la cuillère se tenait toute droite dans l'assiette.

Les jours passèrent ; la soupe diminua de volume et quand le mari retira de la marmite l'ultime « pochée », il trouva au fond de celle-ci... une souris !

Pour du bouilli, c'était du bouilli. Mais comme « la viande c'est le roi des légumes », notre malheureux veuf de paille éccœuré ne s'en plaignit pas trop et ne s'en porta pas plus mal pour autant.

E. B.

AIGLE Un référendum aboutit

AIGLE. - Le désormais célèbre passage sous voie de Pré Yonnet connaît un nouveau rebondissement. Le conseiller communal qui a agi en son nom personnel pour lancer un référendum a déposé hier matin au greffe communal, devant le secrétaire H.-L. Guignard, les quelque 750 signatures obtenues pour que cette démarche soit validée.

A réception des signatures le travail de contrôle a commencé.

Ainsi donc, la double prise de position du conseil communal visant à octroyer les crédits pour la construction du passage sous voie de Pré Yonnet devra encore être sanctionnée par la votation populaire qui devrait se faire aux mêmes dates que les votations fédérales du 18 février.

LES MUSEES LOCAUX DU VALAIS

Reflets d'une réalité

La Société suisse des traditions populaires vient de publier les numéros 5 et 6 de sa revue Folklore suisse. Sous la signature de Mme Rose-Claire Schüle, docteur ès lettres de Crans-sur-Sierre, le fascicule N° 5 contient un article intéressant notre canton : « Les musées locaux du Valais ».

L'auteur souligne que l'ouverture sur l'avenir et le modernisme avaient été à l'origine de l'abandon de certaines valeurs culturelles et spirituelles. Mais, comme elle le précise, il s'est trouvé des hommes qui ont commencé à réunir pour les sauvegarder des vieux objets. « De là à constituer un musée, il n'y avait qu'un petit pas à franchir », écrit Mme Schüle.

Mme Schüle explique ensuite comment se sont constitués ces musées locaux, qui appartiennent soit à des bourgeoisies, à des paroisses ou encore à des privés. Si l'Etat n'intervient pas financièrement, sa présence se manifeste cependant par l'établissement de fiches des objets exposés, fiches dont un exemplaire va aux archives cantonales.

Comme l'écrit encore Mme Schüle, « le musée paysan local a un avantage qu'aucun des grands musées citadins ne peut offrir. Il reflète une réalité locale avec une fidélité et une intensité inégalable. Il a un rôle à jouer dans la vie du village puisqu'à travers un passé récent ou déjà lointain, il aide à comprendre le présent et ses racines. »



A croquer !

Dans son billet OPAV de Terre valaisanne, Antoine Venetz se plaint de n'avoir pu croquer une Golden dans un café-restaurant bien de chez nous évidemment.

En compensation le croquis qu'il nous brosse de la sommière « croquante et blonde comme une Golden » est à déguster au dessert.

C'est à ces pommes-là qu'il faut rêver pour garder le moral...

H.

Chez les musiciens de «L'Avenir»

COLLOMBEY. - C'est samedi 10 février que la fanfare l'Avenir donnera son traditionnel concert au centre scolaire.

Désireux d'offrir à leurs fidèles amis et sympathisants un concert attrayant et divertissant, les musiciens de l'Avenir sont à pied d'œuvre depuis plusieurs mois déjà. Sous l'Expertise direction de Freddy Barman, ils auront le plaisir d'interpréter une douzaine

d'œuvres d'un programme judicieusement choisi.

En seconde partie, le rire et la détente avec les acteurs de l'Orphéon montheysan qui présenteront une revue écrite et mise en scène par François George, sous la direction musicale de Gérard Guldenmann. Connaissant le talent et l'humour de cette troupe, gageons que le succès de cette soirée est assuré.

SUCCÈS DU RALLYE DES PORTES-DU-SOLEIL

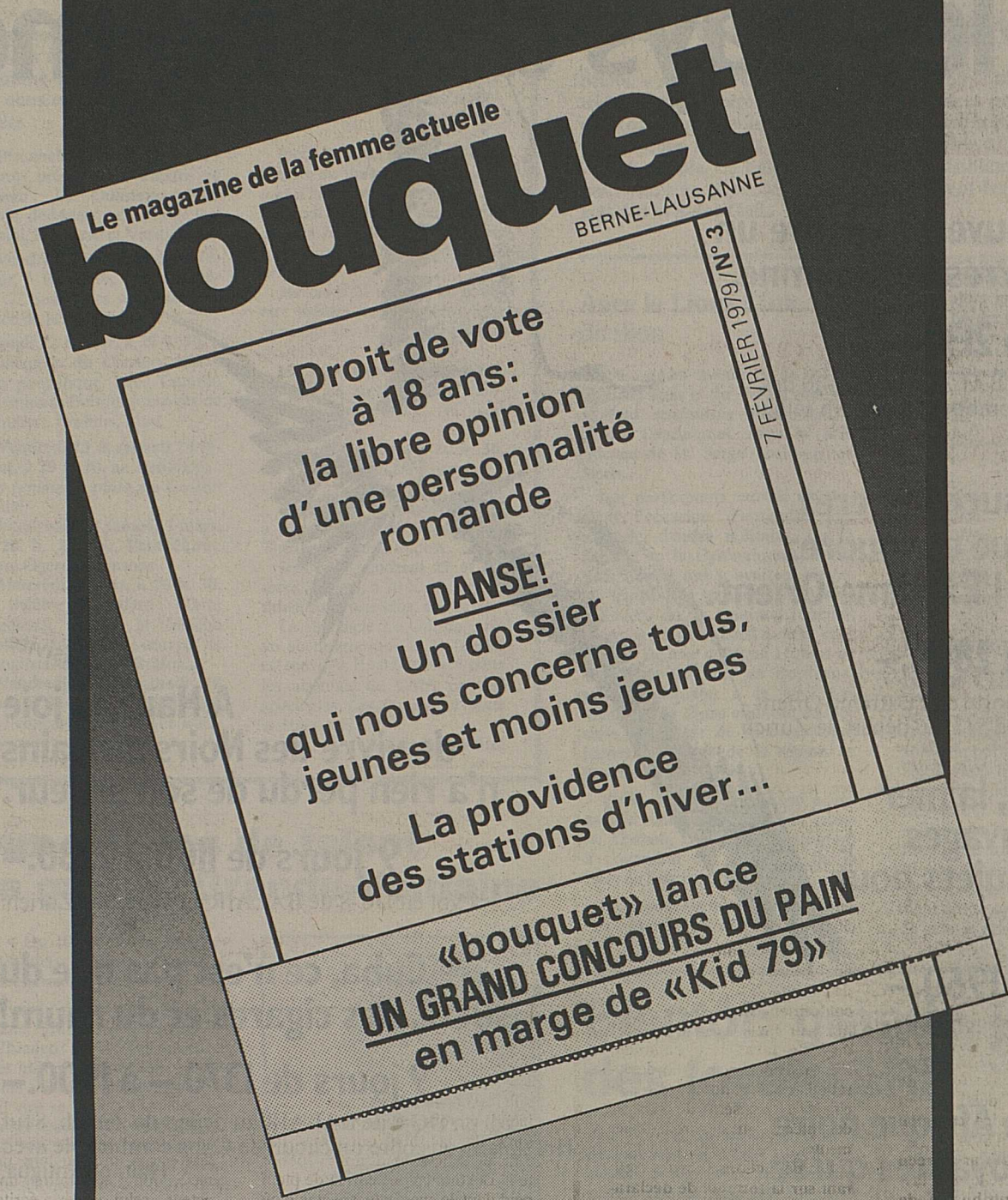
MORGINS. - Dimanche dernier, le 73 rallye à ski des Portes du Soleil connu une participation égale aux précédents - c'est-à-dire réjouissante - et eut un compagnon apprécié : le soleil, qui accompagna les différentes équipes chronométrées et celles dites de « classe touristique ».

Dans le cadre des animations culturelles de la station, ce soir jeudi, à 17 heures et 20 heures, à la salle de l'ancien Grand-Hôtel, sera projeté le film Rose de Pinsec de Jacques Thévoz.

Lundi 12 février, si les conditions météorologiques sont favorables, la glace de la patinoire naturelle verra se dérouler une rencontre humoristique de hockey.

REDACTION DE SION
 Gérard Mabillard
 Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)
 Avenue de la Gare, 1950 Sion
 App. tél. : 38 23 47,
 1961 Champlan

Nouvelle formule!



En vente partout

Usego service frais
ACTION les 9 et 10 février

Citrons d'Italie kg **1.25**

Golden du Valais 2° choix kg **1.10**

tout près de chez vous

dans tous les magasins Usego et la Source du Valais

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A remettre dans ville du Bas-Valais

garage avec station essence

Tél. 025/4 18 24 36-425067

MURAZ
A louer

4 pièces
dans petit immeuble, grande cuisine, balcon, parking. Bonne ambiance dans la maison Fr. 400.- charges comprises

Pour visiter tél. 4 15 39 36-21400

A louer à Sion, place du Midi, immeuble Les Mayennets, 2° étage

locaux commerciaux de 100 m2
Convient pour bureaux, médecins, avocats, etc.
Tél. 027/22 91 41 hres de bureau *36-300284

Couple cafetier expérimenté cherche à reprendre région Sion

café-restaurant ou brasserie
Faire offre sous chiffre P 36-300281 à Publicitas, 1951 Sion *

A louer à Sion, quartier Ouest

grand studio meublé

Date d'entrée 1° mars ou convenir

Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

Ovronnaz
A vendre cause imprévue

appartement 3 pièces
Fr. 139 000.-
Cuisine sapin naturel, situation plein sud, libre tout de suite
Hypothèque Fr. 89 000.-
Soldé: Fr. 50 000.- à verser selon arrangement

Renseignements et visite sans engagement:
Agence immobilière d'Ovronnaz J.-M. Gaudard, 1912 Ovronnaz
Tél. 027/86 35 53 36-231

Pour cause départ à vendre à Monthey av. du Crochetan 62

joli appartement 3 1/2 pièces
Prix intéressant, directement du propriétaire

Tél. 025/4 41 52 dès 19 heures *36-300272

Cherche à louer Alpes vaudoises ou Bas-Valais

chalet
8 lits, confort

Tél. 021/56 17 97

Famille cherche

chalet sans confort

même sans accès voiture du 7 au 30 juillet

Tél. 021/62 56 41

A louer à Chandolin-Savèze dans un endroit tranquille

maison d'habitation
comprenant: 4 chambres, cuisine, salle de bains, réduit, cave, évier, avec jardin

Ecrire sous chiffre P 36-300279 à Publicitas, 1951 Sion

A louer val d'Hérens

chalet
Pâques, juin, août, septembre

Tél. 027/83 15 54 *36-300278

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant - laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.



Rennie agit vite dans l'estomac

PUBLICITAS art et technique de l'annonce bien pensée

innovation

Prix choc



Alpina T 216 Cette calculatrice imprimante silencieuse vous permet de vérifier vos opérations à tout moment. 12 chiffres, registre à 3 mémoires, pourcentage automatique, alimentation secteur, affichage lumineux. Garantie 6 mois. **seulement**

159.-



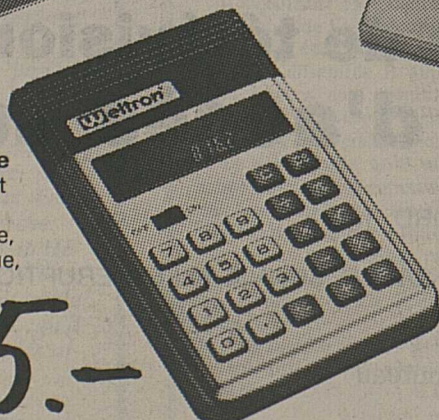
La super machine à écrire Olivetti:

(Underwood 650) - portable et entièrement électrique. Caractères Pica, touches de fonctions permanentes et bien d'autres astuces. Largeur du chariot 32 cm (pour format A4 en largeur)

Garantie Olivetti 1 an. Avec malette seulement

298.-

Weltron - la calculatrice de poche miracle pour 15 francs seulement 4 opérations de base, touche Pi et racine carrée, pourcentage automatique, garantie 6 mois.



Dans son étui seulement

15.-

Notre force, c'est le choix

ANNONCES DIVERSES

Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41
vous offre cette semaine

Ascona 1200 S	44 000 km	76
Commodore cpé 2,8	15 000 km	77
Opel Kadett City SR	22 000 km	77
Opel Kadett Caravan 1200 S	44 000 km	75
Alfetta 1800	74 000 km	74
Toyota Corolla Liftback	26 000 km	77
Buick Skyhawk	32 000 km	76

Machine à laver
linge-vaisselle, machines d'exposition cédées à bas prix.
Location-vente dès 30 francs par mois. Pose gratuite. Réparation toutes marques.
Magic, Pontaise 4, Lausanne
Tél. 021/36 52 12
Magic Valais
Tél. 027/22 73 21

Jeep
Daihatsu tout-terrain, mod. 78, peu roulé, à céder pour cause de décès
Pour traiter tél. 025/7 45 16

Occasion exceptionnelle

tracteur Massey-Ferguson 142/50 ch
vigneron, 4 roues motrices, larg. min. 105 cm, de démonstration
Prix intéressant
Bonvin Frères, Conthey
Tél. 027/36 34 64
36-2860

Belles occasions

fourrures
manteau petite femme: (évent. 3/4 dame plus grande), vision pastel, 1^{re} qualité, taille large 36 à 42
Jaquette léopard: prix très intéressant
Tél. 027/41 29 51 probablement absent du 12 au 16 février 1979

Fr. 1000.- récompense
à la personne pouvant me donner renseignements sur voiture rouge-orange, marque Renault 5 TL Alpine ou Mini-Morris ayant certainement l'aile gauche arrière ou avant pliée et portant traces peinture bleue qui a embouti, dans la nuit du dimanche au lundi 4-5 février 1979
BMW 3 litres Si VS 36321 bleu métal.
Région Leytron et environs
Tél. 026/8 43 54
36-1313

Location costumes de carnaval + théâtre
pour adultes et enfants
Perruques, masques, loupes
Mme Cheseaux, Sion
Tél. 027/22 03 59
(Ouvert de 9 h. à 21 h. 30)
36-20365

Léon WICKY
Institut de massages
Résidence B
Crans-Montana
de retour

POUR TOUTES VOS IMPRESSIONS RAPIDES
BAI
☎ 22 43 43
SION
Bureau d'impression et d'adressage
Rue de Lausanne 81, Sion

Hotelplan Cap sur les pays d'outre-mer



A Ceylan, vous trouverez encore un coin de paradis terrestre indemne.

9 jours de 1280.- à 2130.-
Vol direct pour Colombo avec BALAIR (en DC-10 dès le 5/7) au départ de Zurich. Combinable avec un séjour en Thaïlande.

A Bangkok, vous succomberez au charme asiatique et voudrez en savoir plus sur l'Extrême-Orient.

9 jours de 1280.- à 2800.-
Vol direct pour Bangkok - la porte de l'Extrême-Orient - avec BALAIR (en DC-10 dès le 5/7) au départ de Zurich.

Au Kenya, le soleil, la mer et les animaux sauvages seront autant de sujets pour votre caméra.

9 jours de 980.- à 1960.-
Vol direct pour Mombasa en DC-8 de BALAIR au départ de Zurich.

Au Togo, c'est une Afrique noire aux couleurs chatoyantes qui se présentera à vos yeux.

8 jours de 1000.- à 1620.-
Vol direct pour Lomé en DC-9 de BALAIR au départ de Zurich.

A Rio, vous danserez avec les Cariocas et vous remettrez de vos émois à Copacabana.

16 jours de 1850.- à 4070.-
Vol direct en Boeing-707 de ROTATUR (affiliée à VARIG) au départ de Zurich.

exclusivité
A Haïti, la joie de vivre des Noirs africains n'a rien perdu de son ardeur.

9 jours de 1100 à 2230.-
Vol en DC-8 de BALAIR au départ de Zurich.

exclusivité
Cuba, ce n'est pas que du sucre, des cigares et du rhum!

9 jours de 1370.- à 1900.-
Vol en DC-8 de BALAIR au départ de Zurich. Seul Hotelplan vous offre un circuit de Cuba combinable avec Haïti et Antigua.

Notre circuit "Bonanza" vous mènera dans l'Ouest américain, sur les traces des conquérants du Far West.

15 jours de 2590.- à 2790.-
Vol direct de Zurich à Los Angeles en DC-10 de BALAIR.

Ce ne sont là que quelques exemples choisis de notre vaste offre estivale des plus belles destinations d'outre-mer. C'est pourquoi passez chez nous - nous ferons de votre nostalgie des terres lointaines des vacances fantastiques.

Hotelplan

Passez votre réservation à Hotelplan, Centre MMM «Métropole», av. de France, Sion 027 22 93 27 ou à votre agence de voyages.

Si vous avez besoin de personnel... insérez une annonce dans le **NF**

LEYSIN **Enregistrement émissions de télévision**
Réservez vos cartes d'accès au chapiteau

- **Vendredi 16 février** «ABBA IN SWITZERLAND» avec le groupe ABBA, ANN, TED GARDESTAD, KATE BUSH, RECORD 16th
- **Samedi 17 février** «DISCO IN THE SNOW» avec le groupe BONEY M, THE JACKSONS, PATRICK JUVET, LEO SAYER, BONNIE TYLER, ERUPTION, THE RAES, ROZALIND KEENE

Pour certains artistes: UNIQUE PRODUCTION

Accès possible uniquement avec cartes de réservation (Fr. 12.-) pas de vente à l'entrée
Renseignements et réservations à l'OFFICE DU TOURISME, tél. 025/6 22 44, heures de bureau
Les billets peuvent également être retirés à la pharmacie Centrale de Leysin
Des trains spéciaux Aigle - Leysin ont été prévus

Places non numérotées
Ouverture des portes 19 h. 15
FERMETURE DES PORTES: 19 h. 45

MUSIQUE ET THÉÂTRE À SION Le programme des prochaines semaines

En raison de circonstances indépendantes de sa volonté, le CMA a dû quelque peu modifier l'ordonnance de son programme de manifestations. Nous prions notre fidèle public de nous en excuser et de prendre note des prochains spectacles :

Dimanche 11 février, à 17 heures précises, au théâtre de Valère : Le Quartetto della Scala, de Milan ; œuvres de Paganini, Malpiero et Verdi.

Vendredi 16 et samedi 17 février, à 20 h. 30, au Petitthéâtre : *L'amour les yeux ouverts*, pièce de Jean Vigner.

Jeudi 22 février, à 20 h. 30, à la chapelle du Conservatoire : duo pianistique, avec Camillo et Umberto Bertetti ; œuvres de Schubert, Brahms, Liszt.

Vendredi 23 et samedi 24 février, à 20 h. 30, au Petitthéâtre : *Les femmes à poils*, de Gaston Couté.

Vendredi 2 et samedi 3 mars, à 20 h. 30, au Petitthéâtre : Marc Ogeret, chansons.

Mercredi 7 mars, à 20 h. 30, au théâtre de Valère : Marta Argerich, piano, et Mischa Maisky, violoncelle ; œuvres de Chopin, Debussy et Brahms.

Vendredi 9 et samedi 10 mars, à 20 h. 30, au Petitthéâtre : concert de jazz, avec Eddy Savioz et ses musiciens.

Jeudi 15 mars, à 20 h. 30, au théâtre de Valère : *Il est important d'être aimé*, d'O. Wilde.

Vendredi 16 et samedi 17 mars, à 20 h. 30, au Petitthéâtre : Jose Barrense-Dias, guitariste brésilien.

Mercredi 21 mars, à 20 h. 30, au théâtre de Valère : *Le mariage de Figaro*, de Beaumarchais.

Jeudi 29 et vendredi 30 mars, à 20 h. 30, au théâtre de Valère : Pauline Julien et son orchestre.

Samedi 31 mars, à 20 h. 30, au Petitthéâtre : Le Quatuor à Cinq.

Vendredi 6 et samedi 7 avril, à 20 h. 30, au Petitthéâtre : Le Théâtre d'Emma Santos.

Jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 avril, à 20 h. 30, au Petitthéâtre : *Huis-clos*, de Sartre.

Le spectacle *La Goutte*, prévu au programme le 21 février est renvoyé. Il est remplacé pour les abonnés du CMA par les spectacles *Les femmes à poils* et *Huis-clos*.

CMA et Petitthéâtre

Dans notre canton, 318 voitures pour 1000 habitants

Record de vente des voitures neuves en 1978

SION. - A la fin de l'année dernière, 68 450 voitures étaient immatriculées dans notre canton, soit 318 voitures pour 1000 habitants, alors que la moyenne suisse est de 325 voitures pour 1000 habitants. Les cantons les plus motorisés sont : Genève, Tessin, Neuchâtel, Zurich et Bâle. Le Valais se rapproche sensiblement de la moyenne nationale ; en queue de classement figurent les cantons d'Appenzell, Uri et Saint-Gall.

En 10 ans, notre canton a enregistré une augmentation de quelque 30 000 voitures de tourisme, soit de 79 %, alors que la moyenne suisse est de l'ordre de 66 %.

Durant les années 1973 à 1975, le

nombre des voitures neuves mises en circulation dans le canton avait sensiblement diminué. Une augmentation de la demande a été enregistrée dès 1976. Le record de vente des voitures neuves de tourisme a été battu en 1978 avec 7469 immatriculations dans notre canton, soit près de 25 % d'augmentation (la moyenne suisse est de 15 %).

Le tableau ci-après montre clairement cette augmentation du nombre de véhicules :

Année	Voitures neuves	Effectif total	Voitures par 1000 habitants	
			VS	CH
1970	5 483	38 251	185	221
1975	4 589	57 549	265	278
1976	4 879	60 835	282	291
1977	5 998	63 631	298	305
1978	7 469	68 450	318	325

A propos du parking de la Gare, précisions

SION. - Nous avons relaté, dans notre édition de mercredi, qu'un véhicule portant les plaques belges stationnait indûment au parking souterrain de la gare depuis bien des jours. En guise de « représailles » le responsable de ce parking avait tout simplement enlevé la roue arrière de ce véhicule. Nous précisons que ce parking appartient à une société immobilière qui le gère et non à l'hôtel de la Gare.

Conférence-débat de la JDC d'Ardon

ARDON. - La JDC d'Ardon organise le 9 février à 20 h. 30 au hall populaire une conférence-débat traitant de :

- l'initiative concernant les installations atomiques (droits populaires) ;
- l'interdiction de faire de la publicité pour les produits qui engendrent la dépendance.

Les deux objets seront présentés par M. Pierre Moren, député. Une discussion s'ouvrira après la présentation des deux initiatives.

Assemblée de la Société de développement Conthey - Vétroz

CONTHEY. - Tous ceux qui s'intéressent aux régions de Conthey-Vétroz sont invités à participer à l'assemblée ordinaire de la Société de développement de Conthey - Vétroz qui se tiendra, à la salle de la Coopérative de Premplaz, le vendredi 9 février à 20 heures. A l'ordre du jour statutaire figurent le rapport présidentiel et le remplacement des membres du comité démissionnaire.

Avec le Lions Club de Sion

SION. - Les membres du Lions Club de Sion et du Valais romand se sont rencontrés récemment à l'hôtel Continental, sous la présidence de M. Serge Tschopp, de Sierre.

Les participants eurent notamment l'occasion d'entendre une causerie, d'ordre militaire, sur la bataille de la Cyrénaïque, par M. Jean Caneri qui y avait participé, au temps des exploits de Montgomery ou de Rommel (comme le temps passe !), ainsi qu'une conférence de leur collègue Hubert de Wolff sur les vins de Bordeaux, avec dégustation à la clé ! Les membres du Lions club ont eu, ensuite, le plaisir de recevoir deux jeunes candidats de la région de Martigny et de Sierre.

Enfin, le club a participé à une grande rencontre inter-clubs (Aoste, Thonon, Lausanne, Charenton) à l'occasion des festivités de la foire de Saint-Ours.

La prochaine rencontre est prévue à Martigny le 1^{er} mars.

Bientôt: grande journée des foyers ARP

SION. - La traditionnelle grande journée des foyers ARP, sous la présidence de Mgr Henri Schwery, évêque du diocèse, aura lieu dimanche 18 février prochain, dans la grande salle de la Matze. La journée débutera à 8 h. 45. Durant la matinée, le père Eugenio Corecco, professeur à l'université de Fribourg, parlera à deux reprises du thème « Communion et libération ».

La grand-messe, avec l'homélie

de l'évêque du diocèse, aura lieu à 11 h. 30, dans la salle même de la Matze.

A 14 heures, le père Armogathe, docteur en philosophie, assistant en Sorbonne, parlera du « Chrétien d'Occident devant la mort : histoire d'une mentalité ».

A 15 h. 15, le père Armogathe présentera sa seconde conférence intitulée : « Mourir : épreuve de l'homme, expérience de Dieu ».

Deux artistes de talent à la galerie Grande-Fontaine

SION. - Du 10 février au 16 mars prochain, deux peintres exposent à la galerie Grande-Fontaine :

• Arthur Hurni, peintre suisse, âgé de 76 ans. Grand voyageur, il a vécu à Chicago, New York, Paris et chez les indiens Cunas dans les îles San Blas au large de Panama. En 1950, il vint se fixer à Genève avec une ample moisson de visions accumulées lors de ses innombrables périples. Il y a chez Hurni beaucoup de science dans la distribution des masses, beaucoup de subtilité dans la différenciation des valeurs d'une même tonalité et une remarquable utilisation des détails figurés comme taches de couleurs. Il sait comme personne saisir la poésie et le silence des architectures simples et des rapports de valeur subtils.

• Alnawab, qui présente des huiles et des gouaches, est un peintre irakien, né à Bagdad, il y a 36 ans. Il suivit durant quatre ans l'école des beaux-arts de cette ville. Il se fit apprécier dans la plupart des villes de son pays. En 1975 et 1976, il ex-



M. Arthur Hurni

posa à la galerie de la Cathédrale, à Fribourg, à la galerie Grande-Fontaine, à Sion et à la galerie Picpus, à Montreux.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

En souvenir de M. Pierre Zuber

CHALAIS. - Vendredi dernier une foule nombreuse et recueillie accompagnait à sa dernière demeure M. Pierre Zuber, ancien conseiller et ancien juge de commune.

Il a été conseiller pendant douze ans et, ensuite, juge pendant vingt-quatre ans ; fonction qu'il a remplie à la satisfaction de la population.

Sa devise était d'arranger les différends des personnes qui avaient recours à lui. Si des fois lors de la séance il n'arrivait pas à concilier les parties, après la séance, il les invitait à sa cave et en trinquant le verre de l'amitié, il arrivait à les mettre d'accord.

Il était depuis quelques mois le doyen des hommes de la commune. Durant sa vie, il a travaillé environ quarante ans comme marqueteur à l'usine de Chippis ; il a quitté celle-ci à l'âge de 65 ans.

Entre-temps il s'occupait des abeilles. Il possédait une vingtaine de colonies, il aimait voir travailler ces abeilles, c'était son grand plaisir.

Il s'occupait également de la vigne et de l'arboriculture. Quand on était quelques camarades ensemble il aimait bien égarer son entourage par des réparties pleines d'humour et de gentillesse.

Le grand vide qu'il nous laisse aujourd'hui est comblé par la certitude que depuis la maison du Seigneur il veillera sur ceux qu'il aime pour qu'ils suivent l'exemple de la vraie amitié qu'il leur a donné.

A la famille dans la peine, je lui adresse ma profonde sympathie.

Un ami : J.-M. P.

Chronique d'un quartier de Sierre: Glarey

Glarey, ce faubourg valaisan d'un genre tellement particulier, se meurt à un rythme qu'on aimerait pouvoir freiner.

Il n'y a pas si longtemps, le « glareyëritsch » - un parler germanique bourré de mots qu'on avait rabotés et rabotés pour rendre moins pénible la gymnastique des mâchoires - était le langage officiel, aussi bien de ceux qui avaient surgi des profondeurs de cette terre, que des Anniviers qui y avaient planté leur tente.

Ah ! ce Glarey du temps passé, ce qu'il pouvait être attachant. Et quels rudes gaillards y rencontraient, parmi ces vieux et ces moins vieux qui y entraînaient leurs souliers à clous quotidiennement ! Tonnerre de l'Ilgraben ! Il ne s'agissait pas de s'avisier d'aller piétiner leur patrimoine, en quête d'une bonne amie. Ou d'étaler à quelque distance de leur quartier, dans la pinède, la partie la plus charmante de sa personne pour un joyeux et paisible pique-nique. Car, à Glarey, autrefois, on ne connaissait qu'un cri de guerre : « A nous ! les boules du Rhône ».

On n'était pas bien riche sur ce territoire à nul autre pareil. Mais comme on avait de « monstres » étendues de jardins fertilisés par le limon du Rhône, qu'on possédait quelques jolis bouts de vigne et qu'une ou deux petites vaches faisaient très bon ménage à l'écurie avec les « tchastchas », on vivait bien. Sans trop de soucis. Et surtout la bonne humeur distillait des witz, qu'on se racontait sur la « Grande Place du Toecin », sans se gêner le moins du monde de créer ainsi un barrage à toute la circulation sur la route cantonale.

Quel dommage ! De si nombreuses pages de ce livre d'histoire si chaudement colorées ont été brutalement arrachées par celui qui n'accorde aucun sursis, au bon comme au mauvais, à celui qu'il a décidé de loger avec lui au Paradis (pour nous, pas d'enfer !). Et ces

dernières années, on doit en convenir, pour peupler toujours davantage son céleste palais tout borborygme de joies angéliques, le grand maître de nos destins, a puisé un peu largement au cœur des personnages glareyars les plus en vue.

Souvenez-vous de ce bon, de cet inoffensif Max Zufferey-Remer, légèrément handicapé physiquement, qui a dû suer sang et eau pour gagner son pain et deux doigts de ce délicieux petit blanc qui suffisaient, avec le sourire de la serveuse, à allumer dans son regard des myriades d'étincelles pour tout le temps de la soirée. Et on n'éprouve pas la moindre peine à réanimer la silhouette du grand Frédéric Guntern, au visage rieur de jowencelle, à la mine réjouie tellement immuable qu'on l'imaginait sortie du burin d'un artiste. Ne trouvez-vous pas aussi que l'escalade vers l'au-delà de Léon Masserey faisait bouillir au fond de chacun un petit fumet de révolte ; car au terme d'une vie de labeur assidu, de cordiale et joyeuse entente, il semble que même la justice divine devrait nous accorder un temps de repos si bien mérité. Et ne croyez-vous pas que la fin absolument cruelle de Mico Brunner a épongé dans les bras de Goubing une présence qui était vraiment un centre attractif mais affectif aussi, pour tous les habitants des alentours ? Joyeux comme pinson sur son arbre, d'un bonheur insurpassable quand l'occasion lui était donnée de se trouver les bras chargés de mioches. Pour combien de ces loupiots, ces nombreux instants d'affection agissante n'ont-ils pas été de flamboyants Noël's avant l'heure. Aussi, il est aisé d'imaginer que Mico, une fois son plein de tendresse enfantine réalisé, son contentement intérieur explosait dans son chez soi, comme parmi ses copains groupés dans ces deux ou trois bistrotts assez régulièrement privés de col blanc, mais tout baignés d'ambiance cordiale, propre à réjouir les

yeux et le cœur.

Et maintenant, c'est le cœur lourd qu'il faut puiser dans le vocabulaire apaisant pour déplorer la mort très récente de notre an. à tous, Hermann Rouvinez. Qui dor. aurait pensé que cette sorte d'Hercule de ménage, sûrement encore aussi vert qu'un arbre de Noël et tout bariolé de joie de vivre, après avoir été hospitalisé quelques petites heures seulement pour un mal qu'on traite communément de « bagatelle », allait rendre son dernier souffle à quelques instants de son retour au foyer ? Frappé du sceau glareyart le plus vrai, et aux résonances tellement agréables, sans sortir de son état naturel, au travail, dans le corps des pompiers, il répandait tout autour de lui les trésors de son amitié, son sens aigu de la serviabilité et, chose qui ne gâtait rien, il avait toujours au bout des lèvres le mot pour rire, qui devait révéler que le sérieux au travail ne devait pas exclure la saine gaieté.

Oui ! le caractère glareyart, si charmant de simplicité et d'originalité à certes beaucoup perdu lorsque le Très-Haut nous a arraché ces quelques personnalités à qui nous venons de rendre un modeste hommage. Mais, Dieu merci ! le « Porëtsch-Club », d'assez récente naissance, va le faire renaître. En de nombreuses rencontres, où chacun livrera un culte ardent aux souvenirs du passé qui nous ont été légués par tant de belles choses et de très braves personnes.

Alipe Rauch

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Dédicace au chômeur malgré lui

Réponse à « Dédicace au chômeur volontaire »

1. N'avoue jamais ta honte de chômeur : ton patron ne te comprendrait point.
2. Attends avec patience que ton patron rouvre ses chantiers : en cette période, il pourrait perdre de l'argent.
3. Souviens-toi de la bonne saison : tu pars à l'aube, tu rentres à la nuit tombante. Tes enfants ne peuvent t'ennuyer, puisqu'ils dorment.
4. Prends ta femme au bistrot, ainsi vous promènerez les promenades d'été, car pour toi, l'été, point de loisirs.
5. Reste décontracté, supporte, attends l'entrée des travailleurs étrangers, ainsi, avec le nombre et la durée du travail, vous serez rentables pour votre patron.
6. Rien ne t'empêche de chômer : ton patron le veut et il t'obligera ensuite à rattraper le temps perdu, car n'oublie pas que temps = écus. Paie ta caisse-maladie toi-même,

ou ne tombe pas malade.
7. Sois heureux d'encaisser ton dû à la caisse de chômage, car ton patron, avec le peu qu'il verse, contribue à la remplir et tu la vides.
Accepte de vivre quelques mois avec le 65 % de ton salaire, calculé sur 8 heures par jour : l'argent ne fait pas le bonheur.
En attendant que ton patron te rappelle, skie, joue, consacre-toi à tes enfants, car l'oisiveté est un vice.
8. N'oublie surtout jamais que le travail est la plus belle chose de la création, car il enrichit ton patron. Si tu veux vivre, travaille ; si tu veux t'enrichir, fais autre chose.
9. Chômeur, connais-tu Héraelès ? Non ? Alors, souhaitons-lui, ensemble et de tout cœur, qu'il connaisse un jour les affres du chômage.

Hercule

Armes, habillement et équipement

Inspection 1979

Le Département militaire vient de publier l'affiche concernant l'inspection d'armes, d'habillement et d'équipement en 1979. Sont astreints à cette inspection :

1. les soldats, appointés, caporaux et sergents des classes 1947 et plus jeunes qui, dans l'année :

- a) ne font pas de service militaire
- b) étant incorporés dans des formations de mineurs et ou d'autres troupes du génie inspectant seulement des ouvrages minés ou des magasins d'explosifs
- c) font du service exclusivement dans un tribunal militaire en qualité de juges

2. les soldats, appointés, caporaux et sergents des classes 1930 à 1946, ainsi que les complémentaires équipés des classes 1930 et plus jeunes, à l'exception de ceux rangés dans les classes de fonction 1 à 4 qui :

- a) n'ont pas fait de service ou passé l'inspection en 1978, s'ils ne font pas de service dans l'année
- b) étant incorporés dans des formations de mineurs ou d'autres troupes de génie n'ont pas fait de service ou passé l'inspection en 1978 si, dans l'année, ils inspectent seulement des ouvrages minés ou des magasins d'explosifs
- c) en qualité de juges n'ont pas fait de service hors d'un tribunal militaire ou passé l'inspection en 1978 et qui, en 1979, font du service seulement dans un tribunal militaire.

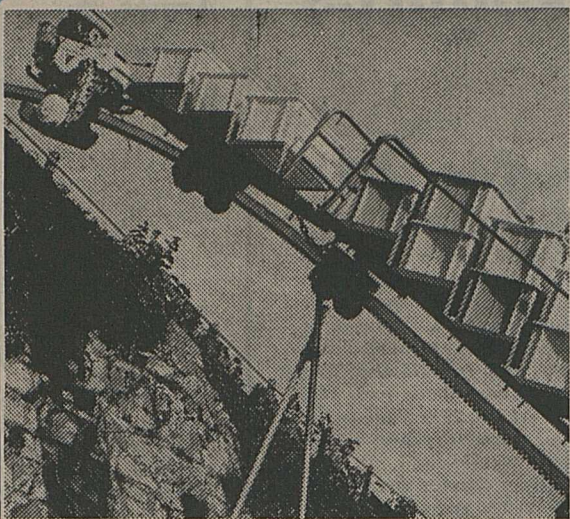
L'affiche donne également des renseignements sur les hommes qui ne sont pas astreints à l'inspection. Elle précise qu'en cas de doute, il faut s'adresser au chef de section, muni du livret de service. Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.

Cette année, les inspections, dans les différentes communes du canton s'échelonneront entre le 20 mars (Bagnes) et le 15 octobre (Martigny).

REDACTION DE SIERRE

Antoine Gessler
Tél. : (027) 55 91 55
Case postale 258
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

MONORAILS HABEGGER qualité - sécurité



Transports pour vignes et terrains accidentés construits pour nos régions par une maison mondialement réputée

Renseignements et conseils par notre spécialiste

Machines agricoles

Route de Bramois - Sion
Tél. 027/23 38 95 36-2407



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Société valaisanne
disposant d'importants capitaux, **cherche à acheter**

immeubles locatifs récents

Exigences:
- excellente rentabilité
- villes Sion - Sierre - Martigny - Monthey
- états locatifs - hypothèques
- rentabilités - plans
En cas de convenance - affaires traitées rapidement

Offres sous chiffre P 36-900900 à Publicitas, 1951 Sion

A louer à la rue de Conthey à Sion
2^e étage, à 50 m de la Planta

locaux d'une surface de 150 m2
Convient pour bureaux, cabinet médical ou appartement.
Possibilité de diviser la surface pour 2 à 3 locataires.

Ecrire sous chiffre P 36-300266 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre région Saint-Maurice

jolie villa

4 pièces, plus terrain

Ecrire sous chiffre P 36-21323 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre pour été 1979
La Tour-de-Peilz (Vevey-Montreux), rte de Saint-Maurice
Grands appartements dans petit immeuble neuf, 3 étages + rez avec chacun une cheminée de salon, suédoise entièrement équipée, parquet, moquette, balcon ou jardin, cave, galetas, exposition plein sud avec vue magnifique sur le lac et les montagnes

4 pièces
dès Fr. 180 000.- balcon

5 pièces
dès Fr. 210 000.- balcon

6 pièces
dès Fr. 285 000.- jardin

1 1/2 pièce
Fr. 95 000.- jardin
Place privée au parking souterrain Fr. 15 000.-
Vous allez payer ici moins cher en étant propriétaire qu'ailleurs en location. Ou comme placement avec un **rendement supérieur à 7%**
Demandez-nous une documentation au tél. 021/51 40 37 (heures de bureau)

V. GRANOLI & Fils, entrepreneur
Rue des Moulins 33, 1800 Vevey

A louer à Sion à l'avenue Maurice-Troillet

appartement 3 1/2 pièces
Libre tout de suite
Fr. 312.- plus charges

appartement 4 1/2 pièces
Libre dès le 1^{er} mai 1979
Fr. 352.50 plus charges
Tout confort, verdure, place de jeux, place de parc, garderie d'enfants, TV 6 chaînes, etc.

Renseignements:
Régie J. Pellet
20, rue Dent-Blanche, Sion
Tél. 027/22 16 94

36-263

Saint-Maurice
A vendre

appartement 3 pièces
à l'état de neuf
Fr. 85 000.-

appartement 4 pièces
Fr. 95 000.-
Mise de fond dès Fr. 15 000.-

Tél. J.-L. Hugon, 1920 Martigny
Bureau 026/2 16 40

A vendre à 4 km de Sion, sur coteau rive droite, à 20 mn de Montana-Crans et d'Anzère

propriété

comprenant: une villa 8 pièces et 6500 m2 de terrain dont 2000 m2 en vigne
Possibilité de construire 7 chalets ou villas. Très bonnes conditions

Ecrire sous chiffre P 36-21236 à Publicitas, 1951 Sion

A louer à Ardon dans petit immeuble de 13 appartements

unique en zone villa

2 pièces Fr. 300.- plus charges
3 pièces Fr. 380.- plus charges

Pour traiter:
s'adresser au 027/36 14 13

AGENCE IMMOBILIERE - FIDUCIAIRE
AGIMMOFINA S.A.
1963 VETROZ
☎ (027) 36 14 13

A vendre à Sierre
Route de Sion 48, 3^e étage

appartement

4 1/2 pièces
tout confort, 2 salles d'eau, garage
Fr. 165 000.-

Pour tous renseignements s'adresser à:
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61

36-242

A vendre à Châteauneuf-Sion dans petit immeuble

appartement 124 m2
Grand luxe, avec garage et place de parc.

Agence immobilière Vigim
Ch. Perren
Pratiferi 10, 1950 Sion
Tél. 027/23 57 65

36-2434

En boîte pratique:
Margarine «Mabona»
végétale, riche en acides gras poly-insaturés.
Boîte de 250 g
1.-
au lieu de 1.30

Offre spéciale
7.2.-13.2.

Margarine «Mabona»
avec 10% de beurre
Boîte de 250 g
1.10
au lieu de 1.40

MIGROS data
Sous réfrigération, reste frais jusqu'à 3 semaines après Migros-data!

«Valflora» M-Drink
Lait partiellement écrémé upérisé, se conserve plus longtemps!
Brique de 1 litre 1.15
2 litres
1.90
au lieu de 2.30

UP

MIGROS data

Saucisses de porc
Avec de la salade de pommes de terre ou des haricots blancs, un délicieux souper!
2 paires, 200 g, VAC
2.10
au lieu de 2.50

Offre spéciale
7.2.-13.2.

MIGROS data
La garantie de fraîcheur Migros.

L'eau minérale naturelle, sulfatée calcique, des Alpes valaisannes:

Aproz Cristal
non gazéifiée
Bouteille de 1 litre - .65
2 bouteilles 1.- (+ dépôt)

Aproz nature
gazéifiée
Bouteille de 1 litre - .40
2 bouteilles -.60
(+ dépôt) au lieu de -.80



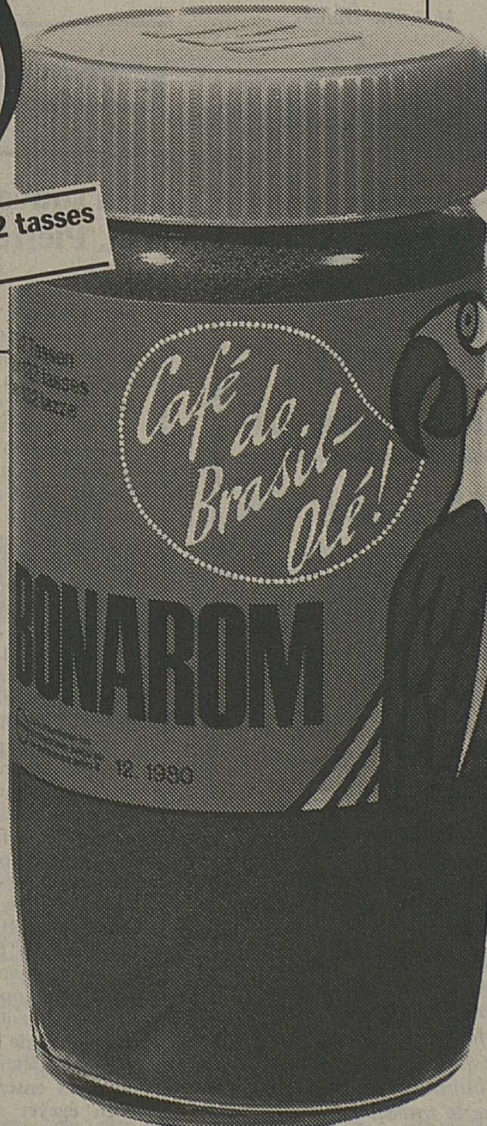
L'eau minérale Aproz est également vendue en harasse (12 bouteilles).

Café «Bonarom»

Bocal de 200 g
Extrait de café soluble et aromatique, 100% pur.

5.20
au lieu de 6.50

Le contenu suffit pour 132 tasses de délicieux café.



«Exelcat»
Viande délicate pour chats (bœuf, mouton, porc et foie).

Multipack
7.2.-13.2.
Boîte de 404 g 1.20
2 boîtes
2.-
(100 g = -.24,8)
au lieu de 2.40



Baisses de prix

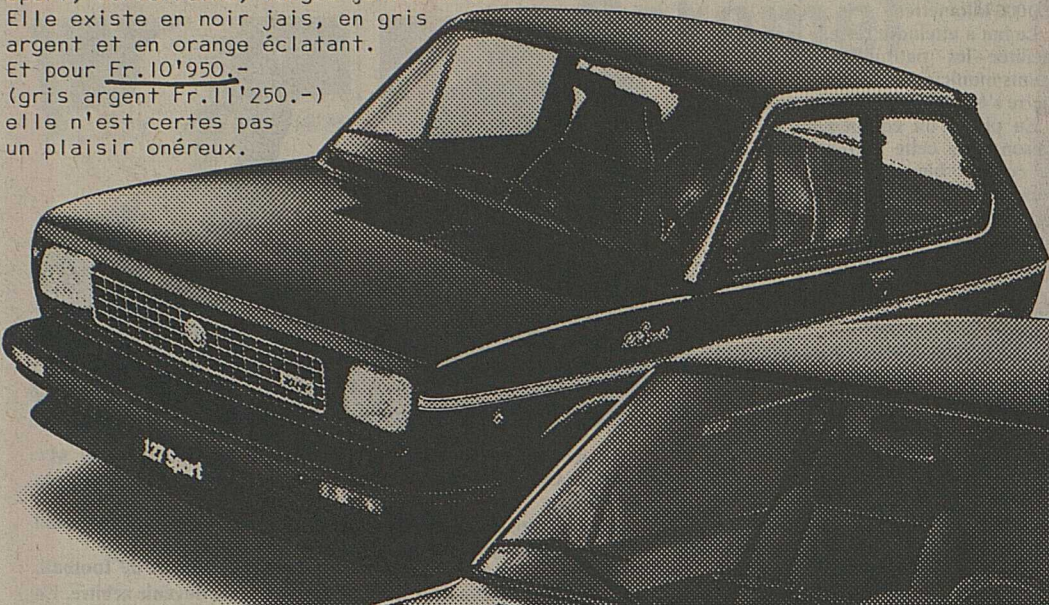
	jusqu'à présent:	nouveau prix Migros:
Graisse végétale «Suprema» Gourmet de haute valeur, riche en vitamine E.	Boîte de 450 g 2.50	2.30 (100 g = -.51,1)
Graisse végétale «Suprema» avec 10% de beurre riche en vitamine E.	Boîte de 450 g 2.80	2.70 (100 g = -.60)
Knöpfli «Blédor» véritables de Souabe	Paquet de 250 g 1.20	1.10

MIGROS Vous trouverez également tous les Multipack et offres spéciales marqués de ce sigle dans nos camions de vente.

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

La Fiat 127 Sport: la plus racée des versions 127. Nous avons "gonflé" son moteur de 50 à 70 CV-DIN. Et elle reste sportive jusque dans ses moindres détails: calandre noire, spoiler avant et arrière noirs, compte-tours, phares halogènes, témoin de pression d'huile, volant sport, servofreins, larges jantes etc. Elle existe en noir jais, en gris argent et en orange éclatant. Et pour Fr. 10'950.- (gris argent Fr. 11'250.-) elle n'est certes pas un plaisir onéreux.



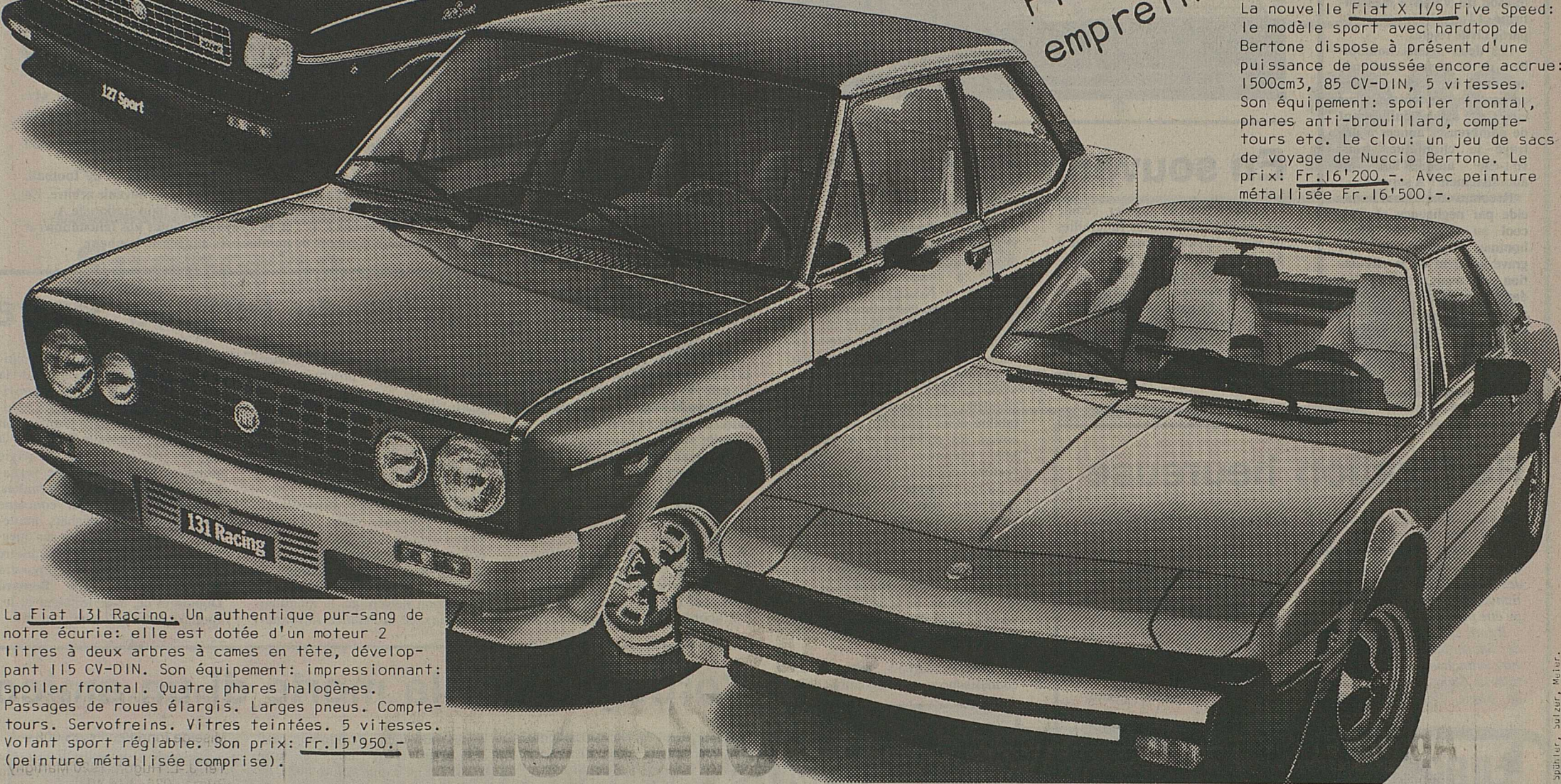
La griserie n'est plus le seul privilège des célibataires. Prenez la Fiat 127 Sport, par exemple. Ou la Fiat 131 Racing. Deux authentiques pur-sang dignes de figurer aux côtés du nouveau modèle: la Fiat X 1/9. Car leurs moteurs débordent de tempérament. Et franchement, ça fait plaisir. Même si, par amour de sa famille, on doit parfois serrer la bride aux fougueux chevaux.

La protection-client Fiat: même après l'achat, Fiat prend soin de ses clients. Avec la garantie d'un an, la garantie anticorrosion de 2 ans et l'assurance frais de réparations Helvetia de 30 mois. Et avec le service fiable de ses 450 agents Fiat.



Fiat 127 Sport.
Fiat 131 Racing.
Fiat X 1/9: Une griserie empreinte de raison.

La nouvelle Fiat X 1/9 Five Speed: le modèle sport avec hardtop de Bertone dispose à présent d'une puissance de poussée encore accrue: 1500cm³, 85 CV-DIN, 5 vitesses. Son équipement: spoiler frontal, phares anti-brouillard, compte-tours etc. Le clou: un jeu de sacs de voyage de Nuccio Bertone. Le prix: Fr. 16'200.-. Avec peinture métallisée Fr. 16'500.-.



La Fiat 131 Racing. Un authentique pur-sang de notre écurie: elle est dotée d'un moteur 2 litres à deux arbres à cames en tête, développant 115 CV-DIN. Son équipement: impressionnant: spoiler frontal. Quatre phares halogènes. Passages de roues élargis. Larges pneus. Compte-tours. Servofreins. Vitres teintées. 5 vitesses. Volant sport réglable. Son prix: Fr. 15'950.- (peinture métallisée comprise).

AVANTI FIAT!

AGENCE FIAT

UN ESSAI S'IMPOSE...

GARAGE 13 ETOILES Reverberi S.A.

Jean Bétrisey Sierre 027/55 43 79

Alphonse Vuistiner Sion 027/23 47 76

Roger Valmaggia Monthey 025/4 10 39

Entreprise moyenne de maçonnerie du littoral neuchâtelois engagerait

contremaître

dynamique pour seconder le patron. Participation

Faire offres sous ch. 28-900020 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel

Cherche **sommelière**

nourrie, logée pour deux jours par semaine ou horaire à discuter

Café de la Place 1870 Monthey 36-100088

Jeune homme, artisan et vigneron, habitant le district d'Aigle, désirerait faire connaissance

jeune fille

22-32 ans environ, goûts simples, aimant la nature (montagne), pour lier amitié. Event. mariage si entente

Ecrire sous chiffre P 36-20731 à Publicitas, 1951 Sion

Urgent!

Vends cause réaménagement **divers meubles anciens et modernes**

Canapé-lit, méridienne, canapé Louis-Philippe, armoire peinte, buffet cuisine et platine 4 plaques

Chalet La Bonita Ovronnaz

Tél. 027/86 45 20 entre 12 h. et 14 h. 36-21390

P 027 21 21 11

A vendre **tracteur Fiat**

avec charrue et rotavator

Tél. 027/36 10 90 36-5634

A louer à **Veyras** Imm. Noble-Contrée

confortable 4 1/2-pièces avec loggia (25 m²)

Fr. 620.- charges comprises.

Rens. et visite sans engagement

Tél. 027/22 66 23 heures de bureau 36-702

L'industrie graphique enrichit votre vie.

ELECTRICITE AUTOMOBILE

GUEX

La batterie suisse de haute qualité

Tous les modèles en stock chez le **spécialiste**

MARTIGNY
Av. du Gd-St-Bernard 42
Tél. 026/2 20 06

VILLE DE LAUSANNE

EMISSION D'UN EMPRUNT 1979-91 de Fr. 50 000 000.-

2 3/4 %

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 4% 1966-81 de Fr. 30 000 000.- et de l'emprunt 5% 1969-84 de Fr. 30 000 000.- dénoncés au 1^{er} mars 1979, ainsi qu'à la conversion partielle ou au remboursement du solde encore en circulation de Fr. 15 000 000.- de l'emprunt 5 1/2% 1968-83 de Fr. 25 000 000.- dénoncé au 15 mars 1979.

Conditions de l'emprunt:

Durée: 12/10 ans
Titres: Fr. 1000.-, Fr. 5000.- et Fr. 100 000.- aux principales bourses suisses
Cotation: 1^{er} mars 1979
Jouissance:

Prix d'émission: 100%

Délai de conversion: du 8 au 14 février 1979, à midi

après des banques en Suisse qui tiennent à disposition des demandes de conversion. Il n'y a pas de souscription contre espèces.

**BANQUE CANTONALE VAUDOISE
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES
CONSORTIUM D'EMISSION DE BANQUES SUISSES
UNION DE BANQUES RÉGIONALES ET CAISSE D'ÉPARGNE SUISSES
GROUPEMENT DE BANQUIERS PRIVÉS DE SUISSE ALÉMANIQUE**

Maison du Valais à Paris

Non-lieu confirmé

Le tribunal d'arrondissement du district de Sierre se réunissait lundi (cf NF de mardi) sous la présidence de M. Edgar Métral, assisté de MM. André Franzé et Jean-Jérôme Crittin, juges.

Les sentences pour les affaires traitées en ce début de semaine viennent de tomber. Le non-lieu, prononcé à deux reprises dans l'affaire de la Maison du Valais a été confirmé et l'appel déposé par la partie civile rejeté.

Les deux agents immobiliers de la région impliqués ont donc été déchargés des accusations qui pesaient sur eux. Cette affaire qui, durant de nombreuses années a défrayé la chronique, trouve-t-elle aujourd'hui un aboutissement? A suivre?

Reconnu coupable d'homicide par négligence et d'alcool au volant, un jeune homme, impliqué dans un grave accident de la circulation - qui avait provoqué l'an dernier le décès d'une personne de 27 ans - a été condamné à 8 mois de prison avec sursis et délai d'épreuve durant deux ans.

POLICE MUNICIPALE SIERROISE

Un nouveau véhicule d'intervention

La police municipale sierroise, placée sous la responsabilité de M. Richard Vogel, commissaire, vient d'acquérir une nouvelle voiture,



destinée au remplacement de l'ancien véhicule qui totalisait plus de 200000 kilomètres.

Le but à atteindre reste le même: faciliter les patrouilles de nos agents municipaux, la commune de Sierre s'étendant jusqu'à Granges.

En plus d'un équipement pour liaison radio, cette Toyota-Cressida de couleur bleue est équipée de feux tournants et d'un matériel propre à l'installation de barrage de route. Le nécessaire pour des interventions sanitaires et en cas d'incendie complètent encore la voiture.

Cette acquisition, près de laquelle se tient sur notre photo M. Vogel, fera partie du parc de véhicule de la police, de même que l'estafette, qui sera remplacée, elle, l'année prochaine.

En souvenir de M^{lle} Crésence Volken

Le mercredi 31 janvier écoulé ont eu lieu à Fiesch les funérailles de M^{lle} Crésence Volken, décédée à Sierre des suites d'une grave maladie. Une nombreuse assistance a rendu les derniers honneurs à la regrettée disparue, personnalité rayonnante et attachante dont le souvenir demeurera gravé dans la mémoire de ceux qui, de près ou de loin, surent apprécier ses nobles qualités.

Originaire de Fiesch, Mlle Volken entra après sa scolarité au service de l'Entreprise des postes et fit divers stages en qualité d'aide privée à Saingelégier, Boudry, Münster et Neuenkirch avant sa nomination de dame fonctionnaire à l'office postal de Sierre où elle poursuivit son activité professionnelle interrompue récemment par la maladie.

Par sa haute conscience professionnelle, sa courtoisie, son affabilité et sa constante serviabilité envers ses collègues et le public, Mlle Crésence Volken, s'attira l'estime générale.

Sa mort a semé la consternation dans notre ville et les environs, de même que dans sa vallée natale à laquelle elle était restée profondément attachée. Cette âme d'élite dont les principes reposaient sur un noble idéal, trouva dans une vie vertueuse le sens réel de sa vocation terrestre. Elle aura mérité la récompense promise au bon serviteur.

Pour ses parents, ses amis et connaissances, la résignation dans

la foi et l'espérance ainsi que le souvenir lumineux de l'absente, resteront dans ces jours d'épreuve, une suprême consolation. P.F.

UN JOUR AVEC :

M^{me} et M. Craviolini



Ce dernier week-end fut synonyme de fête pour M. et M^{me} Georges Craviolini-Antille qui célébraient leurs quarante-cinq ans de mariage.

Personnalité populaire du sport sierrois, M. Craviolini convola en justes noces avec M^{lle} Marthe Antille, en février 1934.

De leur union devaient naître trois enfants. Joueur de football, M. Craviolini évolua avec le FC Sierre avant de devenir arbitre. En cette qualité, il arbitra même des matches de ligue nationale A.

Nous présentons à M^{me} et M. Craviolini toutes nos félicitations et leur souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.

Assemblée générale du PRD de Sierre

Le prochain mercredi 14 février 1979, à 20 heures, à la grande salle du café de La Terrasse, se tiendra une assemblée générale extraordinaire du parti radical de Sierre à laquelle sont cordialement invités tous les membres, amis et amis de ce groupement politique.

Après une brève partie administrative consacrée à une nomination complémentaire au comité et au remplacement du président actuel, M. Martial Bruttin, qui doit se démettre partiellement de ses fonctions pour des raisons impératives, l'on abordera les divers objets qui

seront soumis au peuple et aux cantons le 18 février prochain.

Le chapitre le plus important sera celui consacré à «l'initiative pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques».

En fait, par les dispositions qu'elle propose, cette initiative tend à rendre impossible, dans la pratique, l'exploitation et la construction de centrales nucléaires.

La capacité concurrentielle de la production helvétique, le maintien d'un taux de croissance raisonna-

ble et de notre indépendance politique dépendent-ils réellement de la diversification de notre approvisionnement énergétique? La solution réside-t-elle dans l'utilisation de l'énergie nucléaire? Si oui, la révision de la loi sur l'énergie atomique nous fournit-elle véritablement un maximum de garanties, notamment en ce qui concerne l'entreposage des déchets hautement radioactifs? C'est à ces questions et à celles que l'auditoire voudra bien lui poser que répondra le conseiller national Bernard Dupont et ce, avec le talent et les connaissances qu'on lui connaît.

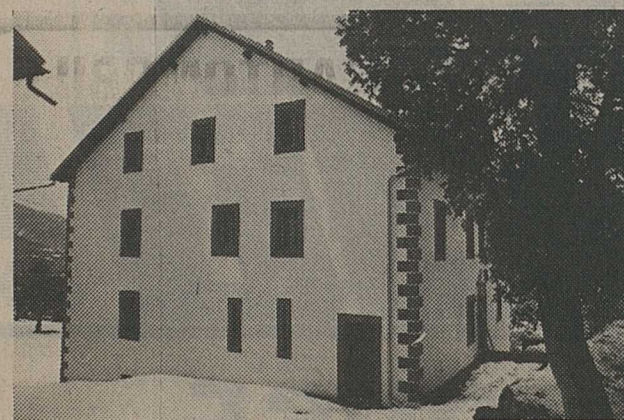
Rénovation heureuse

RANDOGNE. - La cure de la paroisse de Saint-Maurice de Laques vient d'être restaurée. C'est grâce à la collaboration des communes de Mollens et de Randogne que les travaux ont pu être menés à bien.

Il faut savoir que la paroisse de Saint-Maurice de Laques était rattachée au XII^e siècle à celle de Saint-Ginier au-dessus de Sierre. Puis cet endroit

releva du chapitre de Sion jusqu'en 1918. La paroisse d'aujourd'hui comprend les villages de Loc, Bluche, Randogne, Mollens. Elle est desservie par le curé Dussex. La cure rénovée dont on peut voir à l'intérieur un fourneau en pierre olâtre datant de 1732, sera sa nouvelle demeure.

(Notre photo)



Pochi giorni fa, silenziosamente, quasi non avesse voluto disturbare nessuno, è morto a Sierre il nostro amico Rossetti.

REDACTION DE SIERRE
Antoine Gessler
Tél. : (027) 55 91 55
Case postale 258
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

Un autentico gentiluomo ha chiuso troppo in fretta, per tutti quelli che gli hanno voluto bene, la sua esistenza.

Un uomo che aveva saputo portare con dignità le sue lunghe giornate nel bene e nel male senza mai mancare di attenzione verso la sua famiglia, alla quale è stato affettuosamente legato in ogni tempo. Ha lasciato una inconfondibile impronta personale che si può addirittura come esempio di rettitudine, di serietà e di gentilezza, che oggi

pur troppo sembrano finite. La morte lo ha colto di sorpresa ma non lo ha trovato impreparato perché, oltre ad essere un buon cittadino, era anche un buon cristiano.

Nel momento del cocente dolore per la famiglia e gli amici preghiamo per l'anima di un uomo che ha portato a termine, con dignità e coraggio, la sua battaglia conservando intatta la fede in tanti valori spirituali che ora ce lo fanno sentire più vivo e presente di prima.

De la Raspille au glacier du Rhône

Décès de M. Bruno Dulio

BRIGUE. - Mardi dernier, la nouvelle de la mort de M. Bruno Dulio s'est répandue comme une traînée de poudre dans la cité du Simplon. Gravement atteint dans sa santé depuis quelques mois déjà, il avait été soigné à l'hôpital de Brigue avant d'être transféré dans une clinique de Zurich pour y être soumis à une thérapie particulière. Malheureusement, la maladie eut bientôt raison de sa forte constitution.

Commerçant connu dans toute la Suisse romande, M. Dulio était né le 11 avril 1916, dans le Frioul. A l'âge de 15 ans, il vint en Suisse, où ses grands-parents et parents exploitaient un important commerce, pour suivre successivement les cours des collèges de Brigue, Schwytz et Saint-Gall. Doté d'un

solide bagage intellectuel, il fit bientôt partie de l'exploitation familiale. A laquelle, il demeura fidèle, en tant qu'employé puis copropriétaire, 45 années durant.

En 1940, le défunt s'est marié avec M^{lle} Gabrielle Lorenz de Monthey. Quatre enfants, dont un est mort, firent le bonheur de ces époux très unis. Parmi ceux-ci, on reconnaît M. Dino Dulio, le distingué chef du service de promotion à l'agence de l'Office national suisse à Paris. Souvent, le défunt se plaisait à souligner la joie procurée par les membres de sa famille qu'il chérissait par-dessus tout.

Pour Bruno Dulio, l'amitié n'était pas un vain mot. Il la communiquait d'une façon extraordinaire, grâce à son franc parler, son amical

sourire et sa manière de dire simplement les choses les plus compliquées. Lors du premier voyage organisé par le NF, aux Antilles en 1974, M. Dulio était de la partie. Lequel des participants ne se souvient pas des réparties de Bruno, de son empressement à faire plaisir, de sa joie de vivre si communicative? Maintenant, M. Dulio nous a quittés, mais son souvenir restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui ont eu l'avantage d'apprécier sa chaleur humaine.

Les obsèques auront lieu à Brigue, demain vendredi à 10 heures. A sa famille et tout particulièrement à son épouse, à ses enfants ainsi qu'à tous ceux que cette mort afflige, va l'expression de notre sympathie émue.



REDACTION DU HAUT-VALAIS
Georges Tscherrig
Tél. (028) 23 31 25
Villenweg 17
3900 Brig

ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES DE TUNETSCH S.A. NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MÖREL. - L'assemblée des actionnaires de Tunetsch AG s'est réunie samedi passé à Mörel. 460 action étaient représentées.

Dans son rapport présidentiel, M. Marcel Kummer a relevé que, malheureusement, le manque de neige au début de la saison 1977-1978 n'a pas permis de mettre en service les installations de remontées, avant le 15 janvier 1978, ce qui a exercé une influence négative sur les résultats de l'exercice.

M. Kummer a adressé ses remerciements au nouveau chef d'exploitation, M. Oskar Schmid qui, avec son collaborateur, M. H. Furrer a fait un excellent travail. Les tenanciers du restaurant de Tunetsch M.

et M^{me} Lorenz-Schnydrig ont également été félicités pour leur grand dévouement.

Le début de la saison actuelle est meilleur. Mais malgré le très bon état des pistes, la vente des abonnements est insuffisante. Divers problèmes doivent encore être réglés, en particulier la route d'accès Kreuzstafel-Chälller, qui est du ressort de la bourgeoisie. Cette route est d'importance vitale pour l'avenir de la société.

Les comptes présentés par M. Bruno Ittig, membre du conseil d'administration, sont fortement déficitaires. 1979 est une année importante pour la société, car

la garantie de couverture du déficit par la commune et la bourgeoisie n'est assurée que jusqu'à la fin de cette année. Divers intervenants, dont le vice-président de la commune, ont promis leur appui à la société, qui se trouve dans une situation délicate.

Le président du conseil d'administration, M. Marcel Kummer et M. Heinrich Biderbost, président de la commune, ont donné leur démission. Ils ont été remplacés par M. Karl Schalbeter, conseiller municipal, M. Amadé Imesch président de la bourgeoisie, celui-ci a été élu président du conseil d'administration.

Dans l'attente du carnaval

VIÈGE. - Etant donné que les festivités de carnaval débiteront cette année, le 17 février, on a tenu au sein des différentes sociétés locales à «liquider» le plus tôt possible les manifestations prévues au calendrier annuel.

Les musiciens de la Vispe ont organisé leur soirée familiale annuelle samedi dernier. Samedi prochain ce sera le tour du Maennerchor et de la société de gymnastique.

Avec ces deux manifestations, nous arrivons pratiquement à la fin de la saison des soirées de sociétés, les deux semaines suivantes étant réservées aux festivités prévues par la fameuse «martininzunft» de Viège, à l'occasion du carnaval. M.

Muraz: en direct avec...

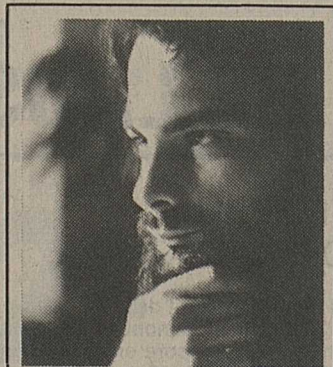
Soucieux d'une meilleure information et d'un véritable dialogue avec les citoyens, les élus du mouvement démocrate-chrétien seront à la disposition de la population de Muraz

Vendredi 9 février prochain, dès 20 heures à la salle de gymnastique du centre scolaire de Muraz.

Les thèmes suivants seront notamment abordés :

- les travaux réalisés et à exécuter dans notre quartier de Muraz ;
- les problèmes généraux de notre ville.

Une large place sera faite à la discussion. Les conseillers communaux et les députés présents répondront aux questions et les ci-



Pierre-André MILHIT, agriculteur à Saxon.

«Sans y réfléchir, en quelques décennies, l'on aura vu toute réserve de pétrole. Peut-on continuer à se mutiler les membres pour garder un estomac sain? Nous sommes d'une terre où il est encore des enfants à naître. Choisissons en pensant à eux. Le nucléaire est soit domptable, soit indomptable. Il faudra le découvrir, au lieu de nous précipiter aveuglément sans chercher à discerner l'ange sauveur de l'ange exterminateur. Accordons-nous ce temps de réflexion. Allons voter OUI le 18 février.»

Communauté de travail romande pour le contrôle démocratique du nucléaire, 6, rue Saint-Ours, 1205 Genève (resp. E. Sutter-Pleines)

UN CADEAU de... 365 jours...

...un abonnement au



Caramel

mou

Suchard

paq. 500 g

3.95

Cremetti

bonbon-dessert fourré
à la délicieuse crème de noisette
sachet 100 g

1.25

Sucherba

bonbons fourrés, à base
de plantes médicinales, riches
en vitamine C sachet 100 g

1.-

DISCOUNT COMBI

la Source



**Miel
d'abeilles**

du Mexique

verre 1 kg

4.25

Pizza Napoli

congelée, Lusso

paq. 250 g

2.50

Filets

de cabillaud

congelés, Frionor

paq. 400 g

3.90

DISCOUNT COMBI

la Source

Un VRAI quotidien: le Nouvelliste

Votation fédérale du 18 février 1979:

**Interdiction de la
publicité en faveur de
l'alcool et du tabac?**

NON!

Les expériences concluantes faites à l'étranger (Italie, Union soviétique, Scandinavie, Etats-Unis) ont depuis longtemps démontré qu'il n'existe aucune relation de cause à effet entre la publicité et la toxicomanie.

Interdire la publicité est donc une mesure inutile qui supprimerait de nombreux emplois, car plus de 100 000 personnes, hommes et femmes, gagnent leur pain dans les arts graphiques, l'industrie du papier et la publicité.

Comité hors-partis contre les interventions malvenues de l'Etat et la mise en péril de l'emploi, case postale, 8807 Freienbach SZ

Nous vous demandons de verser votre participation financière au CCP 87-3774, Glaris.

**COMPTOIR DE L'AUTOMOBILE
VEVEY**

Avenue Reller, tél. 021 / 52 91 68
Ouvert du lundi au samedi 18 h.

**Grand choix de véhicules toutes
marques: BMW - TOYOTA - HONDA, etc.**

Garage des Alpes S.A., La Tour-de-Peilz, ☎ 021 / 54 33 91 / 92

A vendre
d'occasion

tronçonneuse
motopompe
motoculteur
sarcluse

Fleisch S.A.
Saxon
Tél. 026 / 6 24 70

**Achat
immédiat**

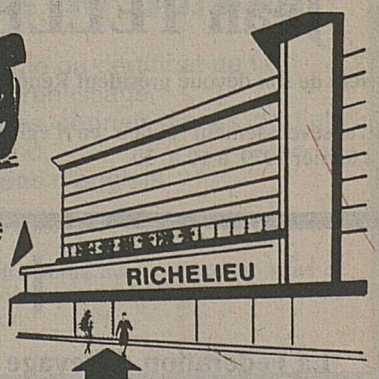
« cash »
Voitures toutes
marques et exclusivités
des 1970
Tél. 021 / 53 33 53
de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

Un salon qui domine !



Bel-Etage

Place du Midi 32
1950 SION
Tél. 027 / 22 59 86
Mme ERIKA REVAZ



Pour votre service : nous laissons

OUVERT À MIDI

36-1822



vous invite
à

l'inauguration

des nouveaux bureaux de l'office de Sion

le 21 février dès 13 h. 30

- ★ Portes ouvertes à l'intention du public
- ★ Séance de cinéma pour la jeunesse à l'Arlequin (billets gratuits délivrés à l'office)



Un concours de dessins

sera organisé à l'intention de la jeunesse.

Renseignements dans notre annonce du 15 février

36-6005



La Société des téléfériques de Nendaz S.A.

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Françoise FOURNIER**

mère de son employé M. Marc Fournier.

Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis de la famille.



La fanfare municipale La Vouvryenne, à Vouvry

a le profond regret de faire part du décès de

**Madame
Françoise FOURNIER**

mère de son vice-président, M. Jean Fournier.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



**Le conseil d'administration, la direction
et le personnel de la Fonderie d'Ardon S.A.**

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Jean TELLENBACH**

frère de leur fondé de pouvoir et collègue M. René Tellenbach.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société coopérative de consommation d'Ardon

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Jean TELLENBACH**

frère de son dévoué président René Tellenbach.

L'ensevelissement a lieu en l'église d'Ardon, aujourd'hui jeudi 8 février 1979, à 10 h. 30.



La Fédération d'élevage de la race d'Hérens

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Emile LUYET**

ancien membre dévoué du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le PDC de Conthey

a la douleur de faire part du décès de

**Madame
Berthe ÉVÉQUOZ**

mère de son député et conseiller communal M. Marcel Evéquoz.

L'ensevelissement a lieu à Erde-Conthey, aujourd'hui jeudi 8 février 1979, à 10 heures.



Monsieur et Madame René VARONE-DEBONS et leurs enfants

Danièle et Janique, à Savièse ;

Monsieur et Madame Georges VARONE-BIANCO et leur fille

Muriel, à Savièse ;

Monsieur et Madame Freddy VARONE-ROCH et leurs enfants

Sylvain et Régine, à Savièse ;

La famille de feu Alfred VARONE-HÉRITIER, à Savièse ;

Madame veuve Maurice VARONE-HÉRITIER, ses enfants et

petits-enfants, à Savièse et Châteauneuf ;

Madame veuve Emma SOLLIARD-VARONE, ses enfants et

petits-enfants, à Savièse ;

Monsieur et Madame Louis VARONE-HÉRITIER-DEBONS,

leurs enfants et petits-enfants, à Savièse, Sion et Madagascar ;

Monsieur et Madame Jules DEBONS-LUYET, leurs enfants et

petits-enfants, à Savièse et Genève ;

Mademoiselle Mathilde DEBONS, à Savièse ;

Madame et Monsieur Armand ZUCHUAT-DEBONS, leurs enfants

et petits-enfants, à Savièse ;

Madame et Monsieur Marcel DEBONS-DEBONS, leurs enfants et

petits-enfants, à Savièse et Lausanne ;

Monsieur et Madame Armand DEBONS-DUBUIS et leurs enfants,

à Savièse ;

ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies, ont la

douleur de vous faire part du décès de

**Monsieur
Vincent VARONE**

leur cher père, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain et cousin, enlevé à leur tendre affection le mercredi 7 février 1979, à l'âge de 68 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Savièse, le vendredi 9 février 1979, à 10 h. 30.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Visites jusqu'à 23 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La famille de

Serge VOUILLAMOZ

à Isérables

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages, leurs envois de fleurs et couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial aux révérends curés Roch de la paroisse d'Isérables et Bender de la paroisse de Saillon, aux docteurs Roggo et Vogt, à M. Roger Lambiel, à la société de chant La Thérésia, à l'administration communale d'Isérables, aux classes 1957 et 1961, à la direction et au personnel de la maison Sola, aux représentants de Téléverbier, de Ciba-Geigy, des conducteurs de chiens du Valais, de la commune et des sociétés locales de Saillon, aux voisins et amis du quartier, à la population d'Isérables.

Isérables, février 1979.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Eliane
ZURBRIGGEN-
KÄMPFEN**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs et leurs dons pour l'église de Brigue et pour l'Ecole pédagogique thérapeutique de Brigue-Glis, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial aux curés, aux parents, amis, connaissances, collègues de travail et contemporains.

Nous recommandons notre chère défunte à vos prières.

Brigue, février 1979.



La classe 1945 d'Orsières

a le regret de faire part du décès de sa contemporaine

**Madame
Cécile
ILISTI-TORNAY**

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Ski-Club d'Ardon

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Jean
TELLENBACH**

membre fondateur et premier président.



Le Ski-Bob Savièse

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Vincent VARONE**

père de ses membres Freddy et Georges.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



**La société Edelweiss
de Saint-Germain**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Vincent VARONE**

membre actif, père de leur président Georges et de leurs membres René et Freddy.

Les membres sont priés d'assister aux obsèques.



**La Société des carabiniers
de Savièse**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Vincent VARONE**

père de son dévoué caissier Georges Varone.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**L'ensemble de cuivres
«Dent-du-Midi»**

a le profond regret de faire part du décès de

**Madame
Françoise
FOURNIER**

mère de son membre M. Jean Fournier.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



**Le groupe folklorique
La Chanson de la Montagne
de Nendaz**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame
Françoise
FOURNIER**

grand-mère de son membre actif Marie-Lise Glassey.



**La Diana
du district de Conthey**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Jean
TELLENBACH**

ancien président et membre d'honneur.

Les membres sont priés d'accompagner le fanion aux obsèques qui ont lieu en l'église d'Ardon, aujourd'hui jeudi 8 février 1979, à 10 h. 30.

**Les loisirs
et nos enfants**

Pourquoi le sport?

SION. - Dans le cadre du cycle de conférences organisées par l'Ecole des parents, en collaboration avec l'Université populaire, le D^r Willy Dettwiler, chef du service de médecine à l'hôpital de Sion, et le maître d'éducation physique Samuel Delaloye, ont présenté une très intéressante conférence sur le sujet : « Pourquoi le sport ? », sa place et ses répercussions. Cette soirée a été suivie avec beaucoup d'intérêt par une quarantaine de parents. Nous reviendrons, dans notre prochaine édition, plus en détail sur cette conférence-discussion.

**Cours de sauveteurs
à Ardon**

ARDON. - La section des samaritains d'Ardon organise un cours de sauveteurs à l'intention des candidats au permis de conduire. Ce cours se déroulera à 20 h. 30 à la salle de la section La Pontaise, à Ardon les 14, 19, 21, 26 et 28 février 1979.

Les inscriptions sont prises par M^{me} Rose Sierro, tél. 36 28 63 ; M. Alfred Riquen, tél. 86 14 17.



**Le club de lutte Edelweiss
Savièse**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Vincent VARONE**

membre fondateur, membre d'honneur, membre dévoué et ami.



Le FC Erde

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Berthe ÉVÉQUOZ**

grand-mère de son joueur actif Jean-Jérôme.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de sa douloureuse épreuve, la famille de

**Madame
Clémence
MARIÉTAN-
MONAY**

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs et couronnes, leur présence aux obsèques, ont pris part à son deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout particulier est adressé :

au docteur Nussbaumer ;
aux médecins et infirmières de l'hôpital de Monthey ;
aux révérendes sœurs du home « Les Tilleuls » ;
au révérend prêtre Berthousoz ;
au révérend curé Barman ;
au révérend curé Pannatier ;
au révérend père Delacroix ;
à la Chorale de Val-d'Illeiz ;
au Chœur mixte de Morgins ;
à la classe 1924 ;
à la Société de développement de Val-d'Illeiz-Les Crossets ;
à l'Office du tourisme de Morgins ;
ainsi qu'à toute la population et aux nombreux amis.

Val-d'Illeiz, février 1979.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour notre supermarché

caissières fixes et caissières auxiliaires

Date d'entrée à convenir
Nous vous offrons une ambiance sympathique, un salaire intéressant (13 fois l'an), d'excellentes prestations sociales et des réductions sur tous vos achats dans la plus importante chaîne de grands magasins de Suisse.

Offres écrites à la direction



Noës-Sierre

Nous sommes une organisation internationale de renommée mondiale dans le domaine de la rationalisation administrative. Nos possibilités de vente en Suisse nous permettent d'offrir une chance extraordinaire à un

jeune collaborateur commercial de classe élite

Notre entreprise est jeune, dynamique, et se place à la tête de l'évolution dans sa branche.

Votre candidature sera retenue si vous avez:
- une bonne formation commerciale ou générale,
- quelques années d'expérience fructueuse,
- le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles,
- l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur

Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage:
- grande responsabilité dès le début - même si vous êtes jeune - avec développement dans l'avenir,
- formation et introduction hautement qualifiées,
- possibilités de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles, traitement adapté à la classe élite,
- connaissance de l'allemand souhaitée.

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition: envoyez un bref curriculum vitae sous chiffre M 900257.18 à Publicitas, 1211 Genève

Toute candidature sera traitée d'une manière strictement confidentielle et recevra une réponse dans les 8 jours.

ZURICH: URGENT

pour le siège central de notre chaîne d'hypermarchés à Zurich-Dietlikon, nous cherchons

secrétaire bilingue

pour divers travaux de secrétariat, de coordination et de traduction (allemand-français) dans notre département de publicité.

Préférence sera donnée à une candidate de langue maternelle française connaissant la dactylographie, la sténographie et l'orthographe.

Nous proposons un travail varié et offrons tous les avantages d'une entreprise moderne et dynamique.

Les candidates sont invitées à soumettre leur offre manuscrite avec curriculum vitae, photo et copies de certificats à la direction des hypermarchés Jumbo SA, case postale, 8305 Dietlikon ZH, ou à prendre contact avec M. de Preux (01/833 16 24)

MEFRAN

Leader européen de l'échafaudage Pour l'expansion de notre secteur du Valais, nous cherchons un

représentant

ayant beaucoup d'initiative et de contact humain

Nous demandons les prestations suivantes:
- expérience dans le domaine de la vente
- esprit de persuasion
Nous offrons:
- produit de haute qualité
- assistance technique et commerciale
- fixe et commission, participation aux frais de voyage
- possibilité de haut salaire.

Veuillez faire vos offres par écrit avec photo et curriculum vitae à nos mandataires suisses:
Fiduciaire et régie immobilière Bernard Schmid et Philippe Isaaz Rue Saint-Jean, 1040 Echallens

Relais du Vignoble Hôtel de la Gare Charrat

cherche

sommelière

Entrée immédiate ou date à convenir

Tél. 026/5 36 98

36-1323

Sanel savonnerie SA, rte d'Evian 1860 Aigle

cherche pour tout de suite

manœuvre

Pour prendre rendez-vous téléphonez au 025/2 27 12

Nous cherchons pour tout de suite

menuisier

Paolo Nuzzo
Loèche-les-Bains
Tél. 027/61 15 25 ou 61 14 09
36-21347

Café-restaurant du Marché, Aigle
cherche

serveuse

Entrée 1^{er} mars

Tél. 025/2 21 67

Travail à domicile

Vous pouvez gagner de l'argent par un job facile et propre à la portée de tous. Formation assurée. Proposition sérieuse. Documentation détaillée **uniquement** contre remboursement de Fr. 28.90 net

Ecrire brièvement à **Pierra**, case postale 39 1022 Chavannes

MANPOWER Le travail j'aime.

Cherchons d'urgence:

serruriers tuyauteurs

Rejoignez le groupe MANPOWER, vous verrez... vous aimerez.
24, av. de la Gare Monthey 025-42212

On demande pour fin avril 1979

employée de bureau

travail à mi-temps ou horaire libre Valais central

Bon salaire Travail intéressant

Offres sous chiffre P 36-900890 à Publicitas, 1951 Sion

Helvetia - Accidents
cherche pour Sion

une secrétaire

de langue allemande
Exigences: diplôme officiel de commerce; bonnes connaissances du français

Faire offre écrite avec prétentions de salaire à **M. Pierre Gasser**
Case postale, 1951 Sion

36-403

Urgent Restaurant «Au Vieux Verbier»
cherche

un jeune cuisinier

Tél. 026/7 46 68

36-90059

On cherche

sommelière

Entrée: 1^{er} mars (ou à convenir)

Café du Progrès «Chez Renata»
Martigny, tél. 026/2 22 21
*36-400125

Cherchons DÉMONSTRATRICES

en magasins pour articles de bijouterie fantaisie et accessoires mode
Tél. le soir au 021/32 93 29

Nous cherchons

un poseur de sols et rideaux

Date d'entrée à convenir

Nous vous offrons une ambiance sympathique, un salaire intéressant (13 fois l'an), d'excellentes prestations sociales et des réductions sur tous vos achats dans la plus importante chaîne de grands magasins de Suisse.

Offres écrites à la direction



Noës-Sierre

36-3007

Télévision Suisse romande

cherche pour tournage film, région val d'Anniviers entre le 19 février et le 9 mars 1979

figurants

(hommes et femmes, 20/65 ans et enfants)

Les personnes intéressées peuvent se présenter le **mardi 13 février entre 18 et 20 heures**, avec si possible une photo format passeport aux lieux suivants:

1. Café de l'Avenue à **Vissoie**
2. Café de Moiry à **Grimentz**
3. Flatotel «Les Erables» à **Zinal**

Etablissement bancaire à Crans-Montana

cherche

employée de bureau

- diplôme ou certificat de fin d'apprentissage,
- bonnes connaissances de l'allemand,
- notions d'anglais

Entrée à convenir.

Faire offre écrite avec curriculum vitae et photo sous chiffre P 36-21354 à Publicitas 1951 Sion

laborant en chimie

pour des travaux de chimie, physico-chimiques et essais physiques
Activité variée
Quelques années de pratiques.
Connaissance de l'allemand souhaitée
Avantages sociaux d'une bonne entreprise

Laboratoire, 1880 Bex (VD)
Tél. 025/5 24 96

36-2667

GIPS-UNION AG
Postfach. 8021 Zürich 1, Talstr. 83

Nous cherchons couturières-retoucheuses

pour début mars

Faire offre à la maison

Kuchler - Pellet
AUX GALERIES DU MIDI SION
Tél. 027/23 17 51

Nous cherchons

employées auxiliaires

pour notre restaurant MANORA

Date d'entrée à convenir.

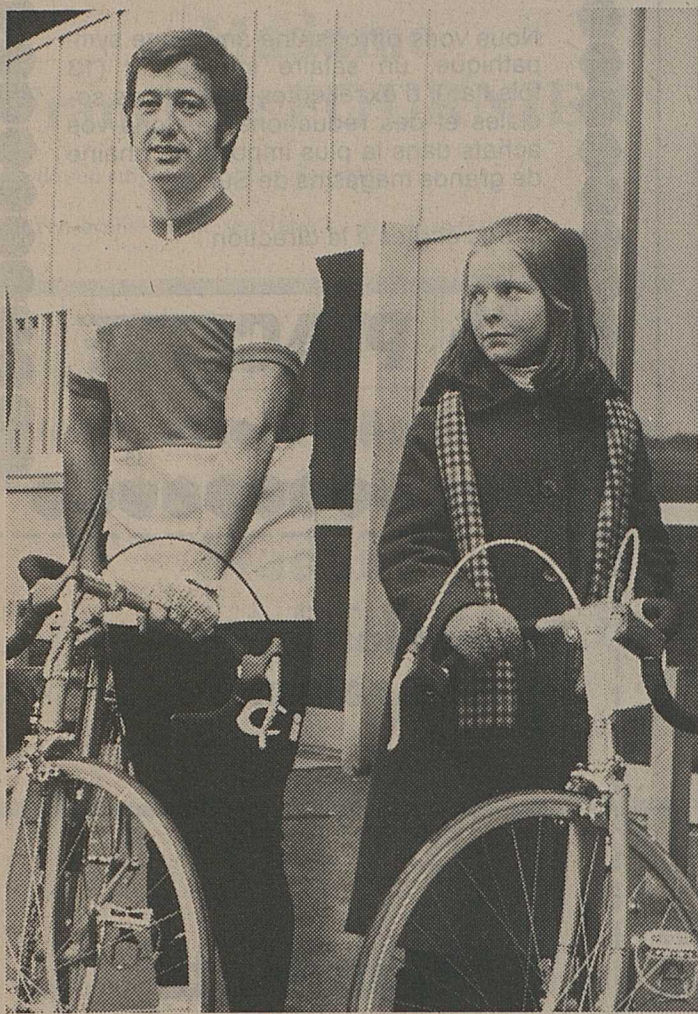
Nous vous offrons une ambiance sympathique, un salaire intéressant (13 fois l'an), d'excellentes prestations sociales et des réductions sur tous vos achats dans la plus importante chaîne de grands magasins de Suisse.

Offres écrites à la direction



Noës-Sierre

Concours du service des chèques postaux Deux Valaisannes parmi les lauréats



M. Jean-Joseph Vonlanthen vient de remettre son vélo à la sœur de Christine Héritier, de Sion, qui la représentait. Photo ASL.

Le service des chèques postaux avait organisé l'an dernier un concours devant permettre à une centaine de lauréats de gagner un vélo de course. Neuf gagnants de Suisse romande, plus précisément des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg, âgés de 15 à 19 ans, ont été récompensés hier après-midi dans les locaux de la direction

d'arrondissement de Lausanne. Ils ont reçu leur prix des mains de M. Jean-Joseph Vonlanthen, fonctionnaire postal mais aussi champion vaudois cycliste sur route. Parmi les lauréats figuraient deux jeunes Valaisannes, Christine Héritier (18 ans) de Sion et Marinette Briguet (15 ans) de Flanthey.

Soirée «nucléaire» à Monthey Une objectivité appréciée

MONTHEY. - Hier soir, le public aurait pu être plus nombreux à la salle du Cerf, à Monthey, pour entendre des exposés relatifs aux «points de vue sur les problèmes d'énergie». C'est l'Union technique suisse, section du Chablais que préside M. Morend, qui avait mis sur pied cette soirée.

Les conférenciers Jean-Philippe Borel (ingénieur thermicien), et Roger Wuthrich (ingénieur ETS) ont traité des problèmes énergétiques, du stockage des déchets radioactifs, des lois sur l'énergie nucléaire.

Précisons simplement qu'aujourd'hui nos centrales nucléaires produisent 20% de l'énergie électrique que nous consommons, ce qui revient à dire que quelle que soit notre opinion sur l'énergie nous avons à couvrir des besoins énergé-

tiques qui vont en augmentant ; que le quart du monde utilise les trois quarts de l'énergie, ne laissant aux trois quarts de la population mondiale que le quart de l'énergie disponible ! En Suisse, on utilise trois pour mille de l'énergie consommée dans le monde et la prise de conscience d'une nécessité d'économie d'énergie n'en est qu'à ses débuts.

Les exposés ont démontré que d'ici une dizaine d'années il y aura pénurie d'énergie, que les centrales nucléaires seules permettront de faire face aux besoins d'énergie même en économisant au maximum celle-ci, que les dépôts des déchets nucléaires lorsqu'ils sont bien aménagés dans des sites adéquats n'offrent aucun danger pour les populations.

Une soirée d'information très instructive pour le profane qui révise son jugement en reconnaissant que l'énergie nucléaire, produite dans des centrales bien aménagées et dont les déchets sont traités selon les principes de récupération connus, ne sont pas un danger pour notre environnement.

Nouveau comité de l'Association des notaires valaisans

SION. - L'Association des notaires valaisans vient de tenir son assemblée générale annuelle au buffet de la Gare, à Sion. A cette occasion, un nouveau comité a été désigné pour une nouvelle période administrative. Ce comité est ainsi composé : président : M. Edmond Sauthier, Martigny ; vice-président : M. Georges Parvex, Monthey ; secrétaire : M. Françoise Gianadda, Sion ; caissier : M. Paul-Albert Clivaz, Montana ; membre : M. Kilian Blötzer, Viège.

Conservatoire de musique : audition d'élèves

SION. - A la chapelle du Conservatoire cantonal de musique aura lieu, lundi 12 février prochain, l'audition des élèves de la classe de violoncelle et d'accompagnement de Paul Burger et de la classe de piano de Françoise Lehner. L'entrée est libre.

Fruits et légumes du Valais: récolte 1978 Un exercice guère rassurant

L'office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes vient de publier ses premières considérations sur la récolte 1978. Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire, cet «exercice» n'engendre guère l'optimisme dans les milieux agricoles même si l'on affiche en haut lieu de la satisfaction quant à l'écoulement de cette récolte. On se veut rassurant. Malheureusement, les chiffres dépeignent une réalité moins encourageante si l'on jette un coup d'œil du côté des stocks de pommes de garde, d'oignons et de carottes.

L'année a été très excédentaire pour les pommes de garde et l'objectif fixé de 50 000 tonnes de stock au 30 novembre n'a pu être atteint puisque ce stock s'élevait à 53 470 tonnes à la même date. Il faut convenir, comme le relève le directeur de l'office central, que les prix à la production sont trop bas. On peut d'ailleurs prévoir, en fin de campagne, un prix moyen de la golden variant entre 45 et 50 ct. le kilo. Evidemment un très gros travail est consenti pour tenter de discipliner l'offre par des actions de blocage en vue d'obtenir un prix de vente qui couvre les frais d'entreposage mais pourra-t-on malgré tout résister aux pressions qui vont se faire jour en juin sur un marché saturé ?

On l'espère mais on espère surtout que les autres régions de Suisse fassent un même effort ! Quoiqu'il en soit, la campagne pommes de garde 1978 et tout spécialement celle de la golden va se résumer par des chiffres rouges. Et on peut dorénavant craindre que cette situation se répète

chaque année avec l'état d'esprit régnant dans les milieux de la production suisse alémanique. Notre verger devient vieux face à un verger jeune et vigoureux des régions productives de Suisse centrale et orientale qui sont de moins en moins disposées à partager le marché avec le Valais. C'est dire que l'avenir de la pomme valaisanne est compromis, l'avenir de la golden essentiellement qui est trop importante en quantité proportionnellement aux autres productions, notamment celles de pommes rouges (10-20%).

Et ce déséquilibre attire d'autant plus de difficultés au commerce d'expédition que l'offre d'une seule variété le met en position de faiblesse face à une production suisse alémanique beaucoup plus large et dont les nouvelles variétés offertes à la consommation constituent une monnaie d'échange favorable à l'écoulement des golden.

La récolte de poires, 14 000 tonnes au total dont 10 500 de williams, a été dans son ensemble

inférieure à celle de 1977. C'est d'ailleurs grâce à ces faibles quantités que l'absence d'un fonds d'entraide n'a pas eu de conséquences trop désagréables sur le déroulement de la campagne. Et tout en admettant un tonnage inférieur également pour les williams, la production, au prix net, a touché 15 ct. de plus que l'année précédente, 15 ct. correspondant au versement qu'elle n'a pas eu à effectuer pour le fonds d'entraide. Il faut souligner que si la diminution du tonnage fut favorable à la revalorisation du prix, l'exportation n'a guère joué de rôle dans le contexte d'un marché international chargé contrairement à 1977 où 4500 tonnes de williams ont trouvé un débouché intéressant sur les marchés français, anglais, italiens et allemands plutôt que de finir en alcool de régie. Il n'en reste pas moins que toutes les actions conjuguées pour écouler l'excédent 1978 ont seules permis de maîtriser un marché également privé de fonds. La campagne d'arrachage et de surgreffage mise sur pied permettra, espérons-le, d'assurer l'avenir financier de cette poire.

Quant aux légumes d'été, si les conditions atmosphériques ont permis paradoxalement de sauver la tomate (6800 tonnes) d'une catastrophe, l'oignon (5000 tonnes) n'y a pas échappé. Sa vente est pratiquement nulle avec des prix dérisoires dans un marché libre entretenu par les producteurs du Seeland. La

carotte (15 000 tonnes) semble se mieux porter que l'année précédente. Les entrepositaires ont constitué un pool qui a permis au marché de se rétablir après les difficultés connues en décembre au cours desquelles le prix de vente ne couvrait pas les frais de production.

Grâce aux actions habituelles, la récolte d'abricots (5600 tonnes) a facilement trouvé preneurs. On relève néanmoins que la production a été proportionnellement plus importante dans la région allant de Riddes à Sierre qu'à Saxon où les émanations nocives ont une fois encore déjoué les promesses. Souhaitons que les mesures ordonnées par l'autorité cantonale connaîtront de réconfortants lendemains.

En mettant un terme à ce survol de la récolte 1978 des fruits et légumes par cette note néanmoins optimiste, il n'est toutefois guère réjouissant de constater les faiblesses réelles qu'affichent nos principales productions. Les difficultés s'accroissent et rien ne sert d'afficher un optimisme de façade qui cache une réalité bien différente. Car, comme l'écrit le directeur de l'office central, M. Eric Masserey, dans ses commentaires : «Face à la puissance concentrée de l'achat, nous sommes obligés d'opposer une communauté d'intérêts forte, intelligente, compétente, bien soudée.»

Qu'on l'entende.

Hugo Besse

APRÈS PUEBLA

Un garde de corps de Jean Paul II nous confie ses impressions

Onze heures du matin. Lorsque je franchis la porte de bronze, une voix, derrière moi, me rappelle.

- Bonjour, Monsieur - Bonjour ! C'est un sergent de la Garde suisse qui me salue. Visiblement, il désire bavarder.

- Etiez-vous aussi à Puebla, Monsieur Huber ?

- Non... et vous-même ?

- Oui, j'y étais... Et le sergent Hans Rogger, de Morat, de m'expliquer que deux sous-officiers de la Garde suisse, en civil, lui-même et le Thurgovien Albert Haag, accompagnèrent le pape durant son voyage en Amérique latine.

- Quelle chance vous avez eue ! Peut-on connaître vos impressions ?

- Eh bien, c'était formidable ! La masse et la ferveur des foules étaient indescriptibles.

- Ce qui veut dire que les Mexicains accueillirent le pape avec l'enthousiasme que nous connaissons aux Napolitains et aux Siciliens ?

- Pas de comparaison, Monsieur, pas de comparaison. L'enthousiasme des Napolitains, à son plus haut degré, est une petite flambée comparée à la ferveur dont les Mexicains entourèrent le pape Jean Paul II. C'est inimaginable ! Il faut avoir vécu ces journées pour s'en faire une idée !

Le protéger contre les excès de dévotion

J'ai sur la langue une question, peut-être indiscret, et j'hésite un peu à la formuler.

- Comme vous le savez, lors de son voyage aux Philippines, à sa descente d'avion à Manille, le pape Paul VI avait été l'objet d'une tentative d'attentat, de la part d'un forcené, déguisé en prêtre. Mgr Macchi, secrétaire privé du pape, avait juste eu le temps de foncer sur cet individu, qui fut immédiatement désarmé et saisi par la police philippine. Avez-vous eu un attentat contre Jean Paul II durant son voyage à Saint-Domingue et au Mexique ?

- Non, aucune tentative d'attentat. Ce qui ne veut pas dire que notre tâche était de tout repos. Loin de là ! Nous avions, avec deux anciens gardes-mexicains, à protéger le pape contre les excès de dévotion filiale des Mexicains, qui lui auraient facilement arraché des morceaux de sa soutane. Nous avons dû faire usage de nos bras et de nos muscles, je vous l'assure !

L'accueil à Puebla

- Etiez-vous au grand séminaire de Puebla, lors de l'ouverture des travaux de la Conférence épiscopale latino-américaine ?

- Oui, nous étions là, comme d'ailleurs partout où se rendait le pape.

- Comment le message du pape a-t-il été accueilli par les évêques latino-américains et les experts présents dans la salle ?

- Ce fut un discours très long, presque interminable, et les paroles du pape Jean Paul II firent sur tous une impression profonde, très profonde, je vous assure. Cela se sentait, cela se voyait.

- Vous avez naturellement aussi assisté à la rencontre du pape avec les ouvriers de Guadalupe et avec les campesinos de Cuilapa. Comment réagirent ceux-ci ?

- Ils suivirent le pape avec une ferveur extraordinaire, indescriptible, comme je vous le disais tout à l'heure. J'avais toutefois l'impression qu'ils s'intéressaient plus à la personne de Jean Paul II et à la bénédiction qu'ils attendaient de lui qu'à ses considérations d'ordre social et éthique. Ce fut pour moi une rencontre bouleversante.

J'ai eu honte

- Je vous confierai que j'ai eu honte...

- Honte de quoi ?

- J'ai eu honte en comparant nos conditions de vie opulentes, ici en Europe, avec les conditions de vie vraiment misérables dans lesquelles se trouvent ces paysans. Si vous aviez vu, par exemple, leurs cabanes, dépourvues du confort le plus élémentaire. Si vous aviez vu leurs terres, des terres brûlées par le soleil, dont ils doivent tirer une

pauvre subsistance. Un tel spectacle vous faisait mal au cœur...

- On a beaucoup parlé de la piété des Mexicains. Qu'en est-il ?

- C'est là une réalité religieuse profonde, et qui vous remue par sa sincérité et par sa vigueur. J'ai été profondément édifié par la foi vivante des Mexicains.

- Deviez-vous, comme au Vatican, monter la garde devant l'appartement du pape pendant la nuit ?

- Nous l'avons fait le premier jour seulement. Il eût été impossible de le faire par la suite, car nous n'aurions pas tenu le coup. Il fallait un minimum de sommeil. Les journées étaient tellement fatigantes, exténuantes, harassantes... et en même temps si tonifiantes et si exaltantes !

Ma conversation avec le sergent Hans Rogger est continuellement interrompue par des visiteurs qui,

franchissant la porte de bronze, viennent s'enquérir de l'heure de l'audience générale du pape ou demander des billets d'entrée : pèlerins italiens, allemands, anglophones, français, auxquels le sous-officier répond dans leur langue avec une aimable courtoisie. Polyglotte, il passe, comme en se jouant, d'une langue à l'autre.

- En un mot, lui dis-je, ce fut là pour vous une expérience incomparable ?

- Oui, ce fut à la fois magnifique et exténuant. Et s'il fallait recommencer demain, eh bien, je repartirais sans hésiter et avec quelle joie !

Telles sont, rapportées aussi fidèlement que possible, les impressions, les confidences, du sergent Hans Rogger, garde de corps de Jean Paul II durant son voyage en Amérique latine.

Georges Huber

Communes d'Europe ASSEMBLÉE SUISSE À LAUSANNE

LAUSANNE (ATS). - L'Association suisse pour le Conseil des communes d'Europe, réunie hier en assemblée générale à Lausanne, sous la présidence de M. Bernard Dupont, conseiller national, Vouvry, a entendu le rapport de M. Jean-Pascal Delamuraz, syndic de Lausanne et conseiller national, sur les résultats politiques et matériels très positifs des 12^e états généraux du Conseil des communes d'Europe qui se sont déroulés à Lausanne. Elle a procédé à un large échange de vues sur la place de la Suisse dans la construction européenne, en particulier sur le rôle

que les collectivités locales peuvent y jouer, tant sur le plan politique qu'économique.

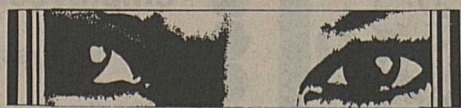
L'association a reconduit son comité sortant et y a adjoint MM. Pierre Duvoisin, syndic d'Yverdon, Julien Perret, syndic de Pully, et M. Rapin, conseiller communal à Monthey. En outre, elle a incorporé au comité son secrétaire administratif, M. François Couchepin, député, Martigny. Enfin, elle a préparé la constitution de la délégation suisse aux 13^e états généraux des communes d'Europe, qui se dérouleront du 8 au 12 mai prochain à La Haye.

Contingentement laitier et population de montagne Amère surprise

ZURICH (ATS). - Le comité directeur du Groupement suisse pour la population de montagne (SAB) a pris connaissance, avec surprise du message du Conseil fédéral du 2 janvier dernier concernant la modification de l'arrêté sur l'économie laitière, indique le SAB dans un communiqué. Le groupement dénonce également «la possibilité qui est offerte dans ce projet au Conseil fédéral d'introduire par la petite porte un contingentement laitier pour les zones de montagne 2 et 3. Pour le SAB, cela ne correspond pas à l'esprit des motions

déposées par le conseiller national Georg Nef.

Le comité directeur du SAB, qui a tenu séance hier à Zurich, demande que les zones de montagne 2 et 3 soient libérées du contingentement, à condition toutefois que la limite de 4500 kg de lait par hectare de surface agricole utile en zone 3 et de 6000 kg en zone 2 ne soit pas dépassée, ceci afin d'éviter les abus. Le comité directeur estime enfin que le Conseil fédéral devrait pouvoir agir plus efficacement contre l'affouragement abusif de fourrage concentré.



Coup d'œil sur le petit écran

A travers l'exemple d'Evry, cette ville nouvelle de la région parisienne, Dimensions se penchait, hier soir, avec beaucoup d'à-propos, sur les problèmes que rencontrent les urbanistes de notre époque chargés de concevoir, dans leur totalité, de nouvelles cités en les repensant en fonction de l'homme. Il s'agit pour eux de créer un cadre de vie harmonieux pour les habitants et de construire en fonction de ce cadre. Leur but est de favoriser à tout prix, dans chaque quartier, la vie communautaire, de mêler un habitat, le plus individualisé possible, à la nature, d'intégrer culture et commerce, de donner vie au centre en en faisant un lieu privilégié de rencontres. En outre, il faut prévoir, dès le départ, d'importantes infrastructures, des services de transport en commun efficaces, ainsi que des

voies spéciales pour les piétons qui sont particulièrement choqués.

Ville nouvelle, ville paradisiaque ? Ce n'est pas absolument sûr puisque, dans une cité aussi bien conçue qu'Evry, le vandalisme fait ses ravages habituels et les inscriptions contestataires telles que «ville de chiens» fleurissent ici et là.

En effet, malgré tout le souci des urbanistes de créer une nouvelle organisation de la cité en s'adaptant aux techniques modernes et en donnant à leurs créations des éléments de référence du passé, il me semble que, dans ces villes nouvelles, s'ils arrivent à vaincre l'oppressive monotonie des grands ensembles dorciot traditionnels, en revanche ils ne parviennent pas à trouver toute l'âme qu'il leur faudrait pour être vraiment enchantés. (R)

Avalanche à Engelberg

Restaurant soufflé... Une chance inouïe

Une avalanche est descendue hier après-midi à Engelberg, occasionnant de gros dégâts matériels à la forêt et soufflant partiellement le restaurant «Wasserfall». Toute la toiture et une partie des murs du bâtiment, de construction récente, ont été arrachés. On a retrouvé des pièces détachées à 150 mètres à la ronde. Par une chance absolument inouïe, aucun des clients, attablés à l'intérieur du restaurant, n'a été blessé. Les sauveteurs, immé-

diatement alertés, ont d'abord eu des craintes concernant la disparition de skieurs, une piste se trouvant à l'endroit où l'avalanche a été arrêtée par une forêt de sapins. Par chance, la police et des aides civils n'ont pas trouvé trace de morts ou de blessés. C'est la première fois depuis 1923 que l'avalanche du Galtiberg descend jusqu'en plaine. Il y a 56 ans, elle avait occasionné des dégâts à une autre maison d'habitation.

(ee)

Lausanne: arrestation mouvementée

LAUSANNE (ATS). - Hier à 11 h. 30, M. Jean-Pierre Forney, 25 ans, armurier bien connu à Lausanne, a été menacé dans son magasin, 23, escalier du Marché, par un homme jeune, identifié plus tard comme un dangereux récidiviste espagnol, A.-A. J., 38 ans, évadé de Bochuz, qui, armé d'un pistolet, s'est fait remettre un sac vert pour chasseur dans lequel il a placé 10 pistolets automatiques, 9 parabolites et 10 revolvers 357 magnum. L'agresseur s'est encore emparé de quelque 1200 francs que

contenait la caisse, puis a aspergé le visage de M. Forney avec du gaz lacrymogène en lui disant que cela valait mieux qu'une balle dans la tête.

Le bandit a ensuite pris la fuite.

La police l'a retrouvé dans l'après-midi, dans un train en gare de Lausanne, et l'a arrêté après une bagarre. Plus tard, devant le poste de gendarmerie de la gare, l'homme a tiré un coup de feu en direction d'un policier, mais sans l'atteindre.

Il est sous les verrous.

La « Lex Furgler » renforcée Inquiétudes vaudoises

LAUSANNE (ATS). - Le Conseil d'Etat vaudois a fait part à la presse, hier, lors de la séance d'information qu'il organise périodiquement «in corpore», de ses préoccupations à propos du renforcement de la «loi Furgler», qui restreint l'acquisition d'immeubles en Suisse par des personnes domiciliées à l'étranger. Il tient en particulier à défendre les intérêts économiques et touristiques des régions de montagne. Dans le pays de Vaud, la majorité des acquisitions par des étrangers sont des résidences secondaires en propriété par étage, qui ne menacent pas le sol proprement dit : de 1975 à 1978, la part des ventes d'appartements représentait 76 % du nombre total des ventes immobilières à des étrangers et 56 % de leur valeur, mais seulement 18 % des surfaces.

Prix à la consommation: + 0,4% en janvier

Le mazout en cause

BERNE (ATS). - L'indice suisse des prix à la consommation a augmenté de 0,4 % en janvier 1979. Sur la base de 100 en septembre 1977, il a atteint un niveau de 101,4 points, qui est de 1,1 % supérieur à celui de 100,3 points enregistré une année auparavant, indique l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul ne soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés. La hausse de 0,4 %

Offres frauduleuses de spéculation en bourse Plusieurs firmes impliquées à Zurich et Lausanne

ZURICH (ATS). - La section des délits économiques de la police cantonale zurichoise entend prendre des mesures énergiques à l'encontre de maisons peu sérieuses et encore moins honnêtes, qui, par des appels téléphoniques, demandaient en insistant à des personnes disposant de 10 000 francs et plus de procéder à des investissements spéculatifs à la bourse sur le marché à terme des matières premières (cacao, café, coton, cuivre, etc.).

La «tactique» était la suivante: proposer des placements devant rapporter de gros bénéfices à brève échéance, alors que la réalité était inverse: la plupart des fonds investis ont été perdus. Les commissions perçues, elles, étaient de l'ordre de 7%, ce qui représentait pour ces «vendeurs par téléphone» des gains allant jusqu'à 40 000 francs par mois. Quant aux investisseurs, ils se trouvaient dans une situation de chutes de cours, ils n'avaient eu droit qu'à de maigres bénéfices, et encore, ils étaient contraints dans la plupart des cas de réinvestir, sous peine de perdre leur argent. Des plaintes ont été déposées dès 1976.

PLUSIEURS ARRESTATIONS

Au cours de ces dernières semaines, plusieurs responsables de ces différentes firmes ont été arrêtées. L'un des dirigeants de la maison «Commodity Management International» (CMI), arrêté en Grande-Bretagne, a été livré à la Suisse, tandis qu'à Lausanne, le juge informateur procédait le 17 janvier dernier à l'arrestation de dirigeants de la société «Groupe de conseils en bourse» (BKB) et d'une autre société, la «Marketing Consultance S.A.» (MCS), maison établie à Zurich. Le directeur de la

maison «Mazom S.A.», un ancien «vendeur par téléphone» auprès de CMI, est actuellement en détention préventive à Zurich, les deux responsables de la «Riverbank Corporation» sont également sous les verrous, tandis que le propriétaire de la maison «CTC» était condamné par un tribunal. C'est à la suite de plusieurs plaintes pour escroqueries et incitations à investir que ces arrestations ont été opérées.

REVENUS NON NÉGLIGEABLES ET PERTES ÉLEVÉES POUR LES CLIENTS

Si l'on ignore actuellement le montant de ces différentes «opérations de bourse», on sait par exemple que le chiffre d'affaires de la maison CMI s'est élevé en un an à 20 millions de francs, causant des préjudices à quelque 300 clients, pour un montant de 7 millions de francs (le bénéfice ne leur avait en effet pas été versé).

Les enquêtes en cours à Zurich et Lausanne s'avèrent d'ores et déjà difficiles, car ces «vendeurs par téléphone» se sont dissociés pour mener leurs affaires individuellement, en emportant leur liste d'adresses. Les récentes arrestations n'ont pas permis d'établir le montant des escroqueries.

Dubied: 70 licenciements

COUVET (ATS). - La direction de Dubied SA, à Couvet, a publié hier un communiqué dans lequel elle annonce le licenciement d'une septantaine de personnes dans le secteur de la machine à tricoter à Couvet. La décision a été annoncée hier également aux personnes concernées, aux commissions d'entreprises, aux partenaires sociaux et aux autorités cantonales et communales.

Essence: augmentation encore plus élevée que prévu Les grandes compagnies de plus en plus gourmandes

BERNE (ATS). - Les prix de l'essence augmenteront sur un large front au cours des prochains jours. Tandis que certaines sociétés ont déjà relevé leurs prix à la livraison de 3 centimes par litre, d'autres ont décidé d'attendre encore jusqu'à la fin de cette semaine. Une enquête faite par l'Agence télégraphique suisse montre que toutes les grandes sociétés de marque sont touchées dans la même mesure par les augmentations de prix sur les marchés mondiaux.

Les nouveaux prix à la livraison ne se répercuteront pourtant totalement que dans une dizaine de jours sur les prix à la colonne, étant donné qu'il y a encore des stocks à écouler au prix inférieur. Mais si la situation en matière d'approvisionnement ne se détend pas, il faut s'attendre encore à d'autres augmentations de prix. Ceci en particulier parce que l'augmentation de prix du marché n'a été que partiellement répercutée, comme devaient l'indiquer divers représentants des sociétés.

(Réd. - Nous avons démontré - hier en page 3 - de quelle façon les grandes compagnies pétrolières profitent des événements politiques pour augmenter leurs bénéfices. La nouvelle ci-dessus nous apprend qu'elles se tiennent «en réserve de gourmandise» puisque leurs prix seront encore majorés ultérieurement! Raison de plus pour nous hâter de nous passer de leurs services... Ne croyons

pas à un sursaut de scrupules des compagnies lorsqu'on nous apprend que les prix n'augmenteront À LA CONSOMMATION que dans une dizaine de jours en raison des stocks restants: il ne s'agit, bien entendu, que des réserves des stations-services, alors que les stocks nationaux, suffisants pour deux ans, seront vendus, n'en doutons pas, aux nouveaux prix.)

Formation militaire en Autriche Collaboration limitée

BERNE (ATS). - Il ne faut pas trop espérer d'une éventuelle utilisation de place d'exercice autrichienne par l'armée suisse. Une tel-

le collaboration - si un jour elle se réalise - sera limitée et la recherche de places d'exercice en Suisse ne sera pas suspendue pour autant, a expliqué le chef de l'instruction de l'armée.

Interrogé par l'ATS, le commandant de corps Hans Wildbolz a, une nouvelle fois, souligné que le problème de l'utilisation de places d'armes autrichiennes était sérieusement à l'examen. Des accords concrets n'ont toutefois pas encore été passés. Des études techniques, telles que l'inspection des lieux par des fonctionnaires suisses, l'examen de problèmes juridiques, sont actuellement en cours. Ces études préalables devront être poussées assez loin pour permettre de faire de premières expériences en 1980, voire en 1981, en réalisant «des essais sur une petite échelle».

Trafic illicite de drogues Gravitité extrême

GENÈVE (ATS). - Selon certaines estimations, le trafic illicite de drogues représente chaque année une somme totale de plus de 12 milliards de dollars, a révélé hier à Genève un membre de la division des stupéfiants des Nations unies. Ce chiffre illustre, entre autres, la gravité du problème que doit aujourd'hui affronter la société.

Mais, reconnaît un rapport du secrétariat des Nations unies, l'objectif idéal d'une élimination universelle de l'abus des drogues n'est pas réaliste. Même le renversement des tendances actuelles et l'obtention d'une diminution de l'usage des stupéfiants dans les vingt prochaines années ne peuvent être considérés comme un objectif maximum et optimiste. La communauté internationale qui veut lutter contre tous les aspects de l'abus des drogues se trouve confrontée à une tâche de longue haleine, difficile et coûteuse.

Pour le docteur George Ling, directeur de la division des stupéfiants, il faut, en tout premier lieu, éduquer «intelligemment et rationnellement» la société humaine face

au fléau de la toxicomanie, qu'il s'agisse de l'abus des drogues elles-mêmes, comme la marijuana, l'héroïne ou la cocaïne, ou de l'abus des médicaments et substances psychotropes, comme les tranquillisants. S'il faut mettre en relief les qualités réelles ou potentielles de certains de ces produits, il faut aussi, clairement et scientifiquement, démontrer l'impact néfaste de leur abus.

ÉLABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTION

La commission des stupéfiants des Nations unies engagera lundi à Genève un vaste débat sur l'élaboration d'une stratégie internationale de lutte contre l'abus des drogues et d'un programme d'action en la matière. Un plan bien conçu, indique un document de la commission, devra établir un bon équilibre entre l'assistance et la répression, qui englobe donc l'action préventive, le traitement, les infrastructures économiques, sociales et médicales, et le renforcement des lois.

M. Gnaegi aux Etats-Unis Aide américaine à l'armée suisse?

BERNE (ATS). - Les discussions qui ont débuté lundi entre le chef du Département militaire fédéral, M. Rudolf Gnaegi, et des représentants des autorités américaines, à Washington, se déroulent de façon satisfaisante, a annoncé le DMF dans un communiqué. Du côté du Département d'Etat et du Ministère de la défense des Etats-Unis, on a souligné que les Etats-Unis reconnaissent l'importance de la défense nationale suisse et sont prêts, selon les possibilités existantes, à soutenir les efforts de notre pays pour moderniser son armée. Les membres de la commission de la défen-

se de la Chambre des représentants ont exprimé, au cours des conversations qui ont eu lieu mardi, leur intérêt pour la Suisse et ses efforts dans le domaine de la défense nationale.

C'est également mardi que le ministre américain de la défense, M. Harold Brown, a reçu M. Gnaegi, avec lequel il a eu un entretien fructueux. Hier, le conseiller fédéral Gnaegi s'est rendu à la base des forces aériennes «Wright Patterson», dans l'Ohio, où les discussions se sont poursuivies à l'«Air Force Logistical Command» et à l'«Aeronautical Systems Division».

Un centre TV couleur au Palais fédéral

BERNE (ATS). - Après vingt-cinq ans de la première retransmission télévisée du Palais fédéral, M. Hans Hürliemann, président de la Confédération, remettra ce soir à M. Stelio Molo, directeur général de la Société suisse de radiodiffusion et télévision «SSR», le centre de télévision couleur du Palais fédéral, réalisé conjointement par les services de la direction fédérale des constructions, les «PTT» et la «SSR».

L'équipement comprend trois caméras de TV couleur. Reportages, interviews, débats et commentaires sont transmis par voie hertzienne à la station «PTT» du Bantiger, qui les injecte dans le réseau national de télévision à l'intention des studios de Zurich, Genève et Lugano et du studio du Téléjournal.

Par son équipement et ses aménagements, conçus par la direction générale des «PTT» en collaboration avec les spécialistes de la «SSR», le studio de télévision couleur au Palais fédéral correspond en tous points aux besoins d'un journalisme de télévision moderne. Il va permettre d'intensifier l'information de télévision moderne. Il va permettre d'intensifier l'information en provenance du Palais fédéral. Avec le centre radio, installé à proximité immédiate, il constitue une unité grâce à laquelle les citoyens pourront recevoir une information étendue sur le cours des affaires fédérales.

Un Suisse arrêté à Athènes

Il était recherché par la police suisse

ATHÈNES (ATS). - Selon une nouvelle de l'agence de presse italienne ANSA, la police grecque a arrêté dans la banlieue d'Athènes un ressortissant suisse, Heinz Müller, âgé de 31 ans, parce que ses papiers n'étaient pas en ordre. Heinz Müller était recherché par la police suisse pour avoir attaqué à main armée le bureau postal du village de Feutersoey dans l'Oberland bernois.

Müller et un complice avait attaqué ce bureau postal le 12 décembre dernier. Grâce à la présence d'esprit du buraliste postal, l'attaque avait échoué. Le Département fédéral de justice et police va demander l'extradition de Müller.

Parution du nouvel annuaire du commerce suisse

ZURICH (ATS). - L'édition 1979 augmentée de l'annuaire du commerce suisse, dont la première édition remonte à 100 ans, vient de paraître ces jours. Il s'agit d'un ouvrage de référence en quatre volumes. Les deux premiers volumes sont consacrés au registre du commerce (environ 250 000 firmes). Le troisième comprend les autorités fédérales, les membres des Chambres, les représentations diplomatiques en Suisse et de Suisse à l'étranger, les organisations économiques, les autorités des cantons, des districts et des communes. Enfin, le 4^e volume est consacré au répertoire des branches.

Grand Conseil fribourgeois DE TOUT UN PEU

FRIBOURG (ATS). - Hier, le Grand Conseil fribourgeois a examiné en première lecture 19 des 52 articles de la loi sur la pêche dont l'entrée en matière n'a pas été combattue. Il a ensuite voté un crédit d'engagement de 33 millions de francs en vue de la participation financière du canton aux travaux

d'épuration des eaux et d'assainissement du territoire. Le Parlement a encore adopté 2 décrets, l'un relatif à l'émission d'un emprunt public par la banque de l'Etat, l'autre concernant la dette publique de l'Etat. Il a procédé à 4 élections, approuvé deux rapports et entendu le développement de trois motions dont l'une sur l'aide à la famille.

«Tat»: déficit de 16 millions

Les journalistes indemnisés

ZURICH (ATS). - 3,1 millions de francs ont été versés par la Migros aux 134 employés licenciés à la suite de la fermeture du journal Die Tat. Cette somme a été accordée à titre d'indemnité de départ. Le directeur de la Migros, Pierre Arnold, a d'autre part indiqué, hier à Zurich, que le déficit total du journal s'élève à 16 millions de francs. Pour le financement de cette perte, 5 millions de francs ont été prélevés sur le «pour cent culturel» de la Migros et 11 millions ont été directement payés par la caisse de la Fédération des coopératives Migros.

Une politique qui permet à la mère de rester au foyer

Le Parlement a encore entendu le développement d'une motion du démocrate-chrétien Edouard Gremaud. Cette motion vise une douzaine d'objectifs permettant d'instaurer dans le canton une véritable politique d'aide à la famille. Le motionnaire demande entre autres l'introduction de déductions sociales massivement majorées pour l'épouse qui reste au foyer. Si, dès l'après-guerre, une politique familiale avait véritablement permis à la plupart des mères de famille de rester au foyer, nous n'aurions pas, selon M. Gremaud, à déplorer aujourd'hui autant de délinquance juvénile. Le motionnaire qui souhaite voir toutes les mères de famille au foyer, estime que celles-ci ont davantage de droits que l'homme.

Les ingénieurs et architectes suisses opposés à l'initiative nucléaire

ZURICH (ATS). - Le comité central de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) recommande le rejet de l'initiative antinucléaire, estimant qu'il ne faut pas renoncer a priori à une source d'énergie éprouvée et économique. Quant aux mesures de sécurité, elles ont atteint un si haut niveau qu'elles peuvent être considérées comme exemplaires pour d'autres domaines, affirme la SIA, qui précise que rejeter l'initiative ne veut pas dire que l'on renoncera à économiser l'énergie.

Bruxelles: envoi de troupes au Zaïre

CONFUSION, RÉALITÉ, OU HISTOIRE BELGE?

KINSHASA (ATS/AFP). - La situation était parfaitement calme, hier, à Kinshasa et dans sa périphérie, et aucun trouble n'était signalé. Dans le centre de la ville, qui présentait son aspect habituel, aucun dispositif spécial - policier ou militaire - n'était visible et les Européens vauquaient à leurs occupations habituelles sans inquiétude particulière.

Le Ministère belge des affaires étrangères avait annoncé mardi l'envoi de parachutistes belges au

Zaïre précisant que ces soldats prendraient part à des manœuvres communes avec les forces zaïroises

à Kitona, l'une des principales bases militaires du pays.

On précisait de source informée qu'il s'agit de 250 commandos d'élite et que cette décision avait été prise après consultation des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France, tous trois membres du Conseil de sécurité de l'ONU.

« UN CANULAR » ?

Si l'on en croit certaines informations, l'envoi de ce corps d'élite aurait pour but de réprimer des troubles qui auraient cours à la périphérie de Kinshasa.

De hauts fonctionnaires belges avaient déclaré mardi que le gouvernement s'inquiétait de la sécu-

rité des quelque 30 000 Européens résidant au Zaïre.

A Kinshasa, l'annonce de l'envoi de troupes belges pour « les protéger » était le plus souvent qualifiée de « canular » et provoquait l'étonnement amusé chez la plupart des Occidentaux. Le même calme régnait mardi soir et hier matin dans la « cité » - l'immense banlieue de Kinshasa où vivent plus de deux millions de Zaïrois.

Certains observateurs estimaient hier « qu'un amalgame avait été fait entre deux informations - l'annonce de l'envoi d'instructeurs belges et un communiqué des opposants au régime de Kinshasa - et provoqué ces rumeurs alarmantes étant donné la situation difficile que connaît le pays ». En effet, font-ils remarquer, nul n'ignore l'aggravation de la situation économique et sociale que subissent les couches les plus pauvres de la population de Kinshasa.

Condamnation de M. Bhutto

De graves conséquences

(ATS/AFP/Reuter). - Au Pakistan, le principal avocat d'Ali Bhutto a indiqué que lui-même et ses collègues étaient naturellement déçus après la confirmation de la peine de mort prononcée par la Cour suprême de ce pays. M. Zulfikar Ali Bhutto met en garde contre les « conséquences pour l'unité nationale » que peut avoir sa condamnation à mort, a encore dit M. Yahya Bakhtiar. M. Bhutto, qui est « un homme courageux » doté d'un excellent moral, a-t-il ajouté, s'est

félicité du « courage » dont avaient fait preuve les trois juges minoritaires, « notamment du fait que règne la loi martiale ». « La possibilité d'un recours en grâce n'a pas été évoquée entre nous, a déclaré M. Bakhtiar aux journalistes. Nous avons étudié les modalités d'une demande en révision du procès et M. Bhutto, très calme, nous a donné le vert. »

De son côté, le fils de l'ancien premier ministre pakistanais, en exil à Londres, a déclaré qu'une « guerre civile sanglante » éclaterait au Pakistan si le gouvernement militaire exécutait son père.

La presse indienne a réagi vivement à ce verdict qui fait la « une » des journaux. Le *Times of India*, de langue anglaise, appelle les amis du Pakistan à « protester contre ce qui équivaudrait à un meurtre judiciaire » et qui « pourrait conduire à la dislocation de ce qui reste du Pakistan ».

EN BREF

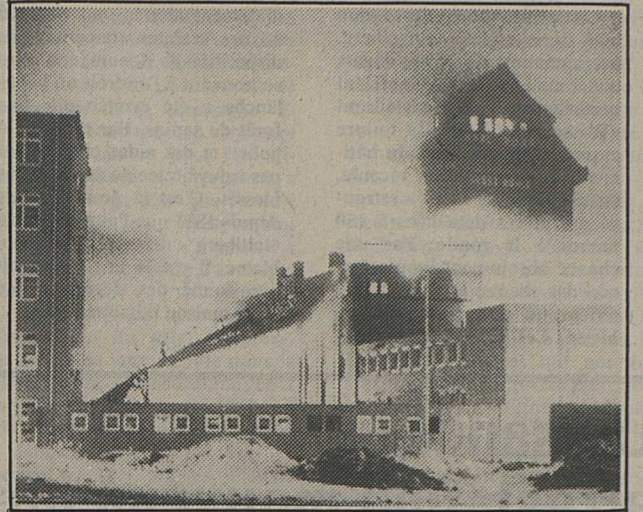
● **HONGKONG (ATS/Reuter).** - Les autorités de Hongkong, déjà débordées par la présence de 10 000 réfugiés vietnamiens, venus par la mer, sont à nouveau confrontées à la présence d'un autre cargo de réfugiés. Alors que l'aube pointait à l'horizon, hier, le *Sky Luck*, un cargo panaméen, transportant à son bord 3 000 réfugiés vietnamiens, a échappé à la surveillance des gardes-côte de la colonie et est venu mouiller à l'entrée du port.

● **MOSCOU (ATS/Reuter).** - M. Mustafa Dzhemilyov, qui a passé, au total, huit années en prison ou dans des camps de travail pour avoir milité en faveur des Tatars de Crimée, a renoncé à la citoyenneté soviétique pour demander à émigrer aux Etats-Unis, apprenant-on hier dans les milieux dissidents.

● **NOVARE (ATS).** - Les ventes en gros de riz sont bloquées depuis une semaine dans la région de Novara (Italie), les propriétaires des rizières ayant adopté cette forme de protestation contre la chute des prix.

Explosion dans une minoterie en RFA

14 morts ?



Dégâts: 50 millions de marks

BRÈME (ATS/AFP/Reuter). - L'explosion mardi d'un silo à grains dans une minoterie du port de Brème a probablement fait quatorze morts, a indiqué hier un porte-parole des pompiers de la ville, quatre cadavres ont déjà été dégagés des décombres et les chances de retrouver vivantes les dix personnes encore portées disparues sont extrêmement minces.

Dix-sept personnes ont été dégagées vivantes. Douze étaient légèrement blessées et cinq, grièvement atteintes, ont été hospitalisées. Les dégâts matériels sont estimés à plus de 50 millions de marks (environ 45 millions de francs suisses).

L'explosion a complètement détruit la minoterie ainsi qu'un silo et un établissement voisins. Les sauveteurs continuent à fouiller les débris qui s'empilent sur une hauteur de 20 mètres.

La déflagration semble avoir été causée par une concentration de poussière de farine, matière hautement inflammable.

ALGÉRIE

Pas de surprise

ALGER (ATS/Reuter). - Les électeurs algériens se sont rendus en masse aux urnes hier afin d'élire M. Benjedid Chadli président de la République. Les opérations de vote ont été closes à 20 heures HEC. Les résultats devraient être connus ce matin. M. Mohammed Benahmed Abdelgani, ministre de l'intérieur, a déclaré hier soir, lors d'une conférence de presse, que le taux de participation se comparait favorablement avec celui de l'élection du président Boumediène en 1976, qui avait atteint 95,82 %. Le ministre de l'intérieur a par ailleurs expliqué que les listes électorales ont été attentivement révisées au cours des deux dernières années et que, en dépit de l'accroissement de la population, l'électorat a en fait diminué par rapport au scrutin de 1976. On compte 7 771 000 électeurs contre 7 843 940 en 1976. La différence, explique le ministre, est principalement due au fait que beaucoup de gens ont déménagé, parfois à plusieurs reprises au cours des dix dernières années, sans se faire rayer des listes électorales. M. Benjedid pourrait prêter serment demain.

Des troupes soviétiques veillent sur « leur » Vietnam

GARE À PÉKIN!

WASHINGTON (ATS/AFP). - Une flottille soviétique, comprenant deux croiseurs et des bâtiments d'accompagnement, se trouve depuis quelques jours au large des côtes du Vietnam, prête à apporter son soutien au gouvernement de Hanoï en cas de déclenchement d'hostilités entre la Chine et le Vietnam, rapportait hier le *Washington Star*.

Le journal cite à ce propos les Services de renseignements américains. Au Pentagone, où l'on ne nie pas la présence de ces bâtiments de guerre en mer de Chine, on souligne que l'Union soviétique maintient depuis plusieurs mois déjà seize navires de guerre dans l'océan Indien et la mer de Chine.

Puebla, exemples d'unité... au sommet

(ATS/AFP/Reuter). - A près d'une semaine de la fin de la conférence des 360 évêques réunis à Puebla, l'opposition entre prélats conserva-

teurs et progressistes s'accroît.

Le débat sur le projet de déclaration finale est engagé. Il devrait se terminer aujourd'hui. Lundi, l'archevêque de Popayan (Colombie), Mgr Samuel Buitrago, déclarait que les participants à la conférence inviteront tous les gouvernements d'Amérique latine à proclamer une amnistie générale. L'Eglise latino-américaine dénoncera toutes les violations des droits de l'homme et demandera notamment que soient respectés « le droit à naître, à disposer de ressources suffisantes, à dépasser le seuil de la pauvreté », a ajouté Mgr Buitrago lors d'une conférence de presse. Cependant, mardi, l'évêque brésilien de Porto Alegre, Mgr Vicente Scherer, a estimé que l'épiscopat latino-américain s'abstiendra de con-

GRANDE-BRETAGNE: NOUVELLE GRÈVE

La fin des illusions travaillistes?

LONDRES (ATS/Reuter/AFP). - Les quelque 19 000 ouvriers de la plus importante usine automobile de la British Leyland se sont mis en grève hier pour protester contre le refus de la régie de leur verser une prime de productivité hebdomadaire de 10 livres sterling (environ 34 francs suisses). D'autres effectifs de cette entreprise, nationalisée après une suite de conflits entre patronat et syndicats, envisagent de débrayer également. Ce nouveau différend met en péril tout l'avenir de la British Leyland.

Ainsi, jour après jour, le front social se désagrège et de nouveaux secteurs de l'économie font les frais de cette vague revendicative « tous azimuts ». Les compromis de dernière minute et autres accords

« boîteux » péniblement obtenus par le gouvernement de M. James Callaghan sont presque immédiatement occultés par de nouveaux conflits.

Les partisans les plus acharnés

de « Labour » ne peuvent désormais plus nier l'évidence, à savoir le divorce croissant entre ce cabinet travailliste (voire même certains états-majors syndicaux) et la base. Le premier ministre a d'ailleurs pu faire lui-même l'expérience de la détermination des travailleurs en grève: la visite qu'il devait faire hier dans une école de Sheffield (centre de l'Angleterre) a été précipitamment supprimée, des employés des services publics adhérents au « NUPE » (National Union of Public Employees) étant décidés à s'opposer « physiquement » à sa venue.

Les autres membres du gouvernement - s'ils avaient encore quelques illusions - vont avoir l'occasion de mesurer concrètement le mécontentement ouvrier. Les leaders du « NUPE » (dont M. Alan Fisher, son secrétaire général) ont appelé leurs affiliés à porter la grève en priorité dans les circonscriptions ministérielles.

Les grandes villes ne sont donc pas à la veille de perdre la triste image qu'elles offrent actuellement. Les rues, les places publiques sont transformées en décharges publiques et les mairies commencent à distribuer des sacs en plastique pour que les gens stockent leurs détritus en attendant des jours meilleurs.

Iran: manifs et lâchages

TÉHÉRAN (ATS/AFP/Reuter). - Vingt-quatre heures avant les rassemblements monstres, organisés pour soutenir le « gouvernement religieux » de M. Mehdi Bazargan, des centaines de partisans de l'ayatollah Khomeiny ont manifesté, hier, dans le calme à Téheran.

Autour du bâtiment du Parlement, protégé par l'armée, ces rassemblements ont provoqué de gigantesques embouteillages, les taxis roulant au pas et actionnant leurs avertisseurs pour manifester leur appui à M. Bazargan. Aujourd'hui, après le défilé de

millions d'Iraniens dans les rues des villes de ce pays, pour exiger la chute de M. Bakhtiar, l'opposition religieuse pourrait annoncer la composition définitive du « gouvernement provisoire », dont M. Bazargan a été nommé premier ministre.

LA DÉBANDADE

Le nombre des députés démissionnaires du Madjlis (Assemblée nationale) a atteint 44, annonçait hier après-midi le journal *Etelaat* (pro islamique).

Au cours de sa session de mardi, le Parlement avait pris connaissance de 22 nouvelles démissions, venant grossir les rangs des 22 députés qui avaient démissionné plus tôt.

Ces démissions interviennent - et se succèdent - à la suite de la demande de l'ayatollah Khomeiny à tous les députés et sénateurs de quitter les Chambres de l'Assemblée, qu'il considère comme illégales.

ASSASSINAT DE M. ALDO MORO

Un journaliste arrêté

ROME (ATS/AFP/ANSA). - Un journaliste italien, M. Ernesto Viglione, responsable des services en langue italienne de Radio Monte-Carlo, a été arrêté hier à Rome sous l'inculpation de complicité et de fausses déclarations en rapport avec « l'affaire » Moro. Le journaliste est à l'origine d'un article paru dans l'hebdomadaire italien à sensation *L'Espresso* dans lequel il est écrit que le chef de la démocratie-chrétienne Aldo Moro avait été enlevé à l'instigation de deux parlementaires italiens et d'une personne « proche » du Vatican. Les « révélations » de l'article ont provoqué une violente altercation à la Chambre des députés entre des

membres du groupe radical et ceux de la démocratie chrétienne.

L'article de la revue, qui a coûté six mois de travail à son rédacteur en chef, se fonde sur les confidences d'un prétendu « membre » des Brigades rouges. Celui-ci affirme avoir participé à l'enlèvement de M. Aldo Moro, mais n'avoir pas tiré. « Ce sont les carabinieri qui craignaient d'être reconnus par les gardes du corps de M. Moro qui ont ouvert le feu les premiers », a déclaré le membre des Brigades rouges qui affirme que « toute l'opération a été dirigée par deux parlementaires et une personne « proche » du Vatican. »

L'Espresso croit d'autre part savoir qu'un coup de filet contre les Brigades rouges était prévu pour le 11 août mais qu'il n'a pas eu lieu en raison d'un « changement de climat » dans l'enquête et du fait que « l'homme lié au Vatican » était contraint de rester à Rome à la suite de la mort du pape Paul VI.

L'auteur de l'article admet enfin ne pas savoir qui était ce prétendu terroriste, ni s'il dit la vérité. Il a toutefois considéré comme un devoir de mettre ce matériel à la disposition des enquêteurs, estimant que son article contient des accusations qui méritent d'être contrôlées.

Camp David bis!

JERUSALEM (ATS/Reuter). - Israël serait disposé à participer à une nouvelle réunion tripartite de type Camp David (Etats-Unis) à l'échelon ministériel dans les semaines à venir, comme l'a proposé Washington, pour relancer les négociations de paix au Proche-Orient, déclarait-on, hier à Jérusalem, de source autorisée.

Mardi, le Département d'Etat avait reconnu que les Etats-Unis avaient sondé l'Egypte et Israël à propos d'une éventuelle rencontre

au niveau ministériel. Dans les milieux autorisés israéliens, on pense que cette réunion pourrait se dérouler dans deux semaines à Camp David, près de Washington.

L'ambassadeur des Etats-Unis, Samuel Lewis, a remis, hier après-midi, au premier ministre israélien, Menahem Begin, un message du président Carter contenant l'invitation officielle d'Israël à la prochaine réunion de Camp David.

Israël sera représenté à ces négociations par le ministre des affaires étrangères, Moshe Dayan.